

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 49
Tuesday, June 9, 2026

Second Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 49
le mardi 9 juin 2026

Deuxième session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Déclarations de condoléances et de félicitations / Statements of Condolence and Congratulation	1
Statements by Members / Déclarations de députés.....	5
Questions orales / Oral Questions	9
Politique sociale / Social Policy	9
AI / IA.....	20
Health Care / Soins de santé	22
Déclarations de ministres / Statements by Ministers	25
Rapports de comités / Committee Reports.....	27
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House	27
Notices of Motion / Avis de motion.....	28
Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46	29
Point of Order / Rappel au Règlement.....	61
Point of Order / Rappel au Règlement.....	62
Point of Order / Rappel au Règlement.....	66
Point of Order / Rappel au Règlement.....	67
Point of Order / Rappel au Règlement.....	108

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 61st Legislative Assembly, 2025-2026

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West	PC	Kevin Russell
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dornan
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 61^e législature, 2025-2026
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest	PC	Kevin Russell
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick
(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick
(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend	Minister responsible for Labour / ministre responsable du Travail
Hon. / l'hon. John Herron	Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles
Hon. / l'hon. Pat Finnigan	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau	Minister of Seniors, Minister responsible for Women and Gender Equity / ministre des Aînés, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres
Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Intergovernmental Affairs, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs, Minister responsible for the Research and Productivity Council / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité
Hon. / l'hon. David Hickey	Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Luke Randall	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB, Minister responsible for the <i>Regulatory Accountability and Reporting Act</i> / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, ministre responsable de la <i>Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation</i>

[Translation / Traduction]

Jour de séance 49

Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 9 juin 2026

13:00

(La séance est ouverte à 13 h sous la présidence de l'hon. M^{me} Landry.

Prière.)

Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolence and Congratulation

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

I'd like to offer my condolences to the friends and family of Leonard Spencer, who passed away on June 4 at the age of 58. Leonard will be missed by his mother Avis, his father Sterling, his brother Harold, his nephew Nicholas, his niece Madison, and his many aunts, uncles, cousins, and friends.

Leonard loved to listen to Elvis and classic rock music. He enjoyed car shows. He liked watching wilderness shows and listening to audiobooks. Most of all, he loved riding his motorcycle. It was one of his favourite things to do.

When I last saw Leonard in the hospital, he told me he was writing a book about his experience waiting for a placement in a nursing home. Unfortunately, he never made it. The family would like to say a special thank-you to the doctors, nurses, and staff at the Dr. Everett Chalmers Hospital for the special care they gave Leonard while he waited for a placement. I ask all members to join me in expressing condolences to the friends and family of Leonard Spencer.

Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Boudreau: Madam Speaker, I rise today to recognize the success of Célébrations Sainte-Marie, which took place last weekend in Sainte-Marie-de-Kent in my riding of Champdoré-Irishtown.

Daily Sitting 49

Assembly Chamber,
Tuesday, June 9, 2026.

(The House met at 1 p.m., with **Hon. Ms. Landry**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Statements of Condolence and Congratulation /
Déclarations de condoléances et de félicitations

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

Je tiens à présenter mes condoléances aux amis et à la famille de Leonard Spencer, qui s'est éteint le 4 juin à l'âge de 58 ans. Leonard manquera à sa mère Avis, à son père Sterling, à son frère Harold, à son neveu Nicholas, à sa nièce Madison et à ses nombreux oncles, tantes, cousins et amis.

Leonard adorait écouter la musique d'Elvis ainsi que du rock classique. Il aimait les expositions de voitures. Il prenait plaisir à regarder des émissions sur les régions sauvages et à écouter des livres audio. Il aimait par-dessus tout conduire sa motocyclette. C'était l'une de ses activités préférées.

La dernière fois que j'ai vu Leonard à l'hôpital, il m'a dit qu'il écrivait un livre sur son expérience de l'attente d'une place dans un foyer de soins. Il n'y est malheureusement pas parvenu. La famille aimerait remercier tout particulièrement les médecins, les membres du personnel infirmier et les membres du personnel de l'Hôpital Dr Everett Chalmers des bons soins qu'ils ont prodigués à Leonard pendant qu'il attendait une place. Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour exprimer nos condoléances aux amis et à la famille de Leonard Spencer.

Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Boudreau : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour souligner la tenue réussie des Célébrations Sainte-Marie, qui ont eu lieu la fin de semaine dernière à Sainte-Marie-de-Kent, dans ma circonscription de Champdoré-Irishtown.

Sous le thème Célébrons nos traditions, l'événement a mis en valeur notre patrimoine et notre fierté acadienne grâce à une programmation diversifiée comprenant des activités musicales, artistiques et culinaires, ainsi que diverses expositions.

13:05

J'ai eu le plaisir de prendre la parole afin de souligner ce bel événement et de participer aux nombreuses activités proposées tout au long de la fin de semaine.

I congratulate Célébrations Sainte-Marie Inc., all the volunteers, especially president Jean-Guy Hébert and his team, and the partners who helped make this beautiful event a success. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Ames: Madam Speaker, I rise today to congratulate an outstanding young person from my riding, Georgia Eastwood, on an exceptional achievement at the Skills Canada National Competition. Representing New Brunswick in the high school culinary division, Georgia competed against some of the most talented young culinary students from across the country and earned an impressive fourth-place finish in Canada. Georgia's success is made even more impressive as she prepares to graduate from high school and continue pursuing her passion for the culinary arts at Holland College. I encourage everyone to visit the Big Axe Ale House and Grill in Mactaquac for an opportunity to sample some of Georgia's culinary creations and experience first-hand the talent that she has earned national recognition for. Madam Speaker, I invite all members of this House to join me in congratulating Georgia on this outstanding accomplishment. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Madam Speaker, I'd like to congratulate the 2026 New Brunswick Sports Hall of Fame inductees, who were inducted at a ceremony on May 23 in Moncton. Two of the recipients are from Fredericton. Tom Coolen has coached various levels of hockey throughout Atlantic Canada, as well as professional teams in Finland, Switzerland, Germany, Sweden, Scotland, Denmark, Austria, Poland, Latvia, and the United States. He was also an assistant coach for Latvia's national team in the 2014 Winter Olympics.

Under the theme Let's Celebrate Our Traditions, the event showcased our heritage and our Acadian pride with diverse programming including musical, artistic, and culinary events as well as various exhibitions.

I was pleased to speak to highlight this great event and to participate in many events held throughout the weekend.

Je félicite Célébrations Sainte-Marie Inc., tous les bénévoles, en particulier le président Jean-Guy Hébert et son équipe, ainsi que les partenaires qui ont contribué à la réussite de ce bel événement. Merci, Madame la présidente.

M. Ames : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter une jeune personne remarquable de ma circonscription, Georgia Eastwood, de sa réussite exceptionnelle dans le cadre des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Georgia, qui représentait le Nouveau-Brunswick dans la catégorie cuisine au niveau secondaire, s'est mesurée à certains des jeunes étudiants en cuisine les plus talentueux d'un peu partout au pays et a remporté la quatrième place au Canada, un résultat impressionnant. La réussite de Georgia est d'autant plus remarquable que celle-ci se prépare à recevoir son diplôme d'études secondaires et à poursuivre sa passion pour les arts culinaires au Holland College. J'encourage tous les gens à visiter le Big Axe Ale House and Grill, à Mactaquac, pour avoir l'occasion de goûter à certaines des créations culinaires de Georgia et de constater par eux-mêmes le talent qui lui a valu de se distinguer à l'échelle nationale. Madame la présidente, j'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Georgia de sa réussite exceptionnelle. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Madame la présidente, j'aimerais féliciter les personnes qui ont été intronisées au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick en 2026 lors d'une cérémonie tenue le 23 mai à Moncton. Deux des récipiendaires sont de Fredericton. Tom Coolen a été entraîneur de hockey à différents niveaux au Canada atlantique de même qu'auprès d'équipes professionnelles en Finlande, en Suisse, en Allemagne, en Suède, en Écosse, au Danemark, en Autriche, en Pologne, en Lettonie et aux États-Unis. Il a également été entraîneur adjoint de l'équipe

Donald Ryan has been Head Coach of the University of New Brunswick wrestling program for over 33 years. As a result, he's been a 16-time winner of the Atlantic University Sport Association award for wrestling coach of the year. He has served as Vice-President of the United World Wrestling Americas and President of the Commonwealth Wrestling Committee.

Madam Speaker, I invite all members of the House to join me in congratulating Tom Coolen, Donald Ryan, and all the inductees at the New Brunswick Sports Hall of Fame ceremony on May 23.

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je souhaite aujourd'hui féliciter Ronald Cormier, de la Fondation Pépère Boîte à Lunch, ainsi que tous les participants du marathon Pépère Boîte à Lunch, qui a eu lieu le lundi 1^{er} juin dernier. Plus de 230 élèves et adultes des 14 écoles du Sud-Est ont parcouru ensemble en relais les 42,2 km entre Bouctouche et Grande-Digue afin de soutenir l'accès à des repas pour les élèves de la région.

J'ai participé avec plaisir aux deux premiers relais de la journée et j'ai été inspirée par l'énergie, l'engagement et l'esprit d'entraide des participants. Je tiens également à remercier les bénévoles, les écoles, les parents et les nombreux partenaires qui rendent l'événement possible, année après année. Grâce au leadership de Ronald Cormier et au travail de la Fondation Pépère Boîte à Lunch, l'initiative rappelle l'importance de s'assurer qu'aucun enfant n'apprenne le ventre vide. Félicitations à toutes les personnes qui ont contribué au beau succès de l'initiative. Merci, Madame la présidente.

Mr. Russell: Thank you, Madam Speaker. I rise today to congratulate and recognize members of the class of '26. Miramichi West is home to three high schools: Blackville School, North & South Esk Regional High School, and the Upper Miramichi regional high school. Good job on a mission accomplished, and good luck to the graduates from each of our high schools. I also want to recognize the many teachers, staff, bus drivers, parents, friends, and community members who tried their best to help our students along on their journey to graduation. To the class of '26, here's to the next big adventure in your lives. Whether you are joining the workforce or continuing

nationale de Lettonie aux Jeux Olympiques d'hiver de 2014.

Donald Ryan est depuis plus de 33 ans l'entraîneur-chef du programme de lutte de l'Université du Nouveau-Brunswick. En cette qualité, il a remporté 16 fois le titre d'entraîneur de lutte de l'année décerné par l'Association Sport universitaire de l'Atlantique. Il a été vice-président de United World Wrestling Americas et président du comité sur la lutte du Commonwealth.

Madame la présidente, j'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Tom Coolen, Donald Ryan et toutes les personnes intronisées au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick lors de la cérémonie du 23 mai.

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, today, I would like to congratulate Ronald Cormier, of the Lunchbox Grandpa foundation, as well as all the participants in the Lunchbox Grandpa marathon on Monday, June 1. Over 230 students and adults from the 14 schools in the southeastern part of the province ran the 42.2 km between Bouctouche and Grande-Digue together in relays to support access to meals for students in the region.

I was pleased to participate in the first two relays of the day and I was inspired by the participants' energy, commitment, and neighbourliness. I also want to thank the volunteers, schools, parents, and many partners who make this event possible year after year. Thanks to the leadership of Ronald Cormier and the work of the Lunchbox Grandpa foundation, the initiative is a reminder of the importance of ensuring that no child goes to school on an empty stomach. Congratulations to everyone who contributed to the great success of this initiative. Thank you, Madam Speaker.

M. Russell : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter et saluer les membres de la promotion de 2026. Miramichi-Ouest compte trois écoles secondaires : Blackville School, North & South Esk Regional High School et l'école secondaire régionale Upper Miramichi. Je félicite les élèves d'avoir accompli leur mission et je souhaite bonne chance aux personnes diplômées de chacune de nos écoles secondaires. Je tiens également à saluer les nombreux membres du personnel enseignant, membres du personnel, chauffeurs d'autobus, parents, amis et membres de la collectivité qui ont fait de leur mieux pour appuyer nos élèves tout au long de leur

your education, whether you will be at home or away, I hope you will always carry the Miramichi in your hearts. Thank you, Madam Speaker.

13:10

Ms. Scott-Wallace: Thank you, Madam Speaker. This year, 2026, marks the International Year of the Woman Farmer. It's a time to honour the women whose hands and hearts sustain our agricultural sector. From planting and tending fields to managing farms, marketing products, and driving trade, these women are extraordinary. Too often, their contributions go unrecognized, yet women have been the backbones of family farms, keepers of tradition, and pillars of rural communities for generations. In the riding of Sussex-Three Rivers, which is home to Sussex, the dairy centre of the Maritimes, and across our province, women farmers give tirelessly, balancing hard work, innovation, and care for the land.

This year, we celebrate their skill, resilience, and enduring legacy. It's about time, Madam Speaker. We thank them for all that they give to their farms and for helping to weave the agricultural fabric of our province. Thank you.

Ms. Conroy: Madam Speaker, the 2026 Miramichi Stripper Cup wrapped up in spectacular fashion, bringing together an incredible 208 teams from across the region and beyond for one of the biggest fishing events of the year. Some 698 striped bass were brought to scale, weighing in at a total of 4 989 lb of bass in just over two days. That's a testament to the world-class striped bass fishery we're fortunate to have in the beautiful Miramichi River. Congratulations to Team North Fishing on capturing the overall championship and to Team 14 Blackfin for taking home the grand door prize: a \$45 000 Lund Boats package.

Beyond the competition and prizes, the coming together of the community makes this event a huge

parcours vers l'obtention de leur diplôme. À la promotion de 2026, célébrez la prochaine grande aventure de votre vie. Que vous entriez sur le marché du travail ou poursuiviez vos études, que vous viviez à la maison ou ailleurs, j'espère que vous porterez toujours la région de Miramichi dans votre coeur. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Scott-Wallace : Merci, Madame la présidente. L'année 2026 est l'Année internationale des agricultrices. Il s'agit d'une occasion pour honorer les femmes dont les mains et le coeur soutiennent notre secteur agricole. Des semis et du travail des champs à la gestion d'une exploitation agricole, à la mise en marché des produits et à la stimulation du commerce, ces femmes sont extraordinaires. Leurs contributions passent trop souvent inaperçues ; pourtant, les femmes sont l'épine dorsale des exploitations agricoles familiales, les gardiennes des traditions et les piliers des collectivités rurales depuis des générations. Dans la circonscription de Sussex-Three Rivers, où se trouve Sussex, le coeur du secteur laitier des Maritimes, et un peu partout dans notre province, les agricultrices se donnent sans compter et travaillent d'arrache-pied tout en innovant et en s'occupant des terres.

Cette année, nous célébrons les compétences, la résilience et l'héritage durable des agricultrices. Il est grand temps de le faire, Madame la présidente. Nous les remercions de tous les efforts qu'elles consacrent à leur exploitation agricole et de leurs contributions au tissu agricole de notre province. Merci.

M^{me} Conroy : Madame la présidente, la Coupe du bar rayé de Miramichi de 2026, événement qui s'est terminé sur une note spectaculaire, a réuni le nombre incroyable de 208 équipes d'un peu partout dans la région et d'ailleurs à l'occasion de l'une des plus grandes activités de pêche de l'année. Ont été menés à la pesée non moins de 698 bars rayés, pour un total de 4 989 lb de bars en un peu plus de deux jours. Voilà qui témoigne du calibre mondial de la pêche au bar rayé que nous sommes choyés d'avoir dans la magnifique rivière Miramichi. Félicitations à l'équipe Team North Fishing, qui a remporté le tournoi, et à l'équipe Team 14 Blackfin, qui a gagné le grand prix de présence : un ensemble d'une valeur de 45 000 \$ fourni par Bateaux Lund.

En plus de la compétition et des prix, le rassemblement des membres de la collectivité fait de l'événement un

success. From the anglers to the volunteers behind the scenes, from the organizers to the sponsors and the countless supporters lining the shore, the tournament once again showcased the very best of our region. The Miramichi Striper Cup not only celebrates our fishery but also showcases our community, supports local businesses, attracts visitors, and reminds us why Miramichi is such an incredible place to live, work, and play. Congratulations to everyone involved. Thank you, Madam Speaker.

Statements by Members / Déclarations de députés

Mr. Cullins: Thank you, Madam Speaker. Remember the time the Premier closed the throne speech debate and then ran away from the media scrum? That's one way to avoid scrutiny—run away. Another is to invoke closure on debate. The Holt government's closure motion will spare the Premier and her government further scrutiny. Trust me, Madam Speaker. This is a government that needs all the scrutiny it can get.

New Brunswickers are still trying to understand how the Premier can run deficits in the billions and still make poorly chosen cuts while delivering zero results. I believe the Premier is one of these New Brunswickers, based on her habit of being uninformed and unaware.

Where's all the money going? I bet some members of the Holt government are already hearing those words in their sleep. People are asking: Where is the money going? What are you spending all the money on? Nothing is getting better. Thank you, Madam Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

Last week, we learned that the Holt government has followed through with its plan to cut library workers in the Anglophone West, Anglophone South, and Francophone sud school districts. You know, my mother was a library worker before she returned to nursing. She made a difference in the lives of many students. The library where she worked provided a warm and inviting space for many students who otherwise felt isolated, alone, and even lost at the school. Library workers like my mom often found themselves in the role of informal counsellor in

succès retentissant. Des pêcheurs aux bénévoles dans les coulisses, des organisateurs aux commanditaires et aux innombrables amateurs le long des berges, le tournoi a une fois de plus mis en valeur le meilleur de notre région. Outre la célébration de nos activités de pêche, la Coupe du bar rayé de Miramichi met aussi en valeur notre collectivité, soutient les entreprises locales, attire des visiteurs et nous rappelle pourquoi Miramichi est un endroit si fantastique où vivre, travailler et s'amuser. Félicitations à toutes les personnes qui y ont pris part. Merci, Madame la présidente.

Déclarations de députés / Statements by Members

M. Cullins : Merci, Madame la présidente. Les gens se souviennent-ils de la fois où la première ministre a mis fin au débat sur le discours du trône et a ensuite pris la fuite lors de la mêlée de presse? Voilà une façon d'éviter l'examen — la fuite. Une autre façon est de proposer la clôture du débat. La motion de clôture du gouvernement Holt mettra la première ministre et son gouvernement à l'abri d'un examen plus approfondi. Croyez-moi sur parole, Madame la présidente. Ce gouvernement nécessite tout l'examen possible.

Les gens du Nouveau-Brunswick tentent encore de comprendre comment la première ministre peut enregistrer des déficits s'élevant à des milliards de dollars, et tout de même faire des compressions malavisées tout en ne produisant aucun résultat. Je crois que la première ministre est l'une de ces personnes du Nouveau-Brunswick, vu son habitude de n'être ni informée ni au courant.

Où va tout l'argent? Je parie que certains membres du gouvernement Holt entendent déjà ces propos dans leur sommeil. Les gens demandent : Où l'argent va-t-il? À quelles fins dépensez-vous tout l'argent? Rien ne s'améliore. Merci, Madame la présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

La semaine dernière, nous avons appris que le gouvernement Holt a donné suite à son plan visant à supprimer les postes de préposés de bibliothèque dans les districts scolaires Anglophone West, Anglophone South et francophone sud. Vous savez, ma mère était préposée de bibliothèque avant de se tourner de nouveau vers les soins infirmiers. Elle a changé les choses dans la vie d'un grand nombre d'élèves. La bibliothèque dans laquelle elle travaillait offrait un espace chaleureux et accueillant aux nombreux élèves qui, ailleurs à l'école, se sentaient isolés, seuls et

addition to helping students do better academically and helping them with their reading. Library workers are also incredible supports for teachers, providing the guidance and materials they need to do their jobs.

Apparently, library workers are being replaced by artificial intelligence (AI). I guess the books will have to go next, so they don't contradict whatever AI scrapes up from the netherworld where it seeks its information. It's time that this government gets its arms around AI and does something about it. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Sodhi: Madam Speaker, every child deserves the opportunity to learn, succeed, and reach their full potential. Learning begins with a simple necessity: a healthy meal. That is why I'm proud our government is delivering a province-wide pay-what-you-can school lunch program beginning this September. This program will ensure that students across New Brunswick have access to nutritious, affordable meals in a way that protects dignity, promotes inclusion, and supports families facing rising costs.

13:15

No child should feel singled out because of their family's circumstances. By offering the same low-cost meal to every child, while fully supporting those who need assistance, we are creating a school environment in which every child belongs and every child can thrive.

Madam Speaker, this is more than a lunch program. This is an investment in student success, family well-being, and a stronger future for New Brunswick. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, the boast was: the most transparent and accountable government in history.

même perdus. Les préposés de bibliothèque comme ma mère se retrouvaient souvent à agir comme intervenants non officiels, en plus d'aider les élèves à améliorer leurs résultats scolaires et leurs compétences en lecture. Les préposés de bibliothèque apportent également un appui précieux aux membres du personnel enseignant en leur fournissant les conseils et les documents dont ils ont besoin pour accomplir leur travail.

À ce qu'il paraît, les préposés de bibliothèque sont remplacés par l'intelligence artificielle (IA). Je suppose que les livres devront disparaître ensuite pour qu'ils ne viennent pas contredire ce que l'IA racle dans les bas-fonds où elle puise ses renseignements. Il est temps que le gouvernement actuel prenne l'IA à bras-le-corps et s'occupe de la question. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Sodhi : Madame la présidente, chaque enfant mérite d'avoir l'occasion d'apprendre, de réussir et de réaliser son plein potentiel. L'apprentissage commence par un besoin bien simple : un repas sain. Voilà pourquoi je suis fière de la mise sur pied, par notre gouvernement, d'un programme de repas du midi selon la formule « payez ce que vous pouvez » qui sera mis en oeuvre dans les écoles de toute la province en septembre. Grâce à ce programme, les élèves des quatre coins du Nouveau-Brunswick auront accès à des repas nutritifs et abordables d'une façon qui préserve la dignité, favorise l'inclusion et soutient les familles aux prises avec des hausses de coûts.

Aucun enfant ne devrait être pointé du doigt en raison de sa situation familiale. En offrant le même repas à bas prix à chaque enfant tout en appuyant pleinement les gens ayant besoin d'aide, nous créons un environnement scolaire dans lequel chaque enfant a sa place et où chaque enfant peut s'épanouir.

Madame la présidente, il ne s'agit pas simplement d'un programme de repas du midi. Il s'agit d'un investissement dans la réussite des élèves, le bien-être des familles et un avenir plus solide pour le Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, on se vantait ainsi : le gouvernement le plus responsable et transparent de l'histoire.

That's a laugh, quite frankly, and it will still be a laugh this week as we debate the Holt government's closure motion. In the words of the honourable member for Tracadie a few years back, this motion "is not how we here in the Legislative Assembly work. That is not how we do things."

Well, I beg to differ with the minister. It is exactly how the Holt government does things, especially when summer vacation is so near. Transparency has never been anything more than an empty promise with this Premier. Every time she refuses to rise and answer a question, every time she refuses to scrum, and every blacked-out response from the Premier's office reveals the boast of transparency to be another illusion brought to you by the Holt government. Thank you, Madam Speaker.

M. Bourque : Madame la présidente, dès cet automne, les élèves de partout au Nouveau-Brunswick auront accès le midi à des repas nutritifs et abordables grâce à un nouveau programme de repas en milieu scolaire à contribution volontaire. Les familles paieront 4 \$ par repas pour les élèves de la maternelle à la 8^e année et 5 \$ par repas pour les élèves de la 9^e à la 12^e année. Les familles qui ne sont pas en mesure d'assumer de tels coûts auront accès à une subvention complète. En fait, elles n'auront rien à payer du tout.

Combiné au programme de petits-déjeuners à l'école, le programme de repas du midi permettra aux familles d'économiser entre 900 \$ et 2 000 \$ par année. Nous savons que, lorsque les élèves ont accès à une alimentation saine, ils sont mieux outillés pour se concentrer et apprendre. Chaque élève mérite une chance égale à l'école, peu importe ce qui se passe dans l'économie. Merci, Madame la présidente.

Mr. Oliver: Madam Speaker, property tax reform, local governance, health quality, our justice system, and lobbyists are the subjects of some of the bills on which the Premier and her government are shutting down debate. The Holt government is once again running away from scrutiny. This has become a policy with this Premier and it reminds us of someone else.

What if I told you that Donald Trump said he was not going to speak with the media because they were not going to ask him questions about what he wanted to

Bien franchement, de tels propos sont risibles, et ils le seront encore cette semaine pendant le débat sur la motion de clôture du gouvernement Holt. Je dirais de la motion, en reprenant les propos du député de Tracadie il y a quelques années : « ce n'est pas ainsi que nous travaillons ici, à l'Assemblée législative. Ce n'est pas ainsi que nous procédons. »

Eh bien, je ne suis pas d'accord avec le ministre. C'est exactement la façon dont procède le gouvernement Holt, tout particulièrement à l'approche des vacances d'été. La transparence n'a jamais été rien de plus qu'une promesse en l'air de la part de la première ministre. Chaque refus de sa part de prendre la parole et de répondre à une question, chaque refus de prendre part à une mêlée de presse et chaque réponse caviardée par le Cabinet de la première ministre démontre que la prétention à la transparence n'est qu'une autre illusion créée par le gouvernement Holt. Merci, Madame la présidente.

Mr. Bourque: Madam Speaker, starting this fall, students across New Brunswick will have access to a nutritious and affordable lunch thanks to a new voluntary contribution school meal program. Families will pay \$4 per meal for kindergarten to Grade 8 students and \$5 per meal for Grade 9 to 12 students. Families that aren't able to take on those costs will have access to a complete subsidy. In fact, they won't have to pay anything at all.

Combined with the school breakfast program, the lunch program will enable families to save between \$900 and \$2 000 per year. We know that, when students have access to healthy food, they are better equipped to concentrate and learn. Every student deserves equal opportunity at school, no matter what is happening with the economy. Thank you, Madam Speaker.

M. Oliver : Madame la présidente, la réforme du régime d'impôt foncier, la gouvernance locale, la qualité des soins de santé, notre système de justice et les lobbyistes sont l'objet de certains des projets de loi au sujet desquels la première ministre et son gouvernement mettent fin au débat. Une fois de plus, le gouvernement Holt se dérobe à l'examen. Voilà qui est devenu une politique chez la première ministre et qui nous rappelle quelqu'un d'autre.

Qu'en serait-il si Donald Trump disait qu'il ne s'adresserait pas aux médias parce que ceux-ci n'allaient pas lui poser de questions sur les sujets dont

talk about? You'd say that sounds like typical Trump behaviour, but is it? In truth, I don't really know if Donald Trump ever said that, but I know who did.

Our Premier, the Premier of New Brunswick, did. This is the Premier who keeps sending business to Donald Trump's America instead of keeping it here in Canada. Thank you, Madam Speaker.

M. Mallet : Madame la présidente, notre gouvernement comprend que les gens du Nouveau-Brunswick veulent un régime d'impôt foncier plus stable, plus prévisible et plus transparent. À cette fin, notre gouvernement a déposé un projet de loi destiné à remanier le régime d'impôt foncier.

Les changements proposés feront en sorte que les impôts fonciers reflètent davantage les besoins en services et les décisions budgétaires des gouvernements locaux, plutôt que les fluctuations des évaluations foncières à elles seules.

Le projet de loi prévoit également une aide accrue pour les propriétaires admissibles en vue de réduire leur facture d'impôt foncier, ainsi qu'une période d'appel prolongée pour les évaluations foncières et des factures d'impôt plus claires et plus faciles à comprendre.

Madame la présidente, les propriétaires veulent un régime juste, transparent et prévisible. Après de vastes consultations auprès des municipalités, du milieu des affaires et du public, nous présentons aujourd'hui les premières étapes d'une réforme attendue depuis longtemps. Merci, Madame la présidente.

Ms. M. Wilson: Madam Speaker, closure motions are not a rare thing in this House. However, each occurrence of debate closure has different circumstances. Today, several members of the Holt government will be put to the test by their own words when it comes time to vote on this motion. Will they remain true to their word while they were in opposition, or will they betray their former opposition selves and vote for closure?

il voulait parler? On soutiendrait qu'il s'agit d'un comportement typique de Trump, mais est-ce bien le cas? Pour dire vrai, je ne sais pas vraiment si Donald Trump a déjà tenu de tels propos, mais je sais qui l'a fait.

Notre première ministre, la première ministre du Nouveau-Brunswick, a tenu des propos du genre. Il s'agit de la première ministre qui continue à faire des affaires avec l'Amérique de Donald Trump au lieu d'en faire ici, au Canada. Merci, Madame la présidente.

Mr. Mallet: Madam Speaker, our government understands that New Brunswickers want a more stable, more predictable, and more transparent property tax system. To that end, our government tabled a bill intended to overhaul the property tax system.

The proposed changes will ensure that property taxes better reflect service needs and local governments' budget decisions rather than fluctuating property assessments alone.

The bill also allows for increased assistance to eligible property owners to reduce their property tax bill, a longer appeal period for property assessments, and tax bills that are clearer and easier to understand.

Madam Speaker, property owners want a fair, transparent, and predictable system. Following extensive consultations with municipalities, the business community, and the public, today, we're introducing the first steps of a long-awaited reform. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} M. Wilson : Madame la présidente, les motions de clôture ne sont pas rares à la Chambre. Toutefois, chaque clôture de débat se produit dans des circonstances différentes. Aujourd'hui, plusieurs parlementaires du gouvernement Holt seront mis à l'épreuve en raison de leurs propres propos lorsque viendra le moment de mettre la motion aux voix. Seront-ils fidèles aux propos qu'ils ont tenus quand ils étaient dans l'opposition, ou trahiront-ils la position qu'ils adoptaient à titre de membres de l'opposition et voteront-ils pour clore le débat?

The following are the words of these members that weren't spoken all that long ago: What a "sombre day for democracy", "a closure motion or limiting debate is something that no parliamentarian would like to do and would ever support", and "it is not how we here in the Legislative Assembly work. That is not how we do things."

Those are their words, Madam Speaker, not mine. Will the Premier allow her members to vote with their conscience? We will see. Will they break ranks, or will it be just another sombre day for democracy under the Holt government? Thank you, Madam Speaker.

13:20

Mr. Monahan: The Premier promised the most transparent government in history. This can be counted as a broken promise, judging by the crushing weight of evidence. The Holt government has avoided scrutiny like the plague, here in this House, out in the rotunda, during question period, and when questioned by the media. Bringing in a closure motion is just one more example. In the words of the Government House Leader when he was in opposition: "Holy mackerel, what a sombre day for democracy in New Brunswick".

The closure motion will reduce scrutiny of some very important legislation on issues that are very top-of-mind for New Brunswickers, including property tax reform, local governance, health quality, and lobbyists. Based upon the ready-fire-aim approach of the Holt government so far, this should set alarm bells off for the people of New Brunswick.

Questions orales / Oral Questions

Politique sociale / Social Policy

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vous souhaite un bon après-midi.

Last week, the Advocate released his second report concerning the death of a person under the ultimate responsibility of Social Development. In this case, it was a senior in care. I asked the Premier some

Voici les propos qu'ont tenus les députés en question il n'y a pas si longtemps : Quel « jour sombre pour la démocratie », « le recours à une motion de clôture ou à la limitation du débat est une chose qu'aucun parlementaire n'aimerait faire et appuyer », et « ce n'est pas ainsi que nous travaillons ici, à l'Assemblée législative. Ce n'est pas ainsi que nous procédons. »

Il s'agit là de leurs propos, Madame la présidente, et non des miens. La première ministre permettra-t-elle aux membres de son gouvernement de voter selon leur conscience? Nous verrons. Rompront-ils les rangs, ou s'agira-t-il simplement d'un autre jour sombre pour la démocratie sous le gouvernement Holt? Merci, Madame la présidente.

M. Monahan : La première ministre a promis le gouvernement le plus transparent de l'histoire. Cela peut être considéré comme une promesse brisée, à en juger par le poids écrasant des preuves. Le gouvernement Holt fuit la surveillance comme la peste, ici à la Chambre, dans la rotonde, pendant la période des questions et face aux questions des médias. Le dépôt d'une motion de clôture n'en est qu'un exemple de plus. Pour reprendre les propos du leader parlementaire du gouvernement quand il était dans l'opposition : « Mon doux [...], quel sombre jour pour la démocratie au Nouveau-Brunswick. »

La motion de clôture réduira l'examen d'importants projets de loi traitant de questions hautement prioritaires pour les gens du Nouveau-Brunswick, notamment la réforme du régime d'impôt foncier, la gouvernance locale, la qualité des soins de santé et les lobbyistes. Compte tenu de l'approche « tirez d'abord, visez ensuite » adoptée par le gouvernement Holt jusqu'à maintenant, la situation actuelle devrait déclencher une sonnette d'alarme chez les gens du Nouveau-Brunswick.

Oral Questions / Questions orales

Social policy / Politique sociale

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker. Good afternoon.

La semaine dernière, le défenseur a présenté son deuxième rapport concernant le décès d'une personne dont Développement social était au bout du compte responsable. Dans ce cas-ci, il s'agissait d'une

questions regarding the actions of the Department of Social Development, such as the department's ability to prioritize cases, any actions taken to this point, and whether her government would implement all of the Advocate's recommendations. The Premier did not bother to answer for any of this. Her Minister of Seniors was more focused on when this woman died, which is absolutely shameful. This government has shown disrespect for this Legislature and New Brunswickers on many occasions, but this? This is a new low. Now, can the Premier be bothered to defend the actions of her government and her Minister of Seniors? Will she apologize for those shameful actions? Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député de l'opposition de la question, qui me permet encore une fois de prendre la parole pour amplifier la voix de toutes les personnes âgées du Nouveau-Brunswick.

Dans un premier temps, je veux certainement dire que l'histoire d'Alice nous touche profondément. Nous sommes aussi touchés par la situation de la famille et des proches, qui ont malheureusement vécu l'incident. Voilà le premier élément que je voulais mentionner.

Le rapport du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés renferme cinq recommandations qui sont vraiment importantes pour nous. Nous appuyons les recommandations. Notre ministère poursuivra le travail qui a été entrepris dès le début de mon mandat de ministre.

Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les personnes âgées, les familles et nos partenaires. Nous voulons que chaque personne âgée reçoive les meilleurs soins, dans le meilleur milieu possible et dans les meilleures conditions possible. Merci beaucoup.

Mr. Savoie: None of the questions from last week laid the blame on the Holt government in any way, yet the minister was focused on sharing the year this woman died so as to deflect blame or responsibility. No blame or responsibility was pointed at the government in the first place. The lack of sensitivity for the senior who died is shameful on its own, but the tone-deaf effort to repeat the year of her death, which the minister has

personne âgée dans un foyer de soins. J'ai posé à la première ministre des questions sur des sujets liés aux actions du ministère du Développement social, en ce qui concerne notamment sa capacité d'établir l'ordre de priorité des dossiers, toute mesure prise jusqu'à présent et la possibilité que son gouvernement donne suite ou non à toutes les recommandations du défenseur. La première ministre n'a daigné répondre à aucune question. Sa ministre des Aînés s'est davantage concentrée sur le moment du décès de la femme, ce qui est absolument honteux. Le gouvernement a, à de nombreuses occasions, manqué de respect à l'égard de l'Assemblée législative et des gens du Nouveau-Brunswick, mais que dire de ce cas-ci? C'est d'une bassesse sans précédent. La première ministre se donnerait-elle maintenant la peine de défendre les mesures prises par son gouvernement et sa ministre des Aînés? S'excusera-t-elle de telles actions honteuses? Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the opposition member for the question, which enables me to speak again and amplify the voices of all New Brunswick seniors.

First, I certainly want to say that Alice's story deeply affects us. We also feel for her family and loved ones and what they, unfortunately, had to go through. That is the first thing I wanted to say.

The Child, Youth and Senior Advocate's report contains five recommendations that are very important to us. We support the recommendations. Our department will continue the work that began at the beginning of my mandate as minister.

We will continue working closely with seniors, families, and our partners. We want every senior to get the best care in the best possible environment and conditions. Thank you very much.

M. Savoie : Aucune des questions soulevées la semaine dernière ne mettait en cause le gouvernement Holt de quelque manière que ce soit ; pourtant, la ministre s'est mise à répéter l'année du décès de la femme afin de détourner l'attention de toute faute ou de toute responsabilité. D'emblée, aucune accusation n'a été formulée contre le gouvernement et aucune responsabilité ne lui a été imputée. Le manque de

done at least six times publicly, shows the true focus of this government. This is a detail that no one needs to know, as it could help identify the victim. It is both irresponsible and insensitive.

(Interjections.)

Mr. Savoie: The Premier is over there laughing right now. Why is this detail so important for the Minister of Seniors to repeat so many times? Alice died under tragic circumstances, regardless of when, while she was the responsibility of one of our public services. It is up to us to do better. That should be the focus. Does the Premier wish to further defend her minister? Will she apologize for this insensitive behaviour?

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie encore une fois le député du côté de l'opposition d'avoir abordé une question que notre gouvernement considère comme très importante.

13:25

Si vous me le permettez, je vais simplement parler de la date de l'incident mentionné dans le rapport. J'ai mentionné la date, soit 2022, tout simplement pour nous rappeler que c'est à ce moment-là que la situation s'est déroulée. La semaine dernière vous avez demandé ce que nous avons fait de toute urgence pour répondre aux besoins de la personne. J'ai abordé les faits.

De notre côté, nous n'avons pas attendu une seule minute pour parcourir la province au moment où j'ai assumé mon poste, pour mettre les personnes âgées du Nouveau-Brunswick au premier plan et amplifier leur voix. C'est la raison pour laquelle notre gouvernement a fait un investissement historique de 993 millions pour que nos personnes âgées reçoivent les meilleurs soins dans les meilleures conditions. Merci, Madame la présidente.

Mr. Savoie: Like I said, Madam Speaker, tone-deaf. Regardless of the timing of Alice's death, the facts are that we know about it now and that we must act. We already have a plan to have a committee meet and to call witnesses to discuss the facts about the death of Bobby, a youth in the care of the Department of Social

sensibilité envers la personne âgée décédée est en soi honteux, mais une telle insistance maladroite à répéter l'année de son décès, ce que la ministre a fait au moins six fois en public, révèle le véritable objectif du gouvernement actuel. Voilà un détail que personne n'a besoin de connaître, car il pourrait permettre d'identifier la victime. Voilà qui est à la fois irresponsable et insensible.

(Exclamations.)

M. Savoie : La première ministre est assise là-bas et elle rit. En quoi un tel détail est-il si important pour que la ministre des Aînés le répète autant de fois? Alice est décédée dans des circonstances tragiques, peu importe la date, alors qu'elle était sous la responsabilité de l'un de nos services publics. C'est à nous de faire mieux. Voilà sur quoi il faut se concentrer. La première ministre souhaite-t-elle continuer à défendre sa ministre? S'excusera-t-elle d'un tel comportement insensible?

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the opposition member again for addressing an issue that our government thinks is very important.

If you will allow me, I will simply talk about the date of the incident that was mentioned in the report. I mentioned the date, 2022, just to remind us that the situation happened then. Last week, you asked what we had urgently done to respond to the person's needs. I addressed the facts.

On our side, we didn't wait a single minute to travel around the province when I took up my position to prioritize seniors and amplify their voices. That is why our government made an historic \$993-million investment so that our seniors get the best care in the best conditions. Thank you, Madam Speaker.

M. Savoie : Comme je l'ai dit, Madame la présidente, la réponse montre un manque de sensibilité. Peu importe le moment où Alice est décédée, nous savons maintenant ce qui s'est passé et nous devons agir. Nous avons déjà prévu de réunir un comité et de convoquer des témoins afin d'examiner les

Development. Now we have a report about a senior's death. The Holt government was asked to consider adding Alice's case to the committee work, but the government would not commit. Why not? What sort of message does this send? These questions would not need to be asked had the Holt government only agreed to let this take place. Why won't the government do it? It makes no sense. The weekend has passed, and the government has had time to reconsider. Will the Holt government reconsider adding Alice's case to Bobby's in the work of the social policy committee? There is no reason we can't do this, unless there is something that this government doesn't want the public to know. The minister just said that she supports seniors, so let's make sure she does so by letting this be part of the work.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Merci encore au député de l'opposition de la question, qui me permet de souligner tout le travail que nous faisons à l'égard de la sécurité de nos personnes âgées et qui est au coeur de chacune de nos actions. Bien que nous ne siégeons pas au comité, nous poursuivrons notre travail au dossier des personnes âgées. Nous suivrons avec intérêt les travaux du Comité permanent de la politique sociale et nous avons vraiment hâte de connaître les résultats.

Nous sommes vraiment à l'écoute de la réalité de nos personnes âgées dans la province et de celle des familles et du personnel des foyers de soins, car nous tenons à mieux comprendre les défis qui se posent à chacune de nos personnes âgées. Je mets l'accent sur chacune de nos personnes âgées parce que chaque personne âgée a le droit d'être respectée et d'être reconnue dans son histoire. Nous ferons vraiment tout notre possible pour nous assurer que chacune de nos personnes âgées se sent en sécurité dans son milieu. Merci, Madame la présidente.

Mr. Savoie : That was a lot of platitudes and no answer, Madam Speaker. We know from the report on Bobby that the Advocate found out about Bobby's death only because someone told him to look into it. Bobby died alone in a flophouse from a drug overdose. The Advocate should have been informed directly about a child in care dying under adverse circumstances. He wasn't, because nothing compels

circumstances du décès de Bobby, un jeune pris en charge par le ministère du Développement social. Nous sommes maintenant saisis d'un rapport sur le décès d'une personne âgée. On a demandé au gouvernement Holt d'envisager l'ajout du dossier d'Alice aux travaux du comité, mais le gouvernement n'a pas voulu s'engager à le faire. Pourquoi pas? Quel genre de message cela envoie-t-il? De telles questions n'auraient pas à être posées si le gouvernement Holt avait simplement accepté de procéder ainsi. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de le faire? Voilà qui est insensé. La fin de semaine est passée, et le gouvernement a eu le temps de réexaminer la question. Le gouvernement Holt reverra-t-il sa décision et ajoutera-t-il le dossier d'Alice à celui de Bobby dans le cadre des travaux du comité de la politique sociale? Aucune raison ne nous empêche de le faire, à moins que le gouvernement ne cherche à cacher quelque chose au public. La ministre vient de dire qu'elle soutient les personnes âgées ; veillons donc à ce qu'elle le fasse en permettant que le dossier fasse partie des travaux.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. Thank you again to the opposition member for the question, which enables me to highlight all the work that we are doing regarding the safety of our seniors, which is at the heart of each of our actions. Though we do not sit on the committee, we will continue our work on the seniors' file. We will be interested in seeing the work done by the Standing Committee on Social Policy, and we are really looking forward to the results.

We are attentive to the reality of our seniors in the province and of families and nursing home staff, because we want to get a better understanding of the challenges each of our seniors is faced with. I am emphasizing each individual senior, because each one has the right to be respected and acknowledged in their story. We will truly do everything we can to ensure that each of our seniors feels safe in their environment. Thank you, Madam Speaker.

M. Savoie : Voilà un grand nombre de platitudes sans réponse, Madame la présidente. Nous savons, d'après le rapport sur l'histoire de Bobby, que le défenseur a seulement été informé du décès de Bobby parce que quelqu'un lui avait dit de se pencher sur le dossier. Bobby est décédé d'une surdose, seul, dans une maison de défoncé. Le défenseur aurait dû être directement informé du décès dans des circonstances

the coroner's office to notify the Advocate when someone dies while in the care of the province. This legislation exists in other provinces in Canada. Having the coroner report these cases to the Advocate would allow the Office of the New Brunswick Advocate to respond more efficiently and quickly rather than years after the fact. Would the Premier commit to enacting legislation here in New Brunswick to have the coroner's office connect to the Advocate's office when circumstances call for it? Thank you, Madam Speaker.

Hon. Ms. Miles: Madam Speaker, through you to the member opposite, thank you once again for the opportunity to make sure that the public, residents, and community members of New Brunswick understand some of the challenges and tragic events experienced by some of our young folks who come through the care system. We need to take every opportunity we have to make this conversation public. As tragic as it is and as hard as it is to hear, it is important for every single member and community member in New Brunswick to hear this. The member opposite is asking about the process and whether we will consider this. We're looking at this now, and we're having conversations about that process. What are other jurisdictions doing? What are the best practices? I look forward to having further conversations, Madam Speaker. Thank you.

Mr. Savoie: The right answer was yes, Madam Speaker.

It's Nursing Home Week. The Holt government is clearly failing seniors. Representatives of the nursing home sector have said that the government's strategy falls short and that the sector is in crisis with high turnover and a lack of beds. There are 1 000 seniors waiting for placement. Only one minute is being added to the daily hours of care, which are at only 3.1 direct hours of care.

13:30

The worst part is that seniors will have to wait until January 2027 for that extra minute to be added. Seniors

atrocies d'un enfant pris en charge. Il ne l'a pas été, car rien n'oblige le bureau du coroner à aviser le défenseur du décès d'une personne prise en charge par le gouvernement provincial. Des dispositions législatives sont en vigueur dans d'autres provinces canadiennes. Exiger que le coroner fasse rapport au défenseur de tels cas permettrait au Bureau du défenseur du Nouveau-Brunswick de réagir plus efficacement et plus rapidement et d'éviter qu'il ne le fasse des années après les événements. La première ministre s'engagerait-elle à faire adopter, ici, au Nouveau-Brunswick, une mesure législative pour que le bureau du coroner communique avec le Bureau du défenseur lorsque les circonstances l'exigent? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Miles : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je remercie, encore une fois, le député d'en face de me donner l'occasion de sensibiliser le public, la population et chaque personne du Nouveau-Brunswick à des épreuves et à des événements tragiques que vivent certains de nos jeunes pris en charge par le système. Nous devons saisir chaque occasion qui se présente d'aborder publiquement la discussion. Bien que la situation soit tragique et qu'il soit difficile d'en entendre parler, il est important que chaque parlementaire et chaque personne du Nouveau-Brunswick en soit au courant. Le député d'en face pose des questions à l'égard du processus et cherche à savoir si nous envisagerons la mesure. Nous nous penchons actuellement sur la question et nous tenons des discussions à l'égard du processus. Comment faisons les choses ailleurs? Quelles sont les pratiques exemplaires? J'attends avec intérêt les discussions à venir, Madame la présidente. Merci.

M. Savoie : La bonne réponse était « oui », Madame la présidente.

La Semaine des foyers de soins est en cours. Le gouvernement Holt laisse manifestement tomber les personnes âgées. Les représentants du secteur des foyers de soins ont dit que la stratégie du gouvernement n'était pas à la hauteur et que le secteur était en crise, vu le roulement élevé et le manque de places. Il y a 1 000 personnes âgées en attente d'une place. Une seule minute est ajoutée au nombre d'heures de soins, lequel s'élève seulement à 3,1 heures de soins directs.

Le pire, c'est que les personnes âgées devront attendre jusqu'en janvier 2027 avant que soit ajoutée la minute

are treated as an afterthought. The Holt government's entire strategy backends everything after this mandate, which does nothing to help seniors now.

Read the report. There is literally fine print that shows the government is not serious about helping seniors now. Let's let the Premier get up on her feet and follow her usual tone-deaf approach, talking about how wonderful her government is for seniors when all the signs point to the facts being otherwise. Premier, go ahead and reuse your tone-deaf talking points. Doing so during Nursing Home Week insults those who built our province and the people who care for them.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie encore une fois le député du côté de l'opposition de parler d'un nouveau sujet, les heures de soins. Nous sommes vraiment conscients de ce qui se passe dans chacun de nos foyers de soins. C'est certain, car nous travaillons en étroite collaboration avec les gens des foyers de soins. À titre de partenaires, ils ont même participé à la rédaction du plan que nous avons mis en oeuvre le 26 mars dernier et que vous connaissez sans doute.

The budget for this fiscal year includes record spending on seniors and long-term care. The amount allocated to senior care and long-term care in the budget for this fiscal year increased by 19% compared to the 2025-26 budget. This is a \$162-million increase, for a total investment of \$993 million.

As announced when the budget was presented and the plan was launched, we are investing an additional \$2.6 billion in 2026-27 to increase the number of hours of care provided to nursing home residents. Thank you very much, Madam Speaker.

Mr. Savoie: The reality, Madam Speaker, is \$2.4 million for one minute. That's all this is. The Holt government made a great big deal about the appointment of a Minister of Seniors, but what has this minister really done? She created a seniors strategy that falls short and backends everything until after this mandate. She broke a promise to increase the comfort

additionnelle de soins. Les personnes âgées sont traitées comme une préoccupation secondaire. La stratégie entière du gouvernement Holt remet tout à plus tard, lorsque son mandat aura pris fin, ce qui n'aide aucunement les personnes âgées en ce moment.

Lisez le rapport. Il y figure carrément des détails qui indiquent que le gouvernement ne compte pas vraiment aider les personnes âgées en ce moment. Laissons donc la première ministre prendre la parole et suivre son approche insensible habituelle, c'est-à-dire parler de toutes les formidables mesures que prend son gouvernement pour les personnes âgées, alors que tout indique le contraire. Madame la première ministre, allez-y et récitez à nouveau vos notes d'allocution déconnectées de la réalité. Agir de la sorte pendant la Semaine des foyers de soins est une insulte aux personnes qui ont bâti la province et à celles qui s'occupent de ces dernières.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the opposition member again for talking about a new subject: hours of care. We are very aware of what is happening in each of our nursing homes. That is for sure, because we work closely with people in nursing homes. As partners, they even participated in drafting the plan we implemented on March 26, which you undoubtedly know about.

The budget for this fiscal year includes record spending on seniors and long-term care. The amount allocated to senior care and long-term care in the budget for this fiscal year increased by 19% compared to the 2025-26 budget. This is a \$162-million increase, for a total investment of \$993 million.

As announced when the budget was presented and the plan was launched, we are investing an additional \$2.6 billion in 2026-27 to increase the number of hours of care provided to nursing home residents. Thank you very much, Madam Speaker.

M. Savoie : La réalité, Madame la présidente, c'est que la somme est de 2,4 millions de dollars pour une minute. Voilà tout. Le gouvernement Holt a fait grand cas de la nomination d'une ministre des Aînés, mais qu'a réellement accompli cette ministre? Elle a élaboré une stratégie pour les personnes âgées, qui est insuffisante et qui reporte tout après le présent mandat.

and clothing allowance. She added one minute to the hours of care, which will only be added in January of 2027. Seniors will have to wait until next year for that extra minute. Yet, on her Facebook page, the minister celebrated the government providing \$1.5 million in funding for arts and culture. The minister should fight for more for seniors. Does the Premier defend her Minister of Seniors' celebration of arts and culture funding while she fails to help a senior care system in crisis? Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie encore une fois le député du côté de l'opposition de sa question. Elle me permettra de donner davantage de renseignements sur le sujet que vous avez soulevé.

Nous reconnaissons certainement qu'il reste toujours beaucoup de travail à faire en ce qui concerne les heures de soins. Selon nous, l'investissement prévu pour l'exercice 2026-2027 représente un premier pas dans la bonne direction. Il montre que nous y accordons toujours la priorité, malgré les décisions difficiles qui doivent être prises au cours d'un exercice financier.

L'augmentation du nombre d'heures de soins fournis dans les foyers de soins fait l'objet d'un processus pluriannuel. Nous continuerons à travailler avec divers partenaires pour que le personnel reçoive les meilleurs outils pour faire son travail auprès de nos personnes âgées. Merci beaucoup de la question.

Mr. Savoie: Those are vague platitudes as usual. It's blah, blah, blah but nothing concrete. In other provinces, governments have acted to get the hours of care up to the recommended national standard for long-term care in Canada, which is 4.1 hours of direct care per resident per day. Established by the Health Standards Organization, this standard ensures residents receive adequate hands-on attention from registered nurses, licenced practical nurses, and personal support workers.

New Brunswick is currently at 3.1 hours of direct care. Ontario has committed to and legislated 4 hours of

Elle n'a pas tenu sa promesse d'augmenter l'allocation vestimentaire et de menues dépenses. Elle a ajouté une minute aux heures de soins, une mesure qui n'entrera en vigueur qu'en janvier 2027. Les personnes âgées devront attendre l'année prochaine pour bénéficier de cette minute additionnelle. Pourtant, sur sa page Facebook, la ministre s'est réjouie du fait que le gouvernement a annoncé un investissement de 1,5 million de dollars dans les arts et la culture. La ministre devrait se battre pour obtenir davantage de fonds pour les personnes âgées. La première ministre approuve-t-elle le choix de sa ministre des Aînés de se réjouir du financement accordé aux arts et à la culture alors qu'elle ne parvient pas à répondre à la crise qui frappe le système de soins aux personnes âgées? Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the opposition member again for his question. It will enable me to provide more information on the subject you raised.

We certainly recognize that there is still a lot of work to do on hours of care. In our opinion, the investment budgeted for the 2026-27 fiscal year is a first step in the right direction. It demonstrates that we still prioritize them, despite the difficult decisions that must be made during a fiscal year.

Increasing the number of hours of care in nursing homes is a multi-year process. We will continue working with various partners so that staff get the best tools for their work with our seniors. Thank you very much for the question.

M. Savoie : On répète des platitudes vagues, comme d'habitude. On nous sert du bla-bla-bla, mais rien de concret. Dans d'autres provinces, les gouvernements ont pris des mesures pour que le nombre d'heures de soins atteigne la norme nationale recommandée pour les soins de longue durée au Canada, soit 4,1 heures de soins directs par pensionnaire par jour. La norme, établie par l'Organisation des normes de santé, vise à ce que les pensionnaires bénéficient d'une attention directe adéquate de la part du personnel infirmier immatriculé, du personnel infirmier auxiliaire autorisé et des préposés aux services de soutien à la personne.

Au Nouveau-Brunswick, 3,1 heures de soins directs sont actuellement fournies. L'Ontario s'est engagé à

care per day. Nova Scotia has a mandate to get to 4.1 hours of care per day, while New Brunswick is legislated to have 3.2 hours of care per resident per day. This is one of the worst records in the country. Seniors are falling further behind. Will the Premier commit to establishing a mandate, including timelines, to get our seniors the care they need and deserve now, and not just vague platitudes?

Thanks, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie encore une fois le député d'en face de sa question au sujet des heures de soins.

13:35

Comme je l'ai mentionné plus tôt, bien que l'investissement annoncé ne fût peut-être pas nécessairement ce qui était attendu, il constituait l'une des premières étapes pour atteindre l'objectif que nous visons.

En même temps, je souhaite souligner tout le travail que fait actuellement le personnel des foyers de soins. Je tente de visiter chacun des foyers de soins. J'ai eu l'occasion de me rendre un peu partout dans la province pour tenir des discussions et faire des échanges. J'ai aussi eu l'occasion de discuter avec nos divers partenaires, dont l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick. Nous voulons vraiment travailler en étroite collaboration avec nos partenaires pour franchir les étapes et atteindre finalement nos objectifs prioritaires. Comme je l'ai mentionné plus tôt, malgré les décisions difficiles, nous travaillerons tous ensemble aux prochaines étapes. Merci beaucoup.

Mr. Savoie: It's a deficit that is completely of their own making, Madam Speaker. In a scrum on March 26, the Premier committed to increasing the hours of direct care by 0.1 in the government's next budget, but only if the financial situation allows for it. At that rate, it will take 10 years to get to 4.1 hours of direct care, and that's only if the finances allow for it. Once again, this Premier is hedging and qualifying care for seniors as only possible—as an afterthought. Why is she putting financial qualifiers on helping the most vulnerable seniors we have in this province? Would she do that to any other group of people? Well, we know the answer to that, and it's yes. The government wasted a whole year with no planning,

fournir 4 heures de soins par jour et a inscrit le tout dans la loi. La Nouvelle-Écosse a pour mandat d'atteindre 4,1 heures de soins par jour, tandis que, au Nouveau-Brunswick, la loi prévoit 3,2 heures de soins par pensionnaire et par jour. Il s'agit de l'un des pires bilans du pays. Les personnes âgées perdent de plus en plus de terrain. La première ministre s'engagera-t-elle à établir un mandat, assorti d'échéanciers, afin de fournir à nos personnes âgées les soins dont elles ont besoin et qu'elles méritent, au lieu de se contenter de vagues déclarations?

Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. Thank you again to the member opposite for his question about hours of care.

As I mentioned earlier, though the investment that was announced may not necessarily have been what was expected, it was one of the first steps to reaching our objective.

At the same time, I want to highlight all the work nursing home staff are doing. I am trying to visit every nursing home. I have had the opportunity to travel throughout the province to have discussions and exchanges. I have also had the opportunity to talk with our various partners, including the New Brunswick Association of Nursing Homes. We really want to work closely with our partners to go through these steps and finally reach our priority objectives. As I mentioned earlier, despite difficult decisions, we will all work together on the next steps. Thank you very much.

M. Savoie : Voilà un déficit qui est entièrement attribuable aux gens d'en face, Madame la présidente. Le 26 mars, lors d'une mêlée de presse, la première ministre s'est engagée, dans le prochain budget du gouvernement, à augmenter de 0,1 heure le temps consacré aux soins directs, mais uniquement si la situation financière le permettait. À un tel rythme, il faudra 10 ans pour atteindre la cible de 4,1 heures de soins directs, et encore, seulement si les finances le permettent. Une fois de plus, la première ministre reste évasive et présente les soins aux personnes âgées comme une possibilité conditionnelle —, comme une préoccupation secondaire. Pourquoi assortit-elle de conditions financières l'aide destinée aux personnes

and once again, it has no plan to act now. This sector will fall further behind at the rate this government is going. Will the Premier commit to establishing a mandate, including timelines, to get our seniors the care they need and deserve now? Seniors, their families, and the sector are watching. Choose your next words carefully.

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député du côté de l'opposition de sa question. Comme je l'ai mentionné au début de notre discussion, nous plaçons vraiment nos personnes âgées au centre de chacune de nos mesures. Nous sommes aussi capables de reconnaître tout le travail que fait le personnel dans nos foyers de soins.

Voilà les raisons pour lesquelles nous continuons notre collaboration et nos échanges. J'ai justement eu une conversation la semaine dernière avec le président de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick pour discuter des façons d'atteindre notre objectif.

Comme je l'ai mentionné, nos personnes âgées sont au centre des mesures. Les services que nous leur fournissons sont aussi au centre des mesures. Nous continuerons donc à travailler en collaboration avec nos partenaires. Comme je l'ai mentionné plus tôt, il s'agit vraiment d'une bonne première étape dans la bonne direction. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. The public Advocate's report, *Death by System*, lays bare a heartbreaking failure. An elderly woman with dementia wandered from her care home 12 times. With every warning sign documented, with every non-political staff concern noted, and with medical assessments confirming she needed higher care, the system did nothing urgent. Policies were followed, forms were signed, but a preventable death occurred while she sat on the wait list for over a year. This is not an isolated tragedy. It is a system that appears to value process over people. These are my questions to the Minister of Seniors: Will the government commit today to implementing every single recommendation

âgées les plus vulnérables de notre province? Ferait-elle la même chose à n'importe quel autre groupe de personnes? Eh bien, nous connaissons la réponse à cette question, et c'est oui. Le gouvernement a gaspillé une année entière sans aucune planification, et une fois de plus, il n'a aucun plan d'action pour agir dès maintenant. Au rythme où va le gouvernement actuel, le secteur prendra de plus en plus de retard. La première ministre s'engagera-t-elle à définir un mandat, assorti d'échéanciers, afin de fournir à nos personnes âgées dès maintenant les soins dont elles ont besoin et qu'elles méritent? Les personnes âgées, leurs familles et les gens du secteur suivent le dossier de près. Choisissez vos prochains mots avec soin.

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the opposition member for his question. As I said at the beginning of our discussion, we truly put our seniors at the centre of each of our actions. We also acknowledge all the work that staff in our nursing homes do.

That's why we are continuing our work together and our communication. In fact, I had a conversation last week with the President of the New Brunswick Association of Nursing Homes to discuss ways to reach our objective.

As I said, our seniors are at the centre of our actions. The services we provide to them are also at the centre of our actions. So, we will continue to work with our partners. As I said earlier, this truly is a good first step in the right direction. Thank you very much, Madam Speaker.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. Le rapport du défenseur intitulé *Quand le système est fatal* met en lumière un échec déchirant. Une femme âgée atteinte de démence a quitté de son foyer de soins à 12 reprises. Malgré tous les signes avant-coureurs qui avaient été documentés, malgré toutes les préoccupations exprimées par le personnel qui avaient été prises en note sans considération politique, et malgré les évaluations médicales qui confirmaient que la femme avait besoin d'un niveau de soins plus élevé, le système n'a pris aucune mesure d'urgence. Les politiques ont été respectées et les formules ont été signées, mais un décès évitable est survenu alors que la femme figurait sur une liste d'attente depuis plus

in *Death by System*, and will the minister provide this House with a clear public timeline for when each recommendation will be fully in place?

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée du côté de l'opposition de sa question, qui me permet encore une fois de revenir sur l'histoire malheureuse d'Alice qui figure dans le rapport du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés. Nous avons déjà donné certaines réponses quant aux recommandations. Nous appuyons chacune des recommandations. Il est important de le mentionner. Merci de me permettre d'amplifier la voix de nos personnes âgées.

Nous pouvons aussi voir tout le travail fait au quotidien pour assurer à chaque personne âgée les meilleurs soins aux meilleurs endroits. Pour atteindre notre objectif, il faut certainement travailler selon une perspective de leadership partagé à 360 degrés. C'est-à-dire que l'ensemble des partenaires peuvent travailler en étroite collaboration. Vous jouez un rôle, et nous avons aussi un rôle à jouer pour que chaque personne âgée se sente en sécurité.

Ce matin, j'ai participé à la marche de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. J'étais là plus tôt pour affirmer que nous sommes à l'écoute et prêts à reconnaître la voix de nos personnes âgées. Merci.

Ms. M. Johnson: One of the most damning findings in *Death by System* is that the danger to this vulnerable senior was very well known. Front-line workers, who, incidentally, are not political appointees, showed that she required a higher level of care, yet there was no mechanism to escalate her case or protect her.

d'un an. Il ne s'agit pas d'une tragédie isolée. Il s'agit d'un système qui semble accorder la priorité aux procédures plutôt qu'à la personne. Voici mes questions pour la ministre des Aînés : Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à mettre en oeuvre chacune des recommandations du rapport *Quand le système est fatal*, et la ministre fournira-t-elle à la Chambre un échéancier clair et public indiquant à quel moment chacune des recommandations sera pleinement mise en oeuvre?

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the opposition member for her question, which enables me to come back again to the unfortunate story of Alice in the Child, Youth and Senior Advocate's report. We have already responded to some of the recommendations. We support each of the recommendations. It's important to note that. Thank you for enabling me to amplify the voices of our seniors.

We can also see all the work that is done daily to ensure that every senior gets the best care in the best place. To reach our objective, working from a 360-degree shared leadership perspective is a must. That means all partners can work closely together. You play a role, and we also have a role to play so that every senior feels safe.

This morning, I took part in the World Elder Abuse Awareness Day walk. I was there earlier to say that we are listening and prepared to acknowledge our seniors' voices. Thank you.

M^{me} M. Johnson : L'une des conclusions les plus accablantes du rapport *Quand le système est fatal* est le fait que le danger que courait la personne âgée vulnérable était parfaitement connu. Les travailleurs de première ligne, qui, soit dit en passant, ne sont pas des personnes nommées pour des raisons politiques, ont montré qu'elle avait besoin d'un niveau de soins plus élevé, mais aucun mécanisme ne permettait de faire avancer son dossier en priorité ou d'assurer sa protection.

13:40

The Advocate made it very clear that the system lacks both flexibility and urgency when seniors are at an obvious risk of serious harm.

Here is my question to the minister: How many seniors who currently live in special care homes or are awaiting placement have been flagged as high risk? How many would be wandering or at risk of elopement? What immediate, concrete steps is the government taking right now to prioritize and protect those individuals before another preventable death occurs? Will there be more Alices at the mercy of this system?

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Merci encore une fois à la députée de l'opposition de sa question. Je vais répondre à la dernière partie de sa question. Je vais mentionner que nous ne voulons aucunement qu'une autre personne âgée décède dans de telles circonstances. C'est la chose la plus importante à mentionner. Nous sommes vraiment attristés par la situation d'Alice.

Ce que nous pouvons dire aussi en ce qui concerne le rapport, c'est que nous reconnaissons vraiment l'importance du travail qui a été fait par le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés et nous saluons vraiment son engagement à défendre les droits des personnes âgées vulnérables. Nous joignons notre voix à celle du défenseur. J'ai eu l'occasion de le rencontrer à quelques reprises au cours des dernières semaines pour savoir comment nous pourrions travailler ensemble afin d'assurer la sécurité de nos personnes âgées.

Ce que nous faisons aussi, et je vais en donner un exemple, c'est que nous menons un sondage dans l'ensemble des foyers de soins pour vérifier la sécurité et ce que nous pouvions faire dans le dossier. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Ms. M. Johnson: Well, I hope that the findings will be entered when it comes time to sit down and examine all of this in committee. The lesson of *Death by System* is quite clear. Our long-term care system has become so bogged down with wait lists, paperwork, administrative burdens, and bureaucratic procedures

Le défenseur a indiqué très clairement que le système manquait à la fois de souplesse et d'urgence lorsque des personnes âgées sont manifestement exposées à un risque de préjudices graves.

Je pose la question suivante à la ministre : Combien de personnes âgées qui résident actuellement dans un foyer de soins spéciaux ou qui attendent d'être placées dans un établissement ont été désignées comme étant à risque élevé? Combien d'entre elles sont susceptibles d'errer ou de quitter les lieux sans autorisation? Quelles mesures immédiates et concrètes le gouvernement prend-il actuellement pour accorder la priorité aux personnes en question et les protéger avant qu'un autre décès évitable ne survienne? Y aura-t-il d'autres personnes, comme Alice, qui seront à la merci du système?

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. Thanks again to the opposition member for her question. I'm going to answer the last part of her question. I want to say that we certainly don't want another senior dying under these circumstances. That's the most important thing to mention. We're really saddened by what happened to Alice.

What we can also say about the report is that we really recognize the importance of the work done by the Child, Youth and Senior Advocate, and we commend his commitment to defending the rights of vulnerable seniors. We're adding our voice to the Advocate's. I have had the opportunity to meet with him a few times in the past few weeks to determine how we can work together to ensure our seniors' safety.

To give you an example of what we're also doing, we're conducting a survey in all nursing homes to verify safety and determine what we can do with regard to this file. Thank you very much, Madam Speaker.

M^{me} M. Johnson : Eh bien, j'espère que les conclusions seront prises en compte lorsque viendra le temps d'examiner le tout en comité. La leçon à tirer du rapport *Quand le système est fatal* est très claire. Notre système de soins de longue durée est si ralenti par les listes d'attente, la paperasse, les fardeaux

that it has lost sight of the human beings it is meant to protect.

Families across New Brunswick have read this report. They're wondering: Holy cow, will my loved one living with dementia be next? Do I have to be concerned about whether my mother or father will wander out and be lost?

Sympathy is not enough anymore. My question to the Minister of Social Development is this: How much new funding and how many additional staff members and long-term care beds will this government announce this year to meaningfully reduce wait times and to ensure that seniors receive the appropriate level of care when they need it, rather than after a crisis has already happened?

L'hon. M^{me} Boudreau : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée de l'opposition de sa question. Comme je l'ai mentionné, nous appuyons vraiment l'ensemble des recommandations. C'est la raison pour laquelle nous travaillons en étroite collaboration avec les personnes qui travaillent de très près avec les personnes âgées.

Il n'y a pas mieux que les personnes âgées pour nous raconter leur histoire et leur situation. Il est de notre devoir de leur fournir les ressources nécessaires lorsqu'elles en ont besoin pour assurer leur sécurité. C'est la raison pour laquelle j'ai parcouru la province. J'ai examiné les milieux. J'ai discuté avec les partenaires, les familles, les aidants naturels, les bénévoles et toutes les personnes possible pour être à l'écoute de nos personnes âgées et voir ce dont elles ont besoin pour vieillir en santé.

Nous savons qu'il est essentiel d'établir des mesures claires et efficaces pour communiquer. Nous avons parlé des intervenants de première ligne ; nous serons là aussi pour les appuyer et entendre leurs besoins. Merci beaucoup, Madame la présidente.

AI / IA

Mr. Coon: Madam Speaker, tech billionaires like Sam Altman, Elon Musk, and Peter Thiel have unleashed artificial intelligence on the world and on our kids. Altman has said that ChatGPT can lie and that it "will confidently state things as if they were facts that are

administratifs et les processus bureaucratiques qu'il a perdu de vue les êtres humains qu'il est censé protéger.

Des familles de l'ensemble du Nouveau-Brunswick ont lu le rapport. Elles se demandent : Bon sang, mes proches atteints de démence seront-ils les prochains? Dois-je me préoccuper de la possibilité que ma mère ou mon père s'éloignent de leur logement et se perdent?

La sympathie ne suffit plus. Ma question pour la ministre du Développement social est la suivante : Combien de nouveaux fonds, de membres additionnels du personnel et de lits de soins de longue durée le gouvernement actuel annoncera-t-il cette année pour réduire de façon considérable les temps d'attente et veiller à ce que les personnes âgées reçoivent des soins d'un niveau adéquat lorsqu'ils en ont besoin et non après qu'une crise a déjà eu lieu?

Hon. Ms. Boudreau: Thank you, Madam Speaker. I thank the opposition member for her question. As I mentioned, we really support all the recommendations. That's why we're working directly with the people who work very closely with seniors.

There's no one better than seniors themselves to tell us about their stories and situations. It's our duty to provide them with the resources they need when they need them to ensure they are safe. That's why I travelled throughout the province. I assessed the environments. I had discussions with partners, families, caregivers, volunteers, and everyone possible to hear about our seniors and see what they need for healthy ageing.

We know that it's essential to communicate clearly and effectively. We spoke with front-line workers; we will also be there to support them and hear their needs. Thank you very much, Madam Speaker.

IA / AI

M. Coon : Madame la présidente, des milliardaires de l'industrie technologique, comme Sam Altman, Elon Musk et Peter Thiel, ont lancé l'intelligence artificielle dans le monde et dans la vie de nos enfants. M. Altman a dit que ChatGPT peut mentir et affirmer en toute confiance que des choses sont des faits, même si elles

entirely made up.” He calls it the “hallucinations problem”.

Madam Speaker, tech billionaires are preoccupied with power, seeking their own immortality in the cloud or on Mars, whatever comes first. I can’t make this stuff up. These are quotes from these guys. They don’t care about us, and they don’t care about our kids. They care about themselves. In fact, they’re keeping their own children away from the tech they helped create. Peter Thiel lets his kids access a screen, for whatever reason, for one and a half hours per week.

13:45

Madam Speaker, it’s time for this government to step up and get its arms around this problem. Will the Premier confirm—

Hon. Ms. Holt: Madam Speaker, we agree with the member opposite, and we are hearing about this from educators, parents, and pediatric health professionals. Childcare experts have been raising concerns about the measurable negative impact that technology and social media are having on young people’s mental health, development, and well-being. The research shows that social media increases anxiety, depression, and self-harm among adolescents, particularly girls aged 10 to 14.

Our government has called on the federal government to implement a ban on social media, establishing a minimum age of 16. We’ve also urged the government to prohibit targeted advertising directed at minors and to restrict algorithmic content feeds for minors. New Brunswick is prepared to deploy the tools and legislative measures in our provincial jurisdiction to protect New Brunswick’s children and youth online, and we have called on the federal government to do the same.

Mr. Coon: Well, Madam Speaker, let’s talk about AI, as I was talking about. Research shows that using AI can make the developing brains of children mushy. Yet, this government is permitting the use of AI in our schools, with supervision in the lower grades and less

sont inventées. Il qualifie la situation de problème d’hallucination.

Madame la présidente, les milliardaires de l’industrie technologique sont préoccupés par le pouvoir et cherchent à assurer leur immortalité dans le nuage ou sur Mars, selon ce qui arrivera en premier. Je ne peux pas inventer une telle chose. Ce sont les paroles des personnes en question. Elles ne se soucient ni de nous ni de nos enfants. Elles se soucient d’elles-mêmes. En fait, elles tiennent leurs enfants à l’écart de la technologie qu’elles ont aidé à créer. Peter Thiel permet à ses enfants d’utiliser des écrans, pour une raison quelconque, pendant une heure et demie par semaine.

Madame la présidente, il est temps que le gouvernement actuel agisse et s’attaque au problème. La première ministre confirmera-t-elle...

L’hon. M^{me} Holt : Madame la présidente, nous sommes d’accord avec le député d’en face et nous entendons les mêmes préoccupations de la part des éducateurs, des parents et des professionnels de la santé pédiatrique. Les experts en développement de l’enfant soulèvent des préoccupations à l’égard de l’incidence négative mesurable que la technologie et les réseaux sociaux ont sur la santé mentale, le développement et le bien-être des jeunes. La recherche montre que les réseaux sociaux contribuent à accroître l’anxiété, la dépression et les comportements d’automutilation chez les adolescents, surtout chez les filles âgées de 10 à 14 ans.

Notre gouvernement a demandé au gouvernement fédéral d’instaurer une interdiction des réseaux sociaux en fixant l’âge d’utilisation minimal à 16 ans. Nous avons également exhorté le gouvernement à interdire la publicité ciblée destinée aux mineurs et à limiter les fils de contenu alimenté par des algorithmes pour les mineurs. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est disposé à mettre en place des outils et à prendre des mesures législatives dans notre province pour protéger les enfants et les jeunes en ligne, et nous avons demandé au gouvernement fédéral de faire de même.

M. Coon : Eh bien, Madame la présidente, parlons de l’IA, puisque c’est le sujet que j’abordais. Les recherches montrent que l’utilisation de l’IA peut nuire au développement cognitif des enfants. Pourtant, le gouvernement actuel permet l’utilisation de l’IA

in the higher grades. Some governments are finally stepping up to challenge the agendas of people like Sam Altman and Elon Musk for our kids. Manitoba Premier Wab Kinew announced that his province will ban AI chatbots for children under the age of 16. Considering the mounting evidence, will the Premier confirm that she intends to join Premier Wab Kinew in banning AI chatbots for children?

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement est tout à fait du même avis. Nous voyons que les chercheurs, les parents et les médecins sont tous d'accord sur les effets néfastes et mesurables que l'utilisation des technologies et des systèmes de réseaux sociaux, ainsi que leurs algorithmes et leurs outils, ont sur nos enfants, comme le député d'en face l'a mentionné. Ils nuisent à nos enfants, à leur santé mentale et à leur bien-être. L'utilisation de ces outils peut notamment provoquer de l'anxiété et d'autres problèmes chez nos jeunes.

Voilà pourquoi notre gouvernement a demandé au gouvernement fédéral d'agir à l'échelle nationale pour éviter que les jeunes de 16 ans et moins utilisent ces technologies. Notre gouvernement investit également dans l'éducation de nos jeunes. Je peux vous donner un exemple personnel. Que ma plus jeune fille, qui n'a que huit ans, apprend-elle à l'école au sujet de l'IA? Elle apprend comment déterminer si une photo n'est pas réelle, c'est-à-dire si elle a été créée par l'IA. Nous préparons nos enfants afin de les protéger contre les...

Health Care / Soins de santé

Mr. Weir: Thank you. Madam Speaker, my question is for the Minister responsible for Addictions and Mental Health Services. This past week, our community of Moncton saw a serious spike in overdoses that were linked to a toxic drug supply that included fentanyl mixed with other substances. Emergency responders handled at least 65 suspected overdose calls in just 72 hours, and stakeholders indicate there have been over 200 calls in the past two weeks. This is far above normal levels.

dans nos écoles, avec supervision dans les premières années d'école et moins de supervision dans les niveaux supérieurs. Certains gouvernements commencent enfin à remettre en question les objectifs poursuivis par des personnes comme Sam Altman et Elon Musk à l'égard de nos enfants. Le premier ministre du Manitoba, Wab Kinew, a annoncé que sa province interdira aux jeunes de moins de 16 ans l'accès aux agents conversationnels d'IA. Compte tenu des preuves qui s'accumulent, la première ministre confirmera-t-elle qu'elle a l'intention de se joindre au premier ministre Wab Kinew pour interdire aux enfants l'accès aux agents conversationnels d'IA?

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker. Our government completely agrees. We see that researchers, parents, and doctors all agree on the measurable and harmful effects on our children from using technology and social media, as well as their algorithms and tools, as the member opposite mentioned. They harm our children, their mental health, and their well-being. Using these tools can cause anxiety and other problems among our young people.

That's why our government has asked the federal government to take action at the national level to prevent people 16 years old and younger from using this technology. Our government is also investing in educating our young people. I can give you a personal example. What is my youngest daughter, who is only 8 years old, learning in school about AI? She's learning how to tell whether a photo is real, meaning whether it was created by AI. We're preparing our children with the goal of protecting them against the...

Soins de santé / Health Care

M. Weir : Merci. Madame la présidente, ma question s'adresse au ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances. La semaine dernière, la collectivité de Moncton a été témoin d'une hausse marquée de cas de surdoses liées à un approvisionnement de drogues toxiques qui comprenait du fentanyl mélangé à d'autres substances. En seulement 72 heures, les intervenants d'urgence ont pris en charge au moins 65 cas soupçonnés de surdose, et des parties prenantes indiquent qu'il y a eu 200 appels au cours des deux dernières semaines. C'est largement au-dessus de la normale.

At the same time, our hospitals are under extreme pressure. We are hearing reports that emergency room patients classified as triage Level 3 are waiting over 16 hours to be seen. This is placing enormous strain on patients, families, and front-line health care workers.

Police, paramedics, and community organizers are all being stretched as they deal with the increasing dangerous drug supply in our communities. Madam Speaker, given the seriousness of this situation, when can New Brunswickers expect the government to deliver on its promise to create a mental health and addiction advocate? Thank you.

Hon. Mr. McKee: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the member opposite for the question. The spike in overdoses that we saw last week and that has been ongoing is deeply concerning to us. Our thoughts go out to the families that are affected, the people on the streets who are affected, and the people on the front lines who are working to address this cause.

Madam Speaker, we are working hand in hand with our partners, which include the Department of Health, Social Development, and non-profits on the ground, on the front lines, to better understand what is going on. I personally spent some time this weekend, on Saturday morning, at Ensemble in Moncton.

13:50

I spent time in the backyard talking to staff and to users of the site to better understand what is going on and to offer my support. We will continue this dialogue with them. We encourage people to check their drugs at Ensemble and use its services. They can use the overdose prevention site. They can use with peers to ensure their safety. We will continue—

Mr. Weir: Madam Speaker, through you to the member opposite, I appreciate that you care, but that is not the question. We know the government committed to improving access to mental health

En même temps, des pressions énormes s'exercent sur nos hôpitaux. Nous avons entendu dire que, dans les services des urgences, les patients classés au niveau 3 à l'étape du triage attendaient plus de 16 heures pour être vus. Voilà qui exerce une énorme pression sur les patients, les membres de leur famille et le personnel de santé de première ligne.

Les policiers, les travailleurs paramédicaux et les organisateurs communautaires manquent tous de ressources pour composer avec la hausse de l'approvisionnement de drogues dangereuses dans nos collectivités. Madame la présidente, compte tenu de la gravité de la situation, à quel moment les gens du Nouveau-Brunswick peuvent-ils s'attendre à ce que le gouvernement remplisse sa promesse de créer un poste de défenseur des personnes aux prises avec des troubles de santé mentale et de dépendance? Merci.

L'hon. M. McKee : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de sa question. Nous sommes grandement préoccupés par la soudaine augmentation du nombre de cas de surdose que nous avons constatée la semaine dernière et qui se poursuit. Nos pensées vont aux familles éprouvées, aux personnes itinérantes touchées et aux travailleurs de première ligne qui travaillent à remédier à la situation.

Madame la présidente, nous collaborons étroitement avec nos partenaires, notamment le ministère de la Santé, le ministère du Développement social et des organismes sans but lucratif qui travaillent en première ligne, sur le terrain, pour mieux saisir la situation. J'ai moi-même passé du temps à Ensemble, à Moncton, samedi dernier en avant-midi.

J'ai passé du temps dans la cour arrière à parler à des membres du personnel et à des usagers des services pour mieux comprendre ce qui se passait et pour offrir mon soutien. Nous poursuivrons le dialogue avec les personnes concernées. Nous encourageons les gens à vérifier la qualité de leur drogue à Ensemble et à utiliser les services qui y sont offerts. Ils peuvent utiliser le site de prévention des surdoses. Afin d'assurer leur sécurité, les gens peuvent consommer leurs substances en la présence d'autres personnes. Nous continuerons...

M. Weir : Madame la présidente, par votre entremise, je dirais au député d'en face qu'il est bien qu'il se soucie de la situation, mais que là n'est pas la question. Nous savons que le gouvernement s'est engagé à

services and improving accountability within the system, including with measures to reduce wait times and better support New Brunswickers in crisis. An independent mental health and addiction advocate was part of that commitment. It is a role that could help patients and families navigate the system and ensure that concerns are heard. At a time when communities like Moncton are facing repeated overdoses and increasing pressures on services, that kind of oversight and support is needed.

Madam Speaker, can the minister tell this House when, specifically, that advocate position will be established? Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M. McKee : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci au député de l'opposition de la question. Nous reconnaissons, de ce côté-ci de la Chambre, Madame la présidente, que les personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale ou de dépendances ont besoin d'une voix forte indépendante qui agira comme leur champion ou leur défenseur au sein du système.

That is exactly why we have committed to establishing a mental health advocate. We had been advocating for one when we were in opposition. We committed to it in our platform. We had committed to having it done in this session. Obviously, we have not tabled legislation at this time, and we acknowledge that it has taken longer than anticipated. We are studying the legislation for the Ombud and the legislation for the Advocate, the Child, Youth and Senior Advocate, to ensure there is no duplication. The Advocate already has jurisdiction for vulnerable adults, so it's very important that we get it right. It is taking a little bit longer than we had hoped, but I am determined to get this done this year. We will push this over the finish line. Thank you, Madam Speaker.

La présidente : La période des questions est maintenant terminée.

améliorer l'accès aux services de santé mentale et à accroître la reddition de comptes au sein du système, notamment par la prise de mesures visant à réduire les temps d'attente et à mieux soutenir les gens du Nouveau-Brunswick en situation de crise. La nomination d'un défenseur des personnes aux prises avec des troubles de santé mentale et de dépendance faisait partie de l'engagement pris. C'est une personne qui pourrait aider les patients et les familles à s'y retrouver dans le système et veiller à ce que les préoccupations soulevées soient entendues. À un moment où des collectivités comme Moncton sont aux prises avec une série de surdoses et des pressions croissantes sur les services, une telle surveillance et un tel soutien sont nécessaires.

Madame la présidente, le ministre préciserait-il à la Chambre à quel moment le poste de défenseur sera créé? Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. McKee: Thank you very much, Madam Speaker. Thank you to the opposition member for the question. Madam Speaker, on this side of the House, we realize that people suffering from mental health or addiction problems need a strong, independent voice who will act as their champion and advocate within the system.

Voilà exactement pourquoi nous nous sommes engagés à créer un poste de défenseur en matière de santé mentale. Nous militions pour la création de ce poste lorsque nous siégeons du côté de l'opposition. Nous nous sommes engagés à le créer dans notre plateforme électorale. Nous nous étions engagés à le faire au cours de la session en cours. De toute évidence, nous n'avons pas encore déposé de projet de loi à cet égard et nous sommes conscients que le processus prend plus longtemps que prévu. Nous examinons les mesures législatives qui concernent l'Ombud et celles qui concernent le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés afin d'éviter tout chevauchement. Le défenseur a déjà compétence sur les adultes vulnérables ; il est donc très important que nous fassions bien les choses. Le tout prend un peu plus longtemps que nous l'espérions, mais je suis résolu à créer le poste au cours de l'année en cours. Nous mènerons la tâche à bien. Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker: Question period is now over.

Déclarations de ministres / Statements by Ministers

L'hon. M. Randall : Merci, Madame la présidente. Le Nouveau-Brunswick est le siège d'entreprises innovantes qui développent de nouvelles technologies, créent des emplois et soutiennent la concurrence sur les marchés du monde entier. Aujourd'hui, j'aimerais mettre au premier plan l'une des entreprises émergentes de notre province.

The Everest group, headquartered in Tracadie-Sheila, is an integrated manufacturing company specializing in advanced polymer processing, structural composites, and high-value industrial solutions. From composite mat systems used to build temporary roads and work sites in demanding industrial environments to specialized tanks and storage solutions, the Everest group manufactures products that are helping customers tackle complex challenges around the world.

Over the past several years, the Everest group has successfully expanded into new export markets. That growth was recently recognized at the 2026 New Brunswick Export Awards, where the Everest group received the Emerging Exporter of the Year award. This recognition reflects the company's success and the strength and potential of New Brunswick's manufacturing sector. World-class products are manufactured right here in this province.

I would like to congratulate the Everest group on this achievement, and I wish it continued success as it grows in markets across Canada and around the world.

Merci, Madame la présidente.

Mr. Russell: Madam Speaker, I rise today to join in recognizing the accomplishments of the Everest group, which is a New Brunswick company that continues to demonstrate the innovation, determination, and entrepreneurial spirit that exists in communities across our province. Based in Tracadie-Sheila, the Everest group has built a strong reputation in advanced manufacturing by producing specialized products that serve customers in demanding industries both here at home and in international markets.

Statements by Ministers / Déclarations de ministres

Hon. Mr. Randall: Thank you, Madam Speaker. New Brunswick is home to innovative businesses that develop new technologies, create jobs, and compete in markets around the world. Today, I would like to highlight one of the emerging businesses in our province.

Le groupe Everest, dont le siège social est situé à Tracadie-Sheila, est une entreprise de fabrication intégrée spécialisée dans le traitement de pointe des polymères, les composites structuraux et les solutions industrielles à valeur élevée. Des systèmes de tapis de composite employés pour la construction de routes temporaires et de chantiers dans des environnements industriels exigeants aux réservoirs spécialisés et aux solutions d'entreposage, le groupe Everest fabrique des produits qui aident les clients à relever des défis complexes à l'échelle internationale.

Au cours des dernières années, le groupe Everest a réussi à percer de nouveaux marchés d'exportation. Cette croissance a récemment été soulignée à l'occasion de la remise des Prix de l'exportation du Nouveau-Brunswick 2026, où le groupe Everest a reçu le prix du Nouvel exportateur de l'année. Une telle marque de reconnaissance reflète le succès de la compagnie de même que la robustesse et le potentiel du secteur manufacturier du Nouveau-Brunswick. Des produits de calibre mondial sont fabriqués ici même dans la province.

Je tiens à féliciter le groupe Everest de sa réussite et je lui souhaite encore du succès alors qu'il prend de l'expansion sur les marchés partout au Canada et à l'échelle internationale.

Thank you, Madam Speaker.

M. Russell : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour souligner les réussites du groupe Everest, une compagnie du Nouveau-Brunswick qui continue de faire preuve d'innovation, de détermination et de l'esprit d'entreprise que l'on retrouve dans les collectivités partout dans la province. Le groupe Everest, dont le siège se trouve à Tracadie-Sheila, s'est taillé une solide réputation en matière de fabrication de pointe par la production de produits spécialisés qui servent des clients dans des industries exigeantes, ici comme dans les marchés internationaux.

13:55

The company's recent recognition as Emerging Exporter of the Year at the 2026 New Brunswick Export Awards is a significant achievement that reflects the hard work of its leadership team and employees. Success stories like that of the Everest group remind us of the tremendous potential in New Brunswick's manufacturing sector. Companies across our province are developing innovative products, investing in new technology, creating well-balanced jobs, and competing successfully on the global stage.

At the same time, this achievement also highlights the importance of ensuring that manufacturers have the support they need to continue to grow. Businesses are facing rising energy costs, labour shortages, increased transportation expenses, and growing competitive pressures from jurisdictions around the world. If we want more New Brunswick companies to follow the Everest group's example, we must ensure our policies create the right environment for innovation, investment, and export growth.

However, today, I want to focus on the accomplishments being celebrated. Awards such as this are earned through years of effort, risk-taking, and a commitment to excellence. They reflect—

Madam Speaker: Time, member.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker.

Félicitations au groupe Everest, de Tracadie, pour son succès.

It's excellent to hear about this company and its good use of natural gas to manufacture polymers rather than burning it and adding to the climate crisis we are currently facing.

Madam Speaker, while I have the chance, I'd just like to mention another rising exporter: Smart Energy Company. Brothers Mark and Jeff McAloon, whom I've known for many years, have built and grown a

Le titre de Nouvel exportateur de l'année décerné à la compagnie à l'occasion de la remise des Prix de l'exportation du Nouveau-Brunswick 2026 est une réalisation importante qui témoigne du travail acharné de l'équipe de direction et des employés de la compagnie. Des succès comme ceux du groupe Everest mettent en relief le potentiel immense du secteur manufacturier du Nouveau-Brunswick. Un peu partout dans la province, des compagnies conçoivent des produits innovants, investissent dans de nouvelles technologies, créent des emplois de qualité et rivalisent avec succès sur la scène internationale.

Par la même occasion, une telle reconnaissance vient également mettre en lumière l'importance de veiller à ce que les fabricants reçoivent le soutien nécessaire pour poursuivre leur croissance. Les entreprises doivent composer avec le coût croissant de l'énergie, la pénurie de main-d'oeuvre, la hausse des dépenses en transport et la concurrence de plus en plus forte de partout dans le monde. Si nous voulons qu'un plus grand nombre de compagnies du Nouveau-Brunswick suivent l'exemple du groupe Everest, nous devons faire en sorte que nos politiques créent un environnement propice à l'innovation, à l'investissement et à la croissance des exportations.

Aujourd'hui, cependant, je tiens à mettre l'accent sur les réalisations qui sont célébrées. Les récompenses du genre sont le fruit d'années de labeur, de prise de risques et d'un engagement envers l'excellence. Elles reflètent...

La présidente : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Coon : Merci, Madame la présidente.

Congratulations to Everest Group in Tracadie on its success.

Il est merveilleux d'entendre parler de la compagnie et de son utilisation judicieuse du gaz naturel pour fabriquer des polymères plutôt que de le brûler et d'empirer ainsi la crise climatique qui nous touche à l'heure actuelle.

Madame la présidente, tandis que j'en ai l'occasion, j'aimerais simplement mentionner un autre exportateur en croissance : Smart Energy Company. Les frères Mark et Jeff McAloon, que je connais

really impressive company that produces ground-mounted solar panels and racking principally for farms. They are very popular in New Brunswick, and they are saving our farmers a lot of money. The panels pay for themselves in a matter of years, and they are obviously reducing our contribution to the climate crisis.

Smart Energy Company has been so successful that it has moved into the export market with a kit that is even less costly and even more affordable for farmers in other parts of Canada. It is seeing great success in that market in Prince Edward Island, Quebec, and Ontario. Smart Energy Company is quite a success story, and I wish Mark and Jeff all the best as they continue to grow their business and export around the world.

Madam Speaker: Thank you.

Rapports de comités / Committee Reports

(**M. Doucet**, à titre de président du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le deuxième rapport du comité.)

M. Doucet : Le comité se réunit le 9 juin 2026 et étudie le projet de loi 51, *Loi relative à l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

(**M. Doucet**, appuyé par **M. Mallet**, propose que le rapport du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé soit adopté par la Chambre.

Madam Speaker put the question, and the motion was carried.)

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Merci, Madame la présidente. L'intention du gouvernement est de faire la deuxième lecture des projets de loi 46, 47 et 48.

depuis bon nombre d'années, ont mis sur pied et fait croître une compagnie vraiment remarquable qui produit des panneaux solaires au sol et des supports destinés principalement aux exploitations agricoles. Ces produits, très populaires au Nouveau-Brunswick, permettent à nos agriculteurs d'économiser beaucoup d'argent. Les panneaux sont rentables après quelques années et, bien sûr, ils réduisent notre contribution à la crise climatique.

Smart Energy Company a remporté tellement de succès que l'entreprise a fait son entrée sur le marché de l'exportation avec un ensemble prêt-à-monter encore moins coûteux et encore plus abordable pour les agriculteurs des autres régions du Canada. Elle connaît beaucoup de succès dans ce marché à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et en Ontario. Smart Energy Company est un bel exemple de réussite, et je souhaite la meilleure des chances à Mark et à Jeff alors qu'ils poursuivent la croissance de leur entreprise et l'expansion de leurs exportations à l'échelle mondiale.

La présidente : Merci.

Committee Reports / Rapports de comités

(**Mr. Doucet**, as Chair, presented the second report of the Standing Committee on Private Bills.)

Continuing, **Mr. Doucet** said: Your committee met on June 9, 2026, and had under consideration Bill 51, *New Brunswick Real Estate Association Act*, which it recommends to the favourable consideration of the House.

(**Mr. Doucet**, moved, seconded by **Mr. Mallet**, that the report of the Standing Committee on Private Bills be concurred in by the House.

La présidente met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Madam Speaker. The intention of the government is to proceed with second reading of Bill 46, 47, and 48.

Following that, the Standing Committee on Economic Policy will meet.

Tous les projets de loi ayant franchi l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique.

14:00

Notices of Motion / Avis de motion

After requesting leave of the House to dispense with notice, **Mr. M. LeBlanc** gave notice of Motion 47, to be seconded by **Mr. Doucet**, as follows:

attendu que le gouvernement s'est engagé, dans son programme électoral de 2024, à moderniser les règles et les pratiques de l'Assemblée législative ;

WHEREAS the Standing Rules of the Legislative Assembly of New Brunswick were formally adopted on June 17, 1986, marking their 40th anniversary this year, and have since been amended from time to time;

attendu que le Règlement est essentiel au bon fonctionnement de la démocratie parlementaire et qu'il sert à protéger les droits, les privilèges et les responsabilités de tous les membres de l'Assemblée législative ;

WHEREAS parliamentary institutions must continue to evolve in order to reflect modern democratic expectations, accessibility requirements, technological realities, and the changing needs of members and the public they serve;

attendu que la modernisation et l'évolution des procédures parlementaires sont essentielles pour garantir que l'Assemblée législative reste efficace, pertinente, transparente et accessible à la population du Nouveau-Brunswick ;

BE IT THEREFORE RESOLVED that the House appoint a Select Committee on the Modernization of the Standing Rules of the Legislative Assembly to examine the current Standing Rules, review practices and procedures in comparable Canadian jurisdictions, and make recommendations to the House respecting the modernization, improvement and continued evolution of parliamentary procedure in New Brunswick;

Le Comité permanent de la politique économique se réunira ensuite.

All bills that pass second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy.

Notices of Motion / Avis de motion

Après avoir demandé dispense d'avis par la Chambre, **M. M. LeBlanc**, appuyé par **M. Doucet**, donne avis de la motion 47, comme suit :

WHEREAS the government committed in its 2024 election platform to modernize the rules and practices of the Legislative Assembly;

attendu que le Règlement de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a été officiellement adopté le 17 juin 1986, qu'il a donc cette année 40 ans, et qu'il a depuis son adoption été modifié de temps à autre ;

WHEREAS the Standing Rules are fundamental to the orderly conduct of parliamentary democracy and serve to protect the rights, privileges, and responsibilities of all Members of the Legislative Assembly;

attendu que les institutions parlementaires doivent continuer à évoluer afin de refléter les attentes démocratiques actuelles, les exigences en matière d'accessibilité, les réalités technologiques et l'évolution des besoins des députés et du public qu'ils servent ;

WHEREAS the modernization and evolution of parliamentary procedure is essential to ensuring that the Legislative Assembly remains effective, relevant, transparent, and accessible to the people of New Brunswick;

qu'il soit à ces causes résolu que la Chambre nomme un comité spécial de modernisation du Règlement de l'Assemblée législative chargé d'examiner le Règlement actuel, d'étudier les pratiques observées et les procédures suivies par des autorités comparables au Canada et de formuler des recommandations à la Chambre concernant la modernisation, l'amélioration et l'évolution continue de la procédure parlementaire au Nouveau-Brunswick,

que le comité spécial fasse rapport à la Chambre au plus tard le 28 mai 2027, en formulant des recommandations concernant des modifications à apporter au Règlement, qui devront être mises en oeuvre au cours de la quatrième session de la 61^e législature,

et que le comité spécial soit composé des membres suivants de l'Assemblée législative : M. Arseneault, M. Doucet, M. M. LeBlanc, M. Robichaud, M^{me} Vautour, M^{me} Wilcott, M. Oliver, M. Savoie, M^{me} M. Johnson, M. Cullins et M. Coon.

Madam Speaker: Do we have leave to dispense with notice?

Some Hon. Members: No.

Madam Speaker: The Government House Leader gives notice for June 12.

We shall continue with the Orders of the Day.

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Mr. Oliver, after the Speaker called for continuation of the debate on Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*: Thank you, Madam Speaker. Bill 46 is an Act respecting the Office of the Energy Sector Consumer Advocate. I am speaking on it recognizing that the subject matter before us touches on an issue that affects virtually every household, every small business, every farm, and every community in New Brunswick. Regardless of where one lives in this province, whether in Kings Centre, Saint John, Edmundston, Bathurst, Fredericton, Moncton, or any of our rural communities, energy costs have become an increasingly significant concern for families who are already facing substantial financial pressures from nearly every direction.

When government introduced this legislation, it presented a bill as a measure intended to strengthen the voice of residential consumers and small businesses within our energy system. We are told that the proposed office will assist these consumers in resolving concerns with regulated utilities, will improve energy literacy, and will provide

BE IT FURTHER RESOLVED that the Select Committee report back to the House no later than May 28, 2027, with recommendations for amendments to the Standing Rules to be implemented during the Fourth Session of the 61st Legislature;

BE IT FURTHER RESOLVED that the membership of the Select Committee be composed of the following Members of the Legislative Assembly: Mr. Arseneault, Mr. Doucet, Mr. M. LeBlanc, Mr. Robichaud, Ms. Vautour, Ms. Wilcott, Mr. Oliver, Mr. Savoie, Ms. M. Johnson, Mr. Cullins and Mr. Coon.

La présidente : Avons-nous le consentement pour qu'il y ait dispense d'avis?

Des voix : Non.

La présidente : Le leader parlementaire du gouvernement donne avis pour le 12 juin.

Nous poursuivons l'ordre du jour.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

M. Oliver, à la reprise du débat sur le projet de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique* : Merci, Madame la présidente. Le projet de loi 46 porte sur le Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Je prends la parole à son sujet en sachant que la question dont nous sommes saisis touche pratiquement tous les ménages, toutes les petites entreprises, toutes les exploitations agricoles et toutes les collectivités du Nouveau-Brunswick. Peu importe où l'on vit dans la province, dans Kings-Centre, à Saint John, à Edmundston, à Bathurst, à Fredericton, à Moncton ou dans l'une de nos collectivités rurales, les coûts énergétiques sont une source de préoccupation de plus en plus importante pour les familles, qui subissent déjà des pressions financières considérables à presque tous les égards.

Quand le gouvernement a déposé la mesure législative, il a présenté un projet de loi visant à renforcer la voix des consommateurs résidentiels et des petites entreprises au sein de notre système énergétique. On nous dit que le bureau proposé aidera ces consommateurs à résoudre les différends avec les services publics réglementés, améliorera la littératie énergétique et assurera une représentation devant la

representation before the Energy and Utilities Board on matters affecting these ratepayers.

Now, on the surface, those objectives sound reasonable enough. Every member of this House supports the principle that consumers should have access to information, that they should be treated fairly by utilities, and that their interests should be represented when decisions affecting rates and services are being considered. However, the responsibility of legislators, particularly the responsibility of His Majesty's official opposition, is not simply to accept the stated purpose of a bill at face value. Our duty is to look beyond the press release, beyond the talking points, and beyond the title of the bill itself, and to ask a much more fundamental question: Does this legislation actually solve the problem it claims to address?

14:05

That question is particularly important because Bill 46 arrives at a moment when New Brunswickers are increasingly anxious about affordability. Families are struggling with rising housing costs, rising insurance costs, increasing grocery costs, and rising utility costs. Small businesses are trying to absorb higher operating expenses while remaining competitive in increasingly uncertain economic conditions. Seniors living on fixed incomes are watching larger and larger portions of their monthly budgets disappear into necessities that continue to become more expensive year after year.

At a time like this, people are not looking for government to create additional administrative structures simply for the sake of appearing active. They are looking for government to address an underlying cause of the pressures they are experiencing. That is why, as I reviewed Bill 46, I found myself returning repeatedly to a very simple question that I suspect many New Brunswickers would ask if they took the time to read the legislation themselves. If someone is struggling to pay their power bill today, how exactly does the creation of a new advocate's office improve that situation tomorrow?

Now, that question is not intended to diminish the value of advocacy or consumer representation. Those

Commission de l'énergie et des services publics pour ce qui est des questions touchant la clientèle concernée.

À première vue, les objectifs mentionnés semblent assez raisonnables. Chaque parlementaire appuie le principe voulant que les consommateurs aient accès à l'information, qu'ils soient traités équitablement par les services publics et que leurs intérêts soient représentés dans le cadre de la prise de décisions ayant une incidence sur les tarifs et les services. Or, la responsabilité des législateurs, et tout particulièrement la responsabilité de l'opposition officielle de Sa Majesté, ne se résume pas simplement à prendre au pied de la lettre l'objectif déclaré d'un projet de loi. Nous devons regarder au-delà des communiqués de presse, au-delà des notes d'allocution et au-delà du titre du projet de loi, et poser une question nettement plus fondamentale : La mesure législative résout-elle réellement le problème qu'elle prétend régler?

La question est particulièrement importante, car le projet de loi 46 est déposé à un moment où les gens du Nouveau-Brunswick sont de plus en plus préoccupés par l'abordabilité. Les familles éprouvent des difficultés en raison de la hausse des coûts du logement, des assurances, de l'épicerie et des services publics. Les petites entreprises tentent d'absorber la hausse des dépenses d'exploitation tout en demeurant concurrentielles dans des conditions économiques de plus en plus incertaines. Les personnes âgées à revenu fixe constatent qu'une part grandissante de leur budget mensuel est consacrée aux besoins essentiels, dont le coût augmente d'année en année.

En un pareil moment, les gens ne demandent pas au gouvernement de créer des structures administratives additionnelles simplement pour donner l'impression de faire quelque chose. Ils demandent que le gouvernement s'attaque à l'une des causes sous-jacentes des pressions qu'ils subissent. Voilà pourquoi, en examinant le projet de loi 46, je n'ai cessé de revenir à une question très simple que, à mon avis, beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick se poseraient s'ils prenaient le temps de lire eux-mêmes le projet de loi. Si une personne peine à payer sa facture d'électricité aujourd'hui, comment la création d'un nouveau bureau de défenseur améliorera-t-elle la situation demain?

La question que je pose ne vise pas à diminuer l'importance de la défense des intérêts ni celle de la

functions can certainly play a role within a regulatory framework. However, there is a meaningful difference between creating another participant within a system and addressing the conditions that are producing the problem in the first place. An advocate may participate in hearings. An advocate may file submissions. An advocate may prepare reports and recommendations. An advocate may appear before regulatory bodies and offer opinions regarding what is in the best interest of consumers.

What an advocate cannot do, however, is eliminate the structural challenges that are driving costs upward. An advocate cannot reduce the debt burden weighing down our energy system. An advocate cannot generate electricity. An advocate cannot modernize infrastructure. An advocate cannot improve generation capacity, and an advocate certainly cannot guarantee lower rates for New Brunswickers.

What concerns me is that this government increasingly appears to view the creation of new offices, new agencies, and new bureaucratic structures as a substitute for addressing the underlying issues themselves. When faced with a challenge, the instinct seems to be to create a committee, establish an office, appoint an advisor, commission a report, or launch a consultation. Yet, New Brunswickers do not measure success by the number of offices government creates. They measure success by outcomes. They measure success by whether they can afford to heat their homes in January, whether their businesses remain viable, whether their communities have access to reliable services, and whether the bills arriving in their mailboxes are becoming more manageable rather than less.

Madam Speaker, in Kings Centre, when I speak with residents about energy issues, I rarely hear anyone suggest that what is missing from the system is another government-appointed advocate. Instead, what I hear are concerns about affordability, concerns about rising rates, concerns about the long-term financial condition of NB Power, and concerns about the growing burden that debt places upon both the utility and its customers. These are practical concerns rooted in everyday experiences. They are not abstract policy debates.

représentation des consommateurs. Ces fonctions peuvent certainement jouer un rôle à l'intérieur d'un cadre réglementaire. Il y a cependant une différence importante entre la création d'un autre intervenant dans un système et la lutte contre les facteurs à l'origine du problème. Un défenseur peut prendre part à des audiences. Un défenseur peut déposer des observations. Un défenseur peut rédiger des rapports et formuler des recommandations. Un défenseur peut comparaître devant des organismes de réglementation et donner son avis sur ce qui sert l'intérêt supérieur des consommateurs.

Un défenseur n'a toutefois pas le pouvoir d'éliminer les défis structurels qui font augmenter les coûts. Un défenseur ne peut pas réduire le fardeau de la dette qui pèse sur notre système énergétique. Un défenseur ne peut pas produire d'électricité. Un défenseur ne peut pas moderniser les infrastructures. Un défenseur ne peut pas accroître la capacité de production d'électricité, et un défenseur ne peut certainement pas garantir des tarifs moins élevés pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Ce qui me préoccupe, c'est que le gouvernement actuel semble de plus en plus considérer la création de nouveaux bureaux, de nouveaux organismes et de nouvelles structures bureaucratiques comme une solution de remplacement au fait de s'occuper directement des questions sous-jacentes. Face à un défi, le réflexe semble être la création d'un comité, l'établissement d'un bureau, la nomination d'un conseiller, la commande d'un rapport ou le lancement d'une consultation. Pourtant, les gens du Nouveau-Brunswick ne mesurent pas la réussite par le nombre de bureaux que crée le gouvernement. Ils mesurent la réussite par les résultats concrets. Ils mesurent la réussite en déterminant s'ils ont les moyens de chauffer leur logement en janvier, si leur entreprise est toujours viable, si leur collectivité a accès à des services fiables et s'il est plus facile, non pas plus difficile, de régler les factures qui atterrissent dans leur boîte aux lettres.

Madame la présidente, dans Kings-Centre, quand je parle aux gens de questions liées à l'énergie, j'entends rarement quelqu'un dire que ce qui manque au système, c'est un autre défenseur nommé par le gouvernement. J'entends plutôt parler des préoccupations liées à l'abordabilité, à la hausse des tarifs, à la situation financière à long terme d'Énergie NB et au fardeau grandissant que la dette fait porter au service public et à sa clientèle. Ce sont là de préoccupations concrètes, ancrées dans le

They are concerns about household budgets and family finances.

Madam Speaker, the reality is that New Brunswick's energy challenges are not primarily the result of consumers lacking representation. The challenges are financial, structural, and operational. They are tied to decades of accumulated debt, aging infrastructure, capital requirements, and the ongoing challenge of providing reliable energy to a geographically dispersed population. Creating an advocate's office does not resolve those issues. At best, it creates another voice within an already crowded conversation.

14:10

That brings us to another important question. What specific gap is this legislation intended to fill? The Energy and Utilities Board already exists to provide oversight of regulated utilities. It already conducts hearings. It already receives evidence from affected parties. It already considers submissions from various stakeholders. Citizens can already contact their elected representatives. Businesses can already organize and advocate collectively. Industry experts, consumer organizations, municipalities, and professional associations already participate in public discussions surrounding energy policy. Given all of those existing mechanisms, what evidence was the government presented to demonstrate that an entirely new office is necessary?

Madam Speaker, that question becomes even more relevant when one examines the details of the legislation itself. One provision that immediately stands out is the requirement that the advocate be a barrister or solicitor who is a member in good standing of the Law Society of New Brunswick. This is a remarkably specific qualification requirement, and it raises legitimate questions about why the government has chosen to limit the pool of potential candidates in this manner. Energy policy is not exclusively a legal matter. It is also an economic matter, a financial matter, an engineering matter, and a public policy matter. Some of the most knowledgeable individuals in this province regarding energy systems, utility regulation, consumer pricing, infrastructure planning,

quotidien. Il ne s'agit pas de débats abstraits sur des politiques. Il s'agit de préoccupations concernant le budget des ménages et la situation financière des familles.

Madame la présidente, en réalité, les défis énergétiques qui se posent au Nouveau-Brunswick ne sont pas principalement attribuables à un manque de représentation des consommateurs. Les défis sont de nature financière, structurelle et opérationnelle. Ils découlent de décennies de dettes cumulatives, d'infrastructures vieillissantes, de besoins en investissements et du défi permanent de fournir un approvisionnement fiable en énergie à une population dispersée sur le territoire. L'établissement d'un bureau de défenseur n'apporte pas de solutions à ces défis. Au mieux, la mesure introduit une nouvelle voix dans une conversation qui en compte déjà beaucoup.

Le tout soulève une autre question importante. Quelle faille le projet de loi vise-t-il à combler? La Commission de l'énergie et des services publics a déjà pour fonction de surveiller les services publics réglementés. Elle tient déjà des audiences. Elle reçoit déjà les éléments de preuve fournis par les parties concernées. Elle tient déjà compte des observations des diverses parties prenantes. Les gens peuvent déjà communiquer avec leurs représentants élus. Les entreprises ont déjà la possibilité de s'organiser et de défendre leurs intérêts collectivement. Les experts de l'industrie, les associations de consommateurs, les municipalités et les associations professionnelles prennent déjà part aux débats publics sur la politique énergétique. Compte tenu de tous ces mécanismes existants, quelle preuve le gouvernement a-t-il reçue qui montre qu'un tout nouveau bureau est nécessaire?

Madame la présidente, la question s'avère encore plus pertinente à l'examen des détails du projet de loi. L'une des dispositions qui sautent tout de suite aux yeux est l'exigence voulant que le défenseur soit un avocat qui est membre en règle du Barreau du Nouveau-Brunswick. Cette exigence extrêmement précise en matière de qualification soulève des questions légitimes quant à la raison pour laquelle le gouvernement a choisi de restreindre ainsi le bassin de candidats potentiels. La politique énergétique n'est pas exclusivement une question d'ordre juridique. C'est également une question d'ordre économique et financier, d'ingénierie et de politiques publiques. Certaines des personnes de la province qui s'y connaissent le mieux en matière de systèmes

and market design are not lawyers. They are engineers, economists, accountants, utility executives, researchers, academics, and policy specialists. Yet, under this legislation, those individuals would be automatically excluded from consideration, regardless of their expertise or experience.

Now, the government has not provided a compelling explanation for why only lawyers are deemed qualified to serve in this role. Indeed, when one compares this proposed office to other advocacy positions established under provincial legislation, the requirement appears unusual. Other advocates entrusted with representing vulnerable populations are not necessarily required to belong to a specific profession. Their qualifications are often defined more broadly in terms of experience, competence, and expertise. Why has the government chosen a different approach here? The answer matters because whenever the government creates a new office, establishes a new appointment process, and narrows eligibility requirements, taxpayers are entitled to examine whether those decisions are being made in the public interest or whether they create yet another position to be filled through political appointment.

Madam Speaker, that is not cynicism. It is accountability. It is precisely the kind of scrutiny legislators should apply whenever the government seeks to expand the machinery of government. That scrutiny becomes even more important when the legislation provides broad authority for staffing, contracting, and future expansion of the office. While the bill establishes the office itself, many of the practical details regarding staffing levels, operational budgets, and administrative structures are left to regulation. In other words, the Legislature is being asked to approve the creation of the office before having a full understanding of what its long-term size, cost, or scope could ultimately become.

Madam Speaker, the more I examine this legislation, the more I find myself reflecting not on what the bill says but on what it does not say. The government has spoken extensively about representation, advocacy, and consumer protection, yet nowhere in this

énergétiques, de réglementation des services publics, de prix à la consommation, de planification des infrastructures et de conception du marché ne sont pas des avocats. Ce sont des ingénieurs, des économistes, des comptables, des dirigeants de services publics, des chercheurs, des universitaires et des spécialistes des politiques. Selon le projet de loi, leur candidature serait pourtant automatiquement exclue, sans égard à leur expertise ou à leur expérience.

Or, le gouvernement n'a pas expliqué de façon convaincante pourquoi seuls les avocats sont réputés qualifiés pour occuper la fonction en question. En effet, si l'on compare le bureau proposé à d'autres postes de défenseur établis par une loi provinciale, l'exigence semble inhabituelle. D'autres défenseurs chargés de représenter des personnes vulnérables ne sont pas obligatoirement tenus d'exercer une profession précise. Les titres et qualités qu'ils doivent posséder sont souvent formulés de façon plus large en ce qui a trait à l'expérience, aux compétences et à l'expertise. Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi d'adopter ici une approche différente? La réponse est importante, car, lorsque le gouvernement crée un nouveau bureau, établit un nouveau processus de nomination et restreint les critères d'admissibilité, les contribuables sont en droit de vérifier si ces décisions sont prises dans l'intérêt public ou si elles créent encore une fois un nouveau poste qui sera pourvu par une nomination politique.

Madame la présidente, il ne s'agit pas de cynisme. Il s'agit de responsabilité. Il s'agit précisément du genre d'examen que les législateurs devraient mener quand le gouvernement cherche à élargir l'appareil gouvernemental. Un tel examen est encore plus important lorsque la mesure législative confère des pouvoirs étendus en matière de dotation en personnel, de conclusion de contrats et d'expansion ultérieure du bureau. Bien que le projet de loi établisse le bureau lui-même, un grand nombre de modalités pratiques relatives à la dotation en personnel, aux budgets de fonctionnement et aux structures administratives sont reléguées aux règlements. Autrement dit, on demande à l'Assemblée législative d'approuver l'établissement du bureau avant que soit pleinement connu ce que sa taille à long terme, son coût ou sa portée pourraient finir par représenter.

Madame la présidente, plus j'étudie le projet de loi, plus je songe non pas à ce qui s'y trouve, mais à ce qui ne s'y trouve pas. Le gouvernement a abondamment parlé de la représentation, de la défense des intérêts et de la protection des consommateurs ; pourtant, nulle

legislation do we find any measurable objective that would allow New Brunswickers to determine whether this new office has actually improved their circumstances. There is no target for reducing consumer complaints. There is no target for improving affordability. There is no target for increasing public participation in Energy and Utilities Board proceedings. There is no target for reducing rate increases or mitigating their impacts on households and small businesses.

14:15

Instead, what we have is the creation of a structure accompanied by powers, staffing authorities, reporting obligations, and administrative mechanisms. There are very few indications of how success will ultimately be measured. That should concern every member of this House because governments have a tendency to measure success based on a level of activity rather than on outcomes. A report gets published, a meeting gets held, a hearing gets attended, a recommendation gets written, and a website gets launched. Before long, the existence of the office itself becomes evidence of its success.

Meanwhile, the very people the office was supposedly created to help continue facing the same challenges they faced before. I think about the seniors living alone in Sussex. I think about the widow in Norton. I think about the retired couple in Hampton. These people carefully monitor every dollar they spend because they are living on fixed incomes. They are not asking whether another government office exists. They are asking whether they can afford to keep the heat on through the winter. They are asking whether their monthly bills will continue to rise faster than their pensions. They are asking whether government members understand the financial pressure they face every single month.

When those citizens receive their power bills, they do not experience those costs as policy discussions. They experience them as financial realities. They sit at kitchen tables with calculators. They make decisions about groceries. They postpone purchases. They delay repairs. They make sacrifices. In that context, one cannot help but wonder whether the creation of a new advocate's office risks appearing somewhat

part dans le projet de loi ne trouvons-nous le moindre objectif mesurable qui permettrait aux gens du Nouveau-Brunswick de déterminer si le nouveau bureau a bel et bien amélioré leur situation. Il n'y a aucune cible de réduction des plaintes émanant des consommateurs. Il n'y a aucune cible d'amélioration de l'abordabilité. Il n'y a aucune cible d'augmentation de la participation du public aux instances de la Commission de l'énergie et des services publics. Il n'y a aucune cible de réduction des hausses de tarifs ni d'atténuation des effets de ces hausses sur les ménages et les petites entreprises.

Nous constatons plutôt la création d'une structure dotée de pouvoirs, d'autorité en matière de dotation en personnel, d'obligations en matière de rapports et de mécanismes administratifs. Très peu d'éléments indiquent la manière dont la réussite sera mesurée au bout du compte. Cela devrait préoccuper tous les parlementaires, car les gouvernements ont tendance à mesurer la réussite en fonction du degré d'activité plutôt qu'en fonction des résultats. Un rapport est publié, une réunion est tenue, une instance est entendue, une recommandation est écrite, et un site Web est lancé. En peu de temps, l'existence même du bureau fournit la preuve de sa réussite.

Pendant ce temps, les personnes mêmes que la création du bureau est censée aider sont toujours aux prises avec les mêmes défis qu'auparavant. Je songe aux personnes âgées vivant seules à Sussex. Je songe à la veuve à Norton. Je songe au couple de retraités à Hampton. Ces personnes surveillent de près chaque dollar qu'elles dépensent, car elles ont un revenu fixe. Elles ne cherchent pas à savoir s'il existe un autre bureau gouvernemental. Elles veulent savoir si elles ont les moyens de maintenir le chauffage pendant tout l'hiver. Elles veulent savoir si leur facture mensuelle continuera à grimper plus rapidement que le montant de leur pension. Elles veulent savoir si les parlementaires du côté du gouvernement comprennent les pressions financières qu'elles subissent chaque mois.

Pour les personnes en question, la facture d'électricité qu'elles reçoivent ne constitue pas un débat sur les politiques. Elle constitue une réalité sur le plan financier. Ces personnes s'assoient à leur table de cuisine avec une calculatrice. Elles prennent des décisions au sujet de l'épicerie. Elles reportent des achats. Elles remettent des réparations à plus tard. Elles font des sacrifices. Dans de telles circonstances,

disconnected from the realities that New Brunswickers are confronted by every day.

Madam Speaker, there is another aspect of this bill that deserves closer examination. The proposed office is tasked not only with advocacy but also with promoting what the government describes as “energy literacy”. Now, energy literacy is certainly a worthwhile concept. Citizens should understand how energy systems operate. Consumers should understand how rates are determined. People should be informed about conservation measures and efficiency opportunities. However, the question is whether the creation of an entirely new office is necessary to accomplish that objective.

We live in an age when information is more accessible than at any point in human history. NB Power already provides extensive information regarding energy efficiency, billing, conservation programs, and rate structures. Government departments provide information. Industry associations provide information. Educational institutions provide information. Independent experts provide information. Where exactly is the gap that this office is intended to fill? Will it provide information that is not available elsewhere? Will it provide expertise that consumers currently cannot access? Are we simply creating another publicly funded organization with roles that significantly overlap work already being performed by others?

Those are legitimate questions because duplication has a cost. Every dollar spent funding an overlapping administrative function is a dollar unavailable for front-line priorities. Every dollar spent on bureaucracy is a dollar that cannot simultaneously be spent on health care, education, infrastructure, or direct affordability measures. That does not mean that administration is never necessary. Of course it is. The government requires administration to function effectively, but good governance requires discipline. It requires asking not merely whether something sounds beneficial but whether it represents the best use of limited public resources.

on ne peut que se demander si la création d’un nouveau bureau de défenseur risque de paraître quelque peu déconnectée des défis quotidiens des gens du Nouveau-Brunswick.

Madame la présidente, un autre aspect du projet de loi mérite d’être examiné de plus près. Le bureau proposé est chargé non seulement de la défense des intérêts, mais aussi de la promotion de ce que le gouvernement appelle la « littératie énergétique ». Bon, la littératie énergétique est certainement un concept louable. Les gens devraient comprendre le fonctionnement des systèmes énergétiques. Les consommateurs devraient comprendre la méthode de fixation des tarifs. Les gens devraient être informés des mesures d’économie d’énergie et des possibilités d’augmentation de l’efficacité. Toutefois, reste à savoir si la création d’un tout nouveau bureau est nécessaire à l’atteinte d’un tel objectif.

Nous vivons à une époque où l’information est plus accessible qu’à tout autre moment de l’histoire humaine. Énergie NB fournit déjà beaucoup de renseignements sur l’efficacité énergétique, la facturation, les programmes d’économie d’énergie et les structures tarifaires. Les ministères fournissent des renseignements. Les associations industrielles fournissent des renseignements. Les établissements d’enseignement fournissent des renseignements. Les experts indépendants fournissent des renseignements. Où, exactement, se trouve la lacune que le bureau est censé combler? Fournira-t-il des renseignements que l’on ne peut pas trouver ailleurs? Fournira-t-il une expertise à laquelle les consommateurs n’ont pas accès à l’heure actuelle? Créons-nous simplement un autre organisme financé par les fonds publics dont les fonctions chevauchent de façon significative le travail déjà réalisé par d’autres?

Il s’agit de questions légitimes, car le chevauchement a un coût. Chaque dollar consacré au financement d’une fonction administrative faisant double emploi ne peut être consacré aux priorités de première ligne. Chaque dollar affecté à la bureaucratie ne peut pas en même temps être affecté aux soins de santé, à l’éducation, aux infrastructures, ni à des mesures directes visant l’abordabilité. Cela ne signifie pas que l’administration n’est jamais nécessaire. Bien sûr qu’elle l’est. Le gouvernement a besoin de structures administratives pour fonctionner efficacement, mais une bonne gouvernance exige de la discipline. Elle exige de se demander, non pas simplement si une

I believe many New Brunswickers are growing concerned about a broader pattern in this government's decision-making. Too often, when a challenge emerges, it appears that the government's instinct is to create more layers of administration. If there is a concern about oversight, it creates an office. If there is a concern about coordination, it creates a secretariat. If there is a concern about engagement, it creates a working group. If there is a concern about representation, it creates an advocate. One begins to wonder whether the government sees every problem through the lens of organizational charts.

14:20

Meanwhile, citizens are asking a far more practical question: Will any of this make life more affordable? Affordability remains the defining issue of our time. It affects seniors, families, small businesses, farmers, young people trying to purchase their first homes, employers trying to attract workers, and communities throughout New Brunswick. When families are struggling to afford necessities, there is an expectation that the government will focus relentlessly on measures that directly improve affordability. That is why many people find this legislation somewhat perplexing.

The government has identified a problem. Consumers are concerned about energy costs, consumers feel pressure from rising utility bills, and consumers want their interests to be represented. The government's solution is not to reduce costs, not to reform rates, not to address debt, and not to improve efficiency, but rather to establish a new office that will speak about those issues. Again, as I said before, advocacy has value, but advocacy is not a substitute for action.

Madam Speaker, I also believe that there are important questions with regard to accountability. The advocate is appointed through a process that ultimately leads to an appointment by the Lieutenant-Governor in Council. The advocate can serve for up to five years and may be reappointed for additional services. The office hires staff, the office engages professional services, and the office may establish operational

mesure semble bénéfique, mais si elle représente la meilleure utilisation de ressources publiques limitées.

Je crois qu'un grand nombre de gens du Nouveau-Brunswick sont de plus en plus préoccupés par la tendance générale que manifeste le gouvernement actuel dans sa prise de décisions. Trop souvent, lorsqu'un nouveau défi se présente, l'instinct du gouvernement semble être de créer de nouvelles couches administratives. Si la surveillance soulève des préoccupations, il crée un bureau. S'il s'agit de la coordination, il crée un secrétariat. S'il s'agit de la participation, il crée un groupe de travail. Si c'est la représentation, il crée un défenseur. On commence à se demander si le gouvernement envisage tous les problèmes sous l'angle d'un organigramme.

Pendant ce temps, les gens posent une question beaucoup plus pragmatique : Le tout rendra-t-il la vie plus abordable? L'abordabilité demeure la question déterminante de notre époque. Elle touche les personnes âgées, les familles, les petites entreprises, les agriculteurs, les jeunes cherchant à acheter leur premier logement, les employeurs s'efforçant d'attirer des travailleurs et les collectivités aux quatre coins du Nouveau-Brunswick. Quand les familles ont du mal à se procurer l'essentiel, elles s'attendent à ce que le gouvernement ne cesse de mettre l'accent sur des mesures qui améliorent directement l'abordabilité. Voilà pourquoi beaucoup de personnes ne savent trop quoi penser de la mesure législative.

Le gouvernement a cerné un problème. Les consommateurs sont préoccupés par les coûts de l'énergie, ils ressentent la pression des factures d'électricité qui augmentent et ils veulent que leurs intérêts soient représentés. La solution du gouvernement n'est pas de réduire les coûts, de revoir les tarifs, de s'attaquer à la dette et d'améliorer l'efficacité, mais plutôt d'établir un nouveau bureau qui traitera de ces questions. Encore une fois, comme je l'ai déjà dit, la défense des intérêts est importante, mais elle ne remplace pas les mesures concrètes.

Madame la présidente, je crois également que d'importantes questions se posent concernant la reddition de comptes. Le défenseur est nommé selon un processus qui aboutit à une nomination par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le défenseur peut occuper le poste pendant une période maximale de cinq ans, et son mandat peut être renouvelé. Le bureau engage du personnel et des services professionnels et

structures necessary to carry out its mandate. However, despite these authorities, the advocate remains fundamentally dependent on government decisions regarding resources, staffing levels, and operational capacity. That creates an interesting tension.

The office is presented as an independent voice for consumers, yet its very existence, resources, and operational framework remain closely tied to government decisions. This raises a question that deserves discussion during second reading. How independent can an advocate truly be if the advocate's resources ultimately depend on the very government whose policies may occasionally require criticism? The perception of independence matters. Public confidence in the office of an advocate matters. If consumers are expected to trust this office as their representative, then they must have confidence that its recommendations and positions are genuinely independent and not influenced directly or indirectly by political considerations.

Madam Speaker, another concern relates to expectations. One of the dangers associated with creating advocacy offices is that citizens often develop expectations that exceed the powers actually granted to those offices. Here's a more natural, flowing version of that section that reads like legislative speech rather than a series of short points. Madam Speaker, one of my concerns about this legislation is the potential gap between what New Brunswickers may reasonably expect this office to accomplish and what the office will actually have the authority to do once it is established.

When people hear that the government is creating an Energy Sector Consumer Advocate, many will understandably assume that this office will possess the power to intervene directly on their behalf when they are struggling with rising utility costs. A senior opening a power bill that has become increasingly difficult to afford may believe that the advocate can reverse or prevent a rate increase. A small business owner facing mounting operating costs may assume that the advocate can stop future increases before they take effect. Families already stretched by inflation may conclude that the office will have the authority to compel utilities to change policies, reduce charges, or

peut établir les structures opérationnelles nécessaires pour remplir son mandat. Toutefois, malgré ces pouvoirs, le défenseur demeure essentiellement dépendant des décisions gouvernementales en ce qui a trait aux ressources, à la dotation en personnel et à la capacité de fonctionnement. Le tout crée une dynamique intéressante.

Le bureau est présenté comme une voix indépendante pour les consommateurs ; or, son existence, ses ressources et son cadre de fonctionnement mêmes demeurent étroitement liés aux décisions du gouvernement. Cela soulève une question qui mérite d'être débattue à l'étape de la deuxième lecture. Un défenseur peut-il être réellement indépendant si, au bout du compte, ses ressources dépendent du gouvernement même dont les politiques doivent parfois faire l'objet de critiques? Il importe d'être considéré comme indépendant. Il importe que le public fasse confiance au bureau d'un défenseur. Si l'on s'attend à ce que les consommateurs fassent confiance au bureau pour les représenter, ils doivent donc avoir l'assurance que ses recommandations et ses prises de position sont réellement indépendantes, et non influencées, de façon directe ou indirecte, par des considérations politiques.

Madame la présidente, les attentes sont également une source de préoccupations. L'un des risques associés à la création de bureaux de défenseur est qu'elle fait souvent naître chez les gens des attentes qui dépassent les pouvoirs réellement dévolus à ces bureaux. Voici une version plus naturelle et fluide de cette partie qui s'apparente davantage au langage législatif qu'à une série de brèves remarques. Madame la présidente, l'une de mes préoccupations à l'égard du projet de loi est l'écart potentiel entre les attentes raisonnables des gens du Nouveau-Brunswick quant à ce que peut accomplir le bureau et ce que celui-ci aura réellement le pouvoir d'accomplir une fois établi.

Quand les gens apprennent que le gouvernement crée un poste de défenseur des consommateurs du secteur énergétique, nombre d'entre eux présumeront, à juste titre, que le bureau aura le pouvoir d'intervenir directement en leur faveur quand ils seront aux prises avec la hausse des coûts des services publics. Une personne âgée qui ouvre une facture d'électricité de plus en plus difficile à payer pourrait croire que le défenseur a le pouvoir d'annuler ou de prévenir une hausse des tarifs. Le propriétaire d'une petite entreprise qui doit composer avec l'augmentation des coûts d'exploitation pourrait présumer que le défenseur a le pouvoir d'annuler les hausses à venir

provide direct relief when affordability becomes a crisis. However, when one carefully examines the legislation, it becomes clear that the office is not being granted those powers.

The advocate will be able to participate in proceedings, make submissions, provide recommendations, and represent consumer interests before the Energy and Utilities Board. These are legitimate functions, and they may indeed contribute a valuable perspective to regulatory discussions. But participation is not the same thing as decision-making. Representation is not the same as authority. Advocacy is not the same thing as the power to alter rates, overturn decisions, or direct utilities to act in a particular manner. That distinction is important because governments have a responsibility not only to create institutions but also to ensure that citizens understand what those institutions can and cannot do. If expectations are allowed to exceed reality, frustrations will inevitably follow.

14:25

New Brunswickers who contact this office looking for immediate solutions to rising energy costs may discover that the advocate's role is largely advisory and procedural rather than executive. There is a real risk that citizens will be given the impression that meaningful action is being taken on affordability when, in fact, the underlying factors driving high energy costs remain largely unchanged.

Madam Speaker, this leads to a broader question about priorities. It is fair to ask why the government has chosen this particular moment, amid significant economic pressures facing households across the province, to focus its legislative efforts on creating another office within the machinery of government. New Brunswick is currently facing challenges that are neither theoretical nor distant. Families are struggling with affordability pressures that touch nearly every aspect of daily life. Housing costs continue to place homeownership and even rental accommodations

avant leur entrée en vigueur. Les familles, déjà mises à rude épreuve par l'inflation, pourraient conclure que le bureau aura le pouvoir de contraindre les services publics à modifier leurs politiques, à réduire les tarifs ou à fournir une aide directe quand l'abordabilité précipite une situation de crise. Un examen attentif du projet de loi, toutefois, montre clairement que le bureau n'est pas investi de ces pouvoirs.

Le défenseur pourra prendre part à des instances, présenter des prétentions, formuler des recommandations et représenter les intérêts des consommateurs devant la Commission de l'énergie et des services publics. Il s'agit là de fonctions légitimes pouvant bel et bien apporter un éclairage précieux aux discussions sur la réglementation. La participation n'est toutefois pas la même chose que la prise de décisions. La représentation n'est pas la même chose que le pouvoir d'agir. La défense des intérêts n'est pas la même chose que le pouvoir de modifier les tarifs, d'infirmer les décisions ou de contraindre les services publics à adopter une ligne de conduite donnée. La distinction est importante, car les gouvernements ont la responsabilité non seulement de mettre sur pied des institutions, mais également de s'assurer que les gens comprennent ce que celles-ci peuvent et ne peuvent pas faire. Si l'on permet que les attentes dépassent la réalité, des frustrations s'ensuivront inmanquablement.

Les gens du Nouveau-Brunswick qui communiquent avec le bureau à la recherche de solutions immédiates à la hausse des coûts de l'énergie risquent de s'apercevoir que le rôle du défenseur est essentiellement de nature consultative et procédurale plutôt qu'exécutive. Les gens risquent réellement d'avoir l'impression que des mesures concrètes sont prises concernant l'abordabilité, alors que, en réalité, les facteurs qui sous-tendent l'augmentation des coûts de l'énergie restent essentiellement inchangés.

Madame la présidente, le tout soulève une question plus vaste concernant les priorités. Il est juste de demander pourquoi le gouvernement a choisi ce moment précis, au milieu de pressions économiques importantes touchant les ménages de la province, pour concentrer ses efforts législatifs sur la création d'un nouveau bureau au sein de l'appareil gouvernemental. À l'heure actuelle, le Nouveau-Brunswick est aux prises avec des défis qui ne sont ni théoriques ni lointains. Les familles éprouvent des difficultés en raison des pressions liées à l'abordabilité, qui touchent

beyond the reach of many residents. Communities throughout the province continue to experience physician shortages and difficulty accessing primary care, hospitals and emergency departments face ongoing staffing pressures, and municipalities confront infrastructure deficits that have accumulated over many years. Yet, at the same time, NB Power continues to carry a debt load that measures in the billions of dollars, a burden that ultimately contributes to upward pressure on rates paid by households and businesses alike.

Against that backdrop, the government's response is to create a new advocacy office. Now, perhaps the government believes that this office will become an important part of the solution. Perhaps ministers genuinely believe that another layer of representation within the regulatory system will improve outcomes for consumers. However, I suspect that many New Brunswickers looking at their monthly bills, balancing their household budgets, and worrying about their financial future might reasonably wonder whether this legislation actually addresses the problems they are experiencing.

Many citizens would likely have preferred to see legislation aimed directly at reducing the financial pressures associated with energy costs. Others might have welcomed concrete proposals to improve the financial position of NB Power itself, thereby reducing the long-term burden that debt places on ratepayers. Still others may have hoped for measures designed to encourage competition, improve efficiency, modernize energy generation, or otherwise address the structural factors that contribute to rising costs. Instead, what they are being offered is a new office, a new administrative structure, and a new advocate who will speak on their behalf within a system that remains fundamentally unchanged.

That does not mean the office will have no value. It may very well assist some consumers in navigating complex regulatory processes. It may contribute useful evidence during hearings. It may raise issues that otherwise would not receive sufficient attention.

presque tous les aspects du quotidien. Les coûts du logement continuent de mettre l'accès à la propriété, et même la location d'un logement, hors de portée pour un grand nombre de personnes. Aux quatre coins de la province, les collectivités connaissent toujours une pénurie de médecins et des difficultés d'accès aux soins primaires, les hôpitaux et les services d'urgence continuent de subir des pressions en matière de personnel, et les municipalités font face à des déficits d'infrastructures qui se sont accumulés au fil de nombreuses années. Pourtant, en parallèle, Énergie NB continue de ployer sous une dette s'élevant à des milliards de dollars, un fardeau qui, au bout du compte, contribue à exercer des pressions à la hausse sur les tarifs payés à la fois par les ménages et les entreprises.

La réponse du gouvernement, dans un tel contexte, est de créer un nouveau bureau de défenseur. Peut-être le gouvernement est-il d'avis que ce bureau formera un élément important de la solution. Peut-être les ministres croient-ils sincèrement qu'une autre couche de représentation au sein du système de réglementation améliorera les résultats pour les consommateurs. Toutefois, je soupçonne que beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick qui examinent leurs factures mensuelles, équilibrent leur budget familial et s'inquiètent de leur avenir financier pourraient à bon droit se demander si la mesure législative s'attaque réellement aux problèmes avec lesquels ils doivent composer.

Beaucoup de gens auraient probablement préféré que le projet de loi vise directement la réduction des pressions financières liées aux coûts de l'énergie. D'autres se seraient peut-être réjouis de propositions concrètes visant à améliorer la situation financière d'Énergie NB elle-même, de façon à réduire le fardeau à long terme que la dette fait porter aux clients. D'autres encore auraient peut-être espéré des mesures conçues pour favoriser la concurrence, améliorer l'efficacité, moderniser la production d'énergie ou s'attaquer d'une autre façon aux facteurs structurels qui alimentent la hausse des coûts. On leur offre plutôt un nouveau bureau, une nouvelle structure administrative et un nouveau défenseur qui parlera en leur nom au sein d'un système qui demeure essentiellement inchangé.

Le tout ne signifie pas que le bureau n'aura aucune importance. Il pourrait très bien aider certains consommateurs à s'orienter dans des processus réglementaires complexes. Il pourrait fournir des éléments de preuve utiles lors des audiences. Il

However, it is fair to question whether the creation of a new bureaucracy is proportionate to the challenges that New Brunswickers are facing at a time when affordability remains one of the most pressing concerns in communities throughout the province.

Ultimately, the question before us is not whether advocacy has value. The question is whether the establishment of this office represents the best use of public resources at a time when families, seniors, and small businesses are looking for concrete action on costs, affordability, and economic security. That is a question worthy of serious consideration by every member of this House. This version should... Here's a more developed and flowing version of the section.

Madam Speaker, there is also the question of location. While it may initially appear to be a minor detail within the legislation, it is often these seemingly minor details that reveal broader questions about government decision-making and the use of public resources. Bill 46 specifically establishes this new office in Saint John.

14:30

Now, let me be clear: Saint John is an important and historic city and a critical economic driver for our province. It is home to major industries, significant energy infrastructure, and thousands of hard-working New Brunswickers who contribute enormously to the success of our provincial economy. Nothing in my remarks should be interpreted as a criticism of Saint John itself. Having grown up there, I guess I'd better be careful of what I say. However, when legislation expressly identifies a physical location for a new office, it is reasonable for legislators to ask why that decision was made and whether other options were fully considered before arriving at that conclusion. Was a permanent, stand-alone office deemed necessary in an era where technology allows services to be delivered virtually from almost anywhere? Was consideration given to housing the office within existing government facilities rather than creating additional administrative infrastructure? Were alternate models examined that might have allowed

pourrait soulever des questions qui, autrement, n'attireraient pas suffisamment l'attention. Toutefois, il est juste de se demander si l'établissement d'un nouvel appareil bureaucratique est proportionnel aux défis avec lesquels les gens du Nouveau-Brunswick doivent composer, à un moment où l'abordabilité demeure l'une des préoccupations les plus pressantes dans les collectivités de la province.

Au bout du compte, la question dont nous sommes saisis n'est pas de savoir si la défense des intérêts est importante. La question est de savoir si l'établissement du bureau mentionné représente la meilleure utilisation des ressources publiques à un moment où les familles, les personnes âgées et les petites entreprises veulent des mesures concrètes en ce qui concerne les coûts, l'abordabilité et la sécurité économique. Voilà une question qui mérite que chaque parlementaire y réfléchisse sérieusement. Cette version devrait... Voici une version plus élaborée et fluide de la partie.

Madame la présidente, la question de l'emplacement du bureau se pose également. Bien que cela puisse, à première vue, sembler être un détail mineur dans le projet de loi, ce sont souvent les détails apparemment mineurs qui soulèvent des questions plus vastes quant à la prise de décisions et l'utilisation des ressources publiques par le gouvernement. Le projet de loi 46 prévoit expressément que le bureau sera établi à Saint John.

Je veux que mes propos soient clairs : Saint John est une ville importante et historique et constitue un moteur économique essentiel de notre province. On y retrouve de grandes industries, des infrastructures énergétiques importantes et des milliers de gens du Nouveau-Brunswick qui travaillent dur et contribuent énormément à la réussite de notre économie provinciale. Rien dans mes propos ne devrait être interprété comme une critique de Saint John elle-même. Puisque j'y ai grandi, je suppose que je devrais prendre garde à ce que je dis. Toutefois, quand une mesure législative prévoit expressément un emplacement physique pour un nouveau bureau, les législateurs peuvent raisonnablement demander les motifs de cette décision et si d'autres choix ont été pleinement pris en compte avant d'en arriver à cette conclusion. Un bureau permanent et distinct a-t-il été jugé nécessaire, à une époque où la technologie permet la prestation virtuelle de services de presque partout? A-t-il été envisagé d'abriter le bureau dans des

the advocate to operate with lower overhead costs while still serving consumers across the province effectively?

These questions may sound administrative in nature, but they are actually rooted in a much larger principle: that every public dollar deserves scrutiny and every expenditure deserves justification. The reality is that every decision made by the government carries a cost, every office requires resources, every organizational structure requires support, and every new administrative body, regardless of how well intentioned, requires funding, not only to establish itself but to sustain itself year after year in the future. Those resources do not appear out of thin air. They do not materialize from some separate pool of government money disconnected from the lives of ordinary New Brunswickers. They come from taxpayers, they come from families working hard to pay their bills, they come from small business owners trying to keep their doors open, they come from seniors living on fixed incomes, and they come from workers who see deductions on every paycheque and expect those dollars to be managed responsibly.

Madam Speaker, one lesson I have learned through speaking with constituents throughout Kings Centre is that taxpayers do not make the distinction that governments sometimes make between public money and personal money. Citizens understand instinctively that there is no such thing as government money. There is only taxpayer money that the government has been entrusted to manage. When families sit around their kitchen tables trying to balance household budgets, they carefully examine their priorities. They look at what is necessary. They look at what can wait. They look at whether a proposed expense solves a problem or simply creates another ongoing obligation. Small business owners do exactly the same thing when they review operating costs. Farmers do it when deciding whether a capital investment is justified. Seniors do it every month when trying to stretch fixed incomes across rising costs for groceries, utilities, fuel, and housing. In every case, people ask themselves the same fundamental questions: Is this expenditure necessary, and does it provide value that justifies the

installations gouvernementales existantes plutôt que de créer de nouvelles infrastructures administratives? A-t-il été envisagé d'examiner d'autres modèles qui auraient permis au défenseur de mener ses activités en engageant moins de frais généraux tout en servant efficacement les consommateurs des quatre coins de la province?

Les questions soulevées peuvent sembler de nature administrative, mais elles découlent en fait d'un principe beaucoup plus vaste : le principe selon lequel chaque dollar provenant des fonds publics mérite d'être suivi de près et chaque dépense doit être justifiée. En réalité, chaque décision gouvernementale entraîne des coûts, chaque bureau nécessite des ressources, chaque structure organisationnelle requiert du soutien et chaque nouvelle entité administrative, même si elle repose sur de bonnes intentions, a besoin de financement, non seulement pour son établissement, mais également pour son fonctionnement indépendant au fil des années. De telles ressources n'apparaissent pas comme par magie. Elles ne proviennent pas d'une source distincte de fonds publics sans rapport avec la vie des gens ordinaires du Nouveau-Brunswick. Elles proviennent des contribuables, des familles qui travaillent d'arrache-pied pour payer leurs factures, des propriétaires de petites entreprises qui s'efforcent de poursuivre leurs activités, des personnes âgées à revenu fixe et des travailleurs qui voient des retenues sur chaque paye et qui s'attendent à ce que ces fonds soient gérés de façon responsable.

Madame la présidente, une leçon que j'ai apprise en m'entretenant avec les gens de ma circonscription de Kings-Centre, c'est que les contribuables ne font pas la distinction que font parfois les gouvernements entre les fonds publics et l'argent personnel. Les gens comprennent d'instinct qu'il n'existe pas d'argent du gouvernement. Il n'y a que l'argent des contribuables, dont la gestion a été confiée au gouvernement. Lorsque les familles s'assoient à la table de cuisine pour tenter d'équilibrer leur budget, elles examinent leurs priorités avec soin. Elles tiennent compte du nécessaire. Elles déterminent ce qui peut attendre. Elles évaluent si une dépense proposée résout un problème ou crée simplement une autre obligation permanente. Les propriétaires de petites entreprises font exactement la même chose lorsqu'ils passent en revue les coûts d'exploitation. Les agriculteurs procèdent ainsi pour décider du bien-fondé d'un investissement en immobilisations. Les personnes âgées font de même chaque mois pour tenter de tirer le maximum d'un revenu fixe afin de couvrir la hausse

cost? The government should ask precisely the same question. That is not a partisan observation. It is not an ideological statement. It is simply a matter of sound management. Responsible stewardship requires governments to apply the same discipline to public spending that citizens are forced to apply to their own finances every day.

That is why legislation such as Bill 46 deserves careful examination. It's because whenever the government creates a new office, a new agency, a new commission, or a new administrative structure, there are two categories of costs. The first category is the direct costs, which are relatively easy to identify. There will be salaries, benefits, office accommodations, technology requirements, administrative support, professional services, training, equipment, travel expenses, and all the other operational expenses that accompany any public institution. Those costs are real, and they deserve to be acknowledged honestly. However, there is a second category of costs that is often overlooked during legislative debates. Those costs are opportunity costs. Every dollar spent establishing and maintaining this office is a dollar that cannot be spent elsewhere. Every position created within this bureaucracy is a position that is not being created somewhere else. Every resource devoted to administration is a resource unavailable for direct service delivery.

Therefore, when we discuss the costs of this office, we should ask not only how much it will cost but also what alternatives are being forgone in order to fund it. Could these resources support additional front-line health care workers? Could they contribute to improved consumer education initiatives delivered through existing departments? Could they be invested in programs aimed directly at reducing energy costs for vulnerable households? Could they strengthen existing regulatory functions without requiring the creation of an entirely new entity? Those are not arguments against advocacy. They are questions about prioritization.

des coûts de l'épicerie, des services publics, des combustibles et du logement. Dans chaque cas, les gens se posent les mêmes questions fondamentales : Cette dépense est-elle nécessaire, et comporte-t-elle des avantages qui en justifient le coût? Le gouvernement devrait poser exactement la même question. Il ne s'agit pas d'une observation partisane. Il ne s'agit pas d'une déclaration idéologique. Il s'agit simplement d'une question de saine gestion. L'intendance responsable exige des gouvernements qu'ils appliquent la même rigueur aux dépenses publiques que les gens doivent appliquer chaque jour à leur propre situation financière.

Voilà les raisons pour lesquelles une mesure législative comme le projet de loi 46 mérite d'être étudiée avec soin. C'est parce que chaque fois que le gouvernement crée un nouveau bureau, un nouvel organisme, une nouvelle commission ou une nouvelle structure administrative, cela entraîne deux catégories de coûts. La première est celle des coûts directs, que l'on peut déterminer assez facilement. Ce sont les salaires, les avantages, les locaux, les exigences technologiques, le soutien administratif, les services professionnels, la formation, le matériel, les frais de déplacement et toutes les autres dépenses de fonctionnement afférentes à toute institution publique. Ce sont des coûts réels qui méritent d'être soulignés en toute honnêteté. Il y a toutefois une seconde catégorie de coûts, qui est souvent négligée lors des débats législatifs. Il s'agit des coûts de renonciation. Chaque dollar consacré à la création et au maintien du bureau est un dollar qui ne peut pas être dépensé autrement. Chaque poste créé au sein de la bureaucratie est un poste qui n'est pas créé ailleurs. Chaque ressource affectée à l'administration est une ressource qui ne peut pas être affectée à la prestation directe de services.

Par conséquent, dans le cadre de la discussion sur les coûts afférents au bureau en question, nous devrions demander non seulement combien il coûtera, mais aussi à quelles autres possibilités nous renonçons pour en assurer le financement. Les ressources utilisées pourraient-elles servir à engager plus de travailleurs de la santé de première ligne? Pourraient-elles appuyer de meilleures initiatives d'éducation des consommateurs dont la prestation serait assurée par des ministères existants? Pourraient-elles être investies dans des programmes visant directement la réduction des coûts de l'énergie pour les ménages vulnérables? Pourraient-elles venir renforcer les fonctions réglementaires actuelles sans avoir à créer une toute nouvelle entité? Il ne s'agit pas là d'arguments contre

14:35

Government resources are finite, and the needs of New Brunswickers are virtually limitless. Every spending decision necessarily involves choosing one priority over another. That's why I believe that members of this House have an obligation to examine not only whether the proposed office can provide value but whether it provides sufficient value to justify the ongoing financial commitment it will require. We should be particularly mindful of that obligation at a time when many New Brunswickers are facing affordability challenges unlike anything they have experienced in years, when households are scrutinizing every dollar they spend, and when taxpayers expect their government to demonstrate the same level of discipline that they themselves must exercise every single day. The opportunity costs are less visible but equally important. What else could those resources have been used for? What priorities are being deferred? What direct supports might be funded? What affordability measures could have been considered? Those questions matter because resources are finite.

This section adds roughly... Excuse me. At a time when families are being asked to tighten their belts, when businesses are watching expenses carefully, and when governments themselves frequently speak about fiscal restraint, it is entirely reasonable to ask whether creating another taxpayer-funded bureaucracy should be a priority. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Are there any other speakers?

Mr. Weir: Thank you, Madam Speaker. There is another debate here on the floor. We won't be able to have as many as I thought and hoped we would, but that's the decision government members made. They will have to live with it.

Here we are, debating Bill 46, which creates an NB Power advocate for the people. However, the advocate position is not what it sounds like. I will go through why that is as we move along. My colleague touched on this and covered it well, and I shall also cover it

la défense des intérêts. Il s'agit de questions concernant l'établissement de priorités.

Les ressources gouvernementales sont limitées, tandis que les besoins des gens du Nouveau-Brunswick sont pratiquement illimités. Chaque décision relative aux dépenses suppose inévitablement de choisir une priorité au détriment d'une autre. Voilà pourquoi, à mon avis, les parlementaires ont l'obligation d'examiner non seulement si le bureau proposé comporte des avantages, mais aussi s'il en comporte suffisamment pour justifier l'engagement financier permanent qu'il nécessitera. Nous devrions être particulièrement soucieux de cette obligation à un moment où beaucoup de personnes du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés liées à l'abordabilité comme ils n'en ont pas vécu depuis des années, où les ménages examinent chaque dollar dépensé et où les contribuables s'attendent à ce que leur gouvernement fasse preuve de la même rigueur dont ils doivent eux-mêmes faire preuve au quotidien. Les coûts de renonciation sont moins évidents, mais tout aussi importants. À quelle autre fin ces ressources auraient-elles pu servir? Quelles sont les priorités remises à plus tard? Quelles mesures de soutien directes pourraient recevoir du financement? Quelles mesures visant l'abordabilité auraient pu être examinées? Ces questions sont importantes, car les ressources sont limitées.

La partie qui suit ajoute environ... Pardonnez-moi. À un moment où l'on demande aux familles de se serrer la ceinture, où les entreprises surveillent les dépenses de près et où les gouvernements eux-mêmes parlent souvent de rigueur budgétaire, il est tout à fait raisonnable de demander si la création d'une nouvelle bureaucratie financée par les contribuables devrait représenter une priorité. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Y a-t-il d'autres intervenants?

M. Weir : Merci, Madame la présidente. Il y a un autre débat qui se déroule ici, à la Chambre. Nous ne pourrions pas en avoir autant que je l'aurais souhaité et espéré, mais il s'agit de la décision des membres du gouvernement. Ils devront l'assumer.

Nous en sommes ici, à débattre du projet de loi 46, qui vise la création d'un poste de défenseur des intérêts des gens en ce qui concerne Énergie NB. Le poste de défenseur n'est toutefois pas ce qu'il donne l'impression d'être. J'en donnerai les raisons au fur et

well because it's rather important. The bill is redundant in that it is about stuff we already do. Will it be better? Will it be worse? I don't know. However, I do know that everyday New Brunswickers would much prefer to have somebody in their corner to help them with the trials and tribulations of living in this province and paying crippling power bills. These bills cripple them throughout the winter, and then people struggle to catch up throughout the spring and summer. That is all while they are being pushed hard to pay as much as they possibly can while they give up other things.

When the bill first came out, when I first heard about it in first reading, I hoped that the advocate would help with people's power bills. We do that advocacy work in MLA offices. It's important work. We do a lot of it. We used to have a fellow named Bob Scott who was wonderful at this. He has since retired, and we have a new person. She seems to be moulding into the role quite well. I appreciate her. She is doing a great job. I will leave her name out of it.

That advocacy work is important, and we do it in our constituency offices every day. Everybody in this House does that work. When I heard there would be an NB Power advocate for the people, I hoped that it would be an advocate for the people in all ways, not only in terms of doubling down on work we already do quite well. Is there room for improvement there? It's quite possible. However, I know that everyday New Brunswickers are more concerned about rates—how they can afford to pay them and how they can come up with a decent, manageable payment plan. Frankly, to everyday New Brunswickers, the people at NB Power are quite tough on that, so an advocate might help with it. I know that, in constituency offices, we have had some success with that advocacy work.

à mesure de mon exposé. Mon collègue a abordé le sujet et en a bien fait le tour, et je ferai de même, car la question est plutôt importante. Le projet de loi est superflu, car il prévoit des mesures que nous prenons déjà. Fera-t-il mieux? Viendra-t-il empirer les choses? Je ne le sais pas. Toutefois, je sais que les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick préféreraient nettement que quelqu'un soit là pour les aider à affronter les épreuves et les difficultés qui vont de pair avec le fait de vivre dans notre province et de crouler sous les factures d'énergie. Ces factures les paralysent en hiver et, ensuite, les gens ont de la difficulté à se rattraper pendant le printemps et l'été. Le tout se produit alors qu'ils subissent des pressions pour payer le plus possible, tandis qu'ils renoncent à d'autres choses.

Quand le projet de loi a été déposé, quand j'en ai entendu parler pour la première fois à l'étape de la première lecture, j'espérais que le défenseur aiderait à faire baisser la facture d'électricité des gens. Nous accomplissons le travail de défense des intérêts dans nos bureaux de parlementaires. C'est un travail important. Nous accomplissons beaucoup de travail à cet égard. Nous traitions auparavant avec un homme nommé Bob Scott, qui était excellent à cet égard. Il a pris sa retraite depuis, et une nouvelle personne occupe maintenant le poste. Elle semble assez bien s'adapter à son rôle. Je la tiens en estime. Elle fait un excellent travail. Je tairai son nom.

Le travail de défense des intérêts est important, et nous le faisons chaque jour dans nos bureaux de circonscription. Tous les parlementaires font ce travail. Quand j'ai appris qu'il y aurait un défenseur des intérêts des gens en ce qui concerne Énergie NB, j'espérais qu'il viendrait défendre les intérêts des gens à tous les égards, et non seulement refaire le travail que nous accomplissons déjà vraiment bien. Y a-t-il place à l'amélioration? Cela se peut fort bien. Je sais toutefois que les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick sont plus préoccupés par les tarifs — comment ils peuvent se permettre de les payer et comment ils peuvent mettre au point un calendrier de paiement acceptable et raisonnable. Bien franchement, pour les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, les gens d'Énergie NB se montrent plutôt durs à cet égard ; un défenseur pourrait être utile à cet égard. Je sais que, dans les bureaux de circonscription, notre travail de défense des intérêts a connu un certain succès.

Madam Speaker, New Brunswickers are feeling financial and economic pressures and are growing concerned about their energy future.

Les gens veulent des résultats.

New Brunswickers expect this House to deliver those results. It's important. It's why we're here. I fear that Bill 46 does not go far enough to address the needs of everyday New Brunswickers, Madam Speaker.

14:40

We are debating Bill 46. Well, we're not really debating it because it seems as though only we, the opposition members, are standing up. However, I am debating, so I guess we are debating because my colleagues are debating as well.

We must be honest. This bill arrives at a time when the entire system is under strain. The entire system is strained, and it shows every day. New Brunswickers are struggling to pay their power bills. We see media articles on this. There are stories of people's power being cut off when it shouldn't have been cut off. If this bill allowed the advocate to take on some of those things, I would be much more inclined to support it. I kind of hope that maybe there could be some changes to this moving forward. We shall see. I mean, there are lots of opportunities for it to change because its role is kind of left up to Cabinet. It seems Cabinet will be able to do whatever it wants with this.

The government's own review lays out the situation clearly. Rates are projected to rise. The utility is burdened with high debt, and its assets are aging. This is obvious. This has been clearly covered. We need to do something about it. We need strong leadership on this. I don't know whether Bill 46 will work at all for this situation.

Les factures augmentent chaque année.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick subissent des pressions financières et économiques et leur avenir énergétique les préoccupe de plus en plus.

People want results.

Les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que leurs parlementaires produisent des résultats. C'est important. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. Je crains que le projet de loi 46 n'aille pas suffisamment loin pour répondre aux besoins des gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente.

Nous débattons du projet de loi 46. Eh bien, nous n'en débattons pas vraiment, car il semble que seuls nous, les parlementaires du côté de l'opposition, prenions la parole. Toutefois, j'en débats, et je suppose donc que nous en débattons, car mes collègues en débattent aussi.

Nous devons faire preuve d'honnêteté. Le projet de loi est présenté à un moment où le système en entier est sous pression. Il est évident, chaque jour, que le système en entier est sous pression. Les gens du Nouveau-Brunswick ont du mal à payer leurs factures d'électricité. Des articles paraissent dans les médias à ce sujet. On entend des histoires de gens dont l'électricité a été coupée alors qu'elle n'aurait pas dû l'être. Si le projet de loi permettait au défenseur de s'occuper de questions du genre, je serais beaucoup plus disposé à l'appuyer. J'ose espérer que des changements pourront être apportés à cet égard dans l'avenir. Nous verrons. En fait, il y a beaucoup de possibilités d'apporter des changements à cet égard, car le soin de déterminer les fonctions du défenseur est plus ou moins laissé au Cabinet. Il semble que le Cabinet pourra faire ce qu'il veut à cet égard.

Le propre examen du gouvernement expose clairement la situation. Les tarifs devraient augmenter. Le service public croule sous un endettement élevé, et ses actifs sont vieillissants. Le tout est évident. Le sujet a été traité clairement. Nous devons faire quelque chose. Nous avons besoin d'un leadership solide sur ce point. Je ne sais pas si le projet de loi 46 conviendra le moins bien à la situation.

Bills are increasing every year.

Those rising bills will be on the backs of New Brunswickers. I'll talk more about this later, but this particular advocate's office will be paid for by ratepayers. I'll say it one more time for those in the back: This will be paid for by ratepayers. That means it's going to increase the price of electricity. There doesn't seem to be much constraint on how much money can be spent in this advocate's office. That worries me. That worries me a lot. I have some notes on this, and I'll cover them later.

You know, the government will control who is appointed and will define the office's structure after the fact. The cost flow to ratepayers creates real risks, Madam Speaker. There are real risks of political influence and patronage. There is the risk of a lack of clear accountability. That is not transparent. It is definitely not radically transparent. It's so foggy I don't even think we can see through it. At best, it seems to me as though government members are being lazy. Trust us, they say. Trust you? Should we trust you on this like we should trust you to balance the budget or lower the wait lists?

I'm struggling with this. There should be more accountability and more transparency. Transparency is important. This is not theoretical. This is happening right now with the power bills rising on the backs of New Brunswickers. This is not theoretical. This is happening right now.

"Electricity rates will inevitably rise". That's from the NB Power review. Well, what can be done to slow that down? What can be done to help people, especially those in lower income brackets? How can we help solve this issue?

Government members put in a 10% reduction on the rate only. That helped, but the rates continue to climb. I see that 10%, and it's something. I won't take that away from the government, Madam Speaker, but the cost of everything is rising. Fuel prices are rising and getting unbelievably high. However, government members seem to be pointing to this 10% reduction, which is only on the rate of power consumption, as the be-all and end-all of affordability. They could easily

Les factures augmentent aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick. J'aborderai le sujet plus tard, mais les coûts liés au bureau du défenseur en question seront assumés par les clients. Je le répète pour les gens au fond de la salle : Ce sont les clients qui assumeront le coût de la mesure. Cela signifie que le prix de l'électricité augmentera en conséquence. Il ne semble pas vraiment y avoir de limite aux sommes pouvant être dépensées dans le bureau du défenseur. Cela m'inquiète. Cela m'inquiète énormément. J'ai des notes à ce sujet, et j'en parlerai plus tard.

Vous savez, le gouvernement déterminera qui sera nommé et décidera de la structure du bureau après coup. L'imposition des coûts aux clients entraîne des risques véritables, Madame la présidente. Les risques d'influence politique et de favoritisme sont réels. Une reddition de comptes claire risque de faire défaut. Le tout n'est pas transparent. Ce n'est vraiment pas radicalement transparent. Le tout est si nébuleux que, à mon avis, nous ne pouvons même pas y voir clair. Au mieux, il me semble que les parlementaires du côté du gouvernement sont paresseux. Faites-nous confiance, disent-ils. Leur faire confiance? Devrions-nous leur faire confiance à l'égard de la mesure, comme nous devrions leur faire confiance pour équilibrer le budget ou réduire les listes d'attente?

La mesure me pose problème. Elle devrait prévoir plus de reddition de comptes et de transparence. La transparence est importante. La situation n'est pas théorique. Elle se produit en ce moment, à cause de la hausse des factures d'électricité aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick. La situation n'est pas théorique. Elle se produit en ce moment même.

« Les tarifs d'électricité augmenteront inévitablement ». Ces propos sont tirés de l'examen d'Énergie NB. Eh bien, que pouvons-nous faire pour ralentir l'augmentation? Comment peut-on aider les gens, en particulier les personnes à faible revenu? Comment pouvons-nous contribuer à résoudre la question?

Les parlementaires du côté du gouvernement ont instauré une remise de 10 % ne s'appliquant qu'aux tarifs. La mesure a apporté de l'aide, mais les tarifs continuent de grimper. La remise de 10 % est une bonne chose. Je n'enlèverai pas au gouvernement ce qui lui revient, Madame la présidente, mais tout coûte de plus en plus cher. Les prix des combustibles augmentent de façon vertigineuse. Toutefois, les parlementaires du côté du gouvernement semblent considérer cette remise de 10 %, qui s'applique

find other ways to make things more affordable on top of this.

This situation has changed, and it will change down the road, Madam Speaker. We have to be flexible. We have to move in the way the world moves, and I don't feel as though we're doing that very well. I think it would be pretty easy. In years past, when the Premier was in opposition, I heard her talk about doing things with the stroke of a pen. That was for something so similar to this. It's unbelievable.

14:45

New Brunswickers are struggling with affordability, and they are really struggling. I don't see how this advocate position does very much to help them. I do see a clear risk of it hurting them because ratepayers will pay for this office through an increased rate. This will be added to their electrical bill. I don't think people get that as tightly as they might. I don't think the government members understood it. Maybe they did. If they didn't understand it, there would be a reason for them not to speak about it being added to the ratepayers' burden. If they did understand it and didn't say anything, well, we'll just put that under radical transparency, Madam Speaker.

When we debate this bill, the question must be simple. Does it change that reality? The reality is that "Electricity rates will inevitably rise". That's in the review of NB Power. When we debate this bill, the question must be simple. Does it change that reality? I don't think it does, but maybe somebody on the other side would like to stand up and speak about why it does. That's what a debate is for—a little bit of back and forth. We would get a better understanding of what's going on. I would definitely appreciate that. We'll see whether it shall happen, Madam Speaker.

uniquement aux tarifs de consommation d'électricité, comme une panacée aux défis liés à l'abordabilité. Ils pourraient facilement trouver d'autres moyens, en plus de cette mesure, pour rendre la vie plus abordable.

La situation a évolué, et elle évoluera encore dans l'avenir, Madame la présidente. Nous devons faire preuve de souplesse. Nous devons suivre la marche du monde, et je n'ai pas l'impression que nous y arrivons très bien. À mon avis, cela devrait être assez facile. Pendant les dernières années, quand la première ministre était dans l'opposition, je l'ai entendue parler de faire les choses d'un trait de plume. C'était à propos d'une question vraiment similaire à celle qui nous occupe. C'est incroyable.

Les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés en matière d'abordabilité et ils vivent vraiment des moments difficiles. Je ne vois pas comment le défenseur pourra faire grand-chose pour leur venir en aide. Je vois bel et bien un risque réel que la mesure leur nuise, car les clients financeront le bureau par le truchement de tarifs plus élevés. Cela viendra s'ajouter à leur facture d'électricité. Je ne pense pas que les gens comprennent la situation aussi bien qu'ils le pourraient. Je ne pense pas que les parlementaires du côté du gouvernement aient compris la situation. Peut-être que oui. S'ils ne l'ont pas comprise, il s'agirait de la raison pour laquelle ils ne disent pas que les coûts viendront s'ajouter au fardeau des clients. S'ils ont compris cela et n'ont rien dit, eh bien, nous classerons simplement le tout dans la catégorie de la transparence radicale, Madame la présidente.

Lorsque nous débattons du projet de loi, la question doit être simple. Le projet de loi vient-il modifier la réalité? La réalité est que « les tarifs d'électricité augmenteront inévitablement ». Ces propos sont tirés de l'examen d'Énergie NB. Lorsque nous débattons du projet de loi, la question doit être simple. Vient-il modifier la réalité? Je ne le pense pas, mais une personne de l'autre côté aimerait peut-être prendre la parole et expliquer en quoi il le fait. Voilà le propre du débat — un échange de part et d'autre. Nous comprendrions mieux ce dont il est question. J'en serais certainement reconnaissant. Nous verrons si cela se produira, Madame la présidente.

What Bill 46 does... Bill 46 creates an Energy Sector Consumer Advocate. That's a lovely-sounding group of words.

Nous parlons ici d'un défenseur des consommateurs.

It creates an Energy Sector Consumer Advocate meant to represent the people before the Energy and Utilities Board. That's what it's meant to do. We already have representation there, but this would be more or different or added on or parallel. It's not very clear. It will review complaints, intervene in the proceedings, and provide information. That's what this advocacy office, or group of people, will do.

Sur papier, le tout semble utile.

At first glance, it looks like a reasonable idea. However, what matters is not description. It is impact. It is the impact on the ratepayers of New Brunswick. Because the review... The core problem here, Madam Speaker, is that the review does not say that the system lacks representation. I'll repeat that so everybody can hear it clearly. The review does not say that the system lacks representation. That's what this bill proposes: more representation.

L'examen montre que le problème est plus profond.

Governance, performance, and structure are at the heart of the problem, Madam Speaker. It looks like the government members threw a dart at the wall and picked the simplest thing possible to do when we're in real trouble with this.

New Brunswickers, who rely on electricity for heat, lights, and their lives, are struggling every day to pay a very large chunk of their income to NB Power. We need to be very accountable to them and use the most efficient business practices as we look after their pennies. On top of that, we need to clearly engage with New Brunswickers in an honest and true fashion to make sure they understand where they are and to make sure we are not strong-arming them into making payments that are beyond their means. I believe we have to make sure people pay their bills, Madam Speaker. However, we need to make sure that this is within their means. I don't see this advocate

Le projet de loi 46 prévoit... Le projet de loi 46 institue un défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Voilà un groupe de mots qui sonne bien.

We're talking here about a consumer advocate.

La mesure institue un défenseur des consommateurs du secteur énergétique censé représenter les gens devant la Commission de l'énergie et des services publics. Voilà ce qu'il est censé faire. Nous y sommes déjà représentés, mais le défenseur agirait plus avant, ou différemment, ou en plus, ou en parallèle. Le tout n'est pas très clair. Le défenseur examinera les plaintes, agira comme intervenant dans les instances et fournira des renseignements. Voilà ce qu'accomplira ce bureau de défense des intérêts, ou ce groupe de personnes.

On paper, it seems useful.

À première vue, l'idée semble raisonnable. Toutefois, ce n'est pas la description qui compte. Ce sont les effets. Ce sont les effets sur la clientèle du Nouveau-Brunswick. Parce que l'examen... Le problème fondamental ici, Madame la présidente, est que l'examen n'indique pas qu'il y a un manque de représentation dans le système. Je le répéterai pour que tout le monde puisse l'entendre clairement. L'examen ne dit pas qu'il y a un manque de représentation dans le système. C'est ce que propose le projet de loi : plus de représentation.

The review shows that the problem is deeper.

La gouvernance, le rendement et la structure sont le noeud du problème, Madame la présidente. Il semble que les parlementaires du côté du gouvernement aient lancé une fléchette sur le mur et choisi la solution la plus facile à concrétiser alors que la situation nous cause de véritables difficultés.

Les gens du Nouveau-Brunswick, qui dépendent de l'électricité pour le chauffage et l'éclairage et pour vivre, éprouvent chaque jour des difficultés à remettre une très grande partie de leur revenu à Énergie NB. Nous devons leur rendre des comptes rigoureusement et adopter les pratiques commerciales les plus efficaces dans la gestion de leur argent. En outre, nous devons échanger ouvertement avec les gens du Nouveau-Brunswick, avec honnêteté et franchise, pour nous assurer qu'ils comprennent où ils en sont et que nous ne les forçons pas à faire des paiements qui dépassent leurs moyens. À mon avis, nous devons nous assurer que les gens paient leurs factures,

helping with that. I don't see Bill 46 helping with that at all.

"There are many areas that need change and improvement". That's from the review as well. Adding an office is not the same as fixing those problems. It's not the same at all.

14:50

Nous créons un bureau.

The real issue remains unchanged. Government members say the advocate will help the consumer. Helping consumers should mean lowering pressures. It doesn't help them if they are just represented after decisions are made. In fact, that might even be considered rubbing their noses in the fact that you're not helping.

I know, in the calls I get to my office, I've never heard someone ask for more representation in front of the utilities board. I've never heard that. I've had all kinds of people ask for help finding a better way to pay their power bills. They want me to help them avoid having their power disconnected. NB Power works well with our offices to do that, but many people don't know we're there. NB Power doesn't seem to advertise that very much, or this information isn't getting to the target audience. I'm not sure which is the bigger problem, but this advocate's office won't do any of that, Madam Speaker.

The consumer advocate risks being a surface solution to a structural problem. This wasn't part of the NB Power review. It talked about structural problems, but Bill 46 doesn't address those structural problems. The lack of a consumer advocate wasn't even recognized as a problem in the report. That's troubling, Madam Speaker.

I've been pushing for advocates in different spots. We have a great advocate in the NB Advocate. He has released some great reports on children, youth, and

Madame la présidente. Toutefois, nous devons nous assurer qu'ils en ont les moyens. Je ne vois pas comment le défenseur pourrait les aider à cet égard. Je ne vois pas du tout comment le projet de loi 46 pourrait les aider à cet égard.

« Des changements et des améliorations sont nécessaires dans plusieurs domaines ». Voilà aussi une citation tirée de l'examen. Ajouter un bureau ne signifie pas la même chose que résoudre les problèmes. Cela ne signifie pas du tout la même chose.

We're creating an office.

La véritable question demeure inchangée. Les parlementaires du côté du gouvernement affirment que le défenseur aidera les consommateurs. L'aide aux consommateurs devrait signifier la diminution des pressions. Cela ne les aide en rien d'être seulement représentés une fois les décisions prises. En fait, on pourrait même percevoir cela comme un rappel du fait qu'on ne les aide pas.

Je sais que, dans les appels que je reçois à mon bureau, je n'ai jamais entendu quelqu'un demander plus de représentation devant la commission des services publics. Je n'ai jamais entendu cela. Toutes sortes de gens m'ont demandé de les aider à trouver une meilleure façon de payer leur facture d'électricité. Ils veulent que je les aide à éviter le débranchement de leur électricité. Énergie NB collabore bien avec nos bureaux à cet égard, mais un grand nombre de gens ne savent pas que nous sommes là. Énergie NB ne semble pas vraiment en faire la publicité, ou cette information n'atteint pas la clientèle cible. Je ne sais pas lequel des problèmes est le plus important, mais le bureau du défenseur ne fera rien de tout cela, Madame la présidente.

Le défenseur des consommateurs risque d'être une solution superficielle à un problème structurel. La question ne faisait pas partie de l'examen d'Énergie NB. Celui-ci traitait de problèmes structurels, mais le projet de loi 46 ne traite pas de ces problèmes. L'absence d'un défenseur des consommateurs n'était même pas soulevée comme étant un problème dans le rapport. Le tout est inquiétant, Madame la présidente.

Je réclame la création de postes de défenseurs dans d'autres. Nous disposons d'un défenseur remarquable en la personne du défenseur du Nouveau-Brunswick.

seniors. These have been independent, well-supported reports. He isn't directed on what exactly to do, which seems to be the case with the consumer advocate. We're trying to get an advocate for mental health and addiction. Today, during question period, the minister talked about the mental health and addiction advocate. He gave a nice, clean answer about that. It looks as though we're going to have one sometime soon. The minister mentioned that he hoped it would happen sooner rather than later. However, here we are without it being done.

Advocates are good for New Brunswickers when they're well thought out, Madam Speaker. I mean, in Moncton, we had all these overdoses. An advocate would be able to point these things out. Hospitals in Moncton are under extreme, extreme pressure because of overdoses. There have been 200 or maybe more. It's a shame. This is what an advocate could solve.

We have the New Brunswick Advocate in Mr. Lamrock. He puts out reports that change how the government looks at departments, which is terribly important. That's what I had hoped for when I first heard about Bill 46. I hoped that this advocate would be able to change how our departments look at how we govern. It's important. Mr. Lamrock does a wonderful job.

If we could get an advocate for mental health and addiction... I mean, police, paramedics, and community organizers are all being stretched as they deal with increasingly dangerous drugs in our community. An advocate might help with that. I only mention this advocate, Madam Speaker, to point out what this consumer advocate could be.

This matters. These types of things matter. The seriousness of these situations, both in mental health and addiction and in the growing cost of living for New Brunswickers... New Brunswickers expect their government to deliver on their promises.

Il a publié d'excellents rapports sur les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Il s'agissait de rapports indépendants et bien étayés. Il ne reçoit pas de directives précises pour ce qui est de ses activités, contrairement à ce qui semble être le cas pour le défenseur des consommateurs. Nous cherchons à créer un poste de défenseur en matière de dépendances et de santé mentale. Aujourd'hui, pendant la période des questions, le ministre a parlé du défenseur en matière de dépendances et de santé mentale. Il a donné une belle réponse claire à ce sujet. Il semble que nous en aurons un bientôt. Le ministre a mentionné espérer que l'initiative se concrétise le plus tôt possible. Pourtant, nous y voici, et rien n'a été fait à ce chapitre.

Les postes de défenseurs sont avantageux pour les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'ils font l'objet d'une bonne réflexion, Madame la présidente. Bon, un grand nombre de surdoses se sont produites à Moncton. Un défenseur pourrait signaler de telles situations. Les hôpitaux de Moncton subissent des pressions vraiment extrêmes à cause des surdoses. Il y en a eu 200, ou peut-être même plus. C'est regrettable. Voilà ce qu'un défenseur pourrait résoudre.

Nous disposons du défenseur du Nouveau-Brunswick en la personne de monsieur Lamrock. Il publie des rapports qui changent la façon dont le gouvernement examine les ministères, ce qui est extrêmement important. Voilà ce que j'espérais quand j'ai entendu parler du projet de loi 46 pour la première fois. J'espérais que le défenseur en question serait en mesure de changer la façon dont nos ministères examinent notre manière de gouverner. Cela est important. Monsieur Lamrock fait un excellent travail.

Si nous pouvions disposer d'un défenseur en matière de dépendances et de santé mentale... Je veux dire que la police, les travailleurs paramédicaux et les organisateurs communautaires sont tous surchargés alors qu'ils doivent composer avec des drogues de plus en plus nocives dans notre collectivité. Un défenseur pourrait fournir de l'aide à cet égard. Je mentionne simplement ce défenseur, Madame la présidente, pour souligner ce que pourrait accomplir le défenseur des consommateurs.

Le tout est important. Les questions du genre sont importantes. Le sérieux des situations mentionnées, à la fois en lien avec la santé mentale et les dépendances et en ce qui concerne la hausse du coût de la vie pour les gens du Nouveau-Brunswick... Les gens du

Strong advocacy means having advocates with the power to make change. Well, pardon me. That's not exactly right. Advocates need the power to facilitate change, to look at problems, and to solve these issues.

On governance and interference, the review speaks directly to what has gone wrong, Madam Speaker. It clearly states:

There is a history of government interference with NB Power that has resulted in sub-optimal outcomes.

That's in the review of NB Power.

(**M. Bourque** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Le vrai problème, c'est la gestion.

14:55

That's where the reform should begin. This is my problem. I don't understand why this has been left out. Is this how we're going to solve the problems identified in the review? I mean, this is not that. I was hoping for that, but this isn't that. New Brunswickers are suffering. We know that. Then, we have this bill, and we aren't even really going to debate it. Well, I am, Mr. Deputy Speaker. I am.

If interference has been the issue, then that is what must be fixed. It's a hard thing to fix. "Government needs to set a clear energy policy and let NB Power operate without interference." This is from the review that was put together by the Holt government. This comes from the people that this government picked to conduct the review.

If interference causes problems, adding another layer of bureaucracy does not solve them. On the floor, I've spoken a couple of times about adding bureaucracy to this government. Government members have pointed out that the previous government added bureaucracy and have said that they are going to make big cuts to

Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que leur gouvernement tienne ses promesses.

La défense efficace des intérêts nécessite des défenseurs investis du pouvoir d'opérer des changements. Eh bien, pardon. Ce n'est pas tout à fait exact. Les défenseurs doivent avoir le pouvoir de faciliter le changement, d'examiner les problèmes et de régler les questions.

Pour ce qui est de la gouvernance et de l'ingérence, l'examen aborde directement ce qui a mal tourné, Madame la présidente. Il y est clairement énoncé :

Il existe des antécédents d'ingérence du gouvernement dans les activités d'Énergie NB qui ont donné lieu à des résultats sous-optimaux.

La citation est tirée de l'examen d'Énergie NB.

(**Mr. Bourque** took the chair as Deputy Speaker.)

The real problem is management.

La gestion devrait être le point de départ de la réforme. Voilà ce qui me pose problème. Je ne comprends pas pourquoi le projet de loi a été présenté. Permettra-t-il de résoudre les problèmes cernés dans l'examen? À vrai dire, il ne le permettra pas. C'est ce que j'espérais, mais ce ne sera pas le cas. Les gens du Nouveau-Brunswick souffrent. Nous le savons. Nous sommes ensuite saisis du projet de loi, et nous n'en débattons même pas vraiment. Eh bien, j'en débats, Monsieur le vice-président. J'en débats.

Si l'ingérence était en cause, c'est donc ce qui doit être rectifié. L'ingérence est difficile à rectifier. « Le gouvernement doit élaborer une politique énergétique claire et laisser Énergie NB mener ses activités sans ingérence. » Ces propos sont tirés de l'examen mené à la demande du gouvernement Holt. Ils viennent des personnes que le gouvernement actuel a choisies pour mener l'examen.

Si l'ingérence est source de problèmes, l'ajout d'une autre couche bureaucratique ne viendra pas les résoudre. J'ai parlé deux ou trois fois à la Chambre de l'accroissement de la bureaucratie au gouvernement actuel. Les parlementaires du côté du gouvernement ont souligné que le gouvernement précédent avait

the bureaucracy by cutting 1 400 positions. Of course, that is the number of positions, not the head count. The head count is more like 600. The government is going to cut those positions through attrition. It's not a bad idea, Mr. Deputy Speaker. However, that is what came forward as a way to back off our deficit spending.

This advocate position will create more bureaucracy, and it will be paid for by the ratepayer—the person who can least afford to pay for it. This is so not what the review talks about. It makes my head a little dizzy. I don't get it. It's soft. This is not the hard work that I expect from this government. It's a shame, Mr. Deputy Speaker.

I will say it one more time: The report calls for less interference, not more government structure. Let's be clear. This office will be connected to the Cabinet. This will all be controlled by the Cabinet. I don't know what the independence part of this is going to look like. I don't know what the regulations will be. I don't know any of that because none of that information is in the bill. However, I do know one thing: This whole group, the regulations and the people involved, will all be determined by the Premier and the Cabinet.

Who will pay? It will not be free. I have talked about this, but I will cover it now. It is in my notes. We have to talk about the cost.

Le projet de loi 46 n'est pas gratuit.

Every dollar spent must come from somewhere. This legislation places these costs into the regulatory system. Guess who pays for costs within the regulatory system? That would be the ratepayer. So, to help the cost of electricity go down, we are going to increase the price of electricity and do something that is already being done. That seems like an odd, odd, odd way to go about it. That's just an opinion, Mr. Deputy Speaker.

The legislation places these costs into the regulatory system, which means they will become part of the overall cost of energy. That's scary. It's not a very good way to do it, in my opinion.

augmenté la bureaucratie et ont affirmé qu'ils la réduiront considérablement par l'élimination de 1 400 postes. Il s'agit bien sûr du nombre de postes, et non du nombre de personnes. Le tout représente plutôt près de 600 personnes. Le gouvernement éliminera les postes par attrition. Ce n'est pas une mauvaise idée, Monsieur le vice-président. Toutefois, c'est ce qui a été proposé comme façon de diminuer notre déficit actif.

Le poste de défenseur proposé créera plus de bureaucratie, dont le coût sera assumé par le client — la personne la moins en mesure de l'assumer. Ce n'est pas du tout ce qu'aborde l'examen. Le tout me donne un peu le vertige. Je ne comprends pas. La mesure est insuffisante. Il ne s'agit pas du travail acharné auquel je m'attends du gouvernement actuel. C'est dommage, Monsieur le vice-président.

Je le répète une fois de plus : Le rapport réclame moins d'ingérence, non pas plus de structures gouvernementales. Soyons clairs. Le bureau en question sera rattaché au Cabinet. Le tout sera entièrement sous la mainmise du Cabinet. Je ne sais pas quelle forme prendra l'indépendance du bureau. Je ne sais pas en quoi consisteront les règlements. Je ne sais rien de tout cela, car aucun renseignement à cet égard ne se trouve dans le projet de loi. Je sais toutefois une chose : Le groupe entier, les règlements ainsi que les personnes concernées seront tous déterminés par la première ministre et le Cabinet.

Qui assumera les coûts? Le tout ne sera pas gratuit. J'ai déjà soulevé la question, mais je vais maintenant en traiter. Mes notes en font mention. Nous devons parler des coûts.

Bill 46 isn't free.

Chaque dollar dépensé doit provenir de quelque part. La mesure législative intègre les coûts en question au système de réglementation. Devinez qui assume les coûts liés au système de réglementation? Ce sont les clients. Ainsi, pour aider à faire diminuer le coût de l'électricité, nous augmenterons le prix de l'électricité tout en faisant ce qui se fait déjà. Cela semble une façon très, très étrange de procéder. Ce n'est qu'une opinion, Monsieur le vice-président.

La mesure législative intègre les coûts en question au système de réglementation, ce qui signifie qu'ils feront partie intégrante du coût global de l'énergie. C'est

Au bout du compte, ce sont les gens qui paient.

Whether it's through their power bills or their taxes, our citizens will pay for this. Frankly, they will pay through their power bills, and when we split costs between taxes and power bills, it's often the same people who pay for both. At a time when bills are already rising, that added cost will matter. It will be an additional burden, Mr. Deputy Speaker.

15:00

The real question is pretty straightforward. Will this Act reduce people's power bills? No, it won't. Will it improve reliability? Unlikely. Will it lower NB Power's debt? No.

La réponse est non.

We are asking New Brunswickers to pay more without solving the underlying issues, Mr. Deputy Speaker, and that's unfair. I could use a bunch of other, less parliamentary language—very, very unparliamentary language.

(Interjections.)

Mr. Weir: I hear blah, blah, blah coming from over there. Why don't you get up and debate? You could do it. You could debate this bill. Come on. Minister of Transportation and Infrastructure, you could do it.

(Interjections.)

Mr. Deputy Speaker: Order. Please address the chair.

Mr. Weir: Pardon me, Mr. Deputy Speaker. I should have. I just heard some chirping, and I thought the minister needed an answer. I thought he had a

effrayant. À mon avis, ce n'est pas vraiment une bonne façon de procéder.

In the end, it's the public that pays.

Que ce soit par le truchement de leur facture d'électricité ou des impôts qu'ils paient, les gens de notre province assumeront les coûts associés à la mesure. Bien franchement, ils les paieront par le truchement de leur facture d'électricité, et, quand nous répartissons les coûts entre les impôts et les factures d'électricité, ce sont souvent les mêmes personnes qui paient pour les deux. À un moment où les factures augmentent déjà, ces coûts supplémentaires auront de l'importance. Il s'agira d'un fardeau de plus, Monsieur le vice-président.

La véritable question est plutôt simple. La loi fera-t-elle diminuer les factures d'électricité des gens? Non, elle ne le fera pas. Améliorera-t-elle la fiabilité? C'est peu probable. Fera-t-elle diminuer la dette d'Énergie NB? Non.

The answer is no.

Nous demandons aux gens du Nouveau-Brunswick de payer davantage sans que cela ne permette de régler les questions sous-jacentes, Monsieur le vice-président, ce qui est injuste. Je pourrais employer bien d'autres propos moins parlementaires — des propos extrêmement non parlementaires.

(Exclamations.)

M. Weir : J'entends du blablabla provenir d'en face. Pourquoi ne prenez-vous pas la parole pour participer au débat? Vous pourriez le faire. Vous pourriez débattre du projet de loi. Voyons donc. Monsieur le ministre des Transports et de l'Infrastructure, vous pourriez le faire.

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre. Veuillez vous adresser à la présidence.

M. Weir : Pardon, Monsieur le vice-président. J'aurais dû procéder ainsi. J'ai simplement entendu des gazouillis, et je pensais que le ministre voulait une

question. Moving forward, I shall refrain from doing that.

The answer to all that is no. This Act won't solve the underlying issue. So it's... Yeah. There are all those words I can't use.

The costs of the system are always passed through. That is the reality of how utilities operate. Costs are passed through. What does that mean? It means they are passed through to ratepayers. Who are the ratepayers? Every New Brunswicker who uses electricity. Who is least able to afford those costs? Those who are struggling with affordability.

In this province, people live on \$62 000 per year. That's the average. Now, that has to support a household. That household uses electricity, and those rates are climbing hard. There are lots of reasons for the climb, and we need to find solutions. However, Bill 46 doesn't address the problems that were identified in the NB Power review that was commissioned by this government. Sometimes you put blinders on a horse so it can't tell where it's going. It will just go forward and not veer side to side. That's what this feels like.

We are layering costs into a system that's already under pressure. That's a terrible thing to do.

On duplication and effectiveness, we already have systems in place to represent citizens, Mr. Deputy Speaker. I've spoken about this some. I see no proof that they don't work. Could they be fiddled with a little bit or modified some? Maybe. However, to run another system in parallel, over top, beside, or pushed out... We don't really know how it's going to work out. It seems odd to do this when it's something that the review didn't even ask for. It's very, very odd.

Il y a déjà un organisme de réglementation et un processus formel.

This adds another layer on top of that regulator in the formal processes. It's another layer that will cost ratepayers more money. I can't say that enough, Mr. Deputy Speaker. I just wonder where this came from

réponse. Je pensais qu'il avait une question. Je poursuivrai en m'abstenant d'agir de la sorte.

La réponse à tout ce qui précède est non. La loi ne résoudra pas la question sous-jacente. Il s'agit donc... Oui. Il y a beaucoup de propos que je ne peux pas employer.

Les coûts associés au système se répercutent toujours ailleurs. C'est ainsi que fonctionnent les services publics. Les coûts se répercutent ailleurs. Que cela signifie-t-il? Cela signifie qu'ils sont transmis aux clients. Qui sont les clients? Chaque personne du Nouveau-Brunswick qui consomme de l'électricité. Qui peut le moins se permettre de payer ces coûts? Les gens qui éprouvent des difficultés en matière d'abordabilité.

Les gens de notre province vivent avec un revenu de 62 000 \$ par année. Il s'agit d'une moyenne. Cette somme doit soutenir un ménage. Ce ménage consomme de l'électricité, dont les tarifs augmentent à une vitesse vertigineuse. De nombreuses raisons expliquent cette hausse, et nous devons trouver des solutions. Toutefois, le projet de loi 46 n'aborde pas les problèmes recensés dans l'examen d'Énergie NB commandé par le gouvernement actuel. On fait parfois porter des oeillères à un cheval pour qu'il ne voie pas où il se dirige. Il ira de l'avant sans dévier de son chemin. Voilà à quoi ressemble la situation.

Nous imposons des coûts additionnels à un système qui subit déjà des pressions. C'est une façon épouvantable de procéder.

Pour ce qui est du chevauchement et de l'efficacité, nous disposons déjà de systèmes pour représenter les gens, Monsieur le vice-président. J'en ai déjà parlé un peu. Je n'ai rien vu qui prouve que ces systèmes ne fonctionnent pas. Pourraient-ils faire l'objet de quelques ajustements ou modifications? Peut-être. Toutefois, opérer un autre système en parallèle, en supplément, à côté ou à la place... Nous ne savons pas vraiment comment le tout fonctionnera. Il semble étrange de mettre en oeuvre une mesure que l'examen n'a même pas réclamée. C'est très, très étrange.

There's already a regulatory body and a formal process.

Le projet de loi ajoute une étape de plus aux mécanismes officiels, outre l'organisme de réglementation. Il s'agit d'une autre étape qui coûtera plus cher à la clientèle. Je ne saurais trop le répéter,

and why it's here when there were so many other things to do. This is it. This is what has shown up on the floor, and we're not even really going to debate it. I'll just be up here saying my piece.

15:05

We live in a democracy, and we have a bunch of people who are supposed to look up to us. They're struggling with that. This situation is part of the reason. We're here to govern. We're here to make laws, and we're here to debate. We are here to make the best laws we possibly can, yet I find that the process we're going through right now is not part of that strong democratic process. That worries me.

This raises serious questions about duplication. Money... Are things going to get in the way of each other? I've never seen an instance where duplication helped a process. In my experience, I've only ever seen it hinder it. People point fingers at each other. People think that someone else is doing something when they are not. Duplication is not efficiency. It's the opposite.

Nous doublons les rôles.

However, we will not necessarily improve outcomes with this. I will go a step further and say that I'm worried we're going to make the outcome significantly worse while raising rates for New Brunswickers who can ill afford to spend more money. The review calls for modernization, not duplication. Yet, that's what this advocate position creates. It's a missed opportunity, Mr. Deputy Speaker. It's a missed opportunity.

This bill could have been part of a broader reform. I say that it easily—easily—could have been part of a broader reform, and it should have been part of a broader reform. Yet, it is not. This is what we got. It feels like the bill was put out in the moment simply to say: Yes, we did something. I don't want to keep repeating the point, but there seems to be quite a bit of that type of work going on here. That worries me. I like to see strong legislation. I don't want to see weak

Monsieur le vice-président. Je me demande simplement d'où vient la mesure et pourquoi elle a été déposée, alors que beaucoup d'autres mesures auraient pu être prises. C'est tout. C'est ce projet de loi qui a été déposé à la Chambre, et nous n'en débattons même pas réellement. Je vais simplement prendre la parole ici et exprimer mon point de vue.

Nous vivons en démocratie, et beaucoup de personnes sont censées nous considérer comme des exemples à suivre. Elles ont de la difficulté à le faire. La situation actuelle en est une raison. Nous sommes ici pour gouverner. Nous sommes ici pour adopter des lois et pour débattre. Nous sommes ici pour adopter les meilleures lois possible ; pourtant, à mon avis, le processus que nous suivons en ce moment ne fait pas partie d'un processus démocratique rigoureux. Cela m'inquiète.

Le tout soulève des questions importantes au sujet du chevauchement. L'argent... Une chose nuira-t-elle à une autre? Je n'ai jamais vu de situations où le chevauchement a facilité un processus. D'après mon expérience, il n'a jamais fait que l'entraver. Les gens se montrent du doigt. Les gens pensent que quelqu'un d'autre s'occupe de la situation, alors que ce n'est pas le cas. Le chevauchement n'est pas de l'efficacité. C'est tout le contraire.

We're duplicating roles.

Toutefois, la mesure ne nous permettra pas forcément d'améliorer les résultats. J'irai plus loin en exprimant ma crainte que nous ne fassions qu'empirer considérablement les résultats tout en faisant augmenter les tarifs pour les gens du Nouveau-Brunswick, qui ne peuvent guère se permettre de dépenser plus d'argent. L'examen réclame une modernisation, et non pas un chevauchement. Voilà pourtant ce que crée le poste de défenseur. Il s'agit d'une occasion manquée, Monsieur le vice-président. Il s'agit d'une occasion manquée.

Le projet de loi aurait pu faire partie d'une réforme plus vaste. Je dis bien qu'il aurait facilement — facilement — pu faire partie d'une réforme plus vaste, et il aurait dû en faire partie. Ce n'est pourtant pas le cas. Voilà ce que nous avons obtenu. Il semble que le projet de loi ait été déposé sur le coup simplement pour pouvoir dire : Oui, nous avons fait quelque chose. Je ne veux pas répéter sans cesse l'argument, mais il semble que ce genre de travail se produit

legislation with heavy regulations after the fact. Government members are asking us to vote on something we don't yet know the details of, but it's not only that. They are also asking their own members who aren't in the Cabinet and aren't in that department to vote on something they don't yet know the details of. I find that worrisome.

Nous avons une feuille de route claire.

That road map pointed to governance reform, policy clarity, and performance improvement. This bill does not include any of those. Mr. Deputy Speaker, to the government members across the way: This is your review. We should be following it. I can disagree with it because I didn't pick those folks. They were picked by this government, and it should listen to its own group of experts. That's my opinion. It seems like a smart thing to do.

Instead, we have a single measure that does not address those larger challenges. We have one single measure. I'm not even sure what the bill addresses. I mean, I already mentioned in my speech that a lack of advocacy wasn't an issue identified by the group who conducted the review. Anyway, in my opinion, this is a missed opportunity for strong legislation and to create systemic change through that strong legislation.

Mr. Deputy Speaker, we on this side of the House support the idea of improving consumer representation. It's important. It's important that we have better consumer representation. This bill gives us, I guess, better consumer representation before the Energy and Utilities Board. However, we already have pretty good consumer representation before the board. What we don't have is good consumer representation for the ratepayers in their everyday trials and tribulations with NB Power, and that's a shame. That's a shame, Mr. Deputy Speaker.

fréquemment. Cela m'inquiète. J'aime que les mesures législatives soient vigoureuses. Je ne veux pas voir une mesure législative faible suivie d'une lourde réglementation après coup. Les parlementaires du côté du gouvernement nous demandent de voter sur une mesure dont nous ignorons encore les détails, mais ce n'est pas tout. Ils demandent également à leurs propres parlementaires qui ne font pas partie du Cabinet et qui ne connaissent pas le ministère de voter sur une mesure dont ils ignorent encore les détails. Je trouve cela inquiétant.

We had a clear road map.

La feuille de route préconisait la réforme de la gouvernance, la clarté des politiques et l'amélioration du rendement. Le projet de loi ne traite d'aucun des éléments mentionnés. Monsieur le vice-président, je m'adresse aux parlementaires d'en face : il s'agit de votre examen. Nous devrions suivre ses recommandations. Je peux ne pas être d'accord sur son contenu, car je n'ai pas choisi les personnes qui l'ont mené. Celles-ci ont été choisies par le gouvernement, qui devrait écouter son propre groupe d'experts. Voilà mon opinion. Cela semble être la façon judicieuse de procéder.

Nous disposons à la place d'une seule mesure, qui ne traite pas des plus grands défis mentionnés. Nous disposons d'une seule mesure. Je ne suis même pas certain de ce dont traite le projet de loi. Après tout, j'ai déjà mentionné au cours de mon allocution qu'un manque de représentation n'était pas un enjeu soulevé par le groupe ayant mené l'examen. Quoi qu'il en soit, à mon avis, il s'agit d'une occasion manquée de présenter une mesure législative vigoureuse et d'apporter des changements systémiques au moyen de celle-ci.

Monsieur le vice-président, de ce côté-ci de la Chambre, nous appuyons l'idée de bonifier la représentation des consommateurs. Cela est important. Il est important que les consommateurs soient mieux représentés. Je suppose que le projet de loi à l'étude nous apporte une meilleure représentation des consommateurs devant la Commission de l'énergie et des services publics. Nous disposons toutefois déjà d'une assez bonne représentation des consommateurs devant la commission. Ce qu'il nous manque, c'est une bonne représentation des consommateurs pour les clients dans le cadre de leurs démêlés quotidiens avec Énergie NB, ce qui est regrettable. C'est regrettable, Monsieur le vice-président.

15:10

Il faut de vraies réformes.

We need real reforms, and those reforms must address the foundation of the system. Again, this is what the NB Power review tells us is needed. The reviewers went all over the province and spoke to people. They made a big show of it. They came out with a review that includes their answers and findings. It includes what they heard.

Then we got Bill 46. I was hoping for more, Mr. Deputy Speaker. I was hoping for much more. I don't mind having an advocate. I like the idea of an advocate. I've been pushing for a mental health and addictions advocate. Advocacy for the people of New Brunswick is important. We've seen that through, as I said before, the work of the NB Advocate's office. These folks do good work. They point out where we fail, and we have to own it and wear it. That makes us fix things. It makes us talk about them in this House. It's important. I would have liked to have seen the consumer advocate be like that, just as I want the mental health and addictions advocate to be strong, independent, and able to point out where we have flaws. Of course, the government has flaws. It isn't this government's fault that there are flaws in the system. It's the nature of the system. What we're here to do is help find ways to fix those flaws. It's important work. It's why I'm here.

What matters are the details. I appreciate this bill, and I'm glad we're moving forward with an energy advocate. However, the details matter, and we don't have those details. New Brunswickers need to know that the person in this role will be truly independent and able to speak openly on behalf of ratepayers at a time when a staggering number of people in the province are struggling with affordability.

We see that with mental health and addiction too. I hope that advocate will be able to do much more than it seems this advocate will be able to. We shall see

Real reforms are needed.

Il faut de vraies réformes, et ces réformes doivent viser les fondements du système. Encore une fois, il s'agit là de ce que l'examen d'Énergie NB indique comme étant nécessaire. Les auteurs de l'examen ont sillonné la province et échangé avec les gens. Ils en ont fait tout un spectacle. Ils ont produit un examen qui présente leurs réponses et leurs constatations. L'examen comprend ce qu'ils ont entendu.

Nous avons maintenant le projet de loi 46. J'espérais davantage, Monsieur le vice-président. J'espérais bien davantage. Cela ne me dérange pas d'avoir un défenseur. J'aime bien l'idée d'un défenseur. J'ai réclamé un défenseur en matière de dépendances et de santé mentale. La défense des intérêts des gens du Nouveau-Brunswick est importante. Nous l'avons constaté, comme je l'ai dit plus tôt, par le travail du Bureau du défenseur du Nouveau-Brunswick. Les gens en question font du bon travail. Ils mettent en lumière nos échecs, et nous devons admettre ceux-ci et les assumer. Cela nous amène à rectifier la situation. Cela nous amène à en parler à la Chambre. Le tout est important. J'aurais aimé que le défenseur des consommateurs fasse de même, tout comme je veux que le défenseur en matière de dépendances et de santé mentale soit fort, indépendant et en mesure de souligner nos failles. Certes, le gouvernement a des failles. Les failles du système ne sont pas la faute du gouvernement. Il s'agit de la nature du système. Nous sommes ici pour tâcher de trouver des moyens de corriger ces failles. C'est un travail important. C'est la raison pour laquelle je suis ici.

Ce sont les détails qui importent. Je suis reconnaissant du projet de loi, et je suis content que nous allions de l'avant avec un défenseur en matière d'énergie. Toutefois, les détails sont importants, et nous ne connaissons pas ces détails. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent savoir que la personne en poste sera réellement indépendante et en mesure de s'exprimer ouvertement au nom des clients, à un moment où un nombre stupéfiant de gens de la province éprouvent des difficultés en matière d'abordabilité.

Nous constatons la même chose pour ce qui est de la santé mentale et des dépendances. J'espère que le défenseur en la matière sera en mesure d'accomplir beaucoup plus que ce que le défenseur qui nous occupe sera vraisemblablement en mesure d'accomplir. Nous

when the time comes. I hope we'll see a more independent advocate. That's very, very important.

We support governance, performance, and long-term policy. Without those, the impact of this bill would be severely limited. Those are the other parts. These are the parts that the review clearly pointed out as needing to be fixed. I don't feel as though we're doing that review justice.

New Brunswickers are asking for relief, Mr. Deputy Speaker. They're begging for relief. People are struggling. We in this House are all well remunerated. I'm well remunerated, and I feel that pinch. Heating a house and providing it with electricity, even with all the modern heating units available, is terribly expensive. We're moving toward more electrification, and now the cost of electricity is rising at an alarming rate.

It's not that I disagree that electricity rates need to rise. I believe in the oversight that's going on now. However, there needs to be some help for people who can't afford their electricity bills. There needs to be more help for those who can't afford electricity. We need to target those folks who are barely getting by, and these electricity bills are cutting into their ability to buy food and work. This is terrible, terrible stuff, and I don't believe that Bill 46 will help with that.

New Brunswickers are also asking for reliability. That's not in this bill. It will not help with reliability. It adds another layer to an existing bit of bureaucracy. Both are important. Again, they run in parallel. It will just cost ratepayers more.

15:15

New Brunswickers are asking for accountability. Of course, I'd be remiss to say that they're not asking for radical transparency. I mean, this government promised to be radically transparent, and I don't see that in this, Mr. Deputy Speaker. In fact, I see quite the opposite of that. This is an opaque system that allows

verrons en temps et lieu. J'espère que nous verrons un défenseur plus indépendant. Cela est très, très important.

Nous appuyons la gouvernance, le rendement et l'établissement d'une politique à long terme. Sans ces éléments, les effets du projet de loi seraient extrêmement circonscrits. Il s'agit là des autres éléments. Il s'agit là des éléments que l'examen a clairement indiqués comme devant être corrigés. Je n'ai pas l'impression que nous faisons honneur à l'examen.

Les gens du Nouveau-Brunswick demandent de l'aide, Monsieur le vice-président. Ils demandent désespérément de l'aide. Les gens éprouvent des difficultés. Nous, à la Chambre, sommes tous bien rémunérés. Je suis bien rémunéré, et je ressens la pression. Chauffer une maison et l'approvisionner en électricité, même avec tous les appareils de chauffage modernes à notre disposition, coûte extrêmement cher. Nous mettons le cap vers une électrification accrue, mais le coût de l'électricité augmente maintenant à une vitesse vertigineuse.

Je ne dis pas que les tarifs d'électricité ne doivent pas augmenter. J'ai confiance dans les mesures de surveillance existantes. Toutefois, de l'aide doit être prévue pour les gens qui n'ont pas les moyens de payer leur facture d'électricité. Plus d'aide doit être fournie aux gens qui n'ont pas les moyens de payer l'électricité. Nous devons cibler les gens qui peinent à joindre les deux bouts, alors que les factures d'électricité nuisent à leur capacité de se procurer de la nourriture et de travailler. La situation est vraiment épouvantable, et je ne crois pas que le projet de loi 46 apportera de l'aide à cet égard.

Les gens du Nouveau-Brunswick demandent également de la fiabilité. Cela ne se trouve pas dans le projet de loi. Ce dernier n'améliorera pas la fiabilité. Il ajoute une autre étape à un processus bureaucratique déjà en place. Les deux éléments sont importants. Encore une fois, ils fonctionnent en parallèle. Le tout ne fera que coûter plus cher à la clientèle.

Les gens du Nouveau-Brunswick demandent une reddition de comptes. Évidemment, je dois dire qu'ils ne demandent pas une transparence radicale. Après tout, le gouvernement actuel a promis d'être radicalement transparent, et ce n'est pas ce que je constate dans la mesure proposée, Monsieur le vice-

the Premier and Cabinet to make up all the regulations in this. Now, to be clear, there will be some constraints on them, but not many.

All right. New Brunswickers...

Les gens du Nouveau-Brunswick ne nous demandent pas un processus.

They're asking for results. No more processes. More results. They're begging for results, Mr. Deputy Speaker.

La population de notre province mérite mieux.

It's our responsibility to deliver better. We owe that to New Brunswickers. That's our responsibility in this House, Mr. Deputy Speaker. The fact that we're not really debating this... We're in the middle of closure. We're limited in how much we can talk about these bills. I find that to be a slap in the face of our democracy. I don't like it.

However, my time here is coming to an end, Mr. Deputy Speaker. I have 30 seconds left. I urge the government to do the work that its review recommended it do. I don't necessarily agree with the recommendations in that work, but I want to debate them on this floor. That's part of the work the government does. Government members should pick what they're going to do. It was their group. They need to hit the recommendations. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Ms. S. Wilson: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today to speak in absolute, unyielding opposition to Bill 46, the *Energy Sector Consumer Advocate Act*. When the minister stood in the House to introduce this legislation, we were treated to an extraordinary display of political theatre. We were told by members with straight faces and hands over hearts that this government had suddenly had an epiphany. After years of sitting idly by while New Brunswickers watched their power bills skyrocket, while seniors were forced to choose between heating their homes and buying groceries, and while small businesses were crushed under the weight of escalating fuel and utility

président. En fait, j'y constate plutôt le contraire. Le tout est un système obscur qui permet à la première ministre et au Cabinet d'établir tous les règlements. Bon, je précise que certaines restrictions leur seront imposées, mais bien peu.

Très bien. Les gens du Nouveau-Brunswick...

New Brunswickers aren't asking us for a process.

Les gens demandent des résultats. Ils ne veulent pas d'autres processus. Ils veulent des résultats. Ils réclament désespérément des résultats, Monsieur le vice-président.

The people of our province deserve better.

Nous avons la responsabilité de faire mieux. Nous le devons aux gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de notre responsabilité à la Chambre, Monsieur le vice-président. Le fait que nous ne débattions pas réellement de la mesure... Nous sommes actuellement limités par une motion de clôture. Les débats que nous pouvons mener sur les projets de loi sont limités. Il s'agit à mon avis d'un affront à notre démocratie. Je n'aime pas cela.

Toutefois, mon temps de parole est presque terminé, Monsieur le vice-président. Il me reste 30 secondes. J'exhorte le gouvernement à prendre les mesures recommandées dans son examen. Je ne suis pas forcément en faveur des recommandations qui y sont formulées, mais je veux en débattre sur le parquet. Cela fait partie du travail du gouvernement. Les parlementaires du côté du gouvernement devraient décider de ce qu'ils feront. Il s'agissait du groupe de personnes qu'ils avaient choisi. Ils ont besoin de mettre en oeuvre les recommandations. Merci, Monsieur le vice-président.

M^{me} S. Wilson : Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mon opposition totale et inébranlable au projet de loi 46, la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Lorsque le ministre a pris la parole pour présenter ce projet de loi, nous avons eu droit à un extraordinaire étalage de théâtre politique. Les parlementaires nous ont dit sans broncher, la main sur le coeur, que le gouvernement actuel avait soudainement eu une révélation. Après des années à rester les bras croisés pendant que les gens du Nouveau-Brunswick voyaient leurs factures d'électricité monter en flèche, que les personnes âgées

costs, this administration has suddenly declared itself the grand champion of the ordinary ratepayer.

The government members have brought forward Bill 46 with great fanfare, wrapping it in the pristine, shimmering package of modern consumer protection. They have given it a beautiful, focus group-tested title: the *Energy Sector Consumer Advocate Act*. They want the public to believe that this bill creates a fearless, independent watchdog, a legal superhero who will sit in the hearing rooms of the Energy and Utilities Board, slam their fist on the table, and put a permanent halt to the endless corporate greed of regulated utilities and multinational petroleum companies. However, as the people of this province have learned through bitter experience over the course of this government's mandate, when this administration names a bill, you must always look for the exact opposite of that title in the actual text. When government members talk about flexibility, they mean structural instability. When they talk about modernization, they mean a centralized power grab. When they stand in this House and talk about creating a consumer advocate, they're actually executing a highly calculated political hit on the independent oversight of the energy sector.

Let us pull back the curtain on Bill 46 and speak with absolute, unvarnished candour. This bill does not strengthen consumer protection in New Brunswick. It systematically dismantles the independent, historically effective office of the Public Intervener, an office that has saved New Brunswick ratepayers tens of millions of dollars over the decades. It replaces it with a toothless, politically compromised bureaucrat who will be entirely beholden to the minister, dependent on the executive branch for their budget, and legally straitjacketed from conducting true structural and systemic advocacy. This is a wolf in consumer's clothing.

devaient choisir entre chauffer leur logement et acheter de la nourriture et que les petites entreprises croulaient sous le poids de l'escalade des coûts des combustibles et des services publics, l'administration actuelle s'est soudainement faite la grande championne du client ordinaire.

Les parlementaires du côté du gouvernement ont présenté le projet de loi 46 en grande pompe, le revêtant des habits élégants et chatoyants de la protection des consommateurs la plus moderne. Ils l'ont coiffé d'un titre magnifique approuvé par un groupe de discussion : la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Ils veulent faire croire au public que le projet de loi crée un organisme de surveillance intrépide et indépendant, un super-héros juridique qui assistera aux audiences de la Commission de l'énergie et des services publics, frappera du poing la table et mettra fin pour de bon à la cupidité sans bornes des services publics réglementés et des pétrolières multinationales. Toutefois, comme les gens de la province en ont fait l'amère expérience au cours du mandat du gouvernement actuel, lorsque ce dernier donne un titre à un projet de loi, il faut toujours s'attendre à trouver tout le contraire dans le texte lui-même. Quand les parlementaires du côté du gouvernement parlent de souplesse, cela signifie l'instabilité structurelle. Quand ils parlent de modernisation, cela est synonyme d'une prise de pouvoir centralisatrice. Quand ils prennent la parole à la Chambre et parlent d'établir un défenseur des consommateurs, ils mènent en fait une attaque politique soigneusement orchestrée sur les mécanismes de surveillance indépendants du secteur de l'énergie.

Levons le voile sur le projet de loi 46 et parlons en toute franchise et sans détour. Le projet de loi ne renforce pas la protection des consommateurs au Nouveau-Brunswick. Il démantèle systématiquement le bureau d'intervenant public, un organisme indépendant dont l'efficacité est éprouvée et qui a permis à la clientèle du Nouveau-Brunswick d'économiser des dizaines de millions de dollars au fil des décennies. Il le remplace par un bureaucrate sans pouvoir et politiquement compromis qui sera entièrement redevable au ministre, dont le budget dépendra du pouvoir exécutif et qui sera prisonnier d'un carcan juridique l'empêchant d'accomplir un véritable travail de défense des intérêts sur les plans systémique et structurel. Il s'agit d'un loup déguisé en brebis.

15:20

Mr. Deputy Speaker, this piece of legislation is designed to create the illusion of consumer protection while stripping away the actual legal mechanisms that allow an advocate to do their job effectively. It is an admission of failure by a government that has completely lost control of the energy file—and many others, I might add—and is now trying to create a taxpayer-funded lightning rod to absorb the public's anger when power rates and fuel prices inevitably surge again under its watch.

Over the course of my remarks today, and I intend to use the time I have to talk about this, every single line of this deceptive bill will be sorely exposed. I will walk this House through the specific glaring structural flaws embedded in Bill 46. We will examine the absolute deception of its independent appointment process. We will look at how the government is quietly stripping away the office's structural protection from the *Civil Service Act* to—

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: State your point of order.

Hon. Mr. Legacy: Mr. Deputy Speaker, the member has brought up the word “deceptive”, as in “deceptive bill”, multiple times. I think that's unparliamentary. I think she needs to be called out.

Mr. Deputy Speaker: I will look that up. I would ask the member not to use that word right now until I check, but you can keep going. I just want to caution the member to use parliamentary language. Keep going.

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Ms. S. Wilson: Thank you, Mr. Deputy Speaker. We will look at the bureaucratic complaint trap that transforms a powerful courtroom litigator into an underfunded consumer service help desk, and we will expose the sinister financial provisions that give the minister absolute veto power over the advocate's

Monsieur le vice-président, la mesure législative est conçue de façon à donner l'illusion de protéger les consommateurs, alors qu'elle élimine les mécanismes juridiques existants qui permettent à un défenseur de faire son travail efficacement. Il s'agit d'un constat d'échec de la part d'un gouvernement qui a complètement perdu la maîtrise du dossier de l'énergie — et de bien d'autres, je dois dire — et qui tente maintenant de créer un paratonnerre financé par les contribuables pour absorber la colère des gens quand les tarifs d'électricité et les prix des combustibles grimperont encore, inévitablement, sous sa direction.

Au fil de mon intervention aujourd'hui, et j'ai bien l'intention de me servir du temps dont je dispose pour parler de ceci, chaque ligne du projet de loi trompeur sera analysée en détail. Je passerai en revue, à l'intention de la Chambre, les défauts structurels précis et flagrants du projet de loi 46. Nous examinerons la réelle tromperie que constitue le processus de nomination indépendant. Nous examinerons comment le gouvernement élimine en catimini la protection structurelle que la *Loi sur la Fonction publique* confère au bureau pour...

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Exposez votre rappel au Règlement.

L'hon. M. Legacy : Monsieur le vice-président, la députée a employé le terme « trompeur », comme dans « projet de loi trompeur », à maintes reprises. À mon avis, cela est non parlementaire. Je pense qu'il faut la rappeler à l'ordre.

Le vice-président : Je procéderai à une vérification. Je demanderais à la députée de ne pas employer le terme en ce moment jusqu'à ce que j'aie vérifié, mais elle peut continuer. Je tiens simplement à inviter la députée à tenir des propos parlementaires. Poursuivez.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

M^{me} S. Wilson : Merci, Monsieur le vice-président. Nous examinerons la trappe à plaintes bureaucratique qui transforme un avocat plaideur efficace en un centre de renseignements et de services aux consommateurs sous-financé et nous dévoilerons les dispositions financières déplorables qui confèrent au ministre le

budget, ensuring that if they ever get too loud or too effective, the government can simply starve them into compliance. This is not a debate about whether we should protect energy consumers. Of course, we should. The official opposition wants a ferocious, independent, heavily resourced champion for the people of New Brunswick. What we object to is this counterfeit, submissive office being forced upon the public under the guise of progress. Let us look at this bill, clause by clause, and expose the massive, yawning gap between the government's rhetoric and vanity and the structural reality of the text, the structural disruption, and the destruction of the Public Intervener position. To understand the full extent of the bait and switch being pulled by Bill 46, we must look at what the legislation is actively destroying—

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: Please state your point of order.

Hon. Mr. Legacy: It's the same thing. The member used the terms "bait and switch" and "deception". Can the member stop reading her notes from AI and just get to speaking and actually listening to the point of order?

Mr. Deputy Speaker: I just want to remind the whole House that I am not here to judge content. I am here to evaluate and make sure that members speak in a parliamentary fashion. Again, I will just remind everybody here to use parliamentary language when you speak.

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Ms. S. Wilson: Thank you. I'm glad the minister is paying attention, Mr. Deputy Speaker. He needs to pay attention. There's a lot that he needs to pay attention to. That's for darn sure.

For years, the Public Intervener has been a cornerstone of regulatory accountability in New Brunswick. The position was designed with a single, laser-focused mandate to act as an independent legal counsel representing the collective financial interests of residential and small business consumers during rate

droit de veto absolu sur le budget du défenseur, faisant ainsi en sorte que, si celui-ci fait trop de bruit ou devient trop efficace, le gouvernement peut simplement le priver de fonds pour l'amener à se conformer. Il ne s'agit pas d'un débat quant à savoir si nous devrions ou non protéger les consommateurs du secteur énergétique. Nous devrions certes le faire. L'opposition officielle veut un défenseur pour les gens du Nouveau-Brunswick qui est acharné et indépendant et qui dispose d'amples ressources. Ce à quoi nous nous opposons, c'est le faux bureau docile que l'on impose au public sous des apparences de progrès. Examinons le projet de loi, article par article, et exposons le fossé béant et immense entre la rhétorique et la vanité du gouvernement et la réalité structurelle du texte, la perturbation des structures et l'anéantissement du poste d'intervenant public. Afin de comprendre jusqu'où va le miroir aux alouettes échafaudé par le projet de loi 46, nous devons examiner ce que celui-ci démolit activement...

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

L'hon. M. Legacy : La même chose se produit. La députée a employé les termes « miroir aux alouettes » et « tromperie ». La députée peut-elle cesser de lire ses notes produites par l'IA et simplement parler et vraiment tenir compte du rappel au Règlement?

Le vice-président : Je veux simplement rappeler à toute la Chambre que je ne suis pas ici pour juger le contenu. Mon rôle est d'évaluer et de m'assurer que les parlementaires emploient des propos parlementaires. Une fois de plus, je rappellerai simplement à tout le monde d'employer des propos parlementaires dans ses interventions.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

M^{me} S. Wilson : Merci. Je suis contente que le ministre soit attentif, Monsieur le vice-président. Il doit être attentif. Un grand nombre de choses méritent son attention. Cela ne fait aucun doute.

Depuis des années, l'intervenant public représente la pierre angulaire de la reddition de comptes en matière de réglementation au Nouveau-Brunswick. Le poste a été pourvu du mandat unique et ciblé d'agir à titre de conseiller juridique indépendant pour représenter les intérêts financiers collectifs des consommateurs

hearings before the Energy and Utilities Board. The Public Intervener doesn't waste time running public relations campaigns. They don't run a consumer-complaint call centre, and they don't publish glossy brochures on energy literacy. They do one thing, and they do it exceptionally well. They hire top-tier economic experts, forensic accountants, and specialized utility lawyers to go toe-to-toe with the massive legal teams of NB Power and private energy corporations.

15:25

The current Public Intervener system works precisely because it is legally insulated from the day-to-day political calculations of the government of the day. Those who work in this office have an established track record of looking at multi-million-dollar rate increase requests. They dig through thousands of pages of corporate financial disclosures, exposing wasteful spending and forcing the EUB to lower approved rate hikes. They are an elite, targeted litigation unit that works in the public interest.

So why are government members so eager to execute a legislative eviction notice for the Public Intervener? Why do they want to smash a system that has proven its worth across the decades? The answer is simple. The current Public Intervener has been too effective. They have been an inconvenient obstacle to government members who want to push through major, politically motivated structural changes to our energy sector without having to deal with an independent, legally unyielding advocate cross-examining their officials under oath.

By replacing the Public Intervener with this new consumer advocate, the government is deliberately muddying the waters, as we will see when we examine the powers and duties outlined in section 9. They are taking a specialized litigation office and diluting its focus, turning it into a generalized, administrative agency tasked with promoting energy literacy and handling individual consumer complaints. When you take an office that is supposed to be fighting a multi-million-dollar legal battle against corporate utility rate hikes and force it to simultaneously act as an

résidentiels et des petites entreprises dans le cadre des audiences sur les tarifs devant la Commission de l'énergie et des services publics. L'intervenant public ne perd pas de temps à mener des campagnes de relations publiques. Il ne dirige pas un centre d'appels pour les plaintes des consommateurs et ne publie pas de brochures sur papier glacé au sujet de la littératie énergétique. Il joue un seul rôle, et il le remplit exceptionnellement bien. L'intervenant public engage d'éminents experts en économie, des juricomptables et des avocats spécialisés dans les services publics pour affronter les grandes équipes juridiques d'Énergie NB et des sociétés d'énergie privées.

Le modèle actuel d'intervenant public fonctionne bien précisément parce que, sur le plan juridique, il est isolé des calculs politiques quotidiens du gouvernement en place. Les employés du bureau possèdent une expertise confirmée dans l'examen de demandes de hausses de tarifs s'élevant à des millions de dollars. Ils fouillent dans des milliers de pages de divulgations financières d'entreprises, permettant ainsi de mettre au jour le gaspillage et de forcer la CESP à réduire les hausses de tarifs déjà approuvées. Ils forment un service d'élite de gestion des litiges qui travaille de façon ciblée dans l'intérêt du public.

Pourquoi donc les parlementaires du côté du gouvernement sont-ils si impatients d'exécuter un ordre d'expulsion législatif à l'égard de l'intervenant public? Pourquoi veulent-ils démolir un système qui a fait ses preuves au fil des décennies? La réponse est simple. L'intervenant public actuel a été trop efficace. Il a représenté un obstacle gênant pour les parlementaires du côté du gouvernement, qui veulent imposer à notre secteur de l'énergie des changements structurels importants, motivés par des considérations politiques, sans avoir à composer avec un défenseur indépendant et inflexible sur le plan juridique qui vient contre-interroger leurs responsables sous serment.

En remplaçant l'intervenant public par le nouveau défenseur des consommateurs, le gouvernement brouille délibérément les pistes, comme nous le constaterons par l'examen des pouvoirs et des fonctions énoncés à l'article 9. Il édulcore la mission d'un bureau spécialisé dans les litiges, le transformant ainsi en un organisme administratif généraliste chargé de promouvoir la littératie énergétique et de traiter les plaintes particulières des consommateurs. Si l'on oblige un bureau censé mener une lutte juridique de plusieurs millions de dollars contre les hausses de

educational outreach centre and as an ombudsman for individual billing disputes, you aren't strengthening it. You are burying it with administrative quicksand. You are ensuring that its core legal team is so distracted by routine bureaucratic paperwork that they will no longer have the time, the focus, or the resources to mount a sophisticated forensic defence against the next massive utility rate application. This isn't modernization, Mr. Deputy Speaker. This is structural sabotage by delusion.

Let us dissect the foundational definitions in this bill. Specifically, if we look at sections 1 and 28, we see that these two sections lay out whom this advocate is actually allowed to represent. The bill explicitly defines "consumer" as only "a residential consumer or small business consumer." On the surface, it reads as though government members are prioritizing the little guy. However, let us consider the profound, systemic danger of explicitly excluding larger commercial and industrial users from the consumer advocacy framework.

In a complex electrical grid like New Brunswick's, utility rates are not set in a vacuum. The rates paid by residential homeowners are directly intertwined with the rates paid by mid-sized businesses, light industrial operators, municipalities, schools, hospitals, and those in the heavy industry sector. When a utility in New Brunswick files a general rate application, the purpose of a rate class allocation is to try to shift costs between different groups of users. If you create a consumer advocate whose mandate is legally blind to the needs of mid-sized commercial or institutional users, you are completely breaking the wholism of public intervention. Who will stand up for our municipalities when the rates they pay for street lighting and facilities are hiked? Who will stand up for our regional hospitals, our universities, and our local manufacturing plants? These are the very employers that keep our communities alive. Under this bill, they are completely cast out. They are told they do not qualify as consumers worthy of public advocacy.

tarifs des sociétés de services publics à servir en même temps de centre de sensibilisation et d'éducation et d'ombudsman pour les différends particuliers en matière de facturation, on ne le renforce pas. On l'enterre dans des sables mouvants administratifs. On fait en sorte que son équipe juridique principale soit si distraite par des formalités administratives qu'elle n'aura plus le temps, la concentration ni les ressources pour établir une défense élaborée fondée sur des preuves contre la prochaine requête de hausse tarifaire importante par un service public. Il ne s'agit pas de modernisation, Monsieur le vice-président. Il s'agit du sabotage de structures au moyen d'illusions.

Décortiquons les définitions fondamentales dans le projet de loi. Si nous examinons les articles 1 et 28 en particulier, nous constatons que ces deux articles précisent qui le défenseur est en fait autorisé à représenter. Le projet de loi définit explicitement un « consommateur » uniquement comme un « consommateur résidentiel ou petite entreprise ». À première vue, cela donne l'impression que les parlementaires du côté du gouvernement accordent la priorité aux gens ordinaires. Toutefois, considérons les risques graves et systémiques associés à l'exclusion explicite des usagers commerciaux et industriels importants du cadre de défense des consommateurs.

Dans un réseau électrique complexe comme celui du Nouveau-Brunswick, les tarifs des services publics ne sont pas fixés en vase clos. Les tarifs payés par les propriétaires de résidences sont directement liés à ceux payés par les moyennes entreprises, les exploitants de l'industrie légère, les municipalités, les écoles, les hôpitaux et le secteur de l'industrie lourde. Lorsqu'une entreprise de services publics du Nouveau-Brunswick dépose une requête de hausse des tarifs généraux, la répartition par classe tarifaire vise à essayer de partager les coûts entre différents groupes d'usagers. La création d'un défenseur des consommateurs dont le mandat le rend aveugle, sur le plan juridique, aux besoins des usagers commerciaux ou institutionnels de taille moyenne vient complètement mettre en pièces la portée générale de l'intervention publique. Qui prendra la défense de nos hôpitaux régionaux, de nos universités et de nos établissements manufacturiers locaux? Il s'agit là des employeurs qui assurent la vitalité de nos collectivités. Le projet de loi les sacrifie entièrement. On leur dit qu'ils ne sont pas considérés comme des consommateurs dignes de la défense des intérêts publics.

15:30

Worse yet, if you look at section 28, you will see how government members did not even have the courage to actually define a residential consumer and a small business. Bill 46 leaves those crucial parameters completely blank, stating that they will be prescribed by regulation at a later date by the Lieutenant-Governor in Council. This is an egregious abdication of legislative responsibility. The government is asking this House to vote on a bill to protect consumers without telling us who those consumers are. Is a small business defined by square footage? Is it defined by the number of employees? Or is it defined by its megawatt-per-hour energy consumption?

By leaving these definitions to regulation, the government members are keeping a hidden dial in their hands. If the consumer advocate gets a bit too effective at defending a certain class of mid-sized commercial business, the Cabinet can simply convene a private meeting, change the regulatory definition of “small business”, shrink the parameters, and legally strip those businesses of the advocate’s protection overnight. That introduces a level of structural uncertainty that completely undermines the rule of law. A statutory watchdog should have its mandate carved into the stone of primary legislation, not scribbled on the dry-erase board of Cabinet regulations.

Let us move directly to sections 3 and 4 of this bill, which govern the appointment qualifications and supposed independence of this new consumer advocate. The minister stood in the House and bragged about a merit-based, objective selection process involving a nominating committee. Let us read the text carefully and look at who will actually sit on this so-called independent nominating committee. It’s senior officials from the Department of Natural Resources, the Department of Energy, the Department of Justice, and the Department of Finance and Treasury Board.

In other words, Mr. Deputy Speaker, the committee tasked with choosing this independent watchdog will be comprised entirely of the Premier’s hand-picked deputy ministers, the exact bureaucrats whose primary

Pire encore, l’examen de l’article 28 permet de constater que les parlementaires du côté du gouvernement n’ont même pas eu le courage de définir ce que sont un consommateur résidentiel et une petite entreprise. Le projet de loi 46 ne définit aucunement ces termes cruciaux et dispose qu’ils seront prescrits par règlement à une date ultérieure par le lieutenant-gouverneur en conseil. Cela constitue une abdication flagrante de la responsabilité de légiférer. Le gouvernement demande à la Chambre de se prononcer sur un projet de loi visant à protéger les consommateurs sans nous dire qui sont ces consommateurs. Une petite entreprise est-elle définie par sa superficie? Est-elle définie par le nombre d’employés? Ou bien est-elle définie par sa consommation horaire d’énergie en mégawatts?

En reléguant aux règlements la définition des termes mentionnés, les parlementaires du côté du gouvernement gardent un atout dans leur manche. Si le défenseur des consommateurs fait son travail un peu trop efficacement dans l’intérêt d’une certaine catégorie de moyennes entreprises, le Cabinet peut simplement convoquer une réunion privée, modifier la définition réglementaire de « petite entreprise », en restreindre la portée et, du jour au lendemain, priver ces entreprises de la protection juridique du défenseur. Le tout crée une incertitude structurelle qui vient complètement miner la primauté du droit. Le mandat d’un organisme de surveillance établi par la loi devrait être coulé dans le béton de la loi habilitante, et non griffonné sur le tableau blanc des règlements pris par le Cabinet.

Passons directement aux articles 3 et 4 du projet de loi, qui régissent les compétences requises pour être nommé à titre de défenseur des consommateurs, de même que l’indépendance présumée de ce nouveau poste. Le ministre a pris la parole à la Chambre pour vanter le processus de sélection objectif et fondé sur le mérite que suivra un comité des candidatures. Lisons attentivement le texte pour constater qui siégera en fait à ce comité des candidatures censément indépendant. Il s’agit de hauts fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles, du ministère de l’Énergie, du ministère de la Justice et du ministère des Finances et du Conseil du Trésor.

En d’autres mots, Monsieur le vice-président, le comité chargé de sélectionner le défenseur indépendant sera entièrement formé des sous-ministres choisis par la première ministre, les mêmes

job is to protect the government's political agenda and ensure that provincial utilities don't rock the fiscal boat. This isn't an independent nominating committee. It is a mirror for the Premier's Office. It's a closed-door bureaucratic filter designed to ensure that no true reformer, no aggressive consumer advocate, and no independent legal maverick ever make it onto the short list. The committee will look for a safe, compliant, politically housebroken bureaucrat who understands the unspoken rule of modern New Brunswick governance: Don't bite the hand that feeds you.

It gets better, Mr. Deputy Speaker. Let us look at section 4, which states that the consumer advocate will be appointed for a term of up to five years, renewable once by the Lieutenant-Governor in Council. This means that if the advocate wants their contract renewed for a second five-year term, if they want to protect their career longevity, they have to spend their first five years in office ensuring that they do not anger the Cabinet, which holds the power of renewal.

Imagine the advocate decides to launch a massive, legally devastating intervention against a New Brunswick power rate hike that was quietly engineered by the Premier's Office to fund a political pet project. If that advocate does their job so well that they expose the government's backroom manipulation and embarrass the minister on the front page of the newspapers, what do you think—

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: Please state your point of order.

Mr. M. LeBlanc: In this House, we are all honourable members, and I believe the member opposite, by talking about the government making backroom deals, is walking a fine line that is very close to imputing motive. Earlier, my colleague raised a point of order about the use of "deceitful", which is a clear synonym of "misleading". I believe the member should be mindful that we are all honourable members of this House, and I ask that she speak in that way.

bureaucrates dont la tâche principale est de protéger le programme politique du gouvernement et de s'assurer que les services publics provinciaux ne font pas de vagues sur le plan financier. Il ne s'agit pas là d'un comité des candidatures indépendant. Il s'agit d'un miroir pour le Cabinet de la première ministre. Il s'agit d'un filtre bureaucratique fermé sur lui-même et conçu pour faire en sorte que jamais aucun vrai réformateur, aucun défenseur des consommateurs acharné et aucun franc-tireur indépendant du secteur juridique n'accède à la liste des finalistes. Le comité sera à la recherche d'un bureaucrate sûr, docile et politiquement bien dressé qui comprend la règle tacite de la gouvernance actuelle au Nouveau-Brunswick : Ne mordez pas la main qui vous nourrit.

Et ce n'est pas tout, Monsieur le vice-président. Examinons l'article 4, qui dispose que le défenseur des consommateurs sera nommé pour un mandat d'au plus cinq ans, lequel peut être renouvelé une fois par le lieutenant-gouverneur en conseil. Cela signifie que, si le défenseur veut que son contrat soit renouvelé pour un second mandat de cinq ans, s'il veut protéger la longévité de sa carrière, il doit consacrer ses cinq premières années en poste à faire en sorte de ne pas s'attirer les foudres du Cabinet, qui est investi du pouvoir de renouveler le mandat.

Imaginons que le défenseur décide d'effectuer une intervention importante aux ramifications juridiques dévastatrices contre une hausse des tarifs d'électricité au Nouveau-Brunswick qui a été élaborée en douce par le Cabinet de la première ministre pour financer un projet favori. Si le défenseur fait si bien son travail qu'il met au jour les manoeuvres en coulisses du gouvernement et embarrassé le ministre à la une des journaux, que pensez-vous...

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

M. M. LeBlanc : À la Chambre, nous sommes tous parlementaires, et je suis d'avis que, lorsque la députée d'en face dit que le gouvernement fait des manoeuvres en coulisses, elle frôle une limite qui s'approche très près du fait de prêter des intentions. Plus tôt, mon collègue a invoqué le Règlement quant à l'emploi de « trompeur », qui est un synonyme évident de « mensonger ». Je crois que la députée devrait se souvenir que nous sommes tous des parlementaires à

Mr. Deputy Speaker: Your point of order has been taken. I remind the member that it is absolutely okay to criticize the bill. I just want the member to tread lightly in terms of any type of accusation or anything like that, but please keep going.

15:35

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Ms. S. Wilson: Thank you, Mr. Deputy Speaker. Just to elaborate on that, I was talking about the what-ifs. Anyway, I'll continue.

If government members were truly serious about creating an independent watchdog, they wouldn't keep the advocate's appointment tied to the Cabinet table. They would make the Energy Sector Consumer Advocate an officer of the Legislature, exactly like the Auditor General, the New Brunswick Advocate, or the Commissioner of Official Languages. An officer of the Legislature is appointed by a two-thirds, cross-party vote of this entire Assembly. They report directly to the people of New Brunswick through this House, not through a minister's briefing binder. These officers cannot be intimidated by a Cabinet renewal process, and their budgets cannot be quietly manipulated by disgruntled deputy ministers.

(Interjections.)

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: Please state your point of order.

Mr. M. LeBlanc: The member opposite just said "their budgets cannot be quietly manipulated" by Cabinet. I believe that is unparliamentary language. The member has repeatedly used unparliamentary language, and I think it's time for her to come to order and respect this Assembly.

la Chambre, et je demande qu'elle s'exprime de la sorte.

Le vice-président : Votre rappel au Règlement est fondé. Je rappelle à la députée qu'il est tout à fait acceptable de critiquer le projet de loi. Je lui demande simplement de procéder avec prudence en ce qui concerne tout type d'accusation ou d'autre propos du genre, mais veuillez poursuivre.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

M^{me} S. Wilson : Merci, Monsieur le vice-président. En guise d'explication, j'évoquais des scénarios hypothétiques. Quoi qu'il en soit, je vais poursuivre.

Si les parlementaires du côté du gouvernement voulaient vraiment établir un organisme de surveillance indépendant, ils ne lieraient pas la nomination du défenseur au Cabinet. Ils feraient du défenseur des consommateurs du secteur énergétique un haut fonctionnaire de l'Assemblée, exactement comme le vérificateur général, le défenseur du Nouveau-Brunswick ou le commissaire aux langues officielles. Les hauts fonctionnaires de l'Assemblée sont nommés par une majorité de deux tiers des votes parmi tous les partis à l'Assemblée législative. Ils font rapport de leur travail directement aux gens du Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire de la Chambre, et non par la voie du dossier d'information d'un ministre. On ne peut pas intimider ces hauts fonctionnaires au moyen d'un processus de renouvellement par le Cabinet, et leur budget ne peut pas être manipulé en catimini par des sous-ministres mécontents.

(Exclamations.)

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

M. M. LeBlanc : La députée d'en face vient de dire « leur budget ne peut pas être manipulé en catimini » par le Cabinet. Je crois qu'il s'agit de propos non parlementaires. La députée a tenu des propos non parlementaires à plusieurs reprises, et je pense qu'il est

Mr. Deputy Speaker: I will decide what is parliamentary language, Mr. Government House Leader.

I just want to remind the member to use language that is not accusatory. I ask the member to keep going. You can criticize. That's part of the debate. That's what makes a healthy debate. I just ask that you be careful with the language you use. Please keep going.

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Ms. S. Wilson: Thank you, Mr. Deputy Speaker.

This government explicitly chose not to make the advocate an officer of the Legislature. Why is that? Are government members terrified of true independence? Mr. Deputy Speaker, we have to talk about this. There are concerns with this bill. Even looking down the road, we see the what-ifs. What if this happens? What if that happens?

We on this side of the House believe this position should be independent and not beholden or tied to any Cabinet in any way. I'm speaking generally. It's not only about this Cabinet but also about the Cabinet of any government.

Furthermore, let us look at the provisions for removal. Bill 46 states that the advocate can only be removed "for cause." This sounds like protection. However, the grounds are narrow and ambiguous. If an advocate turns out to be utterly incompetent, lazy, or completely deferential to the utilities, the public has absolutely no mechanism to remove them. The advocate could be locked into a maximum 10-year tenure of mediocrity. Our rates could continue to climb while they remain insulated from public accountability.

Let us now examine section 9 of the bill, which outlines the powers and duties of the new consumer advocate. This is the core operational bait and switch

temps qu'elle soit rappelée à l'ordre et qu'elle respecte l'Assemblée.

Le vice-président : Je déciderai de ce qui constitue des propos parlementaires, Monsieur le leader parlementaire du gouvernement.

Je tiens simplement à rappeler à la députée d'utiliser des propos dépourvus d'accusations. Je lui demande de poursuivre. On peut critiquer. Cela fait partie des débats. C'est ce qui rend les débats sains. Je demande simplement à la députée de faire attention à ce qu'elle dit. Veuillez poursuivre.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

M^{me} S. Wilson : Merci, Monsieur le vice-président.

Le gouvernement actuel a délibérément choisi de ne pas faire du défenseur un haut fonctionnaire de l'Assemblée. Pourquoi donc? Les parlementaires du côté du gouvernement ont-ils une peur bleue de l'indépendance réelle? Monsieur le vice-président, nous devons en parler. Le projet de loi soulève des préoccupations. Même à long terme, nous constatons les scénarios hypothétiques. Et si ceci se produisait? Et si cela se produisait?

De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que le poste devrait être indépendant et aucunement redevable ou lié à quelque Cabinet que ce soit. Je parle en termes généraux. Le tout vaut non seulement pour le Cabinet actuel, mais également pour le Cabinet de n'importe quel gouvernement.

Considérons en outre les dispositions de révocation. Le projet de loi 46 dispose que la nomination du défenseur ne peut être révoquée que « pour motif valable ». Cela semble constituer une protection. Toutefois, les motifs sont restreints et ambigus. Si le défenseur s'avère tout à fait incompetent, paresseux ou entièrement inféodé aux entreprises de services publics, les gens ne disposent d'aucun mécanisme pour le destituer. Le défenseur pourrait être installé pendant au plus 10 ans dans un mandat de médiocrité. Nos tarifs pourraient continuer à augmenter tandis qu'il continue à échapper à l'obligation de rendre compte au public.

Examinons maintenant l'article 9 du projet de loi, qui énonce les pouvoirs et fonctions du nouveau défenseur des consommateurs. Il s'agit là du miroir aux alouettes

of Bill 46. The text proudly states that the advocate will have the power to receive and review consumer complaints, attempt to resolve them, and refer unresolved matters to the EUB. On the surface, this all sounds wonderful to the average citizen. If you have an unfairly high power bill or if you think a gas station is gouging you, you can call the consumer advocate's office, and they will fix things for you. It sounds as though it will be a beautifully responsive government service.

However, let us think about the operational reality of this mandate. There are hundreds of thousands of electricity and fuel consumers in the province. By transforming this office into a formal intake centre for individual customer complaints, this bill guarantees that the consumer advocate's office will be utterly swamped from day one. Its staff will be drowning in thousands of phone calls, emails, and letters regarding individual billing disputes, broken smart meters, late fees, and local service interruptions. Managing an individual complaint intake system requires an immense amount of administrative infrastructure, customer service staff, case workers, and operational funding.

15:40

If you look at the history of government Ombud offices across Canada, you will see that they are perennially backlogged and constantly struggling to keep up with the sheer volume of individual files. What will happen to the core mandate when the advocate's office is drowning in individual casework? Who will do the high-level structural systemic legal work? Who will analyze the thousands of pages of complex financial data submitted by utilities during a general rate application? The answer is nobody.

The consumer advocate's office will be turned into a glorified customer service helpdesk for NB Power. When an ordinary citizen calls the utility to complain about their bill and gets nowhere, NB Power will simply say: Call the consumer advocate. The advocate's office will spend all its time doing basic triage on individual accounts, completely exhausting its operational capacity. Meanwhile, at the EUB, behind closed doors, the utility's elite, multi-million-

fondamental dans le fonctionnement du projet de loi 46. Le libellé énonce fièrement que le défenseur aura le pouvoir de recevoir et d'examiner les plaintes des consommateurs, de tenter de les régler et de renvoyer les questions non réglées à la CESP. À première vue, le tout semble fantastique aux yeux des gens ordinaires. Quiconque reçoit une facture d'électricité injustement élevée ou estime qu'une station-service l'escroque peut appeler le bureau du défenseur des consommateurs, qui redressera la situation. Il semble que le bureau sera un service gouvernemental magnifiquement réceptif.

Songez toutefois à l'exécution pratique du mandat en question. La province compte des centaines de milliers de consommateurs d'électricité et de combustibles. La transformation du bureau, par le projet de loi, en un centre d'accueil officiel pour les plaintes individuelles des consommateurs garantira que le bureau du défenseur sera complètement débordé dès le premier jour. Son personnel sera submergé par des milliers d'appels téléphoniques, de courriels et de lettres au sujet de différends individuels en lien avec la facturation, de compteurs intelligents brisés, de frais de retard et d'interruptions locales de service. La gestion d'un système d'accueil de plaintes individuelles nécessite une quantité énorme d'infrastructure administrative, de personnel affecté au service à la clientèle, d'enquêteurs et de financement de fonctionnement.

L'historique des bureaux gouvernementaux d'ombud un peu partout au Canada montre qu'ils accumulent perpétuellement du retard et peinent constamment à traiter le nombre important de dossiers individuels. Qu'advient-il du mandat principal quand le bureau du défenseur sera submergé de dossiers individuels? Qui effectuera le travail juridique structurel et systémique de haut niveau? Qui analysera les milliers de pages de données financières complexes présentées par les entreprises de services publics dans le cadre d'une demande générale de tarifs? Personne, voilà qui.

Le bureau du défenseur des consommateurs deviendra un simple centre d'aide à la clientèle pour Énergie NB. Quand une personne ordinaire appellera l'entreprise de services publics pour se plaindre de sa facture et que cela ne mènera nulle part, Énergie NB dira simplement : Appelez le défenseur des consommateurs. Le bureau du défenseur passera tout son temps à faire le tri initial parmi des comptes individuels, ce qui épuisera entièrement sa capacité de

dollar legal team will march forward with its next sweeping rate hike, completely unopposed by any sophisticated structural intervention because the consumer advocate's staff are too busy answering phone calls about residential meter disputes.

This is a classic bureaucratic trap, Mr. Deputy Speaker. You destroy an effective litigation office not only by outlawing it but also by overloading it with routine nonsystemic administrative duties until it can no longer function as a serious legal adversary. If the government wanted a consumer complaint mechanism, it should have strengthened the existing NB Power customer service regulations or expanded the general mandate of the provincial Ombud. You do not turn your primary regulatory trial lawyer into a consumer service agent unless your explicit goal is to ensure they never have time to see you in court.

To make matters worse, the government has built an absolute fortress of bureaucratic discretion around this office. This is made apparent in sections 10 and 11. The government realized that the advocate's office would be swamped with complaints, so it inserted a loophole in the bill. Section 10 states that the consumer advocate may refuse to examine or investigate any complaint if it deems it "trivial, frivolous, vexatious, or not made in good faith", is outside its jurisdiction, or—here is the ultimate catch-all phrase—"is not in the public interest".

Mr. Deputy Speaker, when an ordinary ratepayer faces a billing crisis, who will define what the public interest is? It will be the advocate, and they will do so entirely on their own. If a group of rural homeowners comes forward with a deeply legitimate systemic complaint about frequent power surges that destroy household appliances and electronics, an overworked, understaffed consumer advocate can simply look at the file, decide it requires too much investigative work, label it as "not in the public interest" to pursue at this time, and throw it straight into the wastebasket.

fonctionnement. Pendant ce temps, à huis clos, devant la CESP, l'équipe juridique d'élite coûtant plusieurs millions de dollars de l'entreprise de services publics présentera sa prochaine hausse de tarifs considérable sans qu'un mécanisme d'intervention structurel élaboré s'y oppose, car le personnel du bureau du défenseur des consommateurs sera trop occupé à répondre à des appels téléphoniques sur des différends au sujet de compteurs résidentiels.

Il s'agit d'un piège bureaucratique classique, Monsieur le vice-président. On détruit un bureau efficace spécialisé dans les litiges, non seulement en l'abolissant, mais également en le submergeant de fonctions administratives non systémiques et de routine jusqu'à ce qu'il ne puisse plus fonctionner à titre d'adversaire juridique sérieux. Si le gouvernement voulait disposer d'un mécanisme de plaintes pour les consommateurs, il aurait dû renforcer les règlements actuels d'Énergie NB sur le service à la clientèle ou élargir le mandat général de l'ombud provincial. On ne transforme pas son principal avocat plaidant spécialiste du droit réglementaire en agent de service à la clientèle à moins que le but exprès ne soit de faire en sorte qu'il n'ait jamais le temps de se présenter au tribunal.

Pire encore, le gouvernement a érigé une véritable forteresse de latitude bureaucratique autour du bureau en question. Cela est évident dans les articles 10 et 11. Le gouvernement s'est rendu compte que le bureau du défenseur serait submergé de plaintes ; il a donc inséré une échappatoire dans le projet de loi. L'article 10 dispose que le défenseur des consommateurs peut refuser d'examiner une plainte ou de faire enquête à son égard s'il la considère comme « futile, frivole, vexatoire ou faite de mauvaise foi », si elle ne relève pas de sa compétence ou — voici le libellé fourre-tout suprême — s'il « n'est pas dans l'intérêt public de l'examiner ».

Monsieur le vice-président, quand un client ordinaire vit une crise liée à la facturation, qui décidera de ce qui est dans l'intérêt public? Ce sera le défenseur, qui en décidera entièrement lui-même. Si un groupe de propriétaires ruraux dépose une plainte systémique tout à fait fondée au sujet des surtensions fréquentes qui ruinent les appareils ménagers et électroniques, un bureau du défenseur des consommateurs débordé et en manque d'effectifs peut simplement examiner le dossier, décider qu'il nécessite une enquête trop poussée, décréter « qu'il n'est pas dans l'intérêt public

What will be a consumer's recourse if their complaint is rejected? Let's look at section 11. In clear, chillingly absolute legal language, the text states that any decision by the consumer advocate to refuse to investigate a complaint is final and not subject to review or appeal in any court. This is an iron curtain of bureaucratic finality. If the advocate shuts the door in your face, the door will stay shut forever. You cannot appeal to the EUB. You cannot appeal to the Ombud. You cannot seek judicial review in the courts. This is a terrifying amount of unchecked discretionary power to hand to a single provincial bureaucrat. It means that if the advocate decides to protect the utility from an embarrassing public investigation, they can simply deploy section 10 and kill the complaint, leaving the ratepayer completely defenceless with zero legal exit ramps. This is not consumer advocacy. It's consumer silencing.

15:45

Let's also look at another phrase that appears repeatedly in sections 2 and 9 of this bill: "promote energy literacy". The advocate is mandated to inform, educate, and promote awareness about energy issues. Mr. Deputy Speaker, I don't know whether to laugh or cry at the sheer patronizing arrogance of this clause. The government is suggesting that the primary problem facing New Brunswick ratepayers is that they simply aren't literate enough about energy. The government wants to spend public money to have a bureaucrat build a website, launch a social media campaign, and publish colourful pamphlets explaining to a single mother in Saint John or a senior in Moncton how electricity works or why global market fluctuations affect the price of home heating oil.

(Madam Speaker resumed the chair.)

Let me tell the minister something about the people of New Brunswick. They don't need a government pamphlet to achieve energy literacy. They are already

de l'examiner » à ce moment-là et le mettre tout droit à la poubelle.

Quels seront les recours d'un consommateur si sa plainte est rejetée? Examinons l'article 11. En termes juridiques clairs, froids et absolus, le libellé précise que la décision du défenseur des consommateurs de refuser d'examiner une plainte est définitive et non susceptible de révision judiciaire ni d'appel devant un tribunal. Il s'agit là du rideau de fer d'une fin de non-recevoir bureaucratique. Si le défenseur ferme la porte au nez de quelqu'un, la porte restera éternellement fermée. Il est impossible de faire appel à la CESP. Il est impossible de faire appel à l'ombud. Il est impossible de demander qu'un tribunal procède à une révision judiciaire. Il s'agit là d'énormément de pouvoir discrétionnaire illimité à conférer à un seul bureaucrate provincial. Cela signifie que, si le défenseur décide de protéger l'entreprise de services publics d'une enquête publique gênante, il peut simplement invoquer l'article 10 pour supprimer la plainte et laisser ainsi le client sans aucun moyen de se défendre ni aucune porte de sortie sur le plan juridique. Il ne s'agit pas là de défendre le consommateur. Il s'agit de le réduire au silence.

Examinons également une autre expression qui revient à de nombreuses reprises dans les articles 2 et 9 du projet de loi : « promouvoir la littératie énergétique ». Le défenseur a le mandat d'informer, d'éduquer et de sensibiliser le public quant aux questions relatives à l'énergie. Monsieur le vice-président, je ne sais pas si je devrais rire ou pleurer devant l'ampleur de l'arrogance condescendante d'un tel libellé. Le gouvernement insinue que le principal problème des clients du Nouveau-Brunswick est qu'ils ne sont tout simplement pas suffisamment informés sur les questions relatives à l'énergie. Le gouvernement veut dépenser des fonds publics pour qu'un bureaucrate crée un site Web, lance une campagne dans les médias sociaux et publie des brochures colorées pour expliquer à une mère monoparentale de Saint John ou à une personne âgée de Moncton comment fonctionne l'électricité, ou pourquoi les fluctuations du marché mondial influent sur le prix du mazout de chauffage domestique.

(La présidente de la Chambre reprend le fauteuil.)

Permettez-moi de dire quelque chose au ministre à propos des gens du Nouveau-Brunswick. Ils n'ont pas besoin d'une brochure gouvernementale pour être au

painfully literate in the only metric that matters: the numbers at the bottom of their monthly bill. They are literate enough to know that when their power rates go up by double digits while their wages stay stagnant, they have to cut back on groceries. They are literate enough to know that when the price of gas spikes at the pump, it costs them more to drive their kids to hockey practice or to commute to work. They are literate enough to know that this government has failed to provide stable, affordable energy security for this province.

This entire energy literacy mandate is a cynical smokescreen. It is an attempt to shift the blame for rising costs from the government and utilities onto consumers themselves. It implies that if you're struggling to pay your bills, it's just because you don't understand energy efficiency or you haven't read the advocate's latest educational blog post. Worse than that, it represents a massive diversion of resources. Every dollar spent on an energy literacy campaign, every dollar spent printing brochures, and every dollar spent hiring public relations consultants to run educational workshops is a dollar not spent on hiring top-tier forensic accountants to dismantle a utility's financial justifications for rate hikes. The people of New Brunswick don't want an educator. They want an investigator, they want a teacher, and they want a fighter. This bill gives them a school principal when they need a trial attorney.

If there's any remaining doubt that Bill 46 is a calculated effort to control and weaken consumer advocacy in this province, one need not look any further than the financial and budgeting provisions outlined in sections 18 through 24. In his opening remarks, the minister claimed that the office will be funded through a transparent budgeting process where expenses are assessed for regulated entities, not general taxation. This is designed to sound like a self-sustaining, independent financial model. However, let us read the fine print of how this budget will actually be approved because this is where the government keeps the ultimate financial chokehold on the office. Under section 18, to whom must the consumer advocate submit their proposed annual operating

courant des réalités énergétiques. Ils font déjà l'expérience douloureuse de la seule mesure qui compte : les chiffres au bas de leur facture mensuelle. Ils sont suffisamment informés pour comprendre que, lorsque leurs coûts d'électricité doublent alors que leur salaire stagne, ils doivent réduire leurs achats à l'épicerie. Ils sont suffisamment renseignés pour comprendre que, lorsque le prix de l'essence à la pompe monte en flèche, il leur en coûte plus pour conduire leurs enfants à l'entraînement de hockey ou pour se rendre au travail. Ils sont suffisamment informés pour comprendre que le gouvernement actuel n'a pas su assurer la sécurité énergétique de la province.

Le mandat à l'égard de la littératie énergétique est une manœuvre de diversion flagrante. Il s'agit d'une tentative de rejeter la responsabilité de l'augmentation des coûts, qui est celle du gouvernement et des services publics, sur les consommateurs eux-mêmes. Le tout laisse entendre que si une personne a du mal à payer ses factures, c'est simplement parce qu'elle ne comprend pas l'efficacité énergétique ou n'a pas lu le tout dernier billet de blogue éducatif du défenseur. Pire encore, cela représente un détournement massif de ressources. Chaque dollar consacré à une campagne de littératie énergétique, chaque dollar dépensé pour imprimer des brochures et chaque dollar consacré à engager des consultants en relations publiques pour organiser des ateliers éducatifs est un dollar qui ne sert pas à engager des juricomptables de premier plan pour réfuter les motifs financiers avancés par une entreprise de services publics pour justifier les hausses de tarifs. Les gens du Nouveau-Brunswick ne veulent pas d'un éducateur. Ils veulent un enquêteur, ils veulent un enseignant et ils veulent un battant. Le projet de loi leur donne un directeur d'école alors qu'ils ont besoin d'un avocat plaidant.

S'il subsiste le moindre doute quant au fait que le projet de loi 46 représente un effort concerté pour contrôler et affaiblir la défense des consommateurs dans la province, il suffit de se pencher sur les dispositions financières et budgétaires énoncées dans les articles 18 à 24. Dans ses observations liminaires, le ministre a affirmé que le bureau sera financé au moyen d'un processus budgétaire transparent par lequel les dépenses sont assumées par les entités réglementées, et non par le régime d'imposition. Le tout est conçu pour donner l'impression d'un modèle financier indépendant et autosuffisant. Toutefois, examinons en détail la manière dont le budget sera réellement approuvé, car c'est là que le gouvernement maintient une emprise financière définitive sur le

budget, Madam Speaker? Do they submit it to the independent Legislature? Do they submit it to the non-partisan committee of the House? No. They must submit it directly to the minister.

The next section grants the minister the absolute authority to review, alter, amend, or reject the advocate's budget. Let that sink in. The very minister whose department runs the energy policy of this province, the very minister who sits at the Cabinet table and with the board members of the Crown utility, has the unilateral statutory power to decide exactly how much money the consumer advocate gets to spend each year.

15:50

Imagine a scenario where the consumer advocate realizes that NB Power is preparing a massive, highly complex multi-year rate application involving billions of dollars in capital expenditures, such as a major refurbishment project or a massive grid modernization scheme. To properly fight that rate hike to protect consumers from being saddled with billions of dollars in cost overruns, the advocate needs to hire an international team of elite energy consultants, specialized regulatory economists, and forensic engineers. That kind of expert representation is expensive. It costs real money.

The advocate could write up a budget request to secure those specialized services and send it to the minister. The minister would look at the budget and realize that these top-tier experts would completely rip apart the government's preferred utility plan. So what would the minister do? They would pick up a red pen, slash the budget by 40%, and say: Sorry. Times are tough. Fiscal restraint is required. You can't hire those international experts. You'll have to make do with a couple of junior internal analysts.

bureau. Selon l'article 18, à qui le défenseur des consommateurs doit-il soumettre son budget de fonctionnement annuel proposé, Madame la présidente? Le soumet-il à l'Assemblée législative, qui est indépendante? Le soumet-il au comité de la Chambre, qui est impartial? Non. Il doit le soumettre directement au ministre.

Le prochain article confère au ministre le pouvoir absolu de réviser, de remanier, de modifier ou de rejeter le budget du défenseur. Pensons-y un instant. Le ministre même dont le ministère régit la politique énergétique de la province, le ministre même qui siège au Cabinet et qui traite avec les membres du conseil d'administration de l'entreprise de services publics de la Couronne, possède le pouvoir légal unilatéral de décider combien d'argent le défenseur des consommateurs peut dépenser exactement chaque année.

Imaginons une situation où le défenseur des consommateurs apprend qu'Énergie NB prépare une requête de hausse tarifaire considérable et hautement complexe qui s'étendra sur plusieurs années et mettra en jeu des dépenses en capital s'élevant à des milliards de dollars, comme un grand projet de remise à neuf ou de modernisation du réseau. Pour lutter convenablement contre cette hausse tarifaire afin de protéger les consommateurs d'un lourd endettement causé par des dépassements de coûts s'élevant à des milliards de dollars, le défenseur doit engager une équipe de consultants en énergie de premier plan, d'économistes spécialisés en réglementation et d'ingénieurs légistes d'un peu partout au monde. Ce genre de représentation par des experts coûte cher. Ces coûts sont réels.

Le défenseur pourrait rédiger une demande de budget pour retenir les services des spécialistes en question et l'envoyer au ministre. Le ministre consulterait le budget et se rendrait compte que ces experts de premier plan mettraient complètement en pièces le plan de prédilection du gouvernement en ce qui concerne les services publics. Que le ministre ferait-il donc? Il prendrait son stylo rouge, amputerait le budget de 40 % et dirait : Désolé ; les temps sont durs ; la rigueur budgétaire est de mise ; vous ne pouvez pas engager ces experts internationaux ; vous devrez vous contenter de deux ou trois analystes internes subalternes.

By giving the executive branch veto power over the advocate's budget, Bill 46 allows the advocate to be financially controlled at any moment. If the advocate gets too aggressive or if they start asking too many uncomfortable questions, the government doesn't even have to fire them. They can simply starve them, reducing their budget until the office can afford nothing more than basic office supplies and a toll-free complaint line. This is the ultimate tool for political compliance, and it completely hollows out any claim of true independence.

Let us look at the other side of the funding mechanism, which is section 20, the assessment clause. The bill proudly states that the expenses of the office will be assessed directly to regulated entities such as utilities and petroleum corporations. The government wants the public to think: This is great. The big corporations will pay for our watchdog.

Madam Speaker, what a childish and naïve view of corporate economics. Regulated utilities do not pay expenses out of their own pockets. Every single dollar assessed to NB Power or to a regulated gas distribution utility is considered to be a regulatory compliance cost. Do you know what happens to regulatory compliance costs under standard EUB rules? They are passed directly down to the rate base. For this new, bloated bureaucratic office, that means the cost of its entire operational overhead, such as salaries, pensions, office space, glossy energy literacy brochures, and external auditors, will be tacked directly onto the monthly utility bills of every consumer that this office is supposed to be protecting. It is a hidden, circular ratepayer tax. The government is creating an expensive new bureaucracy and forcing the victims of rising utility rates to pay for the privilege of having a toothless advocate pretend to defend them.

Madam Speaker, let us examine another highly technical but deeply concerning clause buried within the administrative sections of this bill. The text explicitly notes in the section that the consumer advocate and their staff shall not be subject to the *Civil Service Act*. Government members will try to frame

En conférant au pouvoir exécutif le droit de veto sur le budget du défenseur, le projet de loi 46 fait en sorte que le défenseur peut être asservi en tout temps sur le plan financier. Si le défenseur devient trop entreprenant ou s'il commence à poser trop de questions gênantes, le gouvernement n'a même pas à le congédier. Il peut simplement le laisser languir en réduisant son budget jusqu'à ce que le bureau ne puisse plus se permettre que des fournitures de bureau ordinaires et une ligne sans frais pour recevoir les plaintes. Il s'agit là de l'ultime outil de soumission politique, qui vide entièrement de sa substance toute prétention d'indépendance réelle.

Penchons-nous sur l'autre aspect du mécanisme de financement qui se trouve à l'article 20, soit la disposition qui porte sur la cotisation. Le projet de loi stipule fièrement qu'une somme égale au montant des dépenses du bureau sera cotisée directement par les entités réglementées, comme les services publics et les pétrolières. Le gouvernement veut que les membres du public pensent : C'est excellent ; les grandes sociétés vont payer pour notre organisme de surveillance.

Madame la présidente, quelle vision enfantine et naïve de l'économie des entreprises. Les services publics réglementés ne paient pas les dépenses de leur propre poche. Chaque dollar cotisé par Énergie NB ou par un service public de distribution de gaz réglementé est considéré comme un coût de mise en conformité à la réglementation. Savez-vous ce qu'il advient des coûts de mise en conformité à la réglementation selon les règles habituelles de la CESP? Ils sont transmis directement à la base tarifaire. Cela signifie que tous les coûts de fonctionnement de ce nouveau bureau administratif hypertrophié, comme les salaires, les pensions, les locaux à bureaux, les brochures lustrées sur la littérature énergétique ainsi que les vérificateurs externes, seront ajoutés directement aux factures mensuelles de services publics de chaque consommateur que le bureau est censé protéger. Il s'agit d'une taxe circulaire cachée imposée à la clientèle. Le gouvernement crée un nouvel organe administratif coûteux et oblige les victimes de la hausse des tarifs des services publics à payer pour avoir le privilège qu'un défenseur sans pouvoir fasse semblant de les défendre.

Madame la présidente, examinons une autre disposition, hautement technique, mais très préoccupante, enfouie dans les articles sur l'application administrative du projet de loi. Le libellé de l'article stipule expressément que le défenseur des consommateurs et son personnel ne sont pas assujettis

this as an organizational benefit. They will say that it gives the advocate maximum flexibility to quickly hire specialized people outside of the slow bureaucracy of standard civil service processes. It sounds as though it is an efficiency measure.

Let us look at what the *Civil Service Act* really does in democratic governments. It provides structural protection for workers. It ensures that public servants are hired based on objective merit, not political patronage. It protects staff from arbitrary termination, political bullying, and ideological purges. It ensures that an expert analyst working within a government office can speak truth to power, write honest reports, and give candid advice to their superiors without fear that they may be fired in the morning if a politician doesn't like what they wrote.

15:55

By explicitly stripping the consumer advocate's staff of *Civil Service Act* protections, this government is creating an environment of profound job insecurity within the watchdog's office. Every analyst, researcher, and caseworker hired by the consumer advocate will serve entirely at the pleasure of the political framework. If a senior researcher inside the advocate's office uncovers massive financial mismanagement within a government-approved energy efficiency project and wants to include it in a formal submission to the EUB, they will know that they have absolutely zero legal protection. If they push too hard, they could be fired on the spot with no recourse through the civil service grievance process.

This clause is designed to enforce a culture of fear and self-censorship among staff. It ensures that the people doing the grunt work of energy analysis know that their mortgages, benefits, and livelihoods are directly dependent on remaining politically compliant. You cannot build a fearless, truth-seeking watchdog agency when the people writing the reports can be cleared out of their cubicles by a simple administrative decree if they offend the sensibilities of the minister's office.

à la *Loi sur la Fonction publique*. Les parlementaires du côté du gouvernement tenteront de présenter le tout comme un avantage organisationnel. Ils diront que cela donne au défenseur toute la souplesse nécessaire pour engager rapidement des spécialistes sans la lenteur administrative des processus habituels de la fonction publique. Cela donne l'impression d'être une mesure d'efficacité.

Considérons ce que la *Loi sur la Fonction publique* accomplit réellement dans les gouvernements démocratiques. Elle offre une protection structurelle aux travailleurs. Elle fait en sorte que les fonctionnaires sont engagés selon le mérite objectif, et non en raison du favoritisme politique. Elle protège les membres du personnel d'un licenciement arbitraire, de l'intimidation politique et des purges idéologiques. Elle fait en sorte qu'un analyste expert oeuvrant dans un bureau gouvernemental peut donner l'heure juste aux autorités, rédiger des rapports véridiques et fournir des conseils en toute franchise à ses supérieurs sans craindre qu'il puisse être congédié le lendemain si un politicien n'aime pas ce qu'il a rédigé.

En privant explicitement le personnel du bureau du défenseur des consommateurs des mesures de protection offertes par la *Loi sur la Fonction publique*, le gouvernement actuel crée une profonde insécurité professionnelle au sein de l'organisme de surveillance. Chaque analyste, chercheur et enquêteur engagé par le défenseur des consommateurs occupera ses fonctions à l'entière discrétion du cadre politique. Si un chercheur principal du bureau du défenseur met au jour la très mauvaise gestion financière d'un projet d'efficacité énergétique approuvé par le gouvernement et veut l'inscrire dans un compte rendu officiel à la CESP, il saura qu'il ne dispose d'absolument aucune protection juridique. S'il insiste trop, il pourrait être congédié sur-le-champ, sans pouvoir recourir au processus de traitement des griefs de la fonction publique.

L'article en question vise à imposer une culture de peur et d'autocensure parmi les membres du personnel. Il garantit que les gens qui effectuent le travail fastidieux d'analyse énergétique savent que leur prêt hypothécaire, leurs avantages et leur gagne-pain dépendent directement de leur docilité sur le plan politique. Il est impossible de créer un organisme de surveillance audacieux et en quête de vérité quand les auteurs des rapports peuvent être évincés de leur

I am running out of time, Madam Speaker, but I will say that I could never support something like this bill. It is nothing more than government members trying to look as though they are doing something positive and are looking after ratepayers here in New Brunswick. This will not work. I could never support this. Thank you.

Madam Speaker: Are there any other speakers?

Ms. Scott-Wallace: Thank you, Madam Speaker. I appreciate the opportunity today to talk about Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*. I think that we've heard a lot. Certainly, there has been a lot of conversation about this bill. One might think: What's the big deal, really? The government is proposing to put in a consumer advocate. How could that be wrong? We have patient advocates we encourage constituents to reach out to when they have trouble at the hospital or with their different health experiences. We have advocates for insurance and for different sectors throughout the province.

We can't deny how much friction there is with NB Power and the rates. People are desperate and really need help, be it legitimate help understanding their bills or help because they don't know how they are going to pay those bills. I guess they can stretch it. There is equalized billing. There are all kinds of things being done. This past winter, the government improved opportunities for people to use equalized billing. I hope that was helpful for people.

At the end of the day, we are talking about a bill that, I feel, is really asking New Brunswickers to approve a blank cheque for a new office, the Office of the Energy Sector Consumer Advocate. We really have so many unanswered questions when it comes to this. My colleagues have talked at great length about what some of those concerns are. We had a lengthy briefing, and we appreciate that opportunity as well.

cubicle par un simple décret administratif s'ils offusquent le cabinet du ministre.

Mon temps de parole tire à sa fin, Madame la présidente, mais je dirai que je ne pourrais jamais appuyer une mesure telle que le projet de loi. Ce n'est rien de plus qu'une tentative des parlementaires du côté du gouvernement visant à donner l'impression qu'ils font quelque chose de bien et qu'ils s'occupent des clients du Nouveau-Brunswick. La mesure ne donnera pas de résultats. Je ne pourrai jamais l'appuyer. Merci.

La présidente : Y a-t-il d'autres intervenants?

M^{me} Scott-Wallace : Merci, Madame la présidente. Je suis reconnaissante d'avoir l'occasion de parler aujourd'hui du projet de loi 46, la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Je pense que nous avons entendu beaucoup de choses. On a certainement beaucoup débattu du projet de loi. On pourrait penser : Pourquoi en faire tout un plat? Le gouvernement propose de créer un défenseur des consommateurs. Qu'y a-t-il de mal à cela? Nous disposons de défenseurs des patients vers qui nous encourageons les gens de notre circonscription à se tourner lorsqu'ils éprouvent des difficultés à l'hôpital ou dans le cadre de leurs diverses expériences dans le domaine de la santé. Nous disposons de défenseurs en matière d'assurances et dans d'autres secteurs un peu partout dans la province.

Nous ne pouvons pas nier qu'il y a beaucoup de friction en lien avec Énergie NB et les tarifs. Les gens sont désespérés et ont vraiment besoin d'aide, qu'il s'agisse d'aide pratique pour comprendre leur facture ou de soutien parce qu'ils ne savent pas comment ils seront en mesure de payer les factures. Je suppose qu'ils peuvent échelonner les paiements. Un régime de paiements égaux est en place. Une foule de mesures sont mises en oeuvre. L'hiver dernier, le gouvernement a élargi la possibilité pour les gens de s'inscrire au régime de versements égaux. J'espère que cela a été utile pour eux.

En définitive, nous débattons d'un projet de loi qui, à mon avis, demande en réalité aux gens du Nouveau-Brunswick d'approuver un chèque en blanc pour la création d'un nouveau bureau, le bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Nous avons beaucoup de questions sans réponse à son égard. Mes collègues ont longuement parlé de certaines des préoccupations. Nous avons eu droit à une longue

séance d'information, et nous en sommes également reconnaissants.

16:00

We asked questions like: How much is this going to cost? Where is it going to be? How many staff members are you talking about? The answers to all these questions are not available to us. Given the climate around high energy costs and this affordability crisis that we're seeing across New Brunswick, with families struggling to get from one paycheque to another, I don't know how we could, in good conscience, support a bill that leaves so much open-ended. The thing with this bill is that it's not even a matter of... If it went to the economic policy committee, we could ask all those questions. The thing is that we have asked those questions. We asked the department those questions during the briefing, and there were no answers for us at that point.

We talk about the cost of power and the threat of not having enough power. We have energy projects across the province, in many of our ridings. We face constituents, certainly, in the dead of winter. There's a revolving door, really, of constituents who are facing these power bills. They open their power bills and simply can't afford them. I look at my own household and my house, which is not large. We could not figure out why we were seeing thousand-dollar power bills every month in the winter.

(Interjections.)

Ms. Scott-Wallace: A thousand dollars. I'm telling you, there's no basement. It's not a large house. When you're struck with a thousand-dollar power bill, the first one is kind of shocking, and then, by the second time... It really adds up, and it makes a big difference because, you know, that's more than many people's mortgage.

So, we did as so many people do. We reached out for the home evaluation and paid the hundred dollars. Greenfoot Energy came to our house just outside of

Nous avons posé des questions du genre : Combien le tout coûtera-t-il? Où le bureau sera-t-il situé? De combien de membres du personnel est-il question? Nous n'avons pas les réponses à ces questions. Compte tenu du climat entourant les coûts élevés de l'énergie et la crise de l'abordabilité que nous constatons un peu partout au Nouveau-Brunswick, alors que les familles ont du mal à joindre les deux bouts d'un chèque de paie à l'autre, je ne vois pas comment nous pourrions, en toute conscience, appuyer un projet de loi dans lequel tant d'aspects restent indéterminés. Il ne s'agit même pas de... Si le projet de loi était renvoyé au Comité de la politique économique, nous pourrions poser toutes les questions. Nous avons pourtant déjà posé ces questions. Nous avons posé ces questions au ministère lors de la séance d'information, et aucune réponse ne nous a été donnée à ce moment-là.

Nous parlons du coût de l'énergie et de la menace de ne pas avoir assez d'électricité. Des projets énergétiques sont en cours un peu partout dans la province, dans un grand nombre de nos circonscriptions. Nous rencontrons certainement des gens de notre circonscription au plus fort de l'hiver. On assiste à tout un défilé de personnes qui doivent composer avec des factures d'électricité du genre. Ils ouvrent leur facture d'électricité et ne peuvent tout simplement pas la payer. Je pense à mon propre ménage et à ma maison, qui n'est pas grande. Nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi notre facture d'électricité mensuelle s'élevait à un millier de dollars durant l'hiver.

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Un millier de dollars. Je vous le dis, il n'y a aucun sous-sol. Il ne s'agit pas d'une grande maison. Lorsque l'on reçoit une facture d'électricité s'élevant à un millier de dollars, la première facture est assez déconcertante, et ensuite, la deuxième fois... Le tout s'additionne et a des répercussions importantes, car, vous savez, le montant est plus élevé que celui du prêt hypothécaire de bien des gens.

Nous avons donc fait comme bien des gens. Nous avons planifié une évaluation de la maison et déboursé les cent dollars nécessaires. Greenfoot Energy est venu

Sussex and did an evaluation. The evaluation was very thorough, and the Greenfoot staff talked about a few things we could do differently. The fingers kind of all pointed at this problem: We bought the house, and it has in-floor heating. Little did we know that in-floor heating is incredibly expensive, and it's also incredibly expensive to change over to a new system, if you can imagine. So, we're faced with thousand-dollar power bills each month. Then, we thought: We have to do work to have a more affordable means of heating the house, but then, how does it all balance out at the end of the day? It's very difficult.

I feel for people who have to eat, have to put their kids into activities, and have to... Well, we know the costs of all the things and the price of gas to get to work, especially in our rural communities, where we drive further and rely more on cars or sometimes trucks because our jobs are in the trades or on the farm. This is just the reality of rural communities, Madam Speaker. There's not an Uber or a taxicab waiting on the corner.

16:05

I guess what I'm getting to with this is energy bills... I know this consumer advocate... We can be very, very sure that, if we are presenting a bill and if this government tells the province that there is now an Energy Sector Consumer Advocate, then these people who come to our constituency offices on a regular basis are going to expect that they will be able to go to that consumer advocate and have that person advocate for them. They will expect the advocate to try to help them out. I mean, that's what an advocate does, right? We feel that way. It's kind of like somebody is on your side. Somebody has your back, so to speak. That's how we feel about our patient advocates in the hospital system. When it comes to the concept of an Energy Sector Consumer Advocate, the issue, I believe, is that people will want to go to their office. That will not really be this advocate's job.

When we look at this bill, we see that there is going to be increased literacy, meaning better education. Part of the office's mandate will be to better educate

à notre maison, tout juste à l'extérieur de Sussex, et a procédé à une évaluation. Cette dernière a été très approfondie, et le personnel de Greenfoot a soulevé certaines choses que nous pourrions faire différemment. Tout convergeait vers le problème suivant : la maison que nous avons achetée est dotée des planchers chauffants. Nous ne savions pas que cela est très coûteux, et il en coûte aussi très cher de passer à un nouveau système, on l'imagine bien. Nous sommes donc aux prises, chaque mois, avec une facture d'électricité s'élevant à un millier de dollars. Nous avons alors pensé : Nous devons réaliser des travaux pour chauffer la maison de façon plus abordable, mais alors, comment le tout s'équilibre-t-il au bout du compte? C'est une situation très difficile.

Je sympathise avec les gens qui doivent manger, inscrire leurs enfants à des activités et... Eh bien, nous connaissons le coût de tout, ainsi que le prix de l'essence pour se rendre au travail, en particulier dans nos collectivités rurales, où nous conduisons sur de plus longues distances et comptons davantage sur les voitures, ou parfois sur les camions, parce que nos emplois sont dans des métiers spécialisés ou sur la ferme. Il s'agit simplement de la réalité des collectivités rurales, Madame la présidente. Il n'y a pas d'Uber ni de taxi au coin de la rue.

Là où je veux en venir, c'est que les factures d'électricité... Je sais que le défenseur des consommateurs... Il ne fait absolument aucun doute que si un projet de loi est déposé et que le gouvernement dit à la population de la province qu'il y a maintenant un défenseur des consommateurs du secteur énergétique, les gens qui viennent régulièrement dans nos bureaux de circonscription vont s'attendre à pouvoir s'adresser au défenseur pour qu'il défende leurs intérêts. Ils vont s'attendre à ce qu'il essaie de les aider. Après tout, c'est le rôle d'un défenseur, n'est-ce pas? C'est ce que nous croyons. C'est un peu comme avoir quelqu'un de son côté. Quelqu'un est là pour nous, pour ainsi dire. Voilà comment nous envisageons les défenseurs des patients dans le système hospitalier. Pour ce qui est du concept d'un défenseur des consommateurs du secteur énergétique, la difficulté, à mon avis, est que les gens vont vouloir se rendre à son bureau. Or, cela ne sera pas vraiment le travail du défenseur en question.

Un examen du projet de loi nous permet de constater qu'il y aura une plus grande littératie, soit une meilleure éducation. L'un des volets du mandat du

consumers so that they better understand their bills. That's great. I know that, for that past couple of winters, a lot of people have seen their bills climb so high. However, when you're in that situation, you don't need somebody else telling you that your power bill is high because it's really cold outside. People don't need to hear that again. That's what they have been told. NB Power will say: There is record cold weather and this and that. That's why your bill is so high.

Obviously, people are not satisfied with that answer. They know it's cold outside. There is nothing they can do about it being too cold outside.

(Interjections.)

Ms. Scott-Wallace: It is, yes. Indeed.

My concern with the consumer advocate is that people will not get the answers they want to hear. Well, we will still see people in our offices anyway, Madam Speaker. There's no question about that. Unless we see some true investigation into why people are receiving higher bills... We just had a public accounts committee meeting with NB Power where we looked at what is happening with power bills. There was certainly a lot of conversation about smart meters and installing them. There was a lot of concern about smart meters.

It's like so many things. Right now, when the sun is shining and bills are lower, we don't hear a whole lot of noise from New Brunswickers about power bills. They are not terribly disappointed with NB Power today. However, that changes. It's kind of like our homelessness situation, isn't it? Today, it's okay. Then, in a few months, we will be in a crisis where people will, again, be looking for answers. My colleague, the member for Albert-Riverview, said that it seems like the government wants to put this bill in place to appease people. It's so government members can say: At least we did this.

bureau sera de mieux éduquer les consommateurs pour qu'ils comprennent mieux leurs factures. C'est très bien. Je sais que, pendant les deux ou trois derniers hivers, beaucoup de gens ont vu leurs factures monter en flèche. Cependant, dans une telle situation, on n'a pas besoin de se faire expliquer que la facture d'électricité est élevée parce qu'il fait vraiment froid dehors. Les gens n'ont pas besoin d'entendre cela de nouveau. C'est ce qu'on leur dit. Énergie NB dira : Il fait un froid record et ceci et cela ; voilà pourquoi votre facture est si élevée.

Les gens ne sont évidemment pas satisfaits d'une réponse du genre. Ils savent qu'il fait froid dehors. Ils ne peuvent rien au fait qu'il fait très froid dehors.

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Oui, en effet. Tout à fait.

Ma préoccupation à l'égard du défenseur des consommateurs est que les gens n'obtiendront pas les réponses qu'ils recherchent. Eh bien, les gens viendront quand même dans nos bureaux, Madame la présidente. Cela ne fait aucun doute. À moins qu'une véritable enquête ne soit menée sur la raison pour laquelle les gens reçoivent des factures plus élevées... Nous venons tout juste d'avoir une réunion du comité des comptes publics avec Énergie NB au cours de laquelle nous nous sommes penchés sur la question des factures d'électricité. Il y a certes eu beaucoup de discussions au sujet des compteurs intelligents et de leur installation. Beaucoup de préoccupations ont été exprimées au sujet des compteurs intelligents.

La situation est la même à d'autres égards. À l'heure actuelle, quand le soleil brille et que les factures sont moins élevées, nous n'entendons pas grand-chose de la part des gens du Nouveau-Brunswick à propos de leur facture d'électricité. Ils ne sont pas trop déçus d'Énergie NB en ce moment. Toutefois, la situation évolue. C'est un peu comme pour la question de l'itinérance, n'est-ce pas? Aujourd'hui, c'est correct. Puis, dans quelques mois, nous vivrons une situation de crise pendant laquelle, une fois de plus, les gens voudront avoir des réponses. Ma collègue, la députée d'Albert-Riverview, a dit qu'il semble que le gouvernement veuille faire adopter le projet de loi pour apaiser les gens. C'est pour que les parlementaires du côté du gouvernement puissent dire : Nous avons au moins pris une mesure.

I just don't think that's acceptable, and I just don't think that is going to be meaningful. That's my concern with this bill.

It always brings us to the same question: How will this consumer advocate possibly make bills more affordable? We have asked this question before. How are they really going to help that senior—

(Interjections.)

16:10

Ms. Scott-Wallace: Well, as the member just said, it's smoke and mirrors. It does feel like smoke and mirrors because the advocate is not going to make any difference to that senior who... My goodness. I may have told this story before, but it really hit me. I had a senior in my riding reach out to me. It was actually a neighbour who reached out. This senior had to borrow toilet paper and live off a can of tuna per day because she could not pay her bills, and she was freezing. She was freezing all winter. It got to the point where she would go to bed right after supper, right after eating her can of tuna, because, first, if she was tucked into her bed, she'd be warmer, as the place was so cold, and second, if she went to bed earlier, she wouldn't be as hungry because she didn't have enough to eat that day. These things really are happening in some people's lives. I think we forget that when we are here trying to appease people and do something. We're trying to pick that low-hanging fruit. This feels like a low-hanging fruit to me. We have our young families. We have our small businesses.

In our briefing, more questions were left unanswered than were answered. That is a concern, and I think that's why we're talking so much about this consumer advocate position and the bill surrounding it. Really, both Bills 46 and 47 were introduced recently, and they go hand in hand. However, I know there's a lot of concern about affordability, accountability, transparency, and cost. I know people think we Progressive Conservatives over here are completely fixated on costs. We are fixated on costs because we represent the people in our ridings. Many of us represent rural ridings, so we can't, in good

Je ne pense tout simplement pas que la mesure est acceptable, et je ne pense tout simplement pas qu'elle donnera des résultats concrets. Voilà ce qui me préoccupe au sujet du projet de loi.

Le tout nous ramène toujours à la même question : Comment le défenseur des consommateurs pourrait-il réellement rendre les factures plus abordables? Nous avons déjà posé la question. Comment aidera-t-il vraiment la personne âgée...

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Eh bien, comme le député vient de le dire, la mesure est de la poudre aux yeux. La mesure semble être de la poudre aux yeux, car le défenseur ne changera rien du tout pour la personne âgée qui... Mon doux. J'ai peut-être raconté cette histoire auparavant, mais elle m'a vraiment frappée. Une personne âgée de ma circonscription a communiqué avec moi. Il s'agissait en fait d'une voisine qui a communiqué avec moi. Cette personne âgée a dû emprunter du papier hygiénique et vivre d'une boîte de thon par jour parce qu'elle ne pouvait pas payer ses factures, et elle avait très froid. Elle avait froid tout l'hiver. À un moment donné, elle allait se coucher tout de suite après le souper, tout de suite après avoir mangé sa boîte de thon parce que, d'abord, si elle était au lit, elle avait plus chaud, étant donné que le logement était si froid, et ensuite, si elle allait se coucher plus tôt, elle n'aurait pas aussi faim, puisqu'elle n'avait pas suffisamment mangé ce jour-là. De telles situations se produisent réellement dans la vie de certaines personnes. Je pense que nous oublions cela quand nous sommes ici à tenter d'apaiser les gens et de faire quelque chose. Nous tentons d'adopter des solutions faciles. La mesure me semble être une solution facile. Il y a les jeunes familles. Il y a les petites entreprises.

Lors de notre séance d'information, nous avons reçu des réponses à certaines questions, mais un bien plus grand nombre sont restées sans réponse. Cela est préoccupant, et je pense que c'est la raison pour laquelle nous parlons autant du poste de défenseur des consommateurs et du projet de loi qui le concerne. En fait, les projets de loi 46 et 47, qui ont été déposés récemment, vont de pair. Je sais toutefois que beaucoup de préoccupations ont été exprimées au sujet de l'abordabilité, de la responsabilité, de la transparence et du coût. Je sais que les gens pensent que nous, les Progressistes-Conservateurs de ce côté,

conscience, not think about the cost, especially when people can't afford the basics.

We're telling New Brunswickers that we have an idea, that the province wants to create an Energy Sector Consumer Advocate and that they are going to be a lawyer. They have to be a lawyer, and that's great. This lawyer will sit in an office. We don't know how many people will be in that office. Those details just aren't known yet. I don't even know how many people are too many, actually, because we have no idea. We don't know how much that person will be paid. We know the advocate position is supposed to be primarily funded by NB Power, as it is the largest user, but, at the same time, where does NB Power get its money? It gets its money from the people who use power. There will also be set-up costs for this office. They're unknown costs, but set-up costs will come from the province, which means they will come directly from the taxpayer.

We're talking about this advocate's office and the lack of... I won't even say there's a lack of transparency around it. I really don't believe that the department or the government itself knows the answers yet. They really haven't gone that deep. They haven't really talked about it. That becomes a big, big worry. Again, it's the idea of asking New Brunswickers to write a blank cheque for something that feels like smoke and mirrors. The bill gives the illusion that we are doing something for people, especially when it comes to the very sensitive issue of power bills. Everybody cares about that. It's not a handful of people here and there. Absolutely everybody across the board is feeling this. So the government members are saying: Okay, we're going to put an advocate in place, and this means we can appease people by pushing them to that office. I don't know.

sommes complètement obnubilés par les coûts. Nous sommes obnubilés par les coûts parce que nous représentons les gens de nos circonscriptions. Un grand nombre d'entre nous représentent des circonscriptions rurales ; nous ne pouvons donc pas, en toute conscience, ne pas nous préoccuper des coûts, en particulier lorsque les gens ne peuvent pas subvenir à leurs besoins essentiels.

Nous disons aux gens du Nouveau-Brunswick que nous avons une idée, que le gouvernement provincial veut créer un défenseur des consommateurs du secteur énergétique et que ce dernier sera un avocat. Il devra être un avocat, et c'est très bien. Cet avocat occupera un bureau. Nous ne savons pas combien de personnes comptera ce bureau. Les détails du genre ne sont pas encore connus. En fait, je ne sais même pas quel serait un nombre trop élevé de personnes, car nous n'en avons aucune idée. Nous ne savons pas combien gagnera cette personne. Nous savons que le poste de défenseur est censé recevoir la majeure partie de son financement d'Énergie NB, puisqu'il s'agit du principal utilisateur, mais, en même temps, d'où provient l'argent d'Énergie NB? Il provient des gens qui utilisent de l'électricité. Il y aura également des frais d'implantation liés à la création du bureau. Ils ne sont pas encore connus, mais les frais d'aménagement seront assumés par le gouvernement de la province, ce qui signifie qu'ils seront assumés directement par les contribuables.

Nous parlons du bureau du défenseur et du manque de... Je n'irai même pas jusqu'à dire qu'on manque de transparence à ce sujet. Je crois sincèrement que ni le ministère ni le gouvernement lui-même ne connaissent encore les réponses. Ils n'ont vraiment pas creusé la question. Ils n'en ont pas réellement parlé. Cela devient très, très inquiétant. Encore une fois, le tout consiste à demander aux gens du Nouveau-Brunswick de signer un chèque en blanc à l'égard d'une mesure qui semble être de la poudre aux yeux. Le projet de loi donne l'impression que nous faisons quelque chose pour les gens, surtout en ce qui concerne la question très délicate des factures d'électricité. Tout le monde se soucie de cette question. Il ne s'agit pas seulement de quelques personnes ici et là. Elle touche absolument tout le monde. Les parlementaires du côté du gouvernement disent donc : D'accord, nous allons créer un poste de défenseur, ce qui signifie que nous pouvons diriger les gens vers son bureau pour les apaiser. Je ne sais pas.

16:15

We are told that this office will give New Brunswickers a stronger voice. Those are nice words, but, again, when it's not meaningful... I think that, whenever we do something, we always have to ask ourselves these questions: Is it actually meaningful? Is there a result? Is there an impact that... Well, it should not only be positive. It should be a dang good result because we are talking about a whole lot of money. How we can consider doing something like this without knowing those details is beyond me. I really can't grasp that.

I said that New Brunswickers deserve to know what the office will cost, how it will operate, how large it will be, and, even more importantly, how big it could become. There could be no stop. There could be no end. Being in government, we know that, sometimes, year after year, a little more gets added to a budget, and something that started modestly begins to really take on a life of its own. This office could become large. All of a sudden, several people could be working there because there is an added need. Perhaps more resources will be needed because the problem has become bigger.

Then, if this is something that NB Power, the utility, primarily is paying for, that adds... I think we all know there is a lot to be concerned about when it comes to NB Power and its coffers, or lack thereof. A lot of money is spent through NB Power, and that money has to come from somewhere. We absolutely know that, and we know that it's coming from the person who is sitting at home, opening their bill, and just dropping their head. That is exactly what is happening. Nobody is opening that power bill and feeling good about it. It's never less than people anticipate. It's never a relief or a moment to say: Oh, I have a little extra. That's not as bad as I thought it would be. It's always as bad as people think it will be. It's always worse than people think it's going to be.

We don't know how much this advocate will be paid. Truly, we don't know. We were told that the salary could be in line with what a deputy minister is paid or that it could be a little more than that. That's about

On nous dit que le bureau permettra aux gens du Nouveau-Brunswick de mieux se faire entendre. Ce sont là de belles paroles, mais, encore une fois, quand elles n'aboutissent à rien de concret... À mon avis, lorsque nous prenons une mesure, nous devons toujours nous poser les questions suivantes : Est-elle vraiment utile? Donne-t-elle des résultats? A-t-elle des effets qui... Eh bien, elle ne devrait pas seulement être positive. Elle devrait produire de très bons résultats, car beaucoup d'argent est en jeu. Le fait que nous envisagions de prendre une telle mesure sans connaître les détails me dépasse. Je ne le comprends vraiment pas.

J'ai dit que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir combien coûtera le bureau, comment il fonctionnera, quelle sera sa taille et, plus important encore, quelle taille il pourrait atteindre. Il pourrait croître indéfiniment. Il pourrait croître à l'infini. Puisque nous oeuvrons au sein du gouvernement, nous savons que, parfois, année après année, le budget est augmenté un peu plus, et une initiative au départ modeste finit par prendre des proportions imprévues. Le bureau pourrait s'élargir. Tout à coup, plusieurs personnes pourraient y travailler en raison des besoins accrus. Peut-être des ressources additionnelles seront-elles nécessaires parce que le problème a pris de l'ampleur.

Ensuite, si c'est Énergie NB, l'entreprise de services publics, qui assume la majorité des coûts, cela ajoute... Je pense que nous savons tous qu'il y a de quoi être préoccupé lorsqu'il est question d'Énergie NB et de ses ressources financières, ou de leur absence. Beaucoup d'argent est dépensé par l'intermédiaire d'Énergie NB, et cet argent doit bien venir de quelque part. Nous le savons pertinemment, et nous savons qu'il vient de la personne à la maison qui ouvre sa facture et baisse la tête. C'est exactement ce qui se produit. Personne n'ouvre sa facture d'électricité et n'éprouve du soulagement. Elle n'est jamais moins élevée que prévu. Elle ne suscite jamais de soulagement ni ne donne l'occasion de dire : Oh, j'ai un peu plus d'argent de côté ; la facture n'est pas aussi élevée que ce à quoi je m'attendais. C'est toujours aussi terrible que prévu. C'est toujours pire que prévu.

Nous ne savons pas quel sera le traitement du défenseur. Nous ne le savons vraiment pas. On nous a dit qu'il correspondrait à celui d'un sous-ministre, ou un peu plus. Il est question d'environ 200 000 \$.

\$200 000. Again, in our briefing, staff weren't quite sure. It could be in that ballpark. That's what we were told. I don't know.

To me, it didn't feel as though the departmental staff were holding back. It's just that the devil is in the details. I do not like that expression because I think it gets overused, but in this case, it's true. These are very, very important details. This could be a difference of hundreds of thousands of dollars. I'm guessing. I don't know. I honestly don't know. We don't know what the budget would be. We don't have any idea what the budget would be to operate this office or how many employees would be hired. We know that the government is eyeing a lawyer for this position, which is different from other advocates in the province. I mean, lawyers are not cheap. They work on their own, right? They're not going to take a job with the government—

(Interjections.)

16:20

Ms. Scott-Wallace: Well, not if they're any good, most certainly. Most certainly.

You know, there's a shortage of lawyers. You wouldn't really think there is. I was talking to a lawyer friend about that and saying: It's like politicians. People would never think there's a shortage of politicians. Is there really a shortage of lawyers? In fact, there is a shortage of lawyers in a lot of ways. Lawyers are doing all kinds of different things.

We don't know. We don't know. A lawyer is going to be the advocate, and we don't know what that person will be paid. We know he or she will run this office, but we don't know what that person's budget will be or how many people or investigators they will have working there. We don't know about administration. We don't know travel costs. Again, these are all budget items that we have no idea about. I think these key details are important. There's no question.

I think, really, every member of the House should be concerned about that. As I said before, I think history has told us that, once the government creates a new office, that office tends to grow, and the number of staff members increases, and then the budgets

Encore une fois, lors de notre séance d'information, le personnel n'était pas certain. Le traitement pourrait être de cet ordre. C'est ce qu'on nous a dit. Je ne sais pas.

À mon avis, le personnel du ministère ne semblait pas cacher quoi que ce soit. Toutefois, le diable est dans les détails. Je n'aime pas cette expression parce que je pense qu'elle est utilisée trop souvent, mais dans le cas qui nous occupe, elle est exacte. Il s'agit de détails extrêmement importants. Ils pourraient représenter une différence de centaines de milliers de dollars. Je suppose. Je ne sais pas. Honnêtement, je ne sais pas. Nous ne savons pas à combien s'élèvera le budget. Nous ne savons pas du tout quel sera le budget de fonctionnement du bureau, ni combien d'employés seront engagés. Nous savons que le gouvernement prévoit qu'un avocat occupera le poste, ce qui est différent des autres défenseurs de la province. Je veux dire, les avocats ne sont pas bon marché. Ils travaillent de façon indépendante, n'est-ce pas? Ils n'accepteront pas un poste au sein du gouvernement...

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Eh bien, pas si les avocats sont le moins compétents, c'est certain.

Vous savez, il y a pénurie d'avocats. On ne penserait pas que c'est le cas. J'ai dit à un ami avocat à ce sujet : C'est comme les politiciens ; les gens ne penseraient jamais qu'il y a pénurie de politiciens. Y a-t-il vraiment pénurie d'avocats? En fait, il y a pénurie d'avocats sous bien des aspects. Les avocats remplissent des fonctions très variées.

Nous ne savons pas. Nous ne savons pas. Un avocat sera le défenseur, et nous ne savons pas quel sera son traitement. Nous savons que cette personne dirigera le bureau, mais nous ne savons pas quel sera son budget ni combien de personnes ou d'enquêteurs y travailleront. Nous ne connaissons pas sa structure administrative. Nous ne connaissons pas les frais de déplacement. Encore une fois, il s'agit là de postes budgétaires dont nous ne connaissons rien. Je pense que ces détails clés sont importants. Cela va sans dire.

Je pense vraiment que le tout devrait préoccuper chaque parlementaire. Comme je l'ai déjà dit, à mon avis, l'histoire nous a enseigné que, une fois que le gouvernement crée un nouveau bureau, ce dernier a tendance à croître, puis le nombre de membres du

increase, and then the mandate expands, and then you're adding more people again, and then the administrative costs rise. At the end of the day, taxpayers are left holding the bill.

I don't know... From this bill... I have it here, and I've read through it. I don't see where there are any safeguards in place to prevent the worries I've expressed this afternoon and that I've heard my colleagues express. I don't see where there are safeguards to ensure that we're not creating a monstrosity, in a way. My goodness, the last thing anybody can stomach is the idea of having this multi-million-dollar office of the consumer advocate sitting there and not making a meaningful difference in the lives of the people who are paying electricity bills in New Brunswick. When I talk about safeguards, I really do mean the caps and limits to staffing levels.

I don't know what performance measures... It does seem... Am I successful if somebody comes into my office, and they've had an issue with their power bill, so I make a call to NB Power and NB Power tries to help them out, and they get on a plan, perhaps, or something happens that really saves those people from having their power shut off? Is that a success? I guess so. It doesn't really get to the heart of the matter. It makes it better this one time or for today, but not necessarily for the long term. I'm wondering what performance measures will determine whether this office is even successful. That's not obvious in this bill.

We've talked a lot about accountability and transparency. I think New Brunswickers really expect more from the government when it comes to power. They've been outraged. There's no question that they've been outraged. Every one of us... It's not only the MLAs on this side of the room who are getting visits from their constituents. I mean, this is happening across the board, across this floor. People really want a solid answer or solid help. Again, they want to know that someone really has their back and that we're not just putting a tile on a door and saying: Hey, this is the Office of the Energy Sector Consumer Advocate. I don't know what we'll see when we open that door and walk into that office. I don't know whether there will

personnel augmente, puis les budgets augmentent, puis le mandat s'élargit, puis plus de personnel vient s'ajouter, puis les coûts administratifs augmentent. Au bout du compte, ce sont les contribuables qui doivent payer la facture.

Je ne sais pas... Le projet de loi... Je l'ai ici, et je l'ai lu en entier. Je n'y vois aucune mesure qui vienne prévenir les inquiétudes que j'ai exprimées cet après-midi et qu'ont exprimées mes collègues. Je n'y vois aucune mesure qui vienne prévenir la création d'un monstre, pour ainsi dire. Mon doux, la dernière chose que quiconque puisse encaisser, c'est l'idée d'un bureau du défenseur des consommateurs qui entraîne des coûts de millions de dollars et qui ne change à peu près rien dans la vie des gens qui paient des factures d'électricité au Nouveau-Brunswick. Quand je parle de mesures de prévention, je veux vraiment dire des plafonds et des limites quant au nombre de membres du personnel.

Je ne sais pas quelles mesures de rendement... Il semble que... Suis-je efficace si une personne se présente à mon bureau parce qu'elle éprouve des difficultés avec sa facture d'électricité, que je téléphone à Énergie NB, et qu'Énergie NB tente de l'aider, et que la personne est inscrite à un régime de paiements, peut-être, ou qu'il se passe quelque chose qui permet vraiment d'éviter que cette personne se fasse couper l'électricité? Est-ce là une réussite? Je suppose que oui. Cette façon de procéder ne s'attaque pas vraiment à la racine du problème. Elle améliore la situation cette fois-ci, ou pour aujourd'hui, mais pas nécessairement à long terme. Je me demande quelles mesures de rendement détermineront le degré d'efficacité du bureau. Cela n'est pas évident dans le projet de loi.

Nous avons beaucoup parlé de la reddition de comptes et de la transparence. Je pense qu'en matière d'énergie, les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent vraiment à plus du gouvernement. Ils ont été outrés. Il ne fait aucun doute qu'ils ont été outrés. Chacun de nous... Les parlementaires de ce côté-ci de la salle ne sont pas les seuls à recevoir la visite des gens de leur circonscription. En fait, cela se produit un peu partout, d'un côté comme de l'autre. Les gens veulent réellement obtenir une réponse sérieuse ou de l'aide substantielle. Encore une fois, ils veulent savoir que quelqu'un est vraiment là pour eux et que nous ne faisons pas seulement accrocher une plaque à une porte et dire: Voici le Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Je ne sais ce que nous verrons quand nous ouvrirons la porte et

be three people sitting there. I don't know what any of it will be like.

16:25

We know that the Public Intervener was in place for the energy sector. Government members are concerned that this office was not robust enough or was not really doing the trick, so another watchdog role had to be put in place for this energy sector. I accept that. If people were not getting the answers they needed through the Public Intervener, then I accept that. Something further has to be done to satisfy people. I mean, these are the consumers, right?

It all comes back to this. It's not that it's wrong to replace the Public Intervener. I mean, I don't really believe that. However, to do that without the details... I guess I can't, for the life of me, understand why a bill that doesn't have any guts in it would be presented here. This is in terms of something as important as the cost of this role. I can't understand that. We certainly do not have clear answers. I think this advocate has to have a real purpose. I don't think anybody is going to argue against that.

If we look at NB Power as an energy provider, we will see that it has accumulated a lot of issues over the years. It is a tough job. There's no question about that. However, when we look at energy, we see more than just NB Power. In my riding, Sussex-Three Rivers, we really have a unique perspective on energy policy. The communities in my riding definitely have a long history tied to resource development. These challenges and opportunities with energy are not foreign to them.

Bill 46 seems to be just an NB Power thing, but I'm not totally sure of that. We know that natural gas has played a major role in my region's economy. Mining helped build my community and support its families. In my riding, generations of residents have worked in industries that produce the energy and resources that power our province. In my part of the province, there's knowledge of and, certainly, more open-mindedness toward the production of energy and our resources in general.

pénétrerons dans le bureau. Je ne sais pas si trois personnes s'y trouveront. Je ne sais pas du tout en quoi le tout consistera.

Nous savons que l'intervenant public a été établi pour le secteur énergétique. Les parlementaires du côté du gouvernement craignent que ce bureau n'ait pas été suffisamment efficace ou n'ait pas fait l'affaire ; un autre organisme de surveillance devait donc être établi pour le secteur énergétique. Je l'accepte. Si les gens n'obtenaient pas les réponses voulues de la part de l'intervenant public, j'accepte donc le tout. Une autre mesure devait être prise pour satisfaire les gens. Après tout, il s'agit des consommateurs, n'est-ce pas?

On en revient toujours à la question qui nous occupe. Le fait de remplacer l'intervenant public n'est pas nécessairement une erreur. Je ne le crois pas vraiment, en fait. Toutefois, le faire sans avoir de détails... Je suppose que je n'arrive absolument pas à comprendre pourquoi un projet de loi sans substance serait déposé ici. Il est question d'éléments aussi importants que les coûts associés au poste. Je ne le comprends pas. Nous n'avons assurément pas de réponses claires. Je pense que le défenseur doit avoir une véritable raison d'être. Je ne pense pas que quiconque ferait valoir le contraire.

Si nous envisageons Énergie NB à titre de fournisseur d'énergie, nous constatons que de très nombreux problèmes se sont accumulés au fil des années. La tâche est ardue. C'est indéniable. Toutefois, l'énergie n'est pas le seul apanage d'Énergie NB. Dans ma circonscription de Sussex-Three Rivers, nous avons une perspective particulière sur la politique énergétique. Les collectivités de ma circonscription ont certainement une longue histoire liée à la mise en valeur des ressources. Les défis et les possibilités liés à l'énergie ne leur sont pas étrangers.

Le projet de loi 46 semble ne concerner qu'Énergie NB, mais je n'en suis pas si certaine. Nous savons que le gaz naturel a joué un rôle important dans l'économie de ma région. L'exploitation minière a contribué à bâtir ma collectivité et à soutenir ses familles. Dans ma circonscription, des générations de personnes ont travaillé dans des industries qui produisent l'énergie et les ressources qui font fonctionner notre province. Dans mon coin de la province, on connaît la production d'énergie et nos

Right now, we're seeing new opportunities emerging. We're hearing discussions and holding public meetings on biogas. This is an energy project that will begin in the very near future if everything is approved as expected. We see a lot of interest in biogas development.

16:30

Since the mines closed 10 years ago, including the potash mine in Penobsquis, there have been conversations about taking that water underground and using it to create geothermal energy. There is a lot of work happening when it comes to energy, but I don't know whether that...

You know, sometimes things happen. Sometimes, people really need a watchdog. I think back to the mid-2000s. At the time, there was a crisis in my riding, in the Penobsquis area, where dozens of houses lost their well water. This went on for a very long time, and it was incredibly upsetting. Those people turned to the Mining Commissioner at the time. There were lengthy hearings, and they were well publicized. I mean, at the time, it was a very, very big deal. It was very high-profile. In the end, a municipal water supply had to be created so that people could have water again. However, for a long time, milk trucks took water to people's homes and filled giant tanks in their basements. This happened because of resource development—mining. Really, it was work at the potash mine that caused that problem.

My point is that, when it comes to energy projects, those in my area have a lot of experience. However, when it comes to biogas, geothermal, or other development, I don't know whether that is something that would even fall under this. You know, this person would be the Energy Sector Consumer Advocate. If we were back in the mid-2000s and people in Penobsquis were having these issues, would they reach out to this advocate? I'm not so sure. It seems

ressources en général et l'on retrouve assurément une plus grande ouverture d'esprit à leur égard.

À l'heure actuelle, nous voyons de nouvelles possibilités émerger. Des discussions ont lieu et des réunions publiques sont tenues au sujet du biogaz. Il s'agit d'un projet énergétique qui verra le jour très bientôt si le tout est approuvé comme prévu. Nous constatons un vif intérêt pour la mise en valeur du biogaz.

Depuis la fermeture des mines il y a 10 ans, notamment la mine de potasse à Penobsquis, il a été question d'utiliser les eaux souterraines pour produire de l'énergie géothermique. Beaucoup de travail est en cours en ce qui concerne l'énergie, mais je ne sais pas si...

Vous savez, parfois, des situations surviennent. Il arrive que les gens aient vraiment besoin d'un organisme de surveillance. Je repense au milieu des années 2000. À l'époque, une crise s'est produite dans ma circonscription, dans la région de Penobsquis, pendant laquelle les puits de douzaines de maisons se sont asséchés. La situation, qui s'est poursuivie pendant très longtemps, était incroyablement troublante. À l'époque, les personnes touchées se sont adressées au commissaire aux mines. De longues audiences ont eu lieu, et elles ont fait grand bruit. À vrai dire, à l'époque, on en a fait très grand cas. L'affaire a été largement médiatisée. Au bout du compte, la municipalité a dû installer un système d'approvisionnement en eau pour que les gens puissent avoir de l'eau de nouveau. Toutefois, pendant longtemps, des camions de lait transportaient de l'eau vers les maisons des gens et remplissaient des réservoirs géants dans leur sous-sol. La situation était attribuable à la mise en valeur des ressources — à l'exploitation minière. En fait, les travaux à la mine de potasse avaient causé le problème.

Là où je veux en venir, c'est que lorsqu'il est question de projets énergétiques, les gens de mon coin ont beaucoup d'expérience. Toutefois, en ce qui concerne le biogaz, l'énergie géothermique ou d'autres projets de mise en valeur, je ne sais pas s'ils seraient même visés par la mesure. Vous savez, la personne en question serait le défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Si nous étions au milieu des années 2000 et que les gens de Penobsquis étaient aux prises avec les mêmes difficultés, feraient-ils appel à ce défenseur? Je n'en suis pas certaine. Il semble que

like the position will focus heavily on NB Power issues, so I'm not sure of that.

I think it's important that we have a good understanding of who this advocate will be fighting for. For what sectors exactly will they be there? I just wonder whether the advocate would weigh in on major infrastructure projects that may be happening in the province. I talked about a couple of potential ones in my riding, but there are infrastructure projects all over the province that have great potential. I don't know whether this advocate would weigh in on these types of projects or whether she or he would participate in hearings involving natural gas. I mean, that's important. For those of us on this side of the room, natural gas development would certainly be very important to boost our economy, bring good jobs, and allow us to cover some of the debt we are experiencing in this province because of so many demands. Again, I'm not sure about that, but I think it's important that we are aware.

At the end of the day, when it comes to a consumer advocate, we don't need someone sitting in an office telling... Nobody wants to be told...

(Interjections.)

Ms. Scott-Wallace: Yes, don't worry, be happy. The sun—

(Interjections.)

Ms. Scott-Wallace: Yes. My colleagues are helping me with some lyrics.

At the end of the day, nobody wants to be told that their bill is high because it's cold outside. Maybe the purpose of this advocate is not to talk to people with those mild or minor issues, though they don't feel minor to the people paying the bills. I mean, at a basic level, maybe this is not what that person is going to be there for. I don't really know. So we have issues.

16:35

(Interjections.)

le poste sera fortement axé sur les défis d'Énergie NB ; je n'en suis donc pas certaine.

Je pense qu'il est important de bien comprendre qui le défenseur défendra. Quels secteurs précis soutiendra-t-il? Je me demande simplement si le défenseur donnerait son avis sur les grands projets d'infrastructure qui pourraient être réalisés dans la province. J'ai mentionné deux ou trois initiatives potentielles dans ma circonscription, mais des projets d'infrastructure aux quatre coins de la province présentent un potentiel énorme. Je ne sais pas si le défenseur se prononcerait sur ces types de projets, ou s'il prendrait part à des audiences sur le gaz naturel. Après tout, la question est importante. Pour nous, de ce côté-ci de la salle, la mise en valeur du gaz naturel revêtirait certainement beaucoup d'importance pour dynamiser notre économie, créer de bons emplois et nous permettre de couvrir une partie de la dette qui nous accable dans la province en raison des très nombreux besoins. Je le répète, je ne suis pas certaine, mais je pense qu'il est important d'être au courant.

Au bout du compte, lorsqu'il est question d'un défenseur des consommateurs, nous n'avons pas besoin d'une personne dans un bureau qui dit... Personne ne veut se faire dire...

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Oui, ne vous inquiétez pas, soyez heureux. Le soleil...

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Oui. Mes collègues me soufflent quelques paroles.

Au bout du compte, personne ne veut se faire dire que sa facture est élevée parce qu'il fait froid dehors. Peut-être que le rôle du défenseur n'est pas de traiter avec les gens qui éprouvent des difficultés mineures ou de moindres importances, quoiqu'elles ne soient pas de moindre importance pour les personnes qui paient les factures. Après tout, ce ne sera peut-être pas essentiellement le rôle du défenseur. Je ne sais pas vraiment. Nous avons donc des préoccupations.

(Exclamations.)

Ms. Scott-Wallace: Can you say that again?

(Interjections.)

Ms. Scott-Wallace: Yes, it could take their mind off not having a doctor. Well, you could maybe talk to your patient advocate about that, or maybe not.

Would this person be someone who would have replaced my call to Greenfoot Energy Solutions? I don't know. Is this somebody who would have helped me out and saved me \$100? I don't know. Maybe that program would fall under those energy evaluators. I don't know. I know I've said "I don't know" an awful lot, but I truly don't know, and I truly think it is important that New Brunswickers know.

There are just so many gaps in this bill that, I think, do not really reflect accountability or transparency. It certainly doesn't give a sense of the true cost. I think New Brunswickers deserve to know that. I think some good intentions are shown in this bill, without question, but it's extremely expensive. There's nothing... It's very expensive. We have to be able to comfort New Brunswickers that this advocate will actually work on their behalf, and we have to ensure accountability and transparency. Thank you very much, Madam Speaker. I will stop there. I appreciate the opportunity. Thank you.

Mr. Cullins: All right. Thank you, Madam Speaker. I rise today to speak about Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*.

As I prepared for this debate, I spent time reflecting on discussions that have taken place over the past year regarding the future of our electricity system, the review of NB Power, and the concerns that New Brunswickers brought forward during that process. Thousands of New Brunswickers participated. They attended public meetings, completed surveys, and took time away from their families and responsibilities to share their views with this government. I think it's important that we begin this debate by asking a very simple question: What exactly were those New Brunswickers trying to tell us? What message were they sending?

M^{me} Scott-Wallace : Pouvez-vous répéter?

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Oui, le tout pourrait faire oublier aux gens qu'ils n'ont pas de médecin. Eh bien, ils pourraient peut-être en parler avec leur défenseur des patients, ou peut-être pas.

La personne concernée aurait-elle pu remplacer mon appel à Greenfoot Energy Solutions? Je ne sais pas. Aurait-elle pu m'aider et me faire économiser 100 \$? Je ne sais pas. Peut-être le programme relèverait-il des évaluateurs d'énergie. Je ne sais pas. Je sais que j'ai dit « Je ne sais pas » à maintes reprises, mais je ne sais vraiment pas, et je pense vraiment qu'il est important que les gens du Nouveau-Brunswick soient au courant.

Le projet de loi comporte de nombreuses failles qui, à mon avis, ne témoignent pas vraiment d'un souci de responsabilité ou de transparence. Il ne donne assurément pas d'idée des coûts réels. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de le savoir. Je pense que le projet de loi reflète de bonnes intentions, sans aucun doute, mais le tout est extrêmement coûteux. Il n'y a rien... Le tout est extrêmement coûteux. Nous devons pouvoir rassurer les gens du Nouveau-Brunswick sur le fait que le défenseur travaillera réellement pour eux, et nous devons garantir la responsabilité et la transparence. Merci beaucoup, Madame la présidente. Je m'arrête ici. Je suis reconnaissante d'avoir eu l'occasion de prendre la parole. Merci.

M. Cullins : Très bien. Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 46, la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*.

En me préparant pour le débat, j'ai songé aux discussions qui ont eu lieu au cours de la dernière année quant à l'avenir de notre réseau électrique, l'examen d'Énergie NB et les préoccupations soulevées par les gens du Nouveau-Brunswick durant le processus. Des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick y ont participé. Elles ont assisté à des réunions publiques, rempli des sondages et pris du temps autrement consacré à leur famille et à leurs responsabilités pour faire part de leur point de vue au gouvernement. Je pense qu'il est important de commencer le débat en posant une question très simple : Que ces gens du Nouveau-Brunswick ont-ils

Madam Speaker, when I review the feedback that came from that process, when I speak to constituents in the riding, and when I speak to people throughout this province, I do not hear people talking about administrative structures. I don't hear them speaking about governance models, nor do I hear them talking about creating new offices or new layers of bureaucracy. What I hear is something quite simple. People are worried about their power bills, people are worried about affordability, and people are worried about whether they can continue to absorb rising costs while trying to provide for their families. That was the message.

That's why I find Bill 46 so disappointing. After months of consultations, after countless hours of public engagement, and after the government asked New Brunswickers what they wanted to see from their electricity system, we have arrived here today, debating legislation that does almost nothing to address the issue people raise most often: affordability.

Madam Speaker, I believe this is the fundamental problem with Bill 46. The government members heard concerns with respect to affordability. They heard concerns about electricity rates, they heard concerns about rising household costs, and they heard concerns about the future. Instead of bringing forward legislation that lowers costs, improves affordability, reduces debt, or creates a pathway to lower rates, the government has brought forward legislation focused on structure. It's focused on a process, focused on administration, and focused on its bureaucracy.

16:40

The problem is that New Brunswickers cannot pay their power bills with bureaucracy. A senior living on a fixed income does not care how many administrative structures the government creates if the amount on their monthly power bill continues to rise. A young family trying to pay a mortgage does not benefit from another government framework if their electricity costs continue increasing year after year. A small business owner struggling to remain competitive does not receive any relief from the government

précisément tenté de nous dire? Quel message voulaient-ils communiquer?

Madame la présidente, quand je passe en revue la rétroaction obtenue dans le cadre du processus, que je parle aux gens de ma circonscription et que j'échange avec les gens d'un peu partout dans la province, je ne les entends pas parler de structures administratives. Je ne les entends pas parler de modèles de gouvernance ni de la création de nouveaux bureaux ou de nouveaux paliers bureaucratiques. Ce que j'entends est assez simple. Les gens se font du souci à propos de leur facture d'électricité, ils se font du souci à propos de l'abordabilité et ils craignent de ne pas pouvoir continuer à absorber les coûts croissants tout en essayant de subvenir aux besoins de leur famille. Voilà le message qui a été transmis.

Les raisons mentionnées expliquent pourquoi le projet de loi 46 me déçoit autant. Après des mois de consultations, après de nombreuses heures de consultations auprès du public et après que le gouvernement a demandé aux gens du Nouveau-Brunswick ce qu'ils attendaient de leur réseau électrique, nous en sommes ici aujourd'hui à débattre d'une mesure législative qui ne fait à peu près rien pour régler la question que les gens soulèvent le plus fréquemment : l'abordabilité.

Madame la présidente, je crois qu'il s'agit du défaut fondamental du projet de loi 46. Les parlementaires du côté du gouvernement ont entendu les préoccupations liées à l'abordabilité. Ils ont entendu les préoccupations liées aux tarifs d'électricité, à l'augmentation des coûts des ménages et aux perspectives d'avenir. Au lieu de présenter une mesure législative qui diminue les coûts, améliore l'abordabilité, réduit la dette ou ouvre la voie à des tarifs plus bas, le gouvernement a déposé un projet de loi axé sur les structures. Il est axé sur un processus, sur l'administration et sur sa propre bureaucratie.

Le problème, c'est que les gens du Nouveau-Brunswick ne peuvent pas payer leur facture d'électricité au moyen de la bureaucratie. Une personne âgée ayant un revenu fixe ne se soucie pas de savoir combien de structures administratives le gouvernement met sur pied si le montant de sa facture mensuelle d'électricité continue de grimper. Une jeune famille qui tâche de rembourser un prêt hypothécaire ne tire aucun avantage d'un autre cadre gouvernemental si ses coûts d'électricité continuent

reorganizing a reporting structure somewhere in the system. What people want are results, and they deserve results. Unfortunately, Bill 46 offers very little in the way of results.

Madam Speaker, to be clear, this debate is not about whether consumers deserve to be heard. Of course they do. This debate is not about whether transparency matters, because of course it does. The debate is not about whether public participation is important. The real question before us today is whether Bill 46 actually addresses the problems New Brunswickers are facing. Looking at this legislation, I struggle to find evidence that it does.

The affordability challenges facing New Brunswickers are real, and they're happening right now. Every week, constituents contact my office and tell me about the difficult choices they're making. They tell me their concerns with respect to groceries becoming so expensive, with respect to insurance premiums on the rise, and with respect to housing costs rising. Quite frequently, they speak to me about rising fuel prices.

Last but not least, they tell me about their electricity bills. For many New Brunswickers, electricity is not simply another utility. It's a necessity. It's not optional. People cannot simply decide not to heat their homes in January.

(Interjections.)

Mr. Cullins: No. People cannot decide not to refrigerate their food. People cannot simply disconnect from the electrical grid and carry on with their daily lives. Electricity is an essential service, and, because it's essential, affordability matters. That's why so many New Brunswickers participated in the review process. They want answers. They want assurance. They want confidence that the government understands the pressures they are facing. They want to know that the future of our electricity system will

d'augmenter année après année. Un propriétaire de petite entreprise ayant du mal à demeurer concurrentielle ne reçoit pas plus d'aide simplement parce que le gouvernement réorganise une structure hiérarchique quelque part dans le système. Ce que veulent les gens, ce sont des résultats, et ils méritent des résultats. Malheureusement, le projet de loi 46 ne leur offre guère de résultats.

Madame la présidente, pour que les choses soient claires, le débat ne consiste pas à déterminer si les consommateurs méritent d'être entendus. Bien sûr qu'ils le méritent. Le débat ne consiste pas à déterminer si la transparence est importante, car elle l'est assurément. Le débat ne consiste pas à déterminer si la participation du public est importante. La véritable question à l'étude aujourd'hui est de savoir si le projet de loi 46 s'attaque réellement aux problèmes avec lesquels les gens du Nouveau-Brunswick sont aux prises. À l'examen du projet de loi, j'ai de la difficulté à en trouver des preuves.

Les défis en matière d'abordabilité avec lesquels sont aux prises les gens du Nouveau-Brunswick sont réels et ils se posent en ce moment même. Chaque semaine, des gens de ma circonscription communiquent avec mon bureau et me parlent des choix difficiles qu'ils font. Ils me parlent de leurs préoccupations à l'égard des aliments qui coûtent si cher, des primes d'assurance en hausse et du coût du logement qui augmente. Assez souvent, ils me parlent de l'augmentation du prix des combustibles.

Finalement, les gens me parlent de leur facture d'électricité. Pour un grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick, l'électricité n'est pas simplement un autre service public. C'est une nécessité. Ce n'est pas optionnel. Les gens ne peuvent pas simplement décider de ne pas chauffer leur logement en janvier.

(Exclamations.)

M. Cullins : Non. Les gens ne peuvent pas décider de ne pas réfrigérer leurs aliments. Les gens ne peuvent pas simplement se débrancher du réseau électrique et poursuivre leur vie quotidienne. L'électricité est un service essentiel, et, parce qu'il est essentiel, l'abordabilité revêt de l'importance. Voilà pourquoi tant de gens du Nouveau-Brunswick ont pris part au processus d'examen. Ils veulent des réponses. Ils veulent des garanties. Ils veulent avoir l'assurance que le gouvernement comprend les pressions qu'ils subissent. Ils veulent savoir que l'avenir de notre

be built around affordability and reliability. Instead, they get Bill 46.

One of the most frustrating aspects of this legislation is that it creates the appearance of action without necessarily delivering meaningful change. This government can hold its press conferences, issue news releases, and point to a new legislative framework that claims progress, but the real test is much simpler than that. Will a family's power bill be lower because of Bill 46? No. Will NB Power's debt be reduced because of Bill 46? No. Will future rate increases be prevented because of Bill 46? No. Will electricity become more affordable because of Bill 46? Again, no. Will services become more reliable because of this bill? No. Will new generating capacity be created? No. Those are not opposition talking points. They're simply the facts of this bill. When we get down to the government announcements, those facts become very difficult to ignore.

Government members often like to talk about listening, consultation, engagement, and hearing from the public. However, listening only matters if it influences the decisions that follow. If thousands of New Brunswickers participate in a consultation process and tell the government they're worried about affordability, then the logical response is legislation that addresses affordability. If New Brunswickers tell the government they're worried about rates, the logical response is legislation that addresses those rates. If New Brunswickers tell the government they are worried about the future cost of electricity, again, the logical response is legislation that provides relief and certainty.

16:45

Bill 46 does none of those things. That's why I believe this legislation represents a missed opportunity. This government had an opportunity to focus on the concerns that people raised. The government had an opportunity to focus on affordability and to focus on outcomes, yet it chose to focus on process. Throughout my remarks today, I intend to explain why I believe that choice reflects a fundamental misunderstanding of

réseau électrique reposera sur l'abordabilité et la fiabilité. Au lieu de cela, on leur donne le projet de loi 46.

L'un des aspects les plus frustrants du projet de loi est qu'il donne l'impression que des mesures sont prises, sans forcément apporter de véritables changements. Le gouvernement actuel peut bien tenir des conférences de presse, publier des communiqués et signaler un nouveau cadre législatif comme marque de progrès, mais la véritable question est beaucoup plus simple. La facture d'électricité d'une famille sera-t-elle moins élevée en raison du projet de loi 46? Non. La dette d'Énergie NB sera-t-elle réduite en raison du projet de loi 46? Non. De futures hausses de tarifs seront-elles évitées en raison du projet de loi 46? Non. L'électricité deviendra-t-elle plus abordable en raison du projet de loi 46? Une fois de plus, non. Les services deviendront-ils plus fiables en raison du projet de loi? Non. Une nouvelle capacité de production sera-t-elle créée? Non. Il ne s'agit pas de notes d'allocation de l'opposition. Il s'agit simplement de la réalité du projet de loi. Lorsque l'on examine de plus près les annonces du gouvernement, il devient très difficile d'ignorer cette réalité.

Les parlementaires du côté du gouvernement aiment souvent parler de l'écoute, de la consultation, de la participation et de l'avis du public. Toutefois, l'écoute n'a de l'importance que si elle influence les décisions qui s'ensuivent. Si des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick prennent part à un processus de consultation et disent au gouvernement qu'elles s'inquiètent à propos de l'abordabilité, la réponse logique est donc une mesure législative qui traite de l'abordabilité. Si les gens du Nouveau-Brunswick disent au gouvernement qu'ils s'inquiètent à propos des tarifs, la réponse logique est une mesure législative qui traite des tarifs. Si les gens du Nouveau-Brunswick disent au gouvernement qu'ils s'inquiètent du coût de l'électricité dans l'avenir, encore une fois, la réponse logique est une mesure législative qui apporte une aide et des certitudes.

Le projet de loi 46 ne prévoit aucune des mesures mentionnées. Voilà pourquoi je crois qu'il représente une occasion manquée. Le gouvernement avait l'occasion de prendre en compte les préoccupations soulevées par les gens. Le gouvernement avait l'occasion de mettre l'accent sur l'abordabilité et sur les résultats ; il a pourtant choisi d'accorder la priorité aux processus. Au cours de mon allocution

what New Brunswickers actually asked for during the review process. People asked for affordability, relief, and results, and unfortunately, Bill 46 just does not deliver on any of those.

Madam Speaker, as I continue with my remarks, I want to focus on what I believe is the most important question facing this House: Will Bill 46 lower a single power bill—not next year, not in five years, and not sometime in the future? Will Bill 46 lower a single power bill for a single New Brunswicker? The answer is no, and I believe that fact should concern all of us. If there's one thing that came through loud and clear during the NB Power review process, it's that New Brunswickers are concerned about affordability. They are concerned about those costs, concerned about their monthly bills, and concerned about what the future holds. Yet here we are, debating legislation that does nothing to directly address any of those concerns.

Madam Speaker, sometimes legislation can be complicated. Sometimes bills are technical. Sometimes the effects of legislation are difficult for the average person to understand. Bill 46 is actually much simpler than that. The test is simple: If Bill 46 becomes law, what will change for the family sitting around the kitchen table when their NB Power bill arrives next month? Will the amount be lower? Will future increases be prevented? Will electricity become more affordable? Will they have more money left over for groceries? Will they have more money left over for housing costs? Will they have more money left over for their children's activities? The answer to all these questions is, unequivocally, no. Nothing will change, and that is the reality.

Madam Speaker, government members may not like to hear that. They may argue that Bill 46 is part of a broader strategy. They may say that it contributes to long-term improvements or argue that it creates conditions for future success. However, New Brunswickers deserve more than that. The honest answer is that Bill 46 does not put one extra dollar back into the pockets of ratepayers—not one extra dollar. At a time when affordability is the dominant

aujourd'hui, j'ai l'intention d'expliquer pourquoi je crois qu'un tel choix est le reflet d'une incompréhension profonde des véritables besoins exprimés par les gens du Nouveau-Brunswick dans le cadre du processus d'examen. Les gens ont demandé de l'abordabilité, de l'aide et des résultats, mais, malheureusement, le projet de loi 46 ne répond à aucune des demandes formulées.

Madame la présidente, durant mon allocution, je veux mettre l'accent sur ce qui est, à mon avis, la question la plus importante dont la Chambre est saisie : Le projet de loi 46 réduira-t-il une seule facture d'électricité — pas l'année prochaine, ni dans cinq ans, ni dans l'avenir? Le projet de loi 46 réduira-t-il une seule facture d'électricité pour une seule personne du Nouveau-Brunswick? La réponse est non, et je crois que cela devrait tous nous préoccuper. Si un élément est clairement ressorti du processus d'examen d'Énergie NB, c'est que les gens du Nouveau-Brunswick sont préoccupés par la question de l'abordabilité. Ils sont préoccupés par les coûts, préoccupés par leur facture mensuelle et préoccupés par ce que l'avenir leur réserve. Pourtant, nous voilà ici à débattre d'un projet de loi qui ne prévoit rien du tout pour répondre directement à ces préoccupations.

Madame la présidente, les mesures législatives peuvent parfois être complexes. Les projets de loi sont parfois techniques. Les effets des mesures législatives sont parfois difficiles à comprendre pour les gens ordinaires. Le projet de loi 46 est en fait beaucoup plus simple que cela. La question est simple : Si le projet de loi 46 est adopté, qu'y aura-t-il de différent pour la famille prenant place autour de la table de cuisine quand sa facture d'Énergie NB arrivera le mois prochain? La somme due sera-t-elle moins élevée? Les hausses futures seront-elles évitées? L'électricité deviendra-t-elle plus abordable? Restera-t-il plus d'argent à la famille pour l'épicerie? Lui restera-t-il plus d'argent pour le logement? Lui restera-t-il plus d'argent pour les activités des enfants? La réponse à toutes ces questions, sans équivoque, est non. Rien ne changera, telle est la réalité.

Madame la présidente, les parlementaires du côté du gouvernement n'aiment peut-être pas entendre le tout. Ils soutiendront peut-être que le projet de loi 46 s'inscrit dans une stratégie plus vaste. Ils diront peut-être qu'il favorise les améliorations à long terme ou soutiendront qu'il met en place les conditions nécessaires à la réussite future. Toutefois, les gens du Nouveau-Brunswick méritent mieux que cela. La réponse honnête est que le projet de loi 46 ne remet

issue facing families across this province, that lack of relief should be a major concern.

Madam Speaker, throughout the NB Power review process, people repeatedly—repeatedly—spoke about affordability. Affordability isn't just a policy discussion. Affordability affects every aspect of everyday life, so when electricity costs rise, everything becomes more difficult. Families have less money available for other necessities. Seniors see a greater portion of their fixed incomes consumed by living expenses. Businesses face higher operating costs. Communities become less competitive. Economic growth becomes more difficult.

Affordability is not just one issue among many. Affordability touches everything. That's why I find Bill 46 so frustrating. It's because government members appear to have recognized these concerns but have not actually addressed the problem. They heard people talk about affordability, bureaucracy, and costs, yet they created administration. They heard people talk about rates, yet they created process. At no point did the members opposite create affordability.

16:50

Madam Speaker, let's ask some other questions. Will Bill 46 reduce NB Power's debt? Of course, the answer to that is no. That matters because debt ultimately affects ratepayers. The higher the debt burden, the greater the pressure on the system. Will Bill 46 lower operating costs for NB Power? Again, the answer is no. Will it increase electricity generation? No. Will it improve transmission infrastructure? No. Will it modernize aging assets? No. Will it reduce the cost of producing or delivering electricity? Will it make New Brunswick more energy competitive? The answer to all those questions is no.

Madam Speaker, after asking all these questions, we're left with a troubling reality. The problems remain, the challenges remain, and the affordability

pas un seul dollar de plus dans les poches des clients — pas un seul dollar de plus. À un moment où l'abordabilité est le plus grand défi qui se pose aux familles des quatre coins de la province, un tel manque de soutien devrait être une préoccupation majeure.

Madame la présidente, tout au long du processus d'examen d'Énergie NB, les gens ont sans cesse — sans cesse — soulevé la question de l'abordabilité. L'abordabilité n'est pas seulement un débat de politiques. L'abordabilité touche tous les aspects de la vie quotidienne ; donc, quand le coût de l'électricité augmente, tout devient plus difficile. Les familles ont moins d'argent à consacrer aux autres nécessités. Les personnes âgées voient une plus grande part de leur revenu fixe absorbée par les dépenses courantes. Les entreprises doivent composer avec des coûts d'exploitation plus élevés. Les collectivités sont moins concurrentielles. La croissance économique est plus difficile.

L'abordabilité n'est pas qu'un défi parmi tant d'autres. L'abordabilité touche tous les aspects. Voilà pourquoi le projet de loi 46 me frustre autant. C'est parce que les parlementaires du côté du gouvernement semblent être conscients des préoccupations, mais ne se sont pas réellement attaqués au problème. Ils ont entendu les gens parler d'abordabilité, de bureaucratie et de coûts ; ils ont pourtant créé une structure administrative. Ils ont entendu les gens parler des tarifs ; ils ont pourtant établi un processus. À aucun moment les parlementaires d'en face n'ont favorisé l'abordabilité.

Madame la présidente, posons d'autres questions. Le projet de loi 46 réduira-t-il la dette d'Énergie NB? La réponse est évidemment non. Cela est important, car, au bout du compte, la dette a une incidence sur les clients. Plus le fardeau de la dette est élevé, plus il exerce des pressions sur le système. Le projet de loi 46 diminuera-t-il les coûts d'exploitation d'Énergie NB? Encore une fois, la réponse est non. Augmentera-t-il la production d'électricité? Non. Améliorera-t-il les infrastructures de transport? Non. Mettra-t-il à niveau les actifs vieillissants? Non. Réduira-t-il le coût de production ou de distribution de l'électricité? Rendra-t-il le Nouveau-Brunswick plus concurrentiel sur le plan énergétique? La réponse à toutes ces questions est non.

Madame la présidente, après avoir posé toutes les questions, nous devons composer avec une réalité troublante. Les problèmes persistent, les défis

pressures also remain. Government members want New Brunswickers to believe that progress has been made, but how? A structure that has changed because a process has changed or because legislation has been introduced may satisfy the government. However, it will not satisfy families paying the bills.

Madam Speaker, one of the greatest challenges facing our province is that people increasingly feel disconnected from the government's priorities. They look at the issues dominating their lives, and then they look at the solutions proposed by the government. They struggle to understand how the two are connected.

Bill 46 is a perfect example of this. People are worried about affordability, but government members are talking about administration. People are worried about rates, but government members are talking about governance. People are worried about costs, but government members are talking about structure. The priorities simply do not align. When priorities don't align, public confidence suffers.

Imagine explaining Bill 46 to an average New Brunswicker. Imagine sitting at the kitchen table with a family that is struggling with rising costs and telling them this: We understand you're worried about your electricity bills, and we understand you're worried about affordability and worried about the future. Our solution is a new administrative framework.

How do you think that conversation would go? Do you think that family is going to feel relieved or reassured? Do you think they're going to feel as though the government understands their concerns? I suspect most people would simply ask: How will this lower my power bill? Government members would not have an answer to that question because there is no answer.

I believe one of the reasons New Brunswickers are becoming increasingly cynical about politics is that they have seen this pattern before. The government identifies a problem, launches a review, creates a

persistent et les pressions liées à l'abordabilité persistent également. Les parlementaires du côté du gouvernement veulent faire croire aux gens du Nouveau-Brunswick que du progrès a été réalisé, mais de quelle façon? Une structure qui a été modifiée parce qu'un processus a changé ou qu'une mesure législative a été déposée satisfait peut-être le gouvernement. Toutefois, cela ne satisfera pas les familles qui paient les factures.

Madame la présidente, l'un des plus grands défis qui se posent à notre province est que les gens se sentent de plus en plus déconnectés des priorités du gouvernement. Ils examinent les enjeux qui touchent leur propre vie, puis ils considèrent les solutions que propose le gouvernement. Ils peinent à comprendre le lien entre les deux.

Le projet de loi 46 illustre parfaitement la situation. Les gens éprouvent des inquiétudes à propos de l'abordabilité, mais les parlementaires du côté du gouvernement parlent d'administration. Les gens éprouvent des inquiétudes à propos des tarifs, mais les parlementaires du côté du gouvernement parlent de gouvernance. Les gens éprouvent des inquiétudes à propos des coûts, mais les parlementaires du côté du gouvernement parlent de structures. Les priorités ne concordent tout simplement pas. Quand les priorités ne concordent pas, la confiance du public en souffre.

Imaginez avoir à expliquer le projet de loi 46 à une personne ordinaire du Nouveau-Brunswick. Imaginez être assis à la table de cuisine d'une famille aux prises avec la hausse des coûts et lui dire : Nous comprenons que vous vous inquiétez à propos de votre facture d'électricité, et nous comprenons que vous vous inquiétez à propos de l'abordabilité et de l'avenir ; notre solution est d'établir un nouveau cadre administratif.

Comment, à votre avis, se déroulerait la conversation? Pensez-vous que les membres de la famille se sentiront soulagés ou rassurés? Pensez-vous qu'ils auront l'impression que le gouvernement comprend leurs préoccupations? Je soupçonne que la plupart d'entre eux demanderaient simplement : Comment la mesure réduira-t-elle ma facture d'électricité? Les parlementaires du côté du gouvernement ne pourraient répondre à cette question, car il n'y a pas de réponse.

À mon avis, l'une des raisons pour lesquelles les gens du Nouveau-Brunswick deviennent de plus en plus cyniques envers la politique, c'est qu'ils ont déjà vécu le scénario en question. Le gouvernement cerne un

report, announces a framework, creates a structure, and declares success. Meanwhile, the original problem remains. The affordability challenges remain, the cost pressures remain, and the bills remain. The public notices these things, and they become frustrated. It's not because they oppose government action but because they want government action that actually solves their problems.

Madam Speaker, perhaps the most revealing question of all is this: If Bill 46 disappeared tomorrow, would the affordability challenges facing New Brunswickers be any different? Would power bills suddenly increase because Bill 46 did not exist? No. Would electricity become less affordable because Bill 46 didn't exist? No. Would NB Power suddenly become unable to generate electricity? Would its reliability decline or its debt increase? Again, all the answers are no. The core challenges facing our electricity system would remain exactly the same. That should tell us something very important, which is that Bill 46 does not address the root problem. It addresses something different.

(Interjections.)

Mr. Cullins: Right?

Legislation should solve problems. It should improve outcomes and create measurable benefits for people who depend on the services being discussed. The problem with this bill is that its benefits are difficult to identify, while its limitations are obvious. Its limitations are that it clearly does not lower rates, does not improve affordability, does not reduce debt, does not increase operational efficiency, does not improve infrastructure, does not improve electricity generation, and does not provide measurable relief for ratepayers. Again, these were all things identified in the NB Power review. Yet government members expect New Brunswickers to believe that Bill 46 represents a meaningful response to the concerns raised during the review process. I simply do not agree.

problème, lance un examen, produit un rapport, annonce un cadre, crée une structure et qualifie le tout de réussite. Pendant ce temps, le problème initial subsiste. Les défis liés à l'abordabilité persistent, les pressions exercées par les coûts persistent et les factures sont toujours là. Les gens se rendent compte de ce qui se passe et deviennent frustrés. Non pas parce qu'ils s'opposent à ce que le gouvernement prenne des mesures, mais parce qu'ils veulent des mesures qui règlent réellement leurs problèmes.

Madame la présidente, la question la plus révélatrice de toutes est peut-être la suivante : Si le projet de loi 46 disparaissait demain, les défis liés à l'abordabilité qui se posent aux gens du Nouveau-Brunswick seraient-ils différents? Les factures d'électricité augmenteraient-elles soudainement si le projet de loi 46 n'existait pas? Non. L'électricité deviendrait-elle moins abordable si le projet de loi 46 n'existait pas? Non. Énergie NB deviendrait-elle soudainement incapable de produire de l'électricité? Sa fiabilité irait-elle en diminuant, ou sa dette en augmentant? Encore une fois, la réponse à toutes ces questions est non. Les défis fondamentaux qui se posent à notre réseau électrique demeureraient exactement les mêmes. Cela devrait indiquer quelque chose de très important, à savoir que le projet de loi 46 ne s'attaque pas au problème fondamental. Il s'attaque à autre chose.

(Exclamations.)

M. Cullins : N'est-ce pas?

Les mesures législatives devraient résoudre les problèmes. Elles devraient améliorer les résultats et générer des avantages appréciables pour les gens qui dépendent des services concernés. Le problème que pose le projet de loi, c'est qu'il est difficile d'en faire ressortir les avantages, tandis que ses limites sont évidentes. Ses limites sont que, de toute évidence, il ne permet pas de réduire les tarifs, d'améliorer l'abordabilité, d'alléger la dette, d'accroître l'efficacité opérationnelle, d'améliorer les infrastructures, d'améliorer la production d'électricité et d'apporter une aide appréciable à la clientèle. Une fois de plus, tous ces éléments ont été signalés dans l'examen d'Énergie NB. Les parlementaires du côté du gouvernement s'attendent tout de même à ce que les gens du Nouveau-Brunswick croient que le projet de loi 46 constitue une réponse valable aux préoccupations soulevées dans le cadre de l'examen. Je ne suis tout simplement pas d'accord.

16:55

If the government truly wanted to respond to what New Brunswickers said during the consultation process, affordability would have been the centrepiece of its legislative response, not new governance, new administration, or bureaucracy. Affordability is what people talked about, it's what people are worried about, and it's what people expected the government to address. Instead, the government has brought forward legislation that allows it to claim action without actually addressing the issue that concerns New Brunswickers the most. That's why I believe Bill 46 represents a profound missed opportunity. Again, people asked for affordability, lower costs, and relief. The government responded with a bill that does not lower a single power bill. For families, seniors, workers, and businesses struggling with rising costs today, that failure matters, and it matters a great deal.

One of the most troubling aspects of Bill 46 is that, while it does nothing to lower electricity rates, it almost certainly creates new costs. That's a point that deserves some consideration as well. The government often talks about creating new structures as if those structures somehow exist without costs, but they do not. Every office costs money. New positions cost money. We've heard stories about the advocate being paid a salary in the vicinity of a deputy minister's salary. There are administrative costs and functions. Reports cost money. The government will be able to hire third-party services to support this office. Just hosting meetings costs money. Every layer of bureaucracy costs money, and ultimately, someone has to pay those costs. In this case, that someone will be the taxpayer, or it could be the ratepayer. Either way, it's the same. That someone will be the very same New Brunswicker who participated in the review process and asked the government to make life more affordable.

(Mr. Bourque took the chair as Deputy Speaker.)

Mr. Deputy Speaker, I think it's important that we remember a simple truth: The government does not have its own money. Every dollar that a government

Si le gouvernement voulait réellement répondre à ce que les gens du Nouveau-Brunswick ont soulevé dans le cadre du processus de consultation, l'abordabilité aurait été au coeur de la mesure législative, et non une nouvelle gouvernance, une nouvelle structure administrative ou une bureaucratie. Les gens ont parlé d'abordabilité, le sujet les inquiète et ils s'attendaient à ce que le gouvernement s'y attaque. Au lieu de cela, le gouvernement a déposé un projet de loi qui lui permet d'affirmer qu'il prend des mesures sans vraiment aborder la question qui préoccupe le plus les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi, à mon avis, le projet de loi 46 constitue une grave occasion manquée. Encore une fois, les gens ont réclamé l'abordabilité, des coûts plus bas et de l'aide. Le gouvernement a répondu au moyen d'un projet de loi qui ne permet pas de réduire une seule facture d'électricité. Pour les familles, les personnes âgées, les travailleurs et les entreprises qui, aujourd'hui, doivent composer avec la hausse des coûts, un tel échec importe, il importe énormément.

L'un des aspects les plus troublants du projet de loi 46 est que, bien qu'il ne prévoise rien pour diminuer les tarifs d'électricité, il entraîne presque certainement de nouveaux coûts. Cet élément mérite également que l'on s'y attarde. Le gouvernement parle souvent de la création de nouvelles structures comme si elles n'entraînaient pas de coûts, mais elles en entraînent bel et bien. Chaque bureau coûte de l'argent. De nouveaux postes coûtent de l'argent. Nous avons entendu dire que le défenseur recevra un traitement correspondant environ à celui d'un sous-ministre. Des coûts sont liés aux fonctions administratives. La production de rapports coûte de l'argent. Le gouvernement pourra retenir les services de tiers pour appuyer le bureau. Même la tenue de réunions coûte de l'argent. Chaque palier de bureaucratie coûte de l'argent, et, au bout du compte, quelqu'un doit payer ces coûts. Dans le cas qui nous occupe, il s'agira des contribuables, ou il pourrait s'agir des clients. D'une manière ou d'une autre, il s'agit de la même personne. Il s'agira de la même personne du Nouveau-Brunswick qui a pris part au processus d'examen et a demandé au gouvernement de rendre la vie plus abordable.

(M. Bourque prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Monsieur le vice-président, je pense qu'il est important de se rappeler une simple vérité : Le gouvernement ne dispose pas de son propre argent.

spends comes from somewhere, be it taxpayers, businesses, workers, families, or seniors. Because every dollar matters, the government has a responsibility to ensure that new spending produces meaningful value. That's why I believe Bill 46 raises serious concerns. While the government can clearly explain what new structures it wants to create, it has been far less convincing when explaining what measurable benefits those structures will deliver.

If the government wants to create a new office, it should be able to answer some very basic questions. How much will it cost? How many employees will it require? What administrative support will be necessary? What legal support will be necessary? What reporting requirements will be necessary? What ongoing operational expenses will be required? Perhaps most importantly, how will New Brunswickers know whether the investment was worthwhile? If the government can't clearly explain the benefits, then New Brunswickers are justified in questioning the expense.

I have often said that one of the government's greatest weaknesses is its tendency to confuse activity with achievement. The creation of a new office is activity. The creation of a new reporting structure is, again, activity. New administrative processes are activity. However, none of those things are achievements unless they actually improve outcomes. Bill 46 appears to place a tremendous amount of emphasis on activity. The problem is that New Brunswickers need achievements. They need to see results, they need to see some affordability measures, and they need relief. Those are precisely the things missing from this legislation.

Mr. Deputy Speaker, I sometimes wonder how this debate would sound if it were taking place around a kitchen table. Imagine sitting with a family at the end of the month, and the mortgage is due, their grocery bills have increased, and they have to pay for insurance and car repairs. The power bill is sitting on the counter, waiting to be paid. Imagine explaining to that family that the government has spent months studying affordability concerns and has responded by creating

Chaque dollar dépensé par un gouvernement vient de quelque part, qu'il s'agisse des contribuables, des entreprises, des travailleurs, des familles ou des personnes âgées. Parce que chaque dollar compte, le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que les nouvelles dépenses offrent une valeur ajoutée. Voilà pourquoi, à mon avis, le projet de loi 46 soulève de graves préoccupations. Même si le gouvernement est en mesure d'expliquer clairement les nouvelles structures qu'il veut créer, il a expliqué de façon beaucoup moins convaincante les avantages appréciables qu'elles offriront.

Si le gouvernement veut créer un nouveau bureau, il devrait pouvoir répondre à des questions très simples. Combien cela coûtera-t-il? Combien d'employés faudra-t-il? Quels seront les besoins en matière de soutien administratif? Quels seront les besoins en matière de services juridiques? Quelles seront les exigences en matière de rapports? Quelles en seront les dépenses de fonctionnement récurrentes? Par-dessus tout, comment les gens du Nouveau-Brunswick sauront-ils si l'investissement en valait la peine? Si le gouvernement n'est pas en mesure d'expliquer clairement les avantages, les gens du Nouveau-Brunswick ont donc raison de remettre en question la dépense.

J'ai souvent dit que l'une des plus grandes faiblesses du gouvernement est sa tendance à confondre l'activité avec la réussite. La création d'un nouveau bureau constitue de l'activité. La création d'une nouvelle structure hiérarchique constitue, elle aussi, de l'activité. De nouveaux processus administratifs constituent de l'activité. Toutefois, aucun de ces éléments ne constitue une réussite à moins qu'ils n'améliorent réellement les résultats. Le projet de loi 46 semble mettre l'accent de façon considérable sur l'activité. Le problème, c'est que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de réussites. Ils ont besoin de constater des résultats, ils ont besoin de mesures visant l'abordabilité et ils ont besoin de soulagement. Ces éléments sont justement ceux qui sont absents de la mesure législative.

Monsieur le vice-président, je me demande parfois de quoi le débat aurait l'air s'il se déroulait autour d'une table de cuisine. Imaginez prendre place auprès d'une famille à la fin du mois, et le prêt hypothécaire doit être payé, les factures d'épicerie ont augmenté et les gens doivent payer une prime d'assurance et faire réparer la voiture. La facture d'électricité qui repose sur le comptoir doit être acquittée. Imaginez expliquer à cette famille que le gouvernement s'est penché sur

additional administrative structures. What would the reaction be? I suspect it would not be enthusiasm or gratitude. I suspect the first question would be very simple: How does this help us? That's precisely the question the government struggles to answer.

17:00

Mr. Deputy Speaker, the irony of Bill 46 is difficult to ignore. The government says that New Brunswickers are worried about affordability, that consumers need support, and that people are facing challenges. Then, it creates additional bureaucracy. It's almost as though the solution to every problem is another office, new positions, new reports, new processes, and another layer of administration. Bureaucracy has a cost, and while the government may describe those costs as modest, over the years, New Brunswickers have learned something: Government structures rarely become smaller. Government offices rarely become less expensive, and administrative systems tend to grow. Responsibilities expand. You bring in new staff, and you increase your budgets. Before long, what was originally described as a modest initiative becomes a permanent expense.

Mr. Deputy Speaker, that reality should concern all of us here, particularly when we are discussing an electricity system that's already facing significant financial challenges. NB Power is carrying substantial debt. Future infrastructure investments will be expensive. Generation assets require ongoing maintenance, transmission systems require upgrades, and reliability must be maintained. Those are real challenges, and those challenges require resources, so it's entirely reasonable to ask whether adding a new administrative expense should really be a priority. Should we invest scarce resources in bureaucracy, or should we invest those resources in improving the system itself? I think most New Brunswickers would choose the latter.

Mr. Deputy Speaker, there is another concern that deserves attention. It's that every new layer of

les préoccupations liées à l'abordabilité pendant des mois et y a répondu par la création d'autres structures administratives. Quelle serait la réaction? Je soupçonne que ce ne serait pas de l'enthousiasme ni de la gratitude. Je soupçonne que la première question serait très simple : Comment cela nous vient-il en aide? C'est précisément la question à laquelle le gouvernement a du mal à répondre.

Monsieur le vice-président, on peut difficilement ignorer l'ironie inhérente au projet de loi 46. Le gouvernement affirme que les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent de l'inquiétude à propos de l'abordabilité, que les consommateurs ont besoin de soutien et que les gens sont aux prises avec des défis. Il crée ensuite plus de bureaucratie. On dirait presque que la solution à tous les problèmes se résume à un nouveau bureau, à de nouveaux postes, à de nouveaux rapports, à de nouveaux processus et à un échelon administratif de plus. La bureaucratie a un coût, et même si le gouvernement les qualifie de modestes, au fil des ans, les gens du Nouveau-Brunswick ont appris ceci : Les structures gouvernementales diminuent rarement de taille. Les bureaux gouvernementaux coûtent rarement moins cher, et les systèmes administratifs ont tendance à prendre de l'expansion. Les responsabilités s'élargissent. Du nouveau personnel s'ajoute et les budgets augmentent. En peu de temps, ce qui était au départ une initiative modeste devient une dépense à titre définitif.

Monsieur le vice-président, le tout devrait tous nous préoccuper, surtout lorsqu'il est question d'un réseau électrique déjà aux prises avec d'importantes difficultés financières. Énergie NB est lourdement endettée. Les investissements futurs dans les infrastructures seront onéreux. Les actifs de production nécessitent un entretien régulier, les systèmes de transport doivent être mis à niveau et la fiabilité doit être assurée. Il s'agit là de véritables défis, auxquels il faudra consacrer des ressources ; il est donc tout à fait raisonnable de demander si l'ajout d'une nouvelle dépense administrative devrait vraiment représenter une priorité. Devrions-nous investir le peu de ressources dans l'administration, ou devrions-nous les investir dans l'amélioration du système lui-même? Je pense que la plupart des gens du Nouveau-Brunswick opteraient pour la deuxième solution.

Monsieur le vice-président, un autre sujet de préoccupation mérite de l'attention. C'est le fait que

bureaucracy introduces additional complexity—additional approvals, reviews, processes, and paperwork. The government often presents this as progress, but the reality is that complexity rarely makes systems more efficient. In many cases, it makes them less efficient. Complexity creates more opportunities for delay, confusion, duplication, and, ultimately, frustration. The question we should ask is not whether we can create another structure but whether creating another structure will improve outcomes. I believe Bill 46 fails that test.

Mr. Deputy Speaker, one of the most common complaints I hear from constituents is that the government has become too focused on administration and not focused enough on delivery. People feel that the government is constantly creating strategies, frameworks, plans, committees, offices, and processes, yet, somehow, the problems they experience in everyday life continue to grow. Health care challenges remain, housing challenges remain, and affordability challenges remain. Now, instead of directly addressing electricity affordability, the government appears determined to expand bureaucracy once again. That is not what New Brunswickers have been asking for.

Mr. Deputy Speaker, I believe there is a fundamental philosophical difference at work here. The government appears to believe that the solution to an existing problem is often another layer of administration. Many New Brunswickers believe the solution should be better outcomes. The government sees the structure, and people see the results. The government sees the process, and people see the affordability they want. The government looks at administration, and people see their monthly bills.

Ultimately, it's the people who matter, not the structure, the office, or the bureaucracy. It's the people. At a time when families are being asked to do more with less, the government should be leading by example. Families have had to tighten their budgets, businesses have had to find efficiencies, and municipalities have had to make difficult decisions. Why should the government be exempt from the same discipline? Why is the answer always more administration, more layers, and additional

chaque nouveau palier de bureaucratie augmente la complexité — plus d'approbations, d'examen, de processus et de paperasserie. Le gouvernement présente souvent le tout comme du progrès, mais, en fait, la complexité rend rarement les systèmes plus efficaces. Dans bien des cas, elle les rend moins efficaces. La complexité entraîne plus de possibilités de ralentissement, de confusion, de chevauchement et, au bout du compte, de frustration. Nous ne devrions pas demander si nous pouvons créer une autre structure, mais plutôt si la création d'une autre structure améliorera les résultats. Je crois que le projet de loi 46 échoue à cet égard.

Monsieur le vice-président, l'une des plaintes que j'entends le plus fréquemment de la part des gens de ma circonscription est que le gouvernement est trop concentré sur l'administration et pas suffisamment sur l'exécution. Les gens ont l'impression que le gouvernement est constamment en train de créer des stratégies, des cadres, des plans, des comités, des bureaux et des processus ; pourtant, les problèmes qu'ils vivent au quotidien continuent de croître. Des défis subsistent en matière de soins de santé, de logement et d'abordabilité. Maintenant, au lieu de s'attaquer directement à l'abordabilité de l'électricité, le gouvernement semble déterminé à élargir la bureaucratie une fois de plus. Ce n'est pas ce qu'ont réclamé les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le vice-président, je crois qu'une différence philosophique fondamentale est ici en jeu. Le gouvernement semble croire qu'un autre palier administratif représente la solution à un problème existant. Un grand nombre de gens du Nouveau-Brunswick croient que de meilleurs résultats représentent la solution. Le gouvernement voit la structure, tandis que les gens voient les résultats. Le gouvernement privilégie le processus, tandis que les gens se concentrent sur l'abordabilité qu'ils recherchent. Le gouvernement met l'accent sur l'administration, alors que les gens doivent composer avec leur facture mensuelle.

En fin de compte, ce sont les gens qui importent, pas la structure, le bureau ou la bureaucratie. Ce sont les gens. À un moment où l'on demande aux gens de faire plus avec moins, le gouvernement devrait donner l'exemple. Les familles ont dû resserrer leur budget, les entreprises ont dû réaliser des gains d'efficacité et les municipalités ont dû prendre des décisions difficiles. Pourquoi le gouvernement échapperait-il à la même discipline? Pourquoi la réponse est-elle toujours plus d'administration, plus de paliers et plus

bureaucracy? I think those are fair questions. Bill 46 does not provide satisfactory answers to those questions.

17:05

If this legislation were delivering significant affordability benefits, perhaps these concerns could be justified. If we were to see that rates were coming down, that debt was being reduced, that costs were being lowered, or that reliability was improving, then perhaps New Brunswickers would accept the additional expense. However, none of those things are happening. Instead, government members are asking New Brunswickers to accept additional bureaucracy without receiving meaningful affordability benefits in return. That's not a particularly good deal. In fact, many would argue that it's a bad deal.

Mr. Deputy Speaker, as legislators, we have an obligation to ask whether the government is spending money wisely. We have an obligation to ask whether proposed structures are necessary. We have an obligation to ask whether these new expenses will produce measurable value. When I apply those tests to Bill 46, I'm not convinced that the benefits justify the costs, nor am I convinced that bureaucracy is the answer to affordability. I'm not convinced that New Brunswickers will be better off because of this legislation.

Most importantly, I remain unconvinced that government members actually heard the message people were trying to send during the NB Power review process. That message certainly wasn't to create more bureaucracy, nor was it to create more administration or new processes. It was just simply to make electricity more affordable and to make life more affordable for our families, for our seniors, for our businesses, and for all New Brunswickers. Bill 46 just does not do that. In not doing so, it risks becoming yet another example of the government responding to real-world problems with bureaucratic solutions that make politicians feel productive while leaving the underlying problems untouched. That's not progress. That's not about affordability. It is certainly not what New Brunswickers asked for.

de bureaucratie? Je pense que ce sont là des questions légitimes. Le projet de loi 46 n'offre pas de réponses satisfaisantes à ces questions.

Si le projet de loi apportait des avantages appréciables en matière d'abordabilité, les préoccupations exprimées seraient peut-être acceptables. Si nous constatons une baisse des tarifs, une diminution de la dette, une réduction des coûts ou une amélioration de la fiabilité, peut-être les gens du Nouveau-Brunswick accepteraient-ils alors la dépense supplémentaire. Toutefois, rien de tout cela ne se produit. Les parlementaires du côté du gouvernement demandent plutôt aux gens du Nouveau-Brunswick d'accepter plus de bureaucratie sans recevoir en échange d'avantages appréciables en matière d'abordabilité. Ce n'est pas là une affaire bien avantageuse. En fait, bien des gens soutiendraient qu'il s'agit d'une mauvaise affaire.

Monsieur le vice-président, à titre de législateurs, nous avons l'obligation de demander si le gouvernement dépense l'argent de façon judicieuse. Nous avons l'obligation de demander si les structures proposées sont nécessaires. Nous avons l'obligation de demander si les nouvelles dépenses produiront des résultats mesurables. Lorsque j'applique ces critères au projet de loi 46, je ne suis pas persuadé que les avantages justifient les coûts, ni que la bureaucratie est la solution aux défis d'abordabilité. Je ne suis pas persuadé que les gens du Nouveau-Brunswick seront en meilleure posture en raison de la mesure législative.

Surtout, je reste convaincu que les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas vraiment entendu le message que les gens tentaient de leur communiquer dans le cadre du processus d'examen d'Énergie NB. Ce message ne visait certainement pas à créer plus de bureaucratie, ni à alourdir l'administration ou à multiplier les nouveaux processus. Il s'agissait simplement de rendre l'électricité plus abordable et de rendre la vie plus abordable pour nos familles, nos personnes âgées et nos entreprises ainsi que pour toutes les personnes du Nouveau-Brunswick. Le projet de loi 46 n'accomplit rien de tout cela. Pour cette raison, il risque de devenir encore un autre exemple du gouvernement qui répond aux problèmes concrets par des solutions bureaucratiques qui donnent aux politiciens l'impression qu'ils accomplissent quelque chose, tandis que les problèmes fondamentaux restent entiers. Il ne s'agit pas de progrès. Il n'est pas question

Mr. Deputy Speaker, I want to focus on what I believe is perhaps the most significant concern of all. While government members have spent a considerable amount of time discussing structure, process, and administrative changes, the reality is that the major challenges facing New Brunswick's electricity system remain completely untouched. The real problems remain, and the difficult decisions remain. The financial pressures remain, and the risks remain. This should be of great concern to all of us. If this government is asking for New Brunswickers to believe that Bill 46 represents meaningful progress, then it is entirely reasonable to ask whether this legislation actually addresses the challenges threatening the long-term future of our electricity system. Unfortunately, the answer is no.

Mr. Deputy Speaker, let's begin with perhaps the most obvious challenge, which is NB Power's debt. For decades, New Brunswickers have been told about the financial pressures facing our publicly owned utility. Governments have come and gone, plans have come and gone, and strategies have come and gone. However, the debt remains. In fact, debt continues to be one of the defining challenges facing NB Power. That debt is significant, and it matters. It matters because it is not simply a number on a balance sheet. Debt affects flexibility. It affects investment decisions. It affects future planning. Most notably, it affects ratepayers. Every New Brunswicker has a stake in how that debt is managed because every New Brunswicker depends on the electricity system.

Unfortunately, Bill 46 does absolutely nothing to address the debt. There is no debt reduction plan or financial restructuring. There is no road map toward reducing long-term liabilities. There is no strategy to lessen the burden facing future generations. The debt remains exactly where it was before Bill 46 was introduced.

Mr. Deputy Speaker, if affordability had been a concern people raised during the consultations, surely debt should have been one of the government's

d'abordabilité. Il ne s'agit certainement pas de ce qu'ont demandé les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le vice-président, je veux mettre l'accent sur ce qui, à mon avis, est peut-être la préoccupation la plus grave d'entre toutes. Bien que les parlementaires du côté du gouvernement aient passé beaucoup de temps à parler de structures, de processus et de changements administratifs, en réalité, les défis majeurs qui se posent au réseau électrique du Nouveau-Brunswick restent entiers. Les véritables problèmes persistent, et les décisions difficiles restent à prendre. Les pressions financières persistent, de même que les risques. Cela devrait tous nous préoccuper grandement. Si le gouvernement actuel demande aux gens du Nouveau-Brunswick de croire que le projet de loi 46 représente un véritable progrès, il est donc tout à fait raisonnable de demander si la mesure législative s'attaque réellement aux défis qui menacent l'avenir à long terme de notre réseau électrique. Malheureusement, la réponse est non.

Monsieur le vice-président, commençons par ce qui représente peut-être le défi le plus évident, à savoir la dette d'Énergie NB. Pendant des décennies, les gens du Nouveau-Brunswick ont entendu parler des pressions financières que subit notre entreprise de services publics. Les gouvernements se sont succédé, les plans se sont enchaînés et les stratégies se sont suivies. La dette demeure toutefois. En fait, la dette continue de représenter l'un des plus grands défis qui se posent à Énergie NB. Cette dette est lourde, et elle est importante. Elle est importante parce qu'elle n'est pas seulement un chiffre dans un bilan. La dette a une incidence sur la souplesse. Elle a une incidence sur les décisions d'investissement. Elle a une incidence sur la planification ultérieure. Par-dessus tout, elle a une incidence sur les clients. Chaque personne du Nouveau-Brunswick est concernée par la façon dont la dette est gérée, car chaque personne du Nouveau-Brunswick compte sur le réseau électrique.

Malheureusement, le projet de loi 46 ne s'attaque aucunement à la dette. Il ne prévoit aucun plan de réduction de la dette ni aucune restructuration financière. Il ne comporte aucune feuille de route pour la réduction du passif à long terme. Il n'énonce aucune stratégie visant à réduire le fardeau pour les générations à venir. La dette demeure exactement la même qu'avant le dépôt du projet de loi 46.

Monsieur le vice-président, puisque les gens ont exprimé des préoccupations à propos de l'abordabilité lors des consultations, la dette aurait sûrement dû être

priorities. After all, it is difficult to talk seriously about affordability while ignoring one of the largest financial challenges facing the system. That is exactly what we're doing here with this bill. It avoids the issue entirely.

17:10

Mr. Deputy Speaker, another major challenge facing our electricity system is aging infrastructure. That's not a criticism of any single government. It's just a simple reality. Power plants age. It's the same with transmission lines. They age. Substations and equipment all get older with time. Maintaining an electricity system requires continuous investment. You need a plan, you need to make some difficult decisions, and you need the capital to see them through. None of that will change because the government is creating a new administrative structure. The infrastructure challenge will still remain. All that equipment requires maintenance and investment, and Bill 46 just doesn't do anything to address that.

New Brunswickers understand this. When a storm knocks out power, people don't wonder about the governance structure. They wonder when their lights will come back on. When businesses lose power, they don't ask about administrative reforms. They ask about reliability. When communities experience repeated outages, they don't demand more bureaucracy. They demand better service. Those are all very practical, real concerns. Those concerns deserve to be addressed, and Bill 46 just does not address those matters.

There's also the issue of future electricity demand. New Brunswick's economy cannot grow without reliable electricity. Industrial development obviously requires electricity to manufacture new housing. Economic growth across the province requires electricity. Future electrification initiatives will require even more electricity. Those are significant challenges and realities that every government must confront. As demand grows, supply must grow. As our economy expands, our generating capacity must also be able to support it. As new industries emerge, our electricity system must be prepared. Unfortunately,

l'une des priorités du gouvernement. Après tout, il est difficile de parler sérieusement d'abordabilité sans se soucier de l'un des plus importants défis financiers qui se posent au système. C'est exactement ce qui se passe avec le projet de loi. Il élude complètement la question.

Monsieur le vice-président, les infrastructures vieillissantes constituent un autre défi important qui se pose à notre réseau électrique. Il ne s'agit pas d'une critique envers un gouvernement en particulier. Il s'agit d'une réalité toute simple. Les centrales vieillissent. Il en va de même pour les lignes de transport d'électricité. Elles vieillissent. Les postes électriques et le matériel vieillissent tous au fil du temps. L'entretien d'un réseau électrique nécessite des investissements continus. Il faut avoir un plan, il faut prendre des décisions difficiles et il faut disposer des capitaux nécessaires pour les concrétiser. Rien de tout cela ne changera parce que le gouvernement crée une nouvelle structure administrative. Les défis liés aux infrastructures subsisteront. Tout ce matériel nécessite entretien et investissement, et le projet de loi 46 ne fait absolument rien en ce sens.

Les gens du Nouveau-Brunswick comprennent la situation. Quand une tempête coupe le courant, les gens ne se posent pas de questions quant à la structure de gouvernance. Ils se demandent quand le courant reviendra. Quand les entreprises subissent des pannes de courant, les gens ne posent pas de questions au sujet des réformes administratives. Ils posent des questions au sujet de la fiabilité. Quand les collectivités sont touchées par des pannes de courant à répétition, elles ne réclament pas plus de bureaucratie. Elles réclament un meilleur service. Il s'agit là de préoccupations réelles et très concrètes. Ces préoccupations méritent qu'on s'en occupe, mais le projet de loi 46 ne règle tout simplement pas les questions du genre.

Il faut également tenir compte de la demande future en électricité. L'économie du Nouveau-Brunswick ne peut pas croître sans un réseau d'électricité fiable. Le développement industriel nécessite évidemment de l'électricité pour la construction de nouveaux logements. La croissance économique de l'ensemble de la province nécessite de l'électricité. Les projets d'électrification à venir nécessiteront encore plus d'électricité. Il s'agit là de réalités et de défis importants que chaque gouvernement doit affronter. À mesure que la demande augmente, l'offre doit augmenter. À mesure que notre économie croît, notre

again, Bill 46 does not address any of those issues. There's no generating capacity. There's no long-term energy strategy or comprehensive plan to address future demand. There's absolutely nothing.

That's what I find remarkable about this legislation. This new bill is being presented as though it represents a major response to the concerns raised during the NB Power review, yet virtually every major challenge facing the electricity system remains exactly where it was before. The debt remains. Infrastructure challenges, reliability concerns, future demand pressures, affordability—all these problems still exist, but the government wants to take credit for action.

There's another issue that deserves discussion, and that's economic competitiveness. Electricity costs matter not only to households, families, and seniors but also to businesses. Every employer in New Brunswick relies on electricity, and some rely on it heavily. I'm thinking about our manufacturers, processors, tech companies, resource industries, and small and large-scale businesses. Electricity costs affect their ability to compete. They affect investment decisions, any expansion plans, and any kind of job creation. When businesses evaluate where to invest, energy costs are part of that equation. When they look at where to expand, again, energy costs come into play. When businesses decide whether they can remain competitive, energy costs, again, are part of that equation. Bill 46, unfortunately, does nothing to improve our competitiveness. It doesn't reduce industrial rates, and it doesn't create efficiencies. Lower operating costs improve productivity. Again, the real challenge remains untouched.

Perhaps the greatest weakness of this bill is that it allows government members to appear busy without addressing difficult decisions. Let's be honest. The difficult decisions are not administrative. They involve debt. They involve infrastructure. They involve power

capacité de production doit aussi être à même de la soutenir. À mesure que de nouvelles industries voient le jour, notre réseau électrique doit être prêt. Malheureusement, une fois de plus, le projet de loi 46 ne règle aucune de ces questions. Il ne traite pas de la capacité de production. Il ne prévoit pas de stratégie à long terme ni de plan détaillé pour répondre à la demande dans l'avenir. Il n'y a rien de tout cela.

Voilà ce que je trouve remarquable de la mesure législative. Le nouveau projet de loi est présenté comme s'il constituait une réponse importante aux préoccupations soulevées dans le cadre de l'examen d'Énergie NB ; pourtant, pratiquement tous les défis majeurs qui se posent au réseau électrique demeurent exactement les mêmes qu'auparavant. La dette subsiste. Les défis liés aux infrastructures, les préoccupations quant à la fiabilité, les pressions causées par la demande future, l'abordabilité — tous ces problèmes persistent, mais le gouvernement veut s'attribuer le mérite d'avoir pris des mesures.

Un autre défi mérite d'être abordé, et c'est celui de la compétitivité économique. Le coût de l'électricité importe non seulement aux ménages, aux familles et aux personnes âgées, mais aussi aux entreprises. Tous les employeurs du Nouveau-Brunswick dépendent de l'électricité, et certains en dépendent fortement. Je pense à nos fabricants, à nos entreprises de transformation, à nos entreprises de technologie, à nos industries du secteur primaire et à nos petites et grandes entreprises. Les coûts d'électricité ont une incidence sur leur compétitivité. Ils ont une incidence sur les décisions d'investissement, les projets d'expansion et la création d'emplois. Quand les entreprises examinent où réaliser des investissements, les coûts énergétiques entrent en ligne de compte. Quand elles déterminent où s'agrandir, là encore, les coûts énergétiques entrent en jeu. Quand les entreprises décident si elles peuvent demeurer concurrentielles, les coûts énergétiques, une fois de plus, entrent en ligne de compte. Le projet de loi 46, malheureusement, ne contribue en rien à améliorer notre compétitivité. Il ne réduit pas les tarifs industriels ni n'améliore l'efficacité. Des coûts d'exploitation moins élevés augmentent la productivité. Une fois de plus, le véritable défi reste entier.

La plus grande faiblesse du projet de loi est peut-être qu'il donne l'occasion aux parlementaires du côté du gouvernement d'avoir l'air occupés sans aborder les décisions difficiles. Soyons honnêtes. Les décisions difficiles ne sont pas d'ordre administratif. Elles

generation. They involve affordability. Those are the conversations New Brunswickers expected the government to have. Those are the conversations that matter. Instead, the government has brought forward legislation that largely avoids every one of them.

It's often said that leadership means confronting difficult decisions, and I agree with that comment. What it's not about is choosing the easiest conversation. It's about choosing the necessary conversation. Bill 46 avoids every meaningful conversation. Instead, it focuses on administration.

17:15

Mr. Deputy Speaker, there is an old saying that it's easier to rearrange furniture than it is to repair the foundation. Bill 46 feels very much like rearranging the furniture. The foundational problem remains. The challenges remain. The pressures remain. Affordability and difficult work remain. The government can point to activity and claim progress, but I do not believe that New Brunswickers should accept that.

Mr. Deputy Speaker, if the government truly wanted to honour the thousands of New Brunswickers who participated in the review process, it would have focused its efforts on solving the problems citizens identified, such as the debt, the costs, the affordability pressures, the future of the system, and the competitiveness of our economy. Those are the issues that really matter. However, again, Bill 46 does not address them. That's why I believe this legislation represents not only a missed opportunity but also a profound disappointment for the New Brunswickers who participated in the review process and believed that their concerns would result in meaningful action.

Mr. Deputy Speaker, I believe New Brunswickers deserve a government that's willing to tackle difficult decisions directly, confront challenges with affordability, debt, and long-term energy planning, and help ratepayers with the realities they face. Those

portent sur la dette. Elles portent sur les infrastructures. Elles portent sur la production d'électricité. Elles portent sur l'abordabilité. Ce sont là les discussions que les gens du Nouveau-Brunswick s'attendaient à ce que le gouvernement mène. Voilà les sujets de discussion qui comptent. Au lieu de cela, le gouvernement a déposé une mesure législative qui évite pratiquement tous les sujets mentionnés.

On entend souvent dire que le leadership consiste à s'attaquer de front aux décisions difficiles, et je suis de cet avis. Il ne consiste toutefois pas à choisir les discussions les plus faciles. Il consiste à choisir celles qui sont nécessaires. Le projet de loi 46 évite toute discussion substantielle. Il met plutôt l'accent sur l'administration.

Monsieur le vice-président, un vieil adage dit qu'il est plus facile de déplacer le mobilier que de réparer les fondations. Le projet de loi 46 donne vraiment l'impression que l'on déplace le mobilier. Le problème fondamental subsiste. Les défis subsistent. Les pressions subsistent. L'abordabilité est toujours un défi, et un travail ardu reste à faire. Le gouvernement peut souligner la prise de mesures et déclarer qu'il a accompli des progrès, mais je ne crois pas que les gens du Nouveau-Brunswick devraient accepter cela.

Monsieur le vice-président, si le gouvernement voulait vraiment témoigner du respect envers les milliers de personnes du Nouveau-Brunswick qui ont pris part au processus d'examen, il aurait concentré ses efforts à régler les problèmes que les gens ont soulevés, comme la dette, les coûts, les pressions liées à l'abordabilité, l'avenir du réseau et la compétitivité de notre économie. Il s'agit là des questions qui importent véritablement. Cependant, encore une fois, le projet de loi 46 ne les règle pas. C'est pourquoi, à mon avis, le projet de loi représente non seulement une occasion manquée, mais aussi une immense déception pour les gens du Nouveau-Brunswick qui ont pris part au processus d'examen et ont cru que leurs préoccupations donneraient lieu à des mesures sérieuses.

Monsieur le vice-président, je crois que les gens du Nouveau-Brunswick méritent un gouvernement qui est disposé à s'attaquer de front aux décisions difficiles, à relever les défis liés à l'abordabilité, à l'endettement et à la planification énergétique à long terme, et à soutenir les clients en ce qui a trait aux réalités avec lesquelles ils doivent composer. Il s'agit

are difficult challenges, but they are ones that the government should be discussing.

I'll conclude my speech on Bill 46. I want to return to the thousands of New Brunswickers who participated in the review process. When New Brunswickers open their electricity bills, they don't ask for another office. When seniors worry about heating their homes, they don't ask for another layer of administration. When business owners worry about competitiveness, they don't ask for another process. Mr. Deputy Speaker, the people have spoken clearly. I'm officially out of time. Thank you.

Mr. Russell: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I'll see whether I can get this novel done in the next 40 minutes.

(Interjections.)

Mr. Russell: Thank you.

I rise today to speak about Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*. At first glance, this bill looks like something that should be easy to support. After all, who would oppose giving customers a strong voice? Who would oppose helping families and small businesses navigate complex energy issues? Who would oppose ensuring that New Brunswickers have someone advocating on their behalf before the Energy and Utilities Board? Those are objectives that I believe every member of this House can agree with. We all want consumers to be treated fairly. We all want transparency. We all want accountability. We all want New Brunswickers to have confidence that their concerns are being heard. However, the question before us today is not whether customers deserve support but whether this bill actually addresses the challenges that New Brunswickers face every day.

Mr. Deputy Speaker, when people call our offices, they are not calling because they lack an advocate. They are not calling because they are looking for another government office. They are not calling because they think there are not enough reports,

de défis de taille, mais ce sont ceux dont le gouvernement devrait traiter.

Je vais terminer mon intervention au sujet du projet de loi 46. Je tiens à mentionner encore une fois les milliers de personnes du Nouveau-Brunswick qui ont pris part au processus d'examen. Quand les gens du Nouveau-Brunswick ouvrent leur facture d'électricité, ils ne demandent pas un nouveau bureau. Quand les personnes âgées s'inquiètent de chauffer leur logement, elles ne demandent pas un autre palier administratif. Quand les propriétaires d'entreprises s'inquiètent de la compétitivité, ils ne demandent pas un autre processus. Monsieur le vice-président, les gens se sont exprimés clairement. Mon temps de parole est officiellement terminé. Merci.

M. Russell : Merci, Monsieur le vice-président. Je verrai si je peux finir ce roman dans les 40 prochaines minutes.

(Exclamations.)

M. Russell : Merci.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 46, la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. À première vue, le projet de loi semble être une mesure facile à appuyer. Après tout, qui s'opposerait à ce qu'on permette aux consommateurs de mieux se faire entendre? Qui s'opposerait au fait d'aider les familles et les petites entreprises à s'y retrouver parmi des questions énergétiques complexes? Qui s'opposerait à faire en sorte que quelqu'un défende les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick devant la Commission de l'énergie et des services publics? Je crois que chaque parlementaire à la Chambre peut souscrire à ces objectifs. Nous voulons tous que les consommateurs reçoivent un traitement équitable. Nous voulons tous de la transparence. Nous voulons tous une reddition de comptes. Nous voulons tous que les gens du Nouveau-Brunswick aient confiance que l'on tient compte de leurs préoccupations. Toutefois, la question dont nous sommes saisis aujourd'hui n'est pas de savoir si les consommateurs méritent du soutien, mais plutôt si ce projet de loi s'attaque réellement aux défis quotidiens avec lesquels ils doivent composer.

Monsieur le vice-président, quand les gens appellent nos bureaux, ils n'appellent pas parce qu'ils n'ont pas de défenseur. Ils n'appellent pas parce qu'ils cherchent un autre bureau gouvernemental. Ils n'appellent pas parce qu'ils pensent qu'il n'y a pas déjà suffisamment

enough administrators, or enough bureaucratic structures in place. They are calling because they are struggling to make ends meet. They are calling because groceries cost more than they did a year ago. They are calling because rents have increased, because mortgage payments have increased, and because insurance costs continue to rise. They are calling because every month seems to bring another bill, another expense, and another financial pressure. Most importantly, they are calling because they are worried about affordability.

The reality is that New Brunswickers are living through a period when the cost of almost everything has increased. Families are making difficult decisions. Seniors living on fixed incomes are stretching every dollar. Young families are trying to balance childcare costs, food costs, transportation costs, and utility costs, all while attempting to build a future. Small business owners are trying to keep their doors open while facing rising operating expenses.

17:20

Mr. Deputy Speaker, affordability is no longer something people can talk about in the abstract. It is no longer a statistic buried in a report or a talking point during an election campaign. It is something New Brunswickers live with every single day. It is something they think about when they sit down at the kitchen table to pay their bills. It is something they think about when they walk through the grocery store. It is something they think about when they open their power bills, fill their vehicles with fuel, or make a mortgage payment.

When I speak with constituents, I don't hear them talk about government structures or regulatory processes. I hear people talking about how much harder life has become. I hear people talking about how they never expected to be in a position where they have to think twice before buying groceries or putting their children in activities. I hear people talking about the difficult choices they're making to simply get through the month.

Many families that once considered themselves financially stable no longer feel that way. People who work hard, follow the rules, build careers, and try to do everything right are finding that their paycheques simply don't go as far as they once did. They are

de rapports, d'administrateurs ni de structures bureaucratiques. Ils appellent parce qu'ils ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Ils appellent parce que l'épicerie coûte plus cher qu'il y a un an. Ils appellent parce que les loyers ont augmenté, que les versements hypothécaires ont augmenté et que les frais d'assurance continuent d'augmenter. Ils appellent parce que chaque mois semble amener une autre facture, une autre dépense et une autre pression financière. Avant tout, ils appellent parce qu'ils s'inquiètent à propos de l'abordabilité.

La réalité, c'est que les gens du Nouveau-Brunswick connaissent une période où le coût d'à peu près tout a augmenté. Les familles prennent des décisions difficiles. Les personnes âgées ayant un revenu fixe font durer chaque dollar. Les jeunes familles tentent de maintenir l'équilibre entre les frais de garde, les coûts alimentaires, les frais de transport et les coûts des services publics tout en essayant de bâtir un avenir. Les propriétaires de petites entreprises tentent de poursuivre leurs activités tout en devant composer avec des dépenses d'exploitation en hausse.

Monsieur le vice-président, l'abordabilité n'est plus un sujet dont les gens peuvent discuter dans l'abstrait. Ce n'est plus une statistique enfouie dans un rapport ni un point de discussion lors d'une campagne électorale. Les gens du Nouveau-Brunswick en font l'expérience au quotidien. Ils y pensent lorsqu'ils prennent place à la table de cuisine pour payer leurs factures. Ils y pensent quand ils sont à l'épicerie. Ils y pensent quand ils ouvrent leur facture d'électricité, font le plein de leur véhicule ou font un versement hypothécaire.

Lorsque j'échange avec les gens de ma circonscription, je ne les entends pas parler de structures gouvernementales ni de processus réglementaires. Je les entends dire à quel point la vie est devenue difficile. Je les entends dire qu'ils ne se seraient jamais attendus à devoir y penser à deux fois avant d'acheter des produits d'épicerie ou d'inscrire leurs enfants à des activités. Je les entends parler des choix difficiles qu'ils font simplement pour boucler leur fin de mois.

Beaucoup de familles qui, dans le passé, s'estimaient stables financièrement jugent qu'elles ne le sont plus. Les gens qui travaillent, suivent les règles, bâtissent une carrière et s'efforcent de tout faire comme il se doit se rendent compte que leur chèque de paye ne se

watching the cost of food increase. They are watching housing costs increase. They are watching insurance premiums rise. They're watching utility bills climb higher and higher. Yet, despite all these rising costs, their incomes are not keeping pace. For many New Brunswickers, the conversation is no longer about getting ahead. It is about trying not to fall behind.

Parents are making difficult decisions every month. They are trying to balance mortgage payments with the cost of groceries, childcare, and transportation. They have utility bills. They want to provide opportunities for their children. They want to enroll them in sports, music, summer camps, and extracurricular activities. They want to create memories and give them the experiences that every child deserves. Yet, many parents are finding themselves forced to say no. It's not because they don't want to provide those opportunities. It's because they simply cannot afford them.

Seniors are facing similar challenges. Many spent decades working, saving, and planning for retirement. They did what they were told to do. They prepared for the future, yet, today, many find that their pensions and savings are being stretched further than ever anticipated. Every increase in the cost of food, fuel, electricity, or housing has a direct impact on their quality of life. For seniors living on fixed incomes, there is often no way of earning more money to offset those increases. They simply have no way of absorbing those costs or of making adjustments elsewhere.

Mr. Deputy Speaker, one of the most common concerns I hear is about the cost of food. Every week, families walk into grocery stores and are shocked by what they see. Products that were once affordable, even staples, are becoming increasingly difficult for people to justify purchasing. Parents are comparing prices more carefully than ever before. People are buying less. They are changing their habits. They are searching for sales and discounts to simply make their budgets work.

rend tout simplement pas aussi loin qu'auparavant. Ils voient le coût des aliments augmenter. Ils voient les prix des logements augmenter. Ils voient les primes d'assurance augmenter. Ils voient les factures de services publics grimper sans cesse. Pourtant, malgré tous ces coûts croissants, leur revenu n'augmente pas au même rythme. Pour un grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick, il ne s'agit plus de gagner du terrain. Il s'agit de ne pas en perdre.

Les parents prennent chaque mois des décisions difficiles. Ils tentent de trouver un équilibre entre les versements hypothécaires et les coûts alimentaires, les frais de garde et les frais de transport. Ils reçoivent des factures de services publics. Ils veulent offrir des possibilités à leurs enfants. Ils veulent les inscrire à des activités sportives, des cours de musique, des camps d'été et des activités parascolaires. Ils veulent créer des souvenirs et leur faire vivre des expériences que chaque enfant mérite. Beaucoup de parents se retrouvent pourtant à devoir dire non. Ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas offrir ces possibilités. C'est parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas se le permettre.

Les personnes âgées sont aux prises avec des défis semblables. Un grand nombre d'entre elles ont passé des décennies à travailler, à économiser et à planifier leur retraite. Elles ont fait ce que l'on attendait d'elles. Elles se sont préparées pour l'avenir ; pourtant, à l'heure actuelle, beaucoup constatent que leurs prestations de pension et leurs économies doivent en faire beaucoup plus que prévu. Chaque augmentation des coûts des aliments, des combustibles, de l'électricité ou du logement a une incidence directe sur leur qualité de vie. Pour les personnes âgées ayant un revenu fixe, il n'y a souvent aucun moyen de gagner plus d'argent pour compenser ces augmentations. Elles n'ont tout simplement aucun moyen d'absorber ces coûts ni de réajuster d'autres dépenses.

Monsieur le vice-président, l'une des préoccupations dont j'entends le plus parler porte sur le coût des aliments. Chaque semaine, les familles sont consternées par ce qu'elles voient à l'épicerie. Les gens ont de plus en plus de mal à justifier l'achat de produits autrefois abordables, même des produits de première nécessité. Les parents comparent les prix plus attentivement que jamais. Les gens font moins d'achats. Ils changent leurs habitudes. Ils recherchent les ventes et les rabais simplement pour boucler leur budget.

Across the province, food banks and community organizations continue to experience increased demand. These organizations perform incredible work, but the fact that more people are turning to them should concern every member of this House. Many of the individuals seeking assistance are people who would never have imagined they would need it. They are working, and they are contributing, yet they are finding it increasingly difficult to make ends meet.

Housing has become another major source of financial stress. Renters are facing higher monthly costs and fewer available units. Young people looking to purchase their first home are finding themselves priced out of the market. Families renewing mortgages are experiencing payment increases that can amount to hundreds of dollars more every month. Housing is supposed to provide stability and security, yet, for many New Brunswickers, it has become a source of uncertainty and anxiety.

17:25

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. Deputy Speaker: Please state your point of order.

Hon. Mr. Legacy: The bill is about an advocate for energy. Unfortunately, this advocate won't deal with housing, affordability, or food, so maybe the member could stick to the bill.

Mr. Deputy Speaker: It is known that we can give some flexibility, but, yes, I want to remind the member that the debate is about the bill. I ask the member to stick to the bill as much as possible.

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Mr. Russell: Thank you.

Transportation costs are also having a significant impact. In many parts of our province, having access to a vehicle is not optional. People need reliable transportation to get to work, to attend medical

Aux quatre coins de la province, les banques alimentaires et les organisations communautaires continuent de connaître une demande accrue. Ces organisations accomplissent un travail remarquable, mais le fait que plus de gens y ont recours devrait préoccuper chaque parlementaire. Bon nombre des personnes qui demandent de l'aide n'auraient jamais imaginé en avoir besoin. Elles travaillent et apportent une contribution ; pourtant, elles ont de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts.

Le logement est devenu une autre source importante de stress sur le plan financier. Les locataires doivent composer avec des coûts mensuels en hausse et une baisse du nombre de logements disponibles. Les jeunes qui cherchent à acheter leur première propriété sont exclus du marché en raison du coût. Les familles qui renouvellent leur prêt hypothécaire constatent une augmentation de leurs versements pouvant atteindre des centaines de dollars de plus chaque mois. Le logement est censé fournir stabilité et sécurité ; pourtant, pour beaucoup de personnes du Nouveau-Brunswick, il est devenu une source d'incertitude et d'anxiété.

Rappel au Règlement / Point of Order

Le vice-président : Veuillez exposer votre rappel au Règlement

L'hon. M. Legacy : Le projet de loi porte sur un défenseur en matière d'énergie. Malheureusement, le défenseur ne s'occupera pas du logement, de l'abordabilité ni des aliments ; le député pourrait donc s'en tenir au projet de loi.

Le vice-président : On sait que nous pouvons faire preuve d'un peu de latitude, mais, en effet, j'aimerais rappeler au député que le débat porte sur le projet de loi. Je demande au député de s'en tenir le plus possible au projet de loi.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

M. Russell : Merci.

Les frais de transport ont également une incidence importante. Dans bien des régions de notre province, l'accès à un véhicule est essentiel. Les gens ont besoin d'un moyen de transport fiable pour se rendre au

appointments, to take their children to school and activities, and to participate in their communities. When fuel prices increase, families cannot simply stop driving. Instead, they are forced to absorb those costs and find savings elsewhere in their budgets.

The same is true when it comes to energy. Electricity is not a luxury. Heat is not optional. These are essential services that people rely on every day. Families cannot simply decide to stop using electricity when costs increase. They cannot choose not to heat their homes during the winter. When utility bills rise, those costs must be paid, often at the expense of something else. That is why affordability matters so much. Every increase has a ripple effect. Every additional expense means less money available for something else. Families are not looking for luxury. They are looking for stability. They are looking for predictability. People are looking for the ability to provide for themselves and their families without constantly worrying about whether they will have enough money at the end of the month.

Small business owners are facing many of these same challenges. Throughout New Brunswick, business owners are dealing with rising costs in nearly every area of their operations. Insurance costs are increasing. Utility costs are increasing. Supply costs are increasing. Labour costs are increasing. Transportation costs are increasing. Many small business owners are doing everything they can to remain competitive while continuing to provide jobs and services in their communities. These are not large corporations with unlimited resources. These are local businesses. These are family-run operations. These are the businesses that sponsor local sports teams, support community fundraisers, employ our neighbours, and contribute to the character and identity of their communities. These owners, too, are feeling the pressure of rising costs, and they are looking to the government for practical solutions.

Mr. Deputy Speaker, when New Brunswickers look to the government during times like these, they are

travail et à des rendez-vous médicaux, pour emmener leurs enfants à l'école et à des activités et pour participer à la vie de leur collectivité. Quand les prix des combustibles augmentent, les familles ne peuvent pas simplement cesser de conduire. Au lieu de cela, elles doivent absorber ces coûts et trouver des économies ailleurs dans leur budget.

La situation est la même pour ce qui est de l'énergie. L'électricité n'est pas un luxe. Le chauffage est essentiel. Ce sont des services essentiels sur lesquels les gens comptent chaque jour. Les familles ne peuvent pas simplement décider de cesser de consommer de l'électricité quand les coûts augmentent. Elles ne peuvent pas choisir de ne pas chauffer leur logement pendant l'hiver. Quand les factures des services publics augmentent, elles doivent être payées, souvent au détriment d'autre chose. Voilà pourquoi l'abordabilité revêt autant d'importance. Chaque augmentation a un effet d'entraînement. Chaque dépense supplémentaire signifie moins d'argent à consacrer à autre chose. Les familles ne recherchent pas le luxe. Elles recherchent la stabilité. Elles recherchent la prévisibilité. Les gens veulent pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille sans toujours s'inquiéter de savoir s'il leur restera suffisamment d'argent à la fin du mois.

Les propriétaires de petites entreprises sont aux prises avec un grand nombre de défis semblables. Un peu partout au Nouveau-Brunswick, les propriétaires d'entreprise composent avec une augmentation des coûts dans presque tous les aspects de leurs activités. Les frais d'assurance sont en hausse. Les coûts des services publics sont en hausse. Les coûts d'approvisionnement sont en hausse. Les coûts de main-d'œuvre sont en hausse. Les frais de transport sont en hausse. Beaucoup de propriétaires de petites entreprises font tout en leur pouvoir pour demeurer concurrentiels tout en continuant de fournir des emplois et des services à leur collectivité. Il ne s'agit pas de grandes sociétés aux moyens illimités. Il s'agit d'entreprises locales. Il s'agit d'entreprises familiales. Il s'agit des entreprises qui commanditent les équipes sportives locales, qui soutiennent les collectes de fonds communautaires, qui emploient nos voisins et qui contribuent au caractère et à l'identité de leur collectivité. Ces propriétaires ressentent eux aussi les pressions exercées par la hausse des coûts et se tournent vers le gouvernement pour qu'il trouve des solutions concrètes.

Monsieur le vice-président, lorsque les gens du Nouveau-Brunswick se tournent vers le gouvernement

looking for action. They are looking for leadership. They are looking for policies that will help make life more affordable. They are looking for solutions that address the challenges they face every day. That is why I believe it is important to evaluate Bill 46 through the lens of affordability, as it is the issue people care about most.

Affordability is the issue that dominates conversations around kitchen tables. Affordability is the issue that determines whether families feel secure about their future. Affordability is the issue that affects every aspect of daily life. When I review this legislation, I find myself asking a very simple question: How will this make life more affordable for New Brunswickers? How will this lower a family's power bill? How will this help a senior living on a fixed income? How will this reduce costs for a small business owner? How will this put more money back into New Brunswickers' pockets?

Mr. Deputy Speaker, I struggle to find those answers within this legislation. What I find instead is another office. I find another administrative structure, another government entity, and another bureaucratic... You guys know the word. That is where my concerns lie.

17:30

At a time when New Brunswickers are looking for relief, affordability, and action, I believe that they expect the government to focus on solutions that directly address the financial pressures they are experiencing. They are not looking for another office. They are not looking for another report. They are not looking for another layer of administration. They are looking for results, they are looking for meaningful action, and they are looking for a government that understands that affordability is not just a policy issue. It is the defining challenge facing many New Brunswickers today.

This legislation establishes the Office of the Energy Sector Consumer Advocate. According to the government's own description, the office would represent residential consumers and small businesses before the Energy and Utilities Board, assist customers, review complaints, and promote energy

dans les moments comme ceux que nous vivons, ils veulent des mesures concrètes. Ils sont en quête de leadership. Ils veulent des politiques qui permettront de rendre la vie plus abordable. Ils réclament des solutions aux défis qui se posent à eux au quotidien. Voilà pourquoi je crois qu'il est important d'évaluer le projet de loi 46 sous l'angle de l'abordabilité, puisqu'il s'agit de la question dont les gens se soucient le plus.

L'abordabilité constitue le plus grand sujet de conversation autour des tables de cuisine. L'abordabilité est la question qui détermine si les familles ont confiance dans leur avenir. L'abordabilité est la question qui touche tous les aspects de la vie quotidienne. Quand j'examine le projet de loi, je me pose une question très simple : Comment rendra-t-il la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick? Comment fera-t-il diminuer la facture d'électricité d'une famille? Comment aidera-t-il une personne âgée vivant avec un revenu fixe? Comment réduira-t-il les coûts pour le propriétaire d'une petite entreprise? Comment remettra-t-il plus d'argent dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick?

Monsieur le vice-président, j'ai du mal à trouver les réponses dans le projet de loi. J'y trouve plutôt un nouveau bureau. J'y trouve une autre structure administrative, une autre entité gouvernementale et une autre bureaucratie... Vous savez de quel mot il s'agit. Voilà ce qui me préoccupe.

À un moment où les gens du Nouveau-Brunswick sont en quête de soulagement, d'abordabilité et de mesures, je crois qu'ils s'attendent à ce que le gouvernement concentre ses efforts à trouver des solutions qui s'attaquent directement aux pressions financières qu'ils subissent. Ils ne veulent pas d'un nouveau bureau. Ils ne veulent pas d'un nouveau rapport. Ils ne veulent pas d'un autre palier administratif. Ils veulent des résultats, ils veulent des mesures concrètes et ils veulent un gouvernement qui comprend que l'abordabilité n'est pas seulement une question de politiques. Elle constitue le défi le plus important qui se pose aujourd'hui à beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick.

Le projet de loi permet d'établir le Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Selon la description même du gouvernement, le bureau aurait la responsabilité de représenter les consommateurs résidentiels et les petites entreprises devant la Commission de l'énergie et des services

literacy throughout the province. The advocate would be empowered to intervene in proceedings before the Energy and Utilities Board and represent consumers. On paper, that may sound useful, but the question New Brunswickers will ask is very simple: How does this lower the amount on my bill? That is the question the government has not answered.

I can have a drink?

(Interjections.)

Mr. Russell: Okay.

(Interjections.)

Mr. Russell: They only tried that on me once.

At the end of the day, people care about results. They care about what they see in their bank accounts. They care about whether they can afford to heat their homes in the winter. They care about whether they can fill their vehicles with fuel. They care about whether they can keep food on the table and pay the power bill in the same month. They care about whether they can continue operating a small business in a challenging economy. They do not care about organizational charts. They do not care about office structures. They do not care about government titles. They want to know whether this legislation will improve their lives.

Mr. Deputy Speaker, one of the first concerns I had when reading this bill was the simple fact that we already have an Energy and Utilities Board. The EUB already exists to regulate utilities. It already hears evidence. It already reviews applications. It already conducts hearings. It already receives submissions from stakeholders. It already exists to make decisions that affect consumers. So, I find myself asking what exactly this office is intended to accomplish that cannot already be achieved within the existing system.

If the government believes consumers require a stronger voice, then perhaps the government should look at ways to improve participation within the Energy and Utilities Board process itself. If the

publics, de venir en aide aux consommateurs, d'examiner les plaintes et de faire la promotion de la littératie énergétique dans la province. Le défenseur serait habilité à agir comme intervenant dans toute instance introduite devant la Commission de l'énergie et des services publics et à représenter les consommateurs. Sur papier, le tout peut sembler utile, mais la question que poseront les gens du Nouveau-Brunswick est très simple : Comment cela fait-il diminuer le montant de ma facture? C'est la question à laquelle le gouvernement n'a pas répondu.

Puis-je boire?

(Exclamations.)

M. Russell : D'accord.

(Exclamations.)

M. Russell : On n'a essayé de m'attraper qu'une seule fois.

Au bout du compte, les gens se soucient des résultats. Ils se soucient du solde de leur compte bancaire. Ils se soucient de savoir s'ils ont les moyens de chauffer leur logement en hiver. Ils se soucient de savoir s'ils peuvent faire le plein d'essence. Ils se soucient de savoir s'ils peuvent acheter de la nourriture et payer la facture d'électricité le même mois. Ils se soucient de savoir s'ils peuvent continuer à exploiter une petite entreprise dans un contexte économique difficile. Ils ne se soucient pas des organigrammes. Ils ne se soucient pas des structures administratives. Ils ne se soucient pas des titres gouvernementaux. Ils veulent savoir si la mesure législative améliorera leur vie.

Monsieur le vice-président, à la lecture du projet de loi, l'une de mes premières préoccupations a été le simple fait que nous disposons déjà de la Commission de l'énergie et des services publics. La CESP réglemente déjà les services publics. Elle entend déjà la preuve. Elle examine déjà les demandes. Elle tient déjà des audiences. Elle reçoit déjà les observations des parties prenantes. Elle prend déjà des décisions touchant les consommateurs. Je me demande donc ce que le bureau est censé accomplir, au juste, que le système actuel n'est pas en mesure d'accomplir.

Si les parlementaires du côté du gouvernement croient que les consommateurs doivent mieux se faire entendre, peut-être devraient-ils trouver des moyens d'améliorer la participation au processus de la

government believes consumers need assistance in navigating that process, perhaps there are ways to provide support without creating an entirely new bureaucracy. If transparency is lacking, then perhaps transparency measures should be strengthened. Yet, instead of improving what already exists, the government has chosen to create a new office, a new bureaucracy, and a new administrative structure.

Whenever governments create a new office, there are costs. There are salaries. There are benefits. There are pensions. There are operational budgets. There are travelling expenses. There are office expenses. There are technology expenses. There are consulting contracts. There are legal expenses. There are audits. There are reports. There are administrative costs. Those costs are real and ongoing and ultimately have to be paid by someone, namely the taxpayer.

The government has indicated that the consumer advocate will be compensated at a deputy minister's level, which is probably a significant amount of money. We have also been advised that the office may employ up to eight staff members, which is another big cost. Madam Speaker, that is not a small operation. That is a modest initiative. That is not simply a person answering questions from consumers. That is an entire government office, which, in my books, from my business experience, adds up to be a lot of money. We are talking about a deputy minister-level salary, potentially eight staff positions, pension obligations, benefits, office space, equipment, administration, and all the costs associated with maintaining a permanent government entity. We're talking about a significant commitment of public resources at a time when New Brunswickers are already questioning whether this government is spending their money in the most effective way possible.

17:35

I think it's important that we take a moment to appreciate what is actually being proposed here. When

Commission de l'énergie et des services publics. Si les parlementaires du côté du gouvernement croient que les consommateurs ont besoin d'aide pour s'orienter dans le processus, peut-être pourraient-ils trouver des moyens de fournir de l'aide sans créer un tout nouvel organe bureaucratique. Si la transparence fait défaut, peut-être faudrait-il renforcer les mesures de transparence. Pourtant, au lieu d'améliorer les mesures actuelles, les parlementaires du côté du gouvernement ont choisi de créer un nouveau bureau, une nouvelle bureaucratie et une nouvelle structure administrative.

Chaque fois que les gouvernements créent un nouveau bureau, cela entraîne des coûts. Il est question de salaires. Il est question d'avantages. Il est question de régimes de pension. Il est question de budgets de fonctionnement. Il est question de frais de déplacement. Il est question de frais de bureau. Il est question de dépenses liées à la technologie. Il est question de contrats d'experts-conseils. Il est question de frais juridiques. Il est question d'audits. Il est question de rapports. Il est question de frais administratifs. Ce sont là des coûts réels et récurrents et qui, en fin de compte, doivent être payés par quelqu'un, c'est-à-dire le contribuable.

Le gouvernement a indiqué que la rémunération du défenseur des consommateurs correspondra à celle d'un sous-ministre, ce qui représente probablement une somme importante. On nous a également informés que le bureau pourrait employer jusqu'à huit membres du personnel, ce qui représente d'autres coûts importants. Madame la présidente, il ne s'agit pas d'un petit bureau. Il s'agit d'une initiative modeste. Il ne s'agit pas simplement d'une personne qui répond aux questions des consommateurs. Il s'agit de tout un bureau gouvernemental, ce qui, selon moi, selon mon expérience en affaires, représente énormément d'argent. Nous parlons d'un traitement correspondant à celui d'un sous-ministre, de huit postes potentiels, d'obligations en matière de pensions, d'avantages sociaux, d'espaces de bureaux, de matériel, d'administration et de tous les coûts associés au maintien d'une entité gouvernementale permanente. Nous parlons d'une affectation substantielle de ressources publiques à un moment où les gens du Nouveau-Brunswick se demandent déjà si le gouvernement actuel dépense leurs fonds de la façon la plus efficace possible.

Je pense qu'il est important que nous prenions un moment pour bien nous rendre compte de ce qui est

government members present a bill like Bill 46, it is easy to focus on its title. It is easy to focus on the concept of a consumer advocate. It is easy to focus on the positive language about consumer protection and representation. However, behind every new office and every new government entity are real costs, real expenditures, and real obligations that will continue year after year. This is not a one-time investment. This is not a temporary initiative. This will be a permanent office with permanent staffing requirements and permanent operating costs. The consumer advocate will require a salary. The staff will require salaries. Employees will receive benefits. There will be pension contributions. There will be vacation entitlements. There will be training and professional development costs. There will be computers, software, office furniture, telecommunications, and administrative support. There will be accounting services, legal services, human resource support, and auditing requirements.

This legislation will also allow this office to retain professional services when necessary. That means consultants. That means external experts. That means legal counsel. That means specialized advisors who may be called upon to participate in Energy and Utilities Board proceedings. Each of those decisions comes with a cost. Each of those costs must ultimately be paid.

That raises a very important question: Where is the business case? Where is the detailed financial analysis? Where is it demonstrated that this office is the best use of taxpayer dollars? Mr. Deputy Speaker, I believe New Brunswickers deserve answers to those questions before we create another government office.

(Interjections.)

Mr. Russell: Do you agree with what I'm saying?

(Interjections.)

véritablement proposé dans la mesure. Quand les parlementaires du côté du gouvernement déposent un projet de loi comme le projet de loi 46, il est facile de s'arrêter à son titre. Il est facile de fixer son attention sur le concept d'un défenseur des consommateurs. Il est facile de s'attarder aux tournures positives sur la protection et la représentation des consommateurs. Toutefois, derrière tout nouveau bureau et toute nouvelle entité gouvernementale se cachent des coûts réels, de réelles dépenses et de réelles obligations qui se répéteront année après année. Il ne s'agit pas d'un investissement ponctuel. Il ne s'agit pas d'une initiative temporaire. Le bureau sera permanent, nécessitera du personnel permanent et engendra des coûts d'exploitation permanents. Le défenseur des consommateurs devra toucher un traitement. Les membres du personnel devront toucher un salaire. Les employés auront droit à des avantages sociaux. Des cotisations au régime de pension devront être faites. Des droits aux congés payés seront accordés. La formation et le perfectionnement professionnel entraîneront des coûts. Il faudra des ordinateurs, des logiciels, du mobilier de bureau, du matériel de télécommunication et du soutien administratif seront. Des services comptables, des services juridiques, du soutien pour les ressources humaines et des exigences en matière de vérification sont à prévoir.

Le projet de loi permettra également au bureau de retenir les services de professionnels au besoin. Cela signifie des consultants. Cela signifie des experts externes. Cela signifie des conseillers juridiques. Cela signifie des conseillers spécialisés qui peuvent être appelés à prendre part à des instances devant la Commission de l'énergie et des services publics. Chaque décision prise entraîne des coûts. Chacun de ces coûts doit ultimement être payé.

Le tout soulève des questions très importantes : Où est l'analyse de rentabilité? Où est l'analyse financière détaillée? Où est-il démontré que le bureau représente l'utilisation optimale de l'argent des contribuables? Monsieur le vice-président, je crois que les gens du Nouveau-Brunswick méritent des réponses à ces questions avant qu'un autre bureau gouvernemental soit créé.

(Exclamations.)

M. Russell : Êtes-vous d'accord avec moi?

(Exclamations.)

Mr. Russell: Thank you. I appreciate that.

When families are struggling to afford groceries, they expect the government to spend carefully. When seniors are stretching every dollar of their fixed incomes, they expect the government to spend responsibly. When small business owners are struggling with rising operating costs, they expect the government to demonstrate value for their dollars. Those expectations are not unreasonable. In fact, they are entirely appropriate.

Every dollar that a government spends is a dollar that came from taxpayers. Every dollar allocated to a new office is a dollar that cannot be spent elsewhere. That means there is an opportunity cost associated with every decision we make in this House. If government members are prepared to create a new office, hire up to eight staff members, pay a deputy minister-level salary, and fund all the associated operating expenses, then government members should also be prepared to explain why those resources could not be used more effectively elsewhere. Could those funds be used to directly assist consumers? Could those funds be used to reduce costs elsewhere within the energy system? Could they be invested in affordability measures? Could they be directed toward helping seniors, low-income families, or small business owners who are already struggling under the weight of rising costs? These are legitimate questions, and they deserve legitimate answers.

17:40

What concerns me is that government members have not provided a clear picture of the full costs. We have heard about the concept, we have heard about the mandate, and we have heard about the objectives. However, we have not heard a detailed explanation of what New Brunswickers can expect this office to cost on an annual basis. We have not seen a clear breakdown of staffing costs. We have not seen an estimate for operational expenses. We have not seen projections for counselling services, legal expenses, or administrative overhead. Perhaps most importantly, we have not been told how success will be measured.

M. Russell : Merci. J'en suis reconnaissant.

Quand les familles ont du mal à payer leur épicerie, elles s'attendent à ce que le gouvernement dépense avec prudence. Quand les personnes âgées font durer chaque dollar de leur revenu fixe, elles s'attendent à ce que le gouvernement dépense de façon responsable. Quand les propriétaires de petites entreprises ont du mal à composer avec la hausse des coûts d'exploitation, ils s'attendent à ce que le gouvernement fasse preuve d'une saine gestion de leur argent. De telles attentes ne sont pas déraisonnables. En fait, elles sont tout à fait appropriées.

Chaque dollar dépensé par un gouvernement est un dollar qui provient des contribuables. Chaque dollar consacré à un nouveau bureau est un dollar qui ne peut pas être dépensé autrement. Cela signifie que chaque décision que nous prenons à la Chambre suppose un coût de renonciation. Si les parlementaires du côté du gouvernement sont prêts à créer un nouveau bureau, à engager jusqu'à huit membres du personnel, à verser un traitement correspondant à celui d'un sous-ministre et à financer toutes les dépenses de fonctionnement associées, ils devraient donc également être prêts à expliquer pourquoi ces ressources ne pourraient pas être utilisées plus efficacement ailleurs. Ces fonds pourraient-ils servir à aider directement les consommateurs? Pourraient-ils servir à réduire les coûts dans une autre partie du système énergétique? Pourraient-ils être investis dans des mesures visant l'abordabilité? Pourraient-ils servir à aider les personnes âgées, les familles à faible revenu ou les propriétaires de petites entreprises qui croulent déjà sous le poids de l'augmentation des coûts? Ce sont des questions légitimes qui méritent des réponses légitimes.

Ce qui me préoccupe, c'est que les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas donné l'heure juste sur l'ensemble des coûts. Nous avons entendu parler du concept, du mandat et des objectifs. Toutefois, nous n'avons obtenu aucune explication détaillée quant à ce à quoi les gens du Nouveau-Brunswick peuvent s'attendre à ce que le bureau leur coûte annuellement. Nous n'avons pas vu de ventilation claire des coûts de dotation en personnel. Nous n'avons pas vu d'estimation des dépenses de fonctionnement. Nous n'avons pas vu de prévisions concernant les services-conseils, les frais juridiques ni les frais administratifs

Mr. Deputy Speaker, if the government is asking taxpayers to fund a new office, then taxpayers deserve to know what they will get in return. What are the measurable outcomes? How will New Brunswickers know whether this office has been successful? Will power bills decrease?

(Interjections.)

Mr. Russell: I have a long way to go. I'm doing my best.

Will utility costs become more affordable? Will complaints be resolved faster? Will consumers save money? Will there be measurable improvements in the outcomes experienced by residential customers and small businesses? Those questions matter because accountability matters. The government should not create permanent institutions without establishing clear performance expectations. If we are going to spend public money, we should be able to identify the public benefits. That is a basic principle of responsible government.

Mr. Deputy Speaker, I also worry about what will happen over time. Government offices rarely remain the same size they were when first created. History tells us that mandates expand, responsibilities grow, staffing levels increase, budgets become larger, additional resources are requested, new priorities emerge, and additional functions are added. What began as a modest office can quickly become something much larger. That's why it is important to understand not only the initial costs but also the long-term costs. What will this office look like five years from now? What will it cost 10 years from now? How many staff will it employ then? How many consultants will it retain? How many proceedings will it intervene in? How many additional resources will be requested from the government? These are not major concerns. They are realities that should be considered whenever a permanent government entity is created.

généraux. Plus important encore, on ne nous a pas dit comment la réussite sera mesurée.

Monsieur le vice-président, si le gouvernement demande aux contribuables de financer un nouveau bureau, les contribuables méritent donc de savoir ce qu'ils obtiendront en retour. Quels sont les résultats mesurables? Comment les gens du Nouveau-Brunswick sauront-ils si le bureau a été une réussite? Les factures d'électricité seront-elles moins élevées?

(Exclamations.)

M. Russell : J'ai encore beaucoup de choses à dire. Je fais de mon mieux.

Les coûts des services publics deviendront-ils plus abordables? Les plaintes seront-elles réglées plus rapidement? Les consommateurs réaliseront-ils des économies? Les consommateurs résidentiels et les petites entreprises constateront-ils une amélioration mesurable des résultats? Ces questions sont importantes parce que la reddition de comptes est importante. Le gouvernement ne devrait pas créer d'institutions permanentes sans fixer d'objectifs de rendement précis. Si nous dépensons des fonds publics, nous devrions être en mesure d'indiquer les avantages pour le public. Il s'agit d'un principe fondamental d'un gouvernement responsable.

Monsieur le vice-président, je m'inquiète également de ce qui se produira au fil du temps. La taille des bureaux gouvernementaux reste rarement la même qu'à leur création. L'histoire nous apprend que les mandats s'élargissent, les responsabilités s'accroissent, les effectifs augmentent, les budgets gonflent, des ressources additionnelles sont réclamées, de nouvelles priorités ressortent et des fonctions additionnelles sont conférées. Un bureau qui était modeste à ses débuts peut rapidement prendre beaucoup plus d'ampleur. Voilà pourquoi il est important de connaître non seulement les coûts initiaux, mais aussi les coûts à long terme. Quelle forme le bureau prendra-t-il dans cinq ans? Combien coûtera-t-il dans 10 ans? Combien de membres du personnel comptera-t-il à ce moment-là? De combien de consultants retiendra-t-il les services? Dans combien d'instances interviendra-t-il? Combien de ressources additionnelles le gouvernement devra-t-il fournir? Ce ne sont pas de grandes préoccupations. Ce sont des réalités dont il faudrait tenir compte chaque fois qu'une entité gouvernementale permanente est créée.

Mr. Deputy Speaker, New Brunswickers understand the importance of consumer representation. They understand the importance of accountability. They understand the importance of ensuring that consumers have a voice. What they do not understand is why the government appears willing to create more bureaucracy without clearly demonstrating how it will improve affordability. At a time when people are struggling with the cost of living, every government decision should be viewed through the lens of affordability, and every expenditure should be examined carefully. Every new initiative should be measured against a simple question: Will this make life better and more affordable for New Brunswickers?

When I look at Bill 46, I see the government creating another office. I see another administrative structure. I see additional staffing and additional costs. I do not see a clear explanation of how this office will reduce a family's power bill. I do not see a clear explanation of how this office will lower costs for a small business. I do not see a clear explanation of how this office will improve affordability for a senior living on a fixed income.

Mr. Deputy Speaker, New Brunswickers deserve to know exactly how much this office will cost, and they deserve to know what return they can expect on that investment. They deserve to know how this expenditure will improve affordability. They deserve to know whether this money would be better spent elsewhere. Those are fair questions. Those are reasonable questions. To date, these questions have not been adequately answered by government members.

17:45

Mr. Deputy Speaker, I am also concerned about who will ultimately pay for this office. This legislation will establish mechanisms whereby operating expenses and direct expenses will be recovered through the Energy and Utilities Board process. In practical terms, that means these costs will not simply disappear. They will become part of the system. They will become part of the regular framework and another expense that must be funded.

Monsieur le vice-président, les gens du Nouveau-Brunswick comprennent l'importance de la représentation des consommateurs. Ils comprennent l'importance de la reddition de comptes. Ils comprennent l'importance de faire en sorte que les consommateurs se fassent entendre. Ils ne comprennent toutefois pas pourquoi le gouvernement se montre disposé à créer plus de bureaucratie sans expliquer clairement comment le tout améliorera l'abordabilité. À un moment où les gens éprouvent des difficultés à composer avec le coût de la vie, chaque décision gouvernementale devrait être évaluée sous l'angle de l'abordabilité et chaque dépense devrait être examinée avec soin. Chaque nouvelle initiative devrait être évaluée en fonction d'une question simple : La mesure permettra-t-elle de rendre la vie meilleure et plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick?

Lorsque j'examine le projet de loi 46, je vois que le gouvernement crée un nouveau bureau. Je vois une autre structure administrative. Je vois plus de personnel et des coûts additionnels. Je ne vois pas d'explication claire de la façon dont le bureau réduira la facture d'électricité d'une famille. Je ne vois pas d'explication claire de la façon dont le bureau réduira les coûts pour une petite entreprise. Je ne vois pas d'explication claire de la façon dont le bureau améliorera l'abordabilité pour une personne âgée ayant un revenu fixe.

Monsieur le vice-président, les gens du Nouveau-Brunswick méritent de connaître le coût exact du bureau et ils méritent de connaître le rendement auquel ils peuvent s'attendre de l'investissement. Ils méritent de savoir comment la dépense améliorera l'abordabilité. Ils méritent de savoir si les fonds concernés seraient mieux dépensés ailleurs. Ce sont là des questions légitimes. Ce sont là des questions raisonnables. Jusqu'à présent, les parlementaires du côté du gouvernement n'y ont pas répondu de façon adéquate.

Monsieur le vice-président, je me préoccupe également de savoir qui, en définitive, assumera les coûts du bureau. Le projet de loi établira des mécanismes par lesquels les dépenses de fonctionnement et les dépenses directes seront recouvrées au moyen du processus de la Commission de l'énergie et des services publics. Concrètement, cela signifie que les coûts ne disparaîtront pas simplement. Ils feront partie intégrante du système. Ils

That raises an important question. If consumers are already struggling with affordability, how does adding another layer of cost help them? How will creating another office lower their bills? How does adding another improve affordability? How will hiring more staff make electricity less expensive?

These are not rhetorical questions. These are fundamental questions that strike at the very purpose of this legislation. Government members have repeatedly framed this office as a tool for consumers, yet consumers may ultimately find themselves funding the office that was created to advocate on their behalf. There is an irony in that, and it should not be ignored.

Mr. Deputy Speaker, one of the recurring themes in the government's messaging is the promotion of energy literacy. The bill specifically identifies promoting energy literacy as one of the responsibilities of the office. I find that interesting because I do not believe New Brunswickers are confused about their energy bills. I do not believe consumers are struggling because they lack information. I believe they are struggling because costs are rising.

People understand when their power bills increase. They understand when fuel prices increase. They understand when heating costs increase. They understand when their monthly budgets no longer stretch as far as they once did. This is not a literacy problem. It is an affordability problem.

I worry that government members are focusing on the wrong issues. It is easier to create an office than it is to address the underlying causes of affordability challenges. It is easier to produce reports than it is to tackle systemic issues. It is easier to create a new advocate than it is to solve difficult financial problems. Yet those difficult financial problems are exactly what New Brunswickers expect us to address.

feront partie intégrante du cadre normal et constitueront une autre dépense qui doit être financée.

Le tout soulève une question importante. Si les consommateurs éprouvent déjà des difficultés en matière d'abordabilité, comment l'ajout de coûts supplémentaires les aidera-t-il? Comment la création d'un autre bureau réduira-t-elle leurs factures? Comment un ajout améliorera-t-il l'abordabilité? Comment l'embauche de plus de personnel fera-t-elle diminuer le coût de l'électricité?

Il ne s'agit pas de questions rhétoriques. Il s'agit de questions fondamentales qui concernent l'objet même du projet de loi. Les parlementaires du côté du gouvernement ont maintes fois présenté le bureau comme un outil à l'intention des consommateurs; pourtant, ces derniers pourraient se retrouver, au bout du compte, à financer le bureau créé pour défendre leurs intérêts. Cela est plutôt ironique et ne devrait pas passer sous silence.

Monsieur le vice-président, l'un des thèmes récurrents des messages du gouvernement est la promotion de la littératie énergétique. Le projet de loi indique expressément que la promotion de la littératie énergétique constitue l'une des responsabilités du bureau. Je trouve cela intéressant, car je ne crois pas que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent mal leur facture d'électricité. Je ne crois pas que les consommateurs éprouvent des difficultés à cause d'un manque de renseignements. Je crois qu'ils éprouvent des difficultés en raison de la hausse des coûts.

Les gens comprennent quand leur facture d'électricité augmente. Ils comprennent quand les prix des combustibles augmentent. Ils comprennent quand les coûts de chauffage augmentent. Ils comprennent quand leur budget mensuel ne couvre pas autant de dépenses qu'auparavant. Ce n'est pas un problème de littératie. C'est un problème d'abordabilité.

Je crains que les parlementaires du côté du gouvernement ne se concentrent sur les mauvaises questions. Il est plus facile d'établir un bureau que de s'attaquer aux causes sous-jacentes des défis liés à l'abordabilité. Il est plus facile de produire des rapports que de s'attaquer aux enjeux systémiques. Il est plus facile de créer un nouveau défenseur que de régler des problèmes financiers complexes. Pourtant, les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que nous nous attaquions à ces mêmes problèmes.

If government members truly want to help consumers, then we need to talk honestly about the factors driving up costs. We need to talk about the long-term challenges facing our energy system. We need to talk about infrastructure. We need to talk about debt. We need to talk about borrowing costs. We need to talk about sustainability. We need to talk about the realities that contribute to rate increases and affordability concerns. Creating an advocate does not solve those challenges. Creating an office does not solve those challenges. Creating those offices does not solve those challenges. At best, it creates another participant in the conversation. At worst, it creates another layer of administration between consumers and solutions.

Mr. Deputy Speaker, another aspect of this legislation that deserves scrutiny is the requirement that the consumer advocate be a lawyer in good standing with the Law Society of New Brunswick. Why? I'd like to know the answer. Why is legal training the defining qualification for this position? Why exclude economists? Why exclude engineers? Why exclude energy experts? Why exclude consumer protection specialists? Why exclude people who may have spent their entire careers studying affordability and utility regulations? Government members have not provided a convincing answer. Many of the individuals best equipped to understand the challenges facing consumers are not lawyers, yet this legislation narrows the field to a single profession. I believe this limitation deserves a further explanation.

17:50

Mr. Deputy Speaker, I also have concerns about the staffing provisions contained in the bill. Section 13 allows the advocate to appoint employees deemed necessary to carry out the duties of the office. The legislation also permits the advocate to contract professional services when deemed necessary. While those powers may appear reasonable, they are remarkably broad. There are few meaningful limits. There are few clear restrictions. There is a considerable amount of discretion.

Si les parlementaires du côté du gouvernement veulent vraiment aider les consommateurs, nous devons donc parler franchement des facteurs à l'origine de la hausse des coûts. Nous devons parler des défis à long terme qui se posent à notre système énergétique. Nous devons parler d'infrastructures. Nous devons parler d'endettement. Nous devons parler des coûts d'emprunt. Nous devons parler de viabilité. Nous devons parler des réalités qui entraînent les augmentations de tarifs et suscitent des préoccupations en matière d'abordabilité. La création d'un poste de défenseur ne résout pas les défis qui se posent. L'établissement d'un bureau ne résout pas ces défis. L'établissement de bureaux ne résout pas ces défis. Au mieux, cela ajoute une autre voix au débat. Au pire, cela crée un autre palier administratif entre les consommateurs et les solutions.

Monsieur le vice-président, un autre aspect du projet de loi qui mérite une attention sérieuse est l'exigence selon laquelle le défenseur des consommateurs doit être un avocat qui est membre en règle du Barreau du Nouveau-Brunswick. Pourquoi? J'aimerais connaître la réponse. Pourquoi une formation juridique est-elle la principale qualité requise pour le poste? Pourquoi exclure les économistes? Pourquoi exclure les ingénieurs? Pourquoi exclure les experts en matière d'énergie? Pourquoi exclure les spécialistes de la protection du consommateur? Pourquoi exclure des personnes ayant peut-être consacré toute leur carrière à l'étude de l'abordabilité et de la réglementation des services publics? Les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas donné de réponse convaincante. Un grand nombre des personnes les mieux outillées pour comprendre les défis qui se posent aux consommateurs ne sont pas des avocats ; pourtant, la mesure législative restreint le choix à une seule profession. Je crois qu'une telle restriction mérite de plus amples explications.

Monsieur le vice-président, je suis également préoccupé par les dispositions relatives au personnel que comporte le projet de loi. L'article 13 permet au défenseur de nommer les employés qu'il juge nécessaires pour exercer les fonctions du bureau. Le projet de loi autorise également le défenseur à conclure des contrats de services professionnels lorsqu'il l'estime nécessaire. Bien que ces pouvoirs puissent sembler raisonnables, ils sont extrêmement étendus. Peu de restrictions notables sont prévues. Peu

Over time, government offices rarely shrink. They grow, their mandates expand, and their staffing levels and budgets increase. Additional resources are required. Additional responsibilities are assigned. Additional expenditures are justified. Those are the realities of government administration.

As legislators, it is our responsibility to ask where that growth ends. How many staff will eventually be employed? How many consultants will be retained? What will be the long-term cost? How will taxpayers measure success? These questions deserve answers before the office is established, not after.

Mr. Deputy Speaker, another issue that concerns me is the apparent contradiction between independence and government oversight. Government members have described this position as an independent advocate for consumers. However, the advocate will be appointed by Cabinet. Their compensation will be determined by Cabinet. Budgets will be subject to ministerial approval. The minister will have the authority to modify budgets. This raises legitimate questions about independence. If the office is intended to operate independently, then why does the government retain such a significant influence over its operation? If the advocate is intended to act fearlessly on behalf of consumers, then how will they be insulated from political pressure? These questions should concern all members of this House, regardless of their political affiliation.

Mr. Deputy Speaker, perhaps my greatest concern with this legislation is that it reflects a broader trend in government. Wherever there is a problem, government creates an office. Whenever there is frustration, government creates an advocate. Whenever there is criticism, government creates a committee. Wherever there is public pressure, government creates another layer of administration.

I wasn't sure whether I was going to finish reading this novel, but I think I'm getting close.

de limites claires sont prévues. Il y a énormément de latitude.

La taille des bureaux gouvernementaux diminue rarement au fil du temps. Ils croissent, leur mandat s'élargit, leurs effectifs augmentent et leur budget gonfle. Des ressources additionnelles sont nécessaires. Des responsabilités additionnelles viennent s'ajouter. Des dépenses additionnelles sont justifiées. Ce sont là les réalités de l'administration gouvernementale.

En tant que législateurs, nous avons l'obligation de demander où la croissance se termine. Combien de membres du personnel seront employés? De combien de consultants retiendra-t-on les services? Quels seront les coûts à long terme? Comment les contribuables mesureront-ils la réussite? Ces questions méritent des réponses avant l'établissement du bureau, et non après.

Monsieur le vice-président, une autre question qui me préoccupe est la contradiction apparente entre l'indépendance et la surveillance par le gouvernement. Les parlementaires du côté du gouvernement ont décrit le poste comme étant un défenseur indépendant des intérêts des consommateurs. Or, le défenseur sera nommé par le Cabinet. Sa rémunération sera fixée par le Cabinet. Son budget devra être approuvé par le ministre. Le ministre aura le pouvoir de modifier le budget. Le tout soulève des questions légitimes à propos de l'indépendance. Si le bureau est censé être indépendant, pourquoi le gouvernement conserve-t-il donc une influence si importante sur son fonctionnement? Si le défenseur est censé faire preuve d'audace pour le compte des consommateurs, comment sera-t-il donc à l'abri des pressions politiques? Ces questions devraient préoccuper tous les parlementaires, quelle que soit leur allégeance politique.

Monsieur le vice-président, ma plus grande préoccupation à l'égard du projet de loi est peut-être qu'il est le reflet d'une tendance au gouvernement. Où qu'il y ait un problème, le gouvernement crée un bureau. Lorsque des frustrations sont exprimées, le gouvernement crée un défenseur. Lorsque des critiques sont formulées, le gouvernement crée un comité. Où qu'il y ait des pressions publiques, le gouvernement crée un autre palier administratif.

Je n'étais pas certain de parvenir à finir mon roman, mais je crois que j'y arrive.

(Interjections.)

Mr. Russell: Thank you. Thank you.

At some point, we need to ask whether government members are solving problems or simply managing them. New Brunswickers are tired of studies. They are tired of reports. They are tired of consultations. They are tired of announcements. They are tired of hearing that the government is examining an issue. They want action. They want results. They want affordability. They want solutions.

Bill 46 creates a structure. It does not guarantee results. Mr. Deputy Speaker, I fully support the idea that consumers deserve representation. I fully support the idea that consumers deserve transparency. I fully support the idea that consumers deserve accountability. However, supporting those principles does not require us to support every new bureaucratic idea placed before this House. The burden is on the government to demonstrate why this office is necessary. The burden is on the government to explain how this office will improve affordability. The burden is on the government to explain how success will be measured. The burden is on the government to justify the cost.

17:55

Will this office reduce power bills? Will it reduce fuel costs? Will it improve affordability? Will it make life easier for families? Will it help seniors on fixed incomes? Will it lower operating costs for small businesses? Those are the questions that New Brunswickers are asking. So far, the government has not provided convincing answers.

Mr. Deputy Speaker, families across this province do not need another office to tell them their bills are too high. They already know. Seniors do not need another annual report explaining affordability challenges. They live those challenges every day. Small business owners do not need another government entity speaking on their behalf. They need relief. They need predictability. They need lower costs.

(Exclamations.)

M. Russell : Merci. Merci.

À un moment donné, nous devons demander si les parlementaires du côté du gouvernement règlent des problèmes ou ne font que les gérer. Les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez des études. Ils en ont assez des rapports. Ils en ont assez des consultations. Ils en ont assez des annonces. Ils en ont assez d'entendre dire que le gouvernement se penche sur une question. Ils veulent des mesures. Ils veulent des résultats. Ils veulent plus d'abordabilité. Ils veulent des solutions.

Le projet de loi 46 crée une structure. Il ne garantit pas de résultats. Monsieur le vice-président, j'appuie sans réserve l'idée que les consommateurs méritent d'être représentés. J'appuie sans réserve l'idée qu'ils méritent de la transparence. J'appuie sans réserve l'idée qu'ils méritent une reddition de comptes. Toutefois, le fait d'appuyer les principes mentionnés ne nous oblige pas à appuyer chaque nouvelle idée bureaucratique dont la Chambre est saisie. Il incombe au gouvernement de démontrer pourquoi le bureau proposé est nécessaire. Il incombe au gouvernement d'expliquer comment le bureau améliorera l'abordabilité. Il incombe au gouvernement d'expliquer comment la réussite sera mesurée. Il incombe au gouvernement de justifier les coûts.

Le bureau réduira-t-il les factures d'électricité? Réduira-t-il le coût des combustibles? Améliorera-t-il l'abordabilité? Rendra-t-il la vie plus facile pour les familles? Aidera-t-il les personnes âgées ayant un revenu fixe? Réduira-t-il les coûts d'exploitation des petites entreprises? Voilà les questions que posent les gens du Nouveau-Brunswick. Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas donné de réponses convaincantes.

Monsieur le vice-président, les familles des quatre coins de la province n'ont pas besoin d'un autre bureau pour leur dire que leurs factures sont trop élevées. Elles le savent déjà. Les personnes âgées n'ont pas besoin d'un autre rapport annuel qui leur explique les défis liés à l'abordabilité. Ces défis se posent à elles au quotidien. Les propriétaires de petites entreprises n'ont pas besoin qu'une autre entité gouvernementale parle pour leur compte. Ils ont besoin de soulagement.

At the end of the day, New Brunswickers are not asking for more. They are asking for affordability. They are asking for action. They are asking for results. Until the government can clearly demonstrate how Bill 46 will achieve those objectives, I remain unconvinced that this legislation addresses the real challenges facing customers in our province.

(Interjections.)

Mr. Russell: That's not going to happen.

(Interjections.)

Mr. Russell: You know, if I tried to balance my own budget this way, I'd never make it home at night because I wouldn't have a car to drive home, and I wouldn't have a house to live in. I wouldn't have those bills to pay. I think that's the road we're heading down.

It is for those reasons that I believe this bill deserves careful scrutiny, righteous debate, and thorough examination before this House is asked to accept that another government office is the answer to a problem New Brunswickers experience every single day. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Ames: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. We are talking about Bill 46. Unfortunately, in terms of debating this bill, we have not heard much from the government members. Basically, Bill 46 is about creating an advocate. Here is a toll-free number. Give the advocate a call if you can't afford to pay your bill.

I'm not sure what the advocate will actually be able to do because the government hasn't told us what they will be able to do. We know that the office will cost about \$4 million. Really, when you think about it, it's pretty sad. We are creating a whole new layer of bureaucracy and a whole new layer of government in the form of an advocate who will report to the Cabinet. Now, is that the true definition of an advocate? I don't

Ils ont besoin de prévisibilité. Ils ont besoin d'une diminution des coûts.

Au bout du compte, les gens du Nouveau-Brunswick n'en demandent pas plus. Ils demandent de l'abordabilité. Ils demandent des mesures. Ils demandent des résultats. Jusqu'à ce que le gouvernement puisse démontrer clairement comment le projet de loi 46 atteindra ces objectifs, je ne suis toujours pas convaincu que le projet de loi s'attaque aux véritables défis qui se posent aux consommateurs de notre province.

(Exclamations.)

M. Russell : La situation ne se produira pas.

(Exclamations.)

M. Russell : Vous savez, si j'essayais d'équilibrer mon propre budget d'une manière semblable, je ne me rendrais jamais à la maison le soir parce que je n'aurais pas de voiture pour rentrer et je n'aurais pas de maison où vivre. Je n'aurais pas de factures à payer. Je pense que c'est la direction dans laquelle nous nous engageons.

Pour les raisons mentionnées, je crois que le projet de loi mérite une étude approfondie, un débat consciencieux et un examen rigoureux avant que l'on demande à la Chambre d'accepter qu'un autre bureau gouvernemental constitue la solution à un problème que vivent chaque jour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le vice-président.

M. Ames : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. Nous débattons du projet de loi 46. Malheureusement, en matière de débats sur ce projet de loi, nous n'avons pas entendu grand-chose de la part des parlementaires du côté du gouvernement. Au fond, le projet de loi 46 porte sur la création d'un défenseur. Voici un numéro sans frais ; téléphonez au défenseur si vous n'avez pas les moyens de payer votre facture.

Je ne sais pas trop ce que le défenseur sera réellement en mesure d'accomplir, car le gouvernement ne nous a pas dit ce qu'il sera réellement en mesure d'accomplir. Nous savons que le bureau entraînera des coûts d'environ 4 millions de dollars. Vraiment, quand on y pense, c'est plutôt triste. Nous créons un tout nouveau niveau bureaucratique et un tout nouveau palier administratif en la personne d'un défenseur qui

know. I guess all the MLAs in the House are advocates. We take calls from people who can't afford to pay their power bills. NB Power has a great system right now. We can call the folks at NB Power and have a conversation with them. They can take a look and see what they can do to help, whether that's through some kind of payment plan or what have you.

There are certainly sad stories. I'm sure all of us in this House have heard about situations, especially those in the wintertime, when people really struggle. They can't afford to buy groceries, and there is a real threat that their power could be disconnected. I believe that, once, the Minister of Finance said it didn't matter that people's power was being disconnected. Then, I believe the minister reversed his direction and put in place some kind of system so that NB Power would not disconnect their power. I am glad the government stepped in and took that step.

Bill 46, like I said, talks about—

(Interjections.)

Mr. Ames: I hear the Minister of Transportation over there. It sounds like he wants to get up—

Mr. Deputy Speaker: It being six o'clock, I now declare the House adjourned.

(The House adjourned at 6 p.m.)

fera rapport au Cabinet. Est-ce là la véritable définition d'un défenseur? Je ne sais pas. J'imagine que tous les parlementaires sont des défenseurs. Nous recevons des appels de gens qui n'ont pas les moyens de payer leur facture d'électricité. Énergie NB dispose à l'heure actuelle d'un excellent système. Nous pouvons appeler les gens d'Énergie NB et leur parler. Ils peuvent examiner la situation et voir ce qu'ils sont en mesure de faire pour aider les gens, que ce soit au moyen d'un calendrier de paiement ou d'autre chose.

Il y a certainement des histoires tristes. Je suis certain que tous les parlementaires ont entendu parler de situations où les gens éprouvent réellement des difficultés, en particulier pendant l'hiver. Ils n'ont pas les moyens de faire l'épicerie et leur électricité risque fort d'être débranchée. Je crois que le ministre des Finances a dit une fois qu'il importait peu que l'électricité des gens soit débranchée. Ensuite, je crois qu'il a fait volte-face et mis en oeuvre un système pour qu'Énergie NB ne débranche pas leur électricité. Je suis content que le gouvernement soit intervenu et qu'il ait pris cette mesure.

Comme je le disais, le projet de loi 46 traite de...

(Exclamations.)

M. Ames : J'entends le ministre des Transports de l'autre côté. Il semble qu'il veut prendre la parole...

Le vice-président : Comme il est 18 h, la séance est levée.

(La séance est levée à 18 h.)